LE 28 JUIN 1962

lis

DANS LE
NTIER

ERES

age Normal et
vêtements de
autres articles

perator enlève
irculent libre-

nt libre Inglis
s 1199 orifices

ages agités à
R FRERES
4.50

ges de tissus,
qu'à 20 lb. de
une sécheuse
un système de
ès efficace.
s à "laver et
Le Liberator
permet à ces
FRERES
4.50

Frigidaire

DES

S PRIX

S 219.

ES 239.

ES 259.

NENTAL
SOMMIER
BASE ET
PATTES

3.95

région
ES
. 6-3122

Plus que jamais les catholiques doivent rester unis à leur évêque

(Mgr Coderre)

Longueuil (dnc) — Devant des milliers de fidèles réunis au Parc Lemoyne, jeudi soir dernier et venus de tous les coins du diocèse pour rendre hommage au Sacré-Coeur, S. E. Mgr Coderre, évêque de Saint-Jean, a demandé d'avoir le courage de rester unis à leur évêque, rappelant que personne n'a le droit de diviser l'Eglise. "Je vous demande, a dit Mgr Coderre, d'avoir le courage des apôtres et la fidélité comme l'apôtre Jean jusqu'au martyr s'il le faut, comme je suis prêt à y aller moi-même.

Cet appel solennel a été fait après le sermon donné par le R. P. Denis Marie Le Cloach, qu'on lira dans une autre colonne.

Par une température idéale, la cérémonie débuta sous un soleil radieux pour se terminer sous une nuit étoilée et idéale pour semblable circonstance.

Grâce à la ville de Longueuil l'autel se dressait au bord du talus dominant un vaste champ et pendant près de deux heures une foule recueillie écouta le sermon, l'allocution de Mgr Coderre et entendit la messe.

L'abbé G. Thibert dirigeait la messe dialoguée tandis que M. Benoit Francoeur dirigeait le chant de la chorale de la paroisse, la foule alternant.

Pour la messe, Mgr Coderre était assisté de Mgr Joseph Poissant, curé de Boucherville et du chanoine Armand Racicot, curé de St-Pierre.

Mgr Romain Boulé

Après le sermon, Mgr Coderre, adressant la parole aux fidèles, a rappelé le souvenir de Mgr Romain Boulé, curé de Saint-Antoine et fait comprendre la nécessité de prier pour le repos de son âme et de s'arrêter un moment à la pensée salutaire de la mort. Notre mort sera conditionnée par notre vie. Et il demande une minute de silence à la mémoire de Mgr Boulé.

Nous avons voulu cette cérémonie la veille de la fête du Sacré-Coeur pour ne pas déranger les organisations paroissiales le jour de la fête. Il est rare qu'il est donné à l'Evêque de prier ce soir-là avec les fidèles, dans une même communauté de pensées. Nous demanderons donc ce soir au Coeur de Jésus d'être doux et humbles de coeur comme Lui.

Je me sens aujourd'hui en communauté de coeur et d'âme avec vous et je veux que vous ayez un souvenir dans vos prières pour votre évêque.

Si vous vous arrêtez à penser au Souverain Pontife qui porte les responsabilités de toute la chrétienté de même devez-vous penser à votre évêque, qui vit pour vous afin qu'il

(suite à la page 7)

LE RICHELIEU

ORGANE OFFICIEL DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCÈSE DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC

Vol. XXVII — No 33 SAINT-JEAN, JEUDI LE 5 JUILLET 1962

M. le chanoine Alcide Gareau nommé curé à Saint-Antoine de Longueuil

La Chancellerie vient d'annoncer la nomination de M. le chanoine J.-Alcide Gareau, ci-devant curé à Notre-Dame-Auxiliatrice à



M. le chanoine J. A. GAREAU
Saint-Jean, comme remplaçant de feu Mgr Romain Boulé à la cure de Saint-Antoine de Longueuil.

M. le chanoine Gareau qui a été curé de Notre-Dame-Auxiliatrice pendant 15 ans, est né à Saint-Télesphore, comté Soulanges, le 16 septembre 1899, de Hilaire Gareau, marchand de bois, et d'Anna Lanthier. Il fit ses études à l'Académie Richard de Verdun, au Collège Commercial de Saint-Hyacinthe, au Collège de Montréal et au Grand Séminaire de Montréal.

Ordonné prêtre en la Cathédrale de Montréal le 14 juin 1924 par Mgr Georges Gauthier, il fut ensuite durant 20 ans professeur au Collège de Saint-Jean. En septembre 1943, il était nommé aumônier du Pensionnat de Longueuil et en 1947 il devenait curé à Notre-Dame-Auxiliatrice. Auparavant il avait été nommé premier aumônier diocésain de la J.E.C. et de la J.E.C.F. et avait occupé ce poste de 1936 à 1947. Le 5 avril 1959 il était fait chanoine honoraire du chapitre de la Cathédrale. M. le chanoine Gareau succède à la cure de Saint-Antoine de Longueuil à Mgr Romain Boulé, décédé la semaine dernière.

M. l'abbé Jean Lequin nommé curé à Notre-Dame-Auxiliatrice, à St-Jean

La Chancellerie annonce la nomination de M. l'abbé Jean Lequin comme curé à la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice à Saint-Jean.



M. l'abbé JEAN LEQUIN

M. l'abbé Lequin qui a été pendant 22 ans curé à Saint-Georges de Longueuil, est né à Sorel le 7 août 1901, de Julien Lequin, conducteur au C.P.R., et d'Hermine Benoît. Il fit ses études à l'Académie du Sacré-Coeur de Sorel, à l'école Olier et à l'école du Plateau de Montréal, au Collège de Saint-Jean et au Grand Séminaire de Montréal. Il est bachelier en Théologie et en Droit Canonique.

Ordonné prêtre en la Cathédrale de Montréal le 11 juin 1927 par Mgr Georges Gauthier, il fut ensuite nommé professeur au Collège de Saint-Jean en septembre 1927. En septembre 1937 il alla étudier à l'Angélique, à Rome et en avril 1938 il était nommé vicaire à Laprairie. C'est en mai 1940 que M. l'abbé Jean Lequin était nommé curé à Saint-Georges; il succède maintenant à la cure de Notre-Dame-Auxiliatrice, à M. le chanoine Gareau.

25e anniversaire de la Jeunesse Rurale Catholique (JRC)

- **Manifestation dans notre diocèse le 22 juillet**
- **Ralliement à Québec le 12 août 1962**

La J.R.C. anciennement la J.A.C. fête cette année son 25e anniversaire de fondation. Il serait long d'énumérer toutes les réalisations de ce mouvement d'Action Catholique qui s'adresse aux jeunes du milieu rural. Les plus belles réalisations furent sans doute la formation de plusieurs centaines d'authentiques apôtres qui continuent d'oeuvrer dans le milieu rural. Les organismes adultes de ce secteur bénéficient de la compétence et de l'engagement des anciens de la J.R.C. Un grand nombre militent dans des mouvements apostoliques.

Fière de son passé, la J.R.C. par les célébrations du 25e, regarde surtout en avant. "Une Jeunesse Rurale Responsable, face à l'Avenir de son milieu", tel sera le thème de fond des différentes études et manifestations qui se dérouleront durant les prochaines semaines.

● MANIFESTATIONS DANS NOTRE DIOCESE:

Depuis quelques semaines, un comité d'anciens de la J.R.C. présidé par M. André Patenaude, de Lacolle, travaille activement à préparer la journée des anciens du diocèse de Saint-Jean qui aura lieu le 22 juillet prochain. Cette journée se déroulera dans la paroisse de M. l'abbé Omer Ménard, ancien aumônier diocésain de la J.A.C.: Notre-Dame de l'Assomption, à Ville Laflèche. Voici le programme de la journée:

11.30 h. a.m.: Les anciens assistent à la messe paroissiale. Le sermon sera donné par l'abbé Ménard.
12.30 h. p.m.: Dîner champêtre (près de l'église)
1.30 h. p.m.: Rencontre des anciens pour mettre en commun leurs

(suite à la page 7)

Tout le diocèse rend un dernier hommage à Mgr Romain Boulé

LONGUEUIL (DNC). — Tout le diocèse de Saint-Jean s'est uni lundi matin aux paroissiens de St-Antoine de Longueuil pour rendre un dernier hommage au curé, vicaire général du diocèse, Mgr Romain Boulé, décédé la semaine dernière.

Il faut dire que depuis son décès les paroissiens et les visiteurs de l'extérieur ont afflué à la maison des oeuvres où le corps était exposé, depuis près de 6 jours. Et dimanche après-midi, pour la translation des restes, une foule considérable avait envahi la rue St-Charles.

Cette cérémonie fut présidée par Mgr Lucien Martin également vicaire général. L'église est restée ouverte jusqu'à 10 heures le soir, afin de permettre aux fidèles de voir une dernière fois leur vénéré pasteur.

Lundi matin un premier service réunissait déjà une foule considérable et particulièrement les jeunes. Il fut chanté par Mgr Lucien Martin, assisté des abbés Clément Latendresse et René Royer, comme diacre et sous-diacre.

Bien avant l'heure déterminée pour le deuxième service, la vaste église de St-Antoine était remplie à capacité.

Au premier rang, dans le choeur avait pris place S. Em. le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, assisté de Mgr Joseph Poissant, curé de Boucherville et de Mgr Achille Beauséjour, P.D. On remarquait également S. Exc. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme et S. Exc. Mgr Luciano Metzinger, ss.cc., profet apostolique d'Ayariro, Pérou.

(suite à la page 6)

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Monseigneur l'Evêque de Saint-Jean, M. le chanoine J.-Alcide Gareau, curé de Notre-Dame-Auxiliatrice à Saint-Jean, a été nommé curé de la paroisse Saint-Antoine à Longueuil en remplacement de feu Mgr Romain Boulé.

M. l'abbé Jean Lequin, curé de Saint-Georges à Longueuil, remplacera M. le chanoine Gareau à Notre-Dame-Auxiliatrice, à Saint-Jean.

La Chancellerie
Le 5 juillet 1962



● UNE PARTIE DE LA FOULE qui assistait, jeudi soir dernier, au ralliement diocésain des Ligues du Sacré-Coeur à Longueuil. Dans les médaillons du haut, S. Exc. Mgr Coderre adressant ses directives à la foule et le R.P. D.-M. Le Cleac'h prononçant le sermon de circonstance.



● **VISITE INTERCOMMUNAUTAIRE.** — Mardi soir, 13 jeunes filles et un garçon, tous de Stratford, Ont., descendaient d'un convoi du Canadien National à Saint-Jean où ils séjourneront une quinzaine dans des familles canadiennes-françaises de notre ville. Ces visites intercommunautaires sont sous les auspices de la Chambre de Commerce de Saint-Jean. On voit ici le groupe de visiteurs et quelques jeunes filles de Saint-Jean venues à l'arrivée ainsi que M. Conrad Camaraire, qui représentait le maire Desmarais; M. Michel Lymburner, président de la Chambre de Commerce et le Dr René Gamache, organisateur de la visite.
(Photo Benoit Brouillette)

Dr E. Poirier élu Grand Chevalier

Jeudi soir dernier, un grand nombre de membres du Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb se réunissaient dans leurs salles pour l'assemblée annuelle que présidait M. Adélard Ducharme, Grand Chevalier.

A la fin de l'assemblée, M. Paul Lamoureux, député de district, fut invité à présider les élections annuelles. Avant de laisser son siège, le Grand Chevalier sortant de cahrge, M. Ducharme, a fait rapport des activités de l'année et a fait part de sa décision de ne pas demander de renouvellement d'un nouveau mandat. Il a exprimé sa reconnaissance aux membres de son exécutif et à tous les Chevaliers qui ont coopéré au cours de l'année colombienne. Il a particulièrement appuyé sur ce mot "coopération" en assurant que sans cette dernière, franche et loyale, inutile de s'attendre à un succès.

Les élections ont donné le résultat suivant: le docteur Emeril Poirier a été élu par acclamation Grand Chevalier; les membres de l'exécutif aussi élus par acclamation sont: député Grand Chevalier, Alfred T. Dion; chancelier: Jean-Paul Harbec; cérémoniaire: André Lavallée; secrétaire-trésorier: Irenée Richard secrétaire-archiviste: Adrien Gaulin; aviseur: Roger Lanoue; garde intérieur: Gérard Mercier; garde extérieur: Jean-Paul Lebrun; syndics: MM. Georges W. Raymond, Jean-Marie Lebrun et Roger Lefebvre.

A cette assemblée, on voyait aux côtés du député de district, les ex-Grands Chevaliers J. Armand Leblanc, Omer McCraw, Adrien Gaulin et Georges W. Raymond.

Nos félicitatoins et meilleurs voeux aux élus.



Dr EMERIL POIRIER
Grand Chevalier

Chronique judiciaire

Armes à feu trouvées "Chez Tony"

Yves Gauthier et Raymond Gagnon, alias Jacques Bélanger, devraient recevoir leur sentence mardi matin, après avoir avoué leur culpabilité à l'accusation de vol avec effraction au restaurant "Chez Tony" situé près de la Montée St-Luc. Le procureur de la Couronne, Me Jean Frédérick a exposé au Tribunal que les deux accusés possédaient un casier judiciaire et semblaient s'être spécialisés dans les vols avec effraction en procédant méthodiquement comme par exemple avec l'usage de gants de caoutchouc pour éviter les empreintes digitales. Me Frédérick a demandé au juge Régnier de retarder le prononcé de la sentence au 9 juillet parce que les policiers locaux avaient découvert, la veille, la présence d'armes à feu sur les lieux du vol.

CAS SYMPATHIQUE

Le cas de Jean-Baptiste Leblanc, jeune homme accusé de vol avec effraction, serait pathétique pour ne pas dire sympathique. Le jeune homme en est à son premier délit, bien que les articles volés aient une bonne valeur; mais ce qui a manqué à Leblanc, d'après le procureur de la Couronne, c'est qu'il n'a jamais eu de chance dans la vie, c'est aussi qu'il n'a jamais été guidé moralement. Le juge a condamné l'accusé à deux mois de prison à partir du 27 juin, jour de son incarcération et lui a conseillé de profiter des conseils qu'on se propose de lui prodiguer.

DEFENSE DE CONDUIRE

Royal W. Larren a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il était aussi accusé d'avoir négligé d'arrêter après avoir causé un accident, mais cette dernière plainte a été retirée. Larren a été condamné à $50 d'amende et les frais. Son permis de conduire a été émis dans la province de la Saskatchewan. On ne peut lui suspendre, mais il lui a été défendu de conduire un véhicule-moteur au Canada durant trois mois.

SENTENCE SUSPENDUE

André Stébenne a bénéficié d'une sentence suspendue. Il avait avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir tenté de passer un faux chèque. On se rend à l'évidence que Stébenne ne se rend pas trop compte de la gravité de cet acte Le juge Régnier lui a accordé une sentence suspendue avec cautionnement personnel de $300 pour garder la paix durant deux ans.

IL AVAIT OUBLIÉ

Claude Finley est accusé de refus de pourvoir. Il avait oublié de se présenter lundi dernier. Mardi matin, il était en arrière des barreaux. Le juge Régnier a remis sa cause au 23 juillet et il a exigé un cautionnement de $25 pour sa libération.

CAUSE BISAILLON

L'inspecteur Albert Bisaillon, accusé d'homicide involontaire en rapport avec la mort de Paul Boutin, à la suite de l'incident de février dernier à l'hôtel Traveler's Inn de Napierville, subira son enquête préliminaire vendredi prochain, 6 juillet. On s'attend à d'autres développements dans cette affaire. Il est même question de l'exhumation du corps de Boutin pour compléter la preuve et ajouter peut-être des éléments nouveaux. L'inspecteur Bisaillon est le sixième membre de la PP limogé dans cette affaire.

Chez les 4e degré

M. Edouard Lacasse réélu président

Lors d'une assemblée tenue mercredi, 27 juin, dans les salles du Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb, les membres de l'Assemblée Marquis Louis de Montcalm des Chevaliers du 4e degré ont procédé à l'élection d'un nouvel exécutif pour la prochaine année.

M. Edouard Lacasse a été réélu Fidèle Navigateur pour un sixième terme. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Noël Blain, capitaine; Paul Lamoureux, amiral; R. Thérien, pilote; Geo.-W. Raymond, contrôleur; L.-N. Préfontaine, scribe; Dr Bonvouloir, garde extérieur; Alfred Croisetière, garde intérieur.

Dans la présentation du rapport annuel, M. Lacasse a souligné la coopération des membres dans toutes les organisations et particulièrement celle qui a marqué le 50e anniversaire de fondation de l'Assemblée, en décembre dernier.

M. l'abbé D. Donais, aumônier, a félicité les Sires Chevaliers d'être fidèles au mot d'ordre "charité" sous toutes ses formes.

Remerciements à Mme Madeleine Alexandre

Par la voix de ce journal, je tiens à remercier Mme Alexandre d'avoir présenté mes élèves de solfège à son Récital, leur permettant ainsi de faire valoir leur talent.

La réussite de ces enfants, les progrès constatés m'encouragent à pousser cette oeuvre d'enseignement musical.

Par la même occasion, je veux remercier tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré au succès de cette présentation.

Mme Berthe Coupal Bourassa,
252, rue Chaussé

Au fond de l'encrier...

● **Permis à 16 ans:**

La décision que vient de prendre le ministère des Transports et Communications à l'effet d'accorder un permis de conduire un véhicule-moteur aux adolescents de 16 ans n'a pas été reçue avec enthousiasme dans tous les milieux. On a entendu nombre d'observations peu louangeuses à l'endroit de cet amendement à la législation. "Veut-on augmenter le nombre d'accidents? Pourquoi ajouter une nouvelle inquiétude aux parents? Quelle est la nécessité d'accorder ces permis"? s'est-on demandé. Il est vrai que le ministère des Transports et Communications précise que les adolescents de seize ans ne sont pas automatiquement éligibles à l'obtention d'un permis de conduire. Seuls peuvent être candidats ceux qui auront suivi avec succès des cours de conduite approuvés par le Gouvernement. On répond aussi que la législation a été amendée à la suite d'une longue enquête à laquelle ont collaboré étroitement les compagnies d'assurances elles-mêmes. Il a été possible de constater qu'aux Etats-Unis, où près de 71% des 20,000 écoles supérieures du pays offrent des cours, les adolescents les ayant suivis sont d'excellents conducteurs. Les statistiques démontrent même qu'ils ont été impliqués dans 50% moins d'accidents mortels ou occasionnant des blessures que leurs compagnons qui n'ont pas reçu la même formation. Un des articles du Bill 27 approuvé par les Chambres se lit comme suit: "Lorsqu'une personne a suivi avec succès un cours approuvé par le directeur du Bureau des Véhicules-automobiles comportant 25 leçons théoriques d'une heure et 6 leçons pratiques d'égale durée, un permis de conduire peut lui être accordé quoiqu'elle n'ait pas atteint l'âge de 17 ans". Aujourd'hui de tels cours ne sont donnés que dans un certain nombre d'écoles secondaires et de high schools et la nouvelle législation ne touche que les seuls étudiants de ces écoles. Le ministre des Transports est d'avis qu'il ne fait aucun doute que les jeunes gens formés dès leur bas âge, seront et demeureront toute leur vie des conducteurs prudents et parfaitement au courant des lois de la circulation.

Ainsi donc, si paradoxal que cela puisse paraitre, en accordant des permis de conduire à des adolescents, on serait assuré de diminuer, plus tard, le nombre d'accidents.

●

● **Une affaire à suivre**

Un fumeur de Kansas City vient d'intenter une action de $250,000 pour un cancer de gorge. M. John Ross, âgé de 62 ans, prétend que son cancer a été causé par le fait qu'il a fumé les vigarettes de la compagnie Philip Morris, durant de nombreuses années. Le chef des chirurgiens qui a opéré M. Ross, il y a dix ans, pour un cancer de la gorge, à la clinique Mayo, a fait une déposition intéressante. A une question posée par l'avocat de Ross, le docteur Kenneth Devine, de la clinique Mayo, a répondu: "Je crois qu'il y a une probabilité médicale que la cigarette ait provoqué son cancer". La réponse du médecin a été lue après que les avocats de la compagnie de cigarettes eurent posé des objections. Auparavant, le docteur John Knight avait répondu à la question s'il pensait que le cancer de M. Ross avait été causé par la cigarette: "Il y a une grande chance — il y a une très grande chance — qu'il y ait là un rapport avec la cigarette." Espérons que nous aurons la chance de connaitre le résultat de cette cause qui peut devenir célèbre.

Bernard BEDARD

La C. S. de Saint-Jean offre un contrat provisoire aux professeurs

La Municipalité Scolaire de la Cité de Saint-Jean vient de faire parvenir à tous les instituteurs et à toutes les institutrices qui enseignaient sous sa juridiction l'an dernier un contrat provisoire qui vaudra en autant que les conditions de travail et de traitement seront conformes à la Convention Collective de Travail à être dédidée par le Tribunal d'arbitrage.

Voici la teneur de la lettre adressée aux professeurs et institutrices avec la formule du contrat provisoire:

Saint-Jean, 3 juillet 1962

Cher professeur,

Lors de la tenue d'une séance spéciale le vendredi 29 juin drnier, Messieurs les Commissaires ont adopté une résolution, par laquelle ils demandent votre assentiment à un contrat provisoire, afin d'assurer la continuité de l'enseignement dans Saint-Jean, à compter de septembre prochain.

Nous vous faisons donc parvenir une formule de Contrat Provisoire, que nous vous demanderions de signer et de retourner au bureau de cette Commission Scolaire d'ici le 16 juillet courant, si vous désirez demeurer au service d'icelle.

Ce délai écoulé, votre abstention pourra être interprétée comme un refus, et il nous faudra songer à combler les vacances avant l'ouverture des classes.

Dans l'espoir de lire votre signature au bas dudit contrat provisoire, je me souscris,

Bien à vous
Le secrétaire-trésorier

Condoléances

Lors d'une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Ville d'Iberville, tenue au lieu ordinaire des réunions, à dix heures de l'avant-midi, le 27 juin 1962, sous la présidence de S. H. le maire Jean-Guy Lalanne, et à laquelle tous les échevins étaient présents les membres de ce Conseil ont été informés du décès soudain de leur collègue M. Gérard Boudrias, exéchevin de notre ville.

Il fut donc unanimement résolu:

"Qu'au nom de leurs concitoyens et en leur nom personnel, S. H. le maire et ses collègues offrent à Madame Gérard Boudrias et aux membres de sa famille, l'expression de leurs très sincères condoléances dans le deuil qui les afflige, regrettant avec eux la disparition d'un citoyen estimé de tous".

"Que copie des présentes soit transmise à Madame Gérard Boudrias et aux membres de sa famille, ainsi qu'aux journaux locaux pour publication".

Jean Paradis, sec.-trésorier
Dr J.-G. Lalanne, maire

Au Conseil de Ville

La taxe foncière fixée à $1 pour $100

★ Rôle d'évaluation homologué
★ Fonds industriel augmenté de $250,000
★ Deux votes sur le zonage
★ Problème à la piscine N.D.A.
★ Rapport des ingénieurs-conseils

Mardi soir, c'était la séance statutaire du mois de juillet présidée par S.H. le maire Jean Desmarais. L'échevin Edouard Fortier était absent. Comme le veut la charte de la Cité, le rôle d'évaluation a été homologué. La taxe foncière demeure à $1 pour $100; la taxe locative 6% et la taxe d'affaires à $1 pour $100 du fonds de marchandises. Les évaluateurs Beauvolk, Lemaire et Leclerc étaient présents. Il n'y eut que six plaintes qui furent réglées avant la séance du Conseil. L'évaluation foncière de la Cité est de $41,680,935, comparativement à $40,412,000 en 1961, soit une augmentation de $1,268,000.

FONDS INDUSTRIEL

Le fonds industriel de la Cité a été augmenté de $250,000. Il était auparavant de $268,000, montant qui était presque épuisé; il a été porté à $518,000. L'augmentation sera soumise aux contribuables à l'assemblée régulière du mois d'août.

AMENDEMENTS REFUSES

Deux amendements au règlement de construction ont été refusés par un vote de 3 à 2. Il s'agissait d'amender le règlement pour légaliser la construction de M. Martel sur la rue Jeanne-Mance. Ce contribuable avait obtenu un permis de construction à la condition qu'il se construise à 6 pieds et demi de la ligne comme le veut le règlement et il avait été avisé par l'ingénieur. Il a construit à 4 pieds quand même et il demandait d'amender le règlement pour légaliser la construction à la demande de la Société Centrale d'Hypothèque. Tout ce qui a trait à un changement au règlement 508 doit être amendé après referendum soumis aux contribuables concernés. L'échevin Lorrain s'est dit d'avis qu'on devrait amender le règlement sans referendum parce que "il n'y a pas de gens qui comprennent dans ce bout-là et le referendum passera pas". Il propose que le règlement soit adopté dans la zone 4, sans referendum. L'échevin Pilon seconde. En amendement, l'échevin Joseph Morin propose que le règlement ne soit pas amendé sans referendum parce que c'est illégal. L'échevin Bruno Choquette seconde. L'amendement est adopté par le vote de MM. Morin, Choquette et Roy. Les échevins Lorrain et Pilon ont voté sans succès contre l'amendement et pour la proposition Lorrain.

Le deuxième amendement au règlement de construction avait trait à une demande de Me Henri Choinière au nom de M. L.-O. Laporte. Ce dernier projette de construire des magasins et demandait que la ligne de construction dans le secteur commercial St-Gérard soit portée de 20 pieds à 10 pieds du trottoir avec permission de construire une marquise qui avancerait à un pied du trottoir. L'échevin Lorrain a proposé d'adopter l'amendement au règlement sans referendum; l'échevin Pilon a secondé. L'échevin Morin a posé un amendement secondé par l'échevin Choquette, parce que l'amendement au règlement 508 sans referendum est illégal. Le vote a donné le même résultat que le précédent. On ne pourra amender le règlement. Au cours de la discussion, l'échevin Lorrain a avisé qu'il n'acceptera jamais le nouveau plan d'urbanisme qui est à se préparer.

LA PISCINE N.D.A.

Une délégation de l'Association Sportive N.D.A. s'est présentée pour protester contre la destitution du comité de la piscine de l'Association Sportive N.D.A. par le directeur de la récréation, M. Leduc. L'échevin Fernand Roy a expliqué certains malaises, notamment le fait que seulement 125 enfants peuvent se baigner à la fois tandis qu'on pourrait en recevoir quelque 400, comme par les années passées. A cause des normes de sécurité, M. Leduc ne veut pas recevoir plus de 125 enfants à la fois, à moins de directives contraires.

Afin que la population de Saint-Jean bénéficie de la piscine à son maximum, l'échevin Roy suggère que l'administration récréative de cette dernière soit confiée de nouveau au comité de la piscine de l'Association Sportive N.D.A., comme les deux années précédentes et que ce dernier travaille en coopération avec le Directeur de la récréation, qu'une revision des règlements soit étudiée par le Comité de la piscine et le Directeur de la récréation. Au cours d'une longue discussion l'échevin Lorrain a proposé que la direction de la piscine soit entièrement remise entre les mains du comité N.D.A. Il n'a pas eu de secondeur. L'échevin Fernand Roy a proposé, secondé par l'échevin Joseph Morin, que le comité de la piscine de l'Association N.D.A. dirige l'organisation récréative de la piscine en coopération avec le Directeur de la récréation. Cette décision du Conseil sera transmise à la Commission des Loisirs qui devra tenir une réunion d'urgence jeudi soir pour en prendre connaissance et faire connaitre ses objections si elle en trouve.

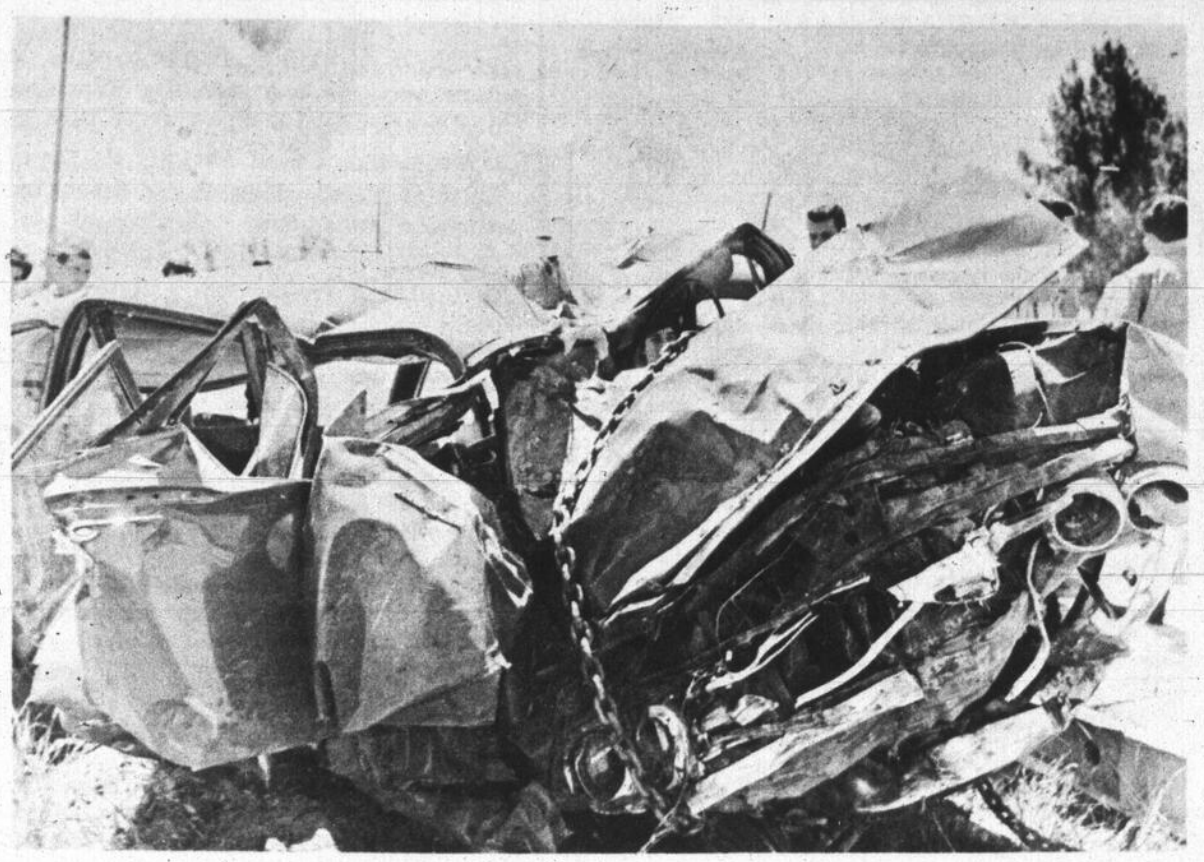
RAPPORT DES INGENIEURS-CONSEILS

Les ingénieurs-conseils ont fait tenir à M. le maire et aux échevins le rapport sur l'étude des égouts et de l'aqueduc dans la Cité de Saint-Jean. Ils demandent une entrevue avec le Conseil pour lundi soir prochain. L'échevin Lorrain dit qu'il n'a pas besoin de les rencontrer, qu'il a lu le rapport, que ce sont des gens qui n'ont pas de compréhension, qu'ils ont soumis un rapport infinançable, qu'ils ont démontré leur ambition personnelle. L'échevin Choquette dit qu'il y a un rapport de soumis, qu'il faut faire quelque chose pour prévenir l'inondation des eaves, pour répondre aux exigences gouvernementales quant à l'épuration des eaux, etc., que c'est le devoir des membres du Conseil de faire quelque chose, même si des échevins ne doivent pas être réélus. Les dépenses prévues par le rapport dépasseraient le million de dollars, sur une période assez longue. M. le maire explique que des octrois gouvernementaux élevés sont prévus. Il ne s'agit pas d'accepter tout le rapport mais de discuter avec les ingénieurs-conseils et d'obtenir des explications. Et M. le maire demande si les échevins sont disposés à rencontrer les ingénieurs-conseils lundi prochain. Tous sont d'accord et même M. Lorrain dit qu'il y sera.

MUSÉE DES CHEMINS DE FER

L'Association Historique Canadienne des Chemins de fer étudie le projet d'établir un musée et on parle de Delson comme site. A la demande du Comité de la Bibliothèque Municipale, le Conseil a adopté une résolution, proposée par l'échevin Choquette, secondée par l'échevin Morin, pour demander que l'Association Historique

(suite à la page 37)



● L'AUTOMOBILE CHEVROLET 1960 dans laquelle deux jeunes gens, MM. Pierre Rousselet et Robert Turgeon ont trouvé la mort, dimanche soir. Un autre, M. André Daneau, est gravement blessé. On peut constater l'état de l'automobile, une perte complète. (Photo Benoit Brouillette)



● Me GUY GERVAIS vient d'être admis au Barreau du Québec. Il était au nombre des 95 nouveaux avocats qui ont été assermentés au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée, mardi, au vieux palais de justice de Montréal. Le nouvel avocat est le fils de M. et Mme Lucien Gervais de notre ville. Nos félicitations et voeux de succès.

Forum mixte le 26 juin

Animateur: M. P.-Paul Vézina.

Les questions abordées:

1. — Pourquoi les personnes boivent-elles?

1. C'est une maladie; 2. pour oublier le chagrin; 3. parce que c'est une personne avec complexe d'infériorité.

Lorsque nous nous apercevons que la bouteille prend le dessus, c'est que notre personnalité diminue.

2. — Est-ce qu'un alcoolique n'a plus de volonté?

Il l'a encore, mais elle est affaiblie.

3. — Est-ce que l'alcoolisme est héréditaire?

Non.

4. — Si une femme qui est enceinte prend de la boisson, est-ce que son enfant peut naître avec des infirmités?

Non. C'est un homme qui répond négativement après consultation du Dr Boudreau, un homme qui a fait des recherches avec un spécialiste de New-York, pendant la guerre.

Suzy Danil

Dans la région de Saint-Jean

Bilan tragique: 3 morts

Notre région a eu sa part de la tragique fin de semaine dernière. On a enregistré trois morts accidentelles, deux dans un accident de la route et une noyade.

Sur la route 9B

Deux jeunes gens, l'un de Saint-Jean et l'autre d'Iberville, ont perdu la vie, dimanche soir dans un accident de la route, peu avant minuit, sur la route 9B, près de la conserverie Lord. Un autre a été grièvement blessé et est dans un état critique à l'hôpital de Saint-Jean. Les morts sont Pierre Rousselet, 26 ans, fils de M. et Mme André Rousselet, du boul. Montcalm, à Saint-Jean et Robert Turgeon, 24 ans, de la rue Missisquoi, à Iberville. Le blessé est M. André Daneault, 23 ans, d'Iberville. Le conducteur de l'auto, M. Pierre Rousselet aurait perdu le contrôle de la voiture dans une courbe pour quitter la route, faucher un poteau de la Southern Canada Power, frapper un arbre et aller capoter sur la propriété de M. Adrien Ménard. M. Turgeon est mort sur le coup tandis que M. Rousselet a succombé à son arrivée à l'hôpital où il fut administré par Mgr Lucien Messier. M. l'abbé P. Corriveau, curé de Saint-Blaise, s'est aussi rendu sur les lieux de l'accident où il a administré les derniers sacrements à M. Turgeon. On lira dans une autre colonne, des détails sur la famille des disparus.

Noyé à la Baie

Un jeune homme de Saint-Jean, Léo Guay, 21 ans, fils de M. et Mme Jean-Marie Guy, de Saint-Jean, s'est noyé alors qu'il se baignait dans la Baie Missisquoi, vers 5 heures, lundi après-midi. Le jeune homme, en compagnie de son amie, Lucie Custeau, se trouvait dans une profondeur de 4 pieds d'eau quand il fut renversé par une vague provenant du passage d'un bateau. Comme il ne savait que peu nager, il s'effraya et ne put revenir à la surface. Son amie tenta vainement de lui porter secours. On repêcha le corps peu de temps après et on pratiqua longtemps, sans succès, la respiration artificielle. On lira dans une autre colonne des détails sur la famille du défunt.

Au salon du barbier

On voudra bien prendre note que les salons de barbier fermeront à 5 h. p.m., le samedi durant les mois de juillet et août, tel que stipulé dans un récent arrêté en Conseil du Ministère du Travail. Les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, les salons fermeront à 6 h. 30 p.m. au lieu de 7 h. p.m.

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.



● NOUVEAU MEDECIN. — Le Dr Paul LANDRY, M.D., fils de feu M. Omer Landry et Mme Landry de Saint-Jean, vient d'obtenir son doctorat en médecine avec mention "Grande Distinction" de l'Université de Montréal. Le Dr Landry fera un stage de trois ans dans l'Armée Canadienne. Il est présentement stationné à l'hôpital de Gagetown, N.B. Il est marié à Janine Boudreau et est le père d'un fils, Jean.

LE RICHELIEU

FONDÉ EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain,
publié et imprimé par
LES ÉDITIONS DU RICHELIEU LTÉE
170, rue St-Jacques Saint-Jean, P.Qué.

- Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
- Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.)
- Membre de l'Audit Bureau of Circulation (ABC)

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à Saint-Jean par des ouvriers syndiqués. 92

Directeur: Paul L'Ecuyer

SAINT-JEAN, JEUDI LE 5 JUILLET 1962

Vacances enrichissantes

Juillet ramène l'époque des vacances et rares sont de nos jours les personnes qui y voient une objection. L'organisme humain a besoin de se retremper dans la nature et l'esprit requiert d'autres occupations que celles auxquelles il doit s'appliquer onze mois par année.

Des conseils pour les vacances, il y en a de toutes sortes. La semaine dernière ***LE RICHELIEU*** publiait une page entière de conseils sur certaines précautions élémentaires à prendre au cours de l'été pour s'éviter des ennuis ou des accidents fâcheux. Qu'on nous permettre cette semaine d'aborder un autre aspect des vacances, celui de l'occupation des nombreuses heures libres.

En premier lieu il y a une erreur à éviter, c'est celle de confondre loisirs et oisiveté. Si le farniente est recommandé durant les vacances il ne doit pas occuper toute la place. Il faut savoir occuper son temps si l'on veut passer des vacances qui seront à la fois reposantes, distrayantes et enrichissantes.

Il y en a qui ne conçoivent pas les vacances autrement qu'au bord de la mer, d'autre lui préfèreront la montagne. Pour les uns comme pour les autres il vient un temps où la communion directe avec la nature étant satisfaite, il faut alors chercher à remplir sainement, pour le corps comme pour l'esprit, les heures libres. On pense ici à la lecture que bien des gens négligent durant leurs vacances et qui est pourtant l'un des passe-temps les plus agréables et les plus enrichissants qui soient.

Les parents auront intérêt à conseiller adroitement leurs enfants dans le choix de leur lecture. Ils leur recommanderont aussi au moins une heure de lecture par jour. Si quelques jours de complète détente ont été nécessaires et salutaires après une ou deux semaines d'abrutissants examens comme cela se pratique malheureusement encore, il reste que cette période d'oisiveté intellectuelle ne doit pas trop durer car l'étudiant trouvera pénible à la rentrée de remettre le nez dans ses livres d'étude.

En Europe, où il faut souvent retourner pour y chercher un mode de vie intellectuelle qui a fait ses preuves et qui s'avère autrement supérieur que celui d'Amérique, les professeurs donnent des devoirs de vacances aux élèves. Rien de forcément fastidieux, mais on ne laisse pas l'esprit de l'étudiant "se rouiller". A défaut d'une telle méthode ici la nature de biographies ou de récits de voyages n'a rien d'ennuyeux. La confection d'un herbier, l'observation des oiseaux sont choses qui fascinent aisément si l'initiateur sait s'y prendre.

Ce qui vaut pour les enfants vaut aussi pour les adultes. Il y a en France, par exemple, de nombreux clubs d'ornithologues amateurs pour qui les oiseaux ont très peu de secrets. Il y a aussi des clubs de mycologues pour qui la cueillette des champignons après un jour de pluie s'avère un passe-temps à la fois instructif et délicieux. On déplore l'absence de tels clubs dans le Québec. Le ministère de la Jeunesse et celui des Affaires Culturelles ne pourraient-ils pas faciliter l'organisation de clubs d'amateurs intéressés aux choses scientifiques et culturelles dans la Province? Professeurs et étudiants d'universités pourraient se faire les animateurs de ces clubs durant l'été. Comme nous le disions plus haut, la chose se pratique en France et elle captive des milliers de personnes de tout âge. De plus des expositions, des conférences et des revues abondamment illustrées viennent tout au long de l'année entretenir l'intérêt jamais déçu de ces fervents amateurs de sciences naturelles. L'expérience ne pourrait-elle pas être tentée dans le Québec? Aucune association n'en a encore parlé devant la Commission Parent qui en a pourtant entendu bien d'autres.

Gérard Des Groseillers

Bilan de la Commission centrale du Concile

La Commission centrale préconciliaire, qui vient d'achever son travail, a examiné dans l'ensemble 70 schémas de décrets préparés par les commissions préparatoires, indique le bulletin du service de presse du Concile.

Créée en juin 1960, cette commission a tenu depuis juin 1961 sept sessions de travail, dont la dernière a pris fin le 20 juin. 108 membres appartenant à 55 pays divers faisaient partie de cet organisme, dont 67 cardinaux, 5 patriarches, 28 archevêques, 5 évêques, 3 supérieurs d'ordre religieux, ainsi que 27 conseillers. Les schémas mis au point forment un ensemble de 119 brochures totalisant deux mille pages.

Parmi les schémas examinés, 6 ont été préparés par la commission théologique, 6 par la commission des évêques et du gouvernement des diocèses, 17 par la commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien, 1 par la commission des religieux, 9 par la commission de la discipline des sacrements, 1 par la commission des universités, 11 par la commission des églises orientales, 7 par la commission des missions, 1 par la commission pour l'apostolat des laïcs, 1 par le secrétariat pour la presse et les spectacles et 4 par le secrétariat pour l'union des chrétiens. Le bulletin ne spécifie pas quels sont les trois autres schémas qqui manquent au total.

Comme l'indique le motu proprio "superno dei nutu" du 5 juin 1960, par lequel Jean XXIII institua la commission centrale, les conclusions auxquelles a abouti cet organisme devront être soumises au Pape pour qu'il décide des questions que devra traiter le Concile oecuménique.

Le renouveau biblique

Dans l'Eglise, on devrait être plus méfiant envers les idoles, les superstitions, la magie. On devrait insister, dans la prédication et l'enseignement du catéchisme, sur la découverte de Dieu plus que sur les rubriques et la morale, que beaucoup de chrétiens connaissent mieux que leur Dieu. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les chrétiens n'aient pas tous le même Dieu, ce qui prouve qu'il y a plus de religion que de foi.

Dans ce sens le renouveau biblique est capital, car "le Dieu biblique est le Dieu de la foi et non de la religion". Les autres renouveaux, liturgique, catéchétique, pastoral suivront.

Quant au renouveau liturgique, il a aussi une grande importance parce qu'il fait la distinction entre les pratiques de la religion et les pratiques de la foi; il met en garde contre les formes superstitieuses, exagérées de certaines dévotions, et met à la place la pratique de la foi centrée sur les sacrements et en particulier l'eucharistie.

R.P. André Liégé, O.P.

Les laïcs participent au sacerdoce du Christ

Puisque les laïcs, par leur baptême et par la charité que le Saint-Esprit a répandu dans leurs coeurs (Romains V, 5) participent eux aussi au sacerdoce du Christ, il n'est pas étonnant que les Evêques les appellent à leur aide pour travailler activement au salut de leurs frères. Assurément, il y a une différence essentielle entre le sacerdoce des prêtres et celui des laïcs. Déjà, le Concile de Trente l'avait solennellement rappelé et Pie XII est revenu plus d'une fois sur ce point, dans ses messages, ses discours et ses encycliques, en particulier dans l'encyclique "Mediator Dei". Malgré tout, la participation au sacerdoce du Christ est une participation réelle. Déjà, saint Pierre et saint Jean l'avaient explicitement affirmé et les Papes ont donné à cet enseignement de l'Ecriture sa signification authentique.

Il faut bien avouer cependant, que beaucoup de chrétiens ignorent encore cet enseignement tant de fois répété. Beaucoup veulent bien être sauvés par le Christ, mais ils ne pensent pas être tenus à devenir sauveurs avec le Christ. Ils n'ont pas encore compris que nous devons nous aimer les uns les autres "comme le Christ nous a aimés" (Jean XIII, 34); or Lui nous a aimés au point de donner sa vie pour nous sauver (Jean XV, 12-13). Tous les chrétiens doivent donc travailler au salut de leurs frères et l'Evêque doit pouvoir compter sur leur coopération (I Jean III, 16).

Mgr GERLIER

L'Eglise et la diplomatie

S. Exc. Mgr Corrado Bafile, nonce apostolique en Allemagne, a exposé à un groupement d'étudiants chrétiens-démocrates de Bonn, les raisons qui incitent l'Eglise catholique à entretenir des relations diplomatiques avec les Etats.

Le conférencier a tout d'abord posé la question s'il convenait que le Pape se serve des institutions diplomatiques, qui sont souvent mondaines et font l'objet de fréquentes et vives critiques. Mais, a poursuivi l'orateur, il peut y avoir une activité diplomatique dans le bon sens du terme, une diplomatie correcte, discrète et habile; on ne peut donc élever d'objections fondamentales contre une telle activité.

L'appareil diplomatique du Saint-Siège a donc pour but de défendre les intérêts légitimes de l'Eglise dans les divers Etats; parmi ces intérêts, il y a la sauvegarde des principes chrétiens et le maintien de la paix. La "diplomatie" de l'Eglise ne peut pas être comparée à l'activité diplomatique existant entre les divers Etats. La diplomatie du Saint-Siège ne présuppose pas une puissance et une domination territoriales, mais elle est liée à un pouvoir spirituel.

Au point de vue protocolaire, les nonces, qui possèdent le rang d'ambassadeur, ne sont pas accrédités en tant que représentants de l'Etat-miniature qu'est la Cité du Vatican, mais comme représentants du Saint-Siège; il en va de même des internonces. Les représentants du Saint-Siège n'ont pas uniquement des tâches diplomatiques à remplir à l'égard des Etats, mais, simultanément, ils doivent servir de trait d'union, entre le Saint-Siège, d'une part, et, d'autre part, les membres de l'épiscopat et du clergé, et même les fidèles catholiques.

La qualité de Doyen du corps diplomatique attribuée au Nonce a été reconnue par l'Empereur lui-même et le Congrès de Vienne en 1815; elle s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui. Il n'en est pas ainsi d'un Internonce. Dans les pays non chrétiens, qui entretiennent des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, le Pape, afin d'éviter des difficultés protocolaires, accrédite un Internonce, qui a rang de ministre et n'est, par conséquent, jamais Doyen du corps diplomatique.

Ne vous en faites pas...

La gent écolière suit attentivement cette affaire de Syndicat vs Commissions scolaires . . .

□

Qui sait si elle ne désire pas la voir se prolonger jusqu'à la fin d'octobre prochain . . .

□

Pour les enfants, il ne serait pas question de "temps double" . . . mais de vacances doubles.

□

Professeurs et commissaires savent bien compter . . . mais ne peuvent arriver à la même solution d'un problème.

□

"Pas la semaine de 40 heures . . . mais la semaine de 20 heures et l'année de 40 semaines".

□

Le juge: —Voilà près de 20 ans que je vous vois revenir devant moi, toujours pour la même offense, l'ivresse.

L'accusé: Ce n'est pas de ma faute, M. le juge, si vous n'avez pas eu d'avancement.

□

Les médecins maintenant en grève . . . adieu dignité, morale, conscience professionnelle . . .

□

Mais ce sont les médecins de l'Ouest . . . ça ne serait pas les nôtres qui feraient cela.

□

L'un des fils de Théodore Roosevelt, président des Etats-Unis, disait en parlant de son père:

—Papa voudrait toujours être la mariée à tous les mariages, et le mort à tous les enterrements.

□

Les oreilles d'un échevin absent ont sûrement bourdonné pendant un bon quart d'heure, mardi soir.

□

Il ne faudrait pas que l'organisation de la seule piscine publique . . . tombe à l'eau.

□

Ferrailles, locomotives, bouts de chemin de fer . . . pas de place à Saint-Jean pour ça . . . un échevin dixit.

□

La persévérance vient à bout de tout . . . pour qui sait attendre.

□

De grâce que ceux qui ont encore un peu d'argent ne s'en vantent pas. Autrement, nous aurons une taxe sur les restants . . .

□

—Eh! ben, docteur, vous avez quitté notre village . . . vous aviez pourtant une très belle clientèle!

—Evidemment! . . . mais petit à petit, elle a fini par mourir!

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 432 —

Des nus féminins aux nus masculins

On aura donc tout vu! Après les nus féminins vus dans toutes les poses conçues par une imagination érotique voici maintenant que les kiosques et les comptoirs à revues présentent des nus masculins qui se veulent aussi sexés que ceux de l'autre sexe. Pour des gens normaux la bataille est perdue d'avance mais pour les autres!

Y a-t-il à ce point dans le Québec d'homosexuels et de pédérastes pour qu'on nous assaille par une avalanche de revues semblables? Un fait certain, c'est qu'il doit y avoir une clientèle pour acheter ces revues dites de "culturisme". Or, comme les gens normaux sont complètement estomaqués devant un tel étalage de nus d'hommes et d'adolescents l'achalandage entend donc s'exercer vis-à-vis une clientèle de gens malades, si l'on veut, mais que la société doit protéger contre eux-mêmes.

Où donc est la censure qui devrait ici encore plus qu'au cinéma appliquer ses droits et ses règlements? Jamais dans aucun film qui circule dans les salles de cinéma on a mis en montre un tel étalage de nus. Ces nus n'ont rien d'artistiques malgré les poses académiques mais franchement ridicules prises par les exhibitionnistes. Ces poses d'efféminés ne sont qu'un prétexte pour aguicher les anormaux et les entretenir dans leur maladie sinon dans leur vice.

La censure québécoise devrait immédiatement faire retirer des kiosques et des comptoirs à journaux ces revues "pour hommes" qui sont une incitation à l'avilissement des moeurs.

X X X

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P.Q.

MAINTENANT... *Votre*

ÉPARGNE RAPPORTE PLUS

à la

Première Banque au Canada

A compter du 1er juillet, les dépôts d'épargne à la B de M rapporteront de l'intérêt au taux de

3% PAR ANNÉE

Profitez de ce nouveau taux plus élevé: ouvrez un compte d'épargne à la B de M aujourd'hui même . . . Suivez l'exemple de trois millions de Canadiens qui bâtissent pour l'avenir à la première banque du Canada.

"MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

SUCCURSALES à votre service à ST-JEAN et dans les ENVIRONS

Succursale de St-Jean, angle des rues St-Jacques et Champlain: DANIEL DAIGLE, gérant

Les autres succursales sont à Bedford, Cowansville, Laprairie, Longueuil, Napierville, St-Césaire, St-Lambert et Varennes

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Tribune de nos lecteurs

Appel à l'aide

Chers amis et compatriotes,

Ainsi que plusieurs d'entre vous, dans ma région et aussi un peu ailleurs dans le Québec, le savez, je suis, et je n'hésite pas à le dire, une victime de la grande cause canadienne-française.

En effet, voici un an, c'est-à-dire le 30 juin 1961, j'étais congédié par une compagnie industrielle qui m'employait à Saint-Jean depuis dix ans, et ce, à cause de mes activités patriotiques et nationales canadiennes-françaises qui, dans bien des cas, se sont traduites par des succès très concrets, voire retentissants, dans le domaine de la francisation des raisons sociales, des affiches, des inscriptions, etc. Certains Canadiens anglais de la compagnie, de concert avec des membres de la loge maçonnique locale, s'étaient ligués contre moi pour faire des pressions soutenues auprès de la direction de la compagnie pour enfin réussir à se défaire de moi, et ce, à la faveur de l'absence temporaire de mon supérieur immédiat qui, lui, d'origine italienne, avait le respect des opinions politiques des autres. Je veux souligner ici que la compagnie, comme telle, est beaucoup moins à blâmer que les quelques Canadiens anglais qui ont agi ainsi. Il faut le dire, le Québec est le dernier des Etats coloniaux de notre temps; vraiment, il nous faut songer sérieusement à la possibilité de réaliser notre indépendance politique.

Pour des raisons d'ordre juridique je ne puis faire ici le récit de la chose dans tous ses détails non plus que je puis nommer la compagnie en cause ni les Canadiens anglais dont je viens de parler puisque toute l'affaire est maintenant devant les tribunaux.

Depuis mon congédiement, je n'ai occupé qu'un emploi temporaire pour une période de cinq semaines. De plus, je me suis vu refuser trois emplois intéressants du seul fait que je suis nationaliste. Ensuite, il est plus difficile d'obtenir un emploi à trente-six ans que ce n'était à vingt-six ou à dix-huit ans. Voilà donc un an, à toutes fins pratiques, que je suis sans travail bien que je crois enfin être sur le point d'être employé par une compagnie canadienne-française. Mais voilà quand même un an que je suis en chômage, et ce avec une épouse et quatre jeunes enfants, et avec, comme revenu, l'assurance-chômage dont les prestations d'ailleurs, prendront fin très prochainement. Et le Service local du Bien-Etre Social m'explique, pour sa part, que la Loi ne prévoit pas les cas comme le mien et que, conséquemment, il ne pourra que m'aider très peu. Bref, je fais face à une situation financière qui devient intenable.

Si le fait que je sois dans une telle situation était apparent à la boisson alcoolique, au jeu pour l'argent ou à quelque vice semblable, je n'aurais qu'à m'en prendre à moi-même. Mais tel n'est pas le cas. Ceux qui, dans ma région, me connaissent le savent. Je suis en ce moment presque dans l'indigence tous simplement, au fond, parce que je me suis tenu debout pour défendre, et ce, depuis des années, maintenant dans mon milieu, notre langue et les droits constitutionnels de la nation canadienne-française et ce de grâce ne l'oublions pas au "Québec même" et non à Terre-Neuve, en Ontario ou en Colombie-Britannique. Bref, et je suis sûr que vous le comprendrez, c'est une situation inconcevable. Les prestations d'assurance-chômage que je touche présentement et pour bien peu de temps encore ne servent, au fond, qu'à rembourser, qu'à payer des dettes puisque j'en ai forcément contractées envers diverses personnes et maisons d'affaires depuis mon congédiement. Dans ces conditions, il est facile de comprendre qu'un homme, avec son épouse et ses quatre enfants, ne puisse tenir le coup indéfiniment avec l'assurance-chômage et les allocations familiales.

Et qu'est-ce donc que je veux vous demander par l'intermédiaire de ce journal canadien-français? Une aide financière . . . pour m'aider à payer certaines choses urgentes et pour m'aider à tenir le coup d'ici à ce que j'aie un nouvel emploi. Oui, une aide financière, si minime soit-elle. Si vous êtes de ceux ou de celles qui ne peuvent que m'envoyer un ou deux dollars, je vous demande de le faire, car plusieurs petits dons semblables m'aideront grandement; je vous en serai reconnaissant. Si vous êtes de ceux ou de celles dont la condition sociale leur permet de faire plus, je vous demande aussi de le faire car, permettez-moi de vous le dire, je perds à date, des milliers de dollars en salaire et ce, parce que je me suis tenu debout comme Canadien-français et que j'ai constamment refusé de trahir les nôtres dans mon milieu de travail. Cela, bien des gens peuvent l'attester. Il en coûte cher d'être un Canadien-français qui tient à sa langue et à ses droits.

Devant cet appel au secours, si je puis dire, certains lecteurs diront peut-être: "Ce n'est pas ma faute; qu'il se débrouille avec ses ennuis!" Eh bien, je ne m'adresse pas à ceux-là car ils ne peuvent comprendre le combat que livre un nationaliste canadien-français. Ils ne peuvent pas comprendre, non plus, la souffrance morale d'un homme qui, parce qu'il a travaillé à la survie du Canada français dans son milieu, n'a pas tout le nécessaire chez lui pour lui-même et sa femme et ne peut à peu près jamais acheter un jouet pour ses jeunes enfants, etc.

Je m'adresse à ceux et à celles qui possèdent la faculté de comprendre, que sans ses nationalistes, le Canada français ne pourrait survivre; à ceux et à celles qui peuvent comprendre que le grand réveil du Québec est dû aux nationalistes; et enfin, à ceux et à celles qui peuvent comprendre qu'un mariage, un foyer c'est une institution qui, sur le plan économique, ne peut fonctionner sans un revenu suffisant pour se procurer au moins le strict nécessaire.

Je vous demande donc de m'aider, de m'aider dans la mesure où vous pouvez le faire. Et que vous soyez croyants ou non, je vous le dis, moi, la Providence vous le rendra. La moindre petite somme m'aidera à tenir le coup d'ici à ce que j'aie réussi à surmonter cette crise qui est vraiment très dure à certains moments.

Vive le Québec libre et français.

Gérard Brosseau (Gebro)
376A Chemin Richelieu,
Saint-Jean, Qué.
Tél. FI. 7-7900.

L'Association des Principaux d'écoles du diocèse de Saint-Jean proteste à son tour

Monsieur Paul Gérin-Lajoie,
Ministre de la Jeunesse,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous soumettre ci-après le texte d'une résolution adoptée par l'Exécutif de notre Association au cours de sa séance du 7 courant:

ATTENDU que l'éducation constitue le problème no un de notre province;

ATTENDU que, comme le rappelle le rapport Tremblay, l'instituteur est l'homme-clé de ce problème primordial;

ATTENDU que l'instituteur ne peut honorer intégralement sa mission essentielle sans une reconnaissance juridique de son statut professionnel;

ATTENDU que l'article 232 du code scolaire porte gravement atteinte à ce statut professionnel en décrétant littéralement l'instabilité d'emploi de l'instituteur et en le maintenant dans une insécurité radicalement opposée à l'évolution normale des relations entre employeurs et employés;

ATTENDU que dans le territoire juridiotionnel de notre Association cet article néfaste, anachronique et immoral, donne actuellement lieu, comme par les années passées, à des congédiements ou non-réengagements d'une criante injustices.

L'exécutif de notre Association prie le gouvernement d'amender cette disposition du code scolaire le plus tôt possible au cours de cette session, selon les recommandations émises dans le récent mémoire de la C.I.C. au Conseil des ministres.

Nous vous prions donc instamment, monsieur le ministre de réaliser enfin la promesse directe ou indirecte que vous avez faite maintes fois au personnel enseignant relativement à cet article: l'heure est venue, croyons-nous d'agir. La situation imposée aux enseignants par l'arbitraire de cette loi ne peut plus durer. Si rien ne change à cet égard, nous considérerons comme de vains mots "la politique de grandeur" à laquelle votre gouvernement dit se vouer.

Veuillez agréer, monsieur le mitante collaboration et l'expression de notre haute considération.

Vos très obligés,

L'Association des Principaux nistre, l'assurance de notre cons-d'Ecoles du diocèse de St-Jean.

Jean-Claude Rousseau, sec.-sdj.

Protestation du C.S.N. de Saint-Jean

Le Conseil Central des Syndicats de Saint-Jean nous fait parvenir, pour publication, la lettre suivante:

Saint-Jean, le 28 juin 1962

M. Marcel Pépin
secrétaire général CSN
155 est, boul. Charest
Québec, P.Q.

Monsieur le Secrétaire,

A l'occasion du Congrès annuel du Conseil Central des Syndicats Nationaux CSN de Saint-Jean le 17 juin dernier, les congressistes ont adopté à l'unanimité la résolution suivante concernant le fonctionnement de la C.R.O. soit: Que cette résolution soit référée au prochain Congrès de la CSN ou qu'elle soit prise en considération au prochain bureau Confédéral.

Considérant que l'organisation syndicale est des plus difficiles par la suite de la fermeture de plusieurs usines dans la région de Saint-Jean et Iberville, les travailleurs désirent s'organiser en syndicat, mais un des facteurs prépondérants qui fait hésiter les travailleurs à exercer leur droit d'association, c'est la lenteur de la Commission de Relations Ouvrières à accorder un certificat de reconnaissance syndicale; la loi des Relations Ouvrières couvre bien les congédiements pour activités syndicales, mais les décisions de la C.R.O. se font attendre à un point que les travailleurs ne croient plus au droit d'association.

Le Conseil Central par sa résolution demande à la C.S.N. de faire enquête auprès du Ministère du Travail que ce soit d'ordre légal ou administratif, une réforme sur le fonctionnement de la C.R.O. qui aurait pour but d'éliminer les délais de la C.R.O. à émettre un certificat de reconnaissance syndicale à un syndicat qui détient la majorité absolue tel que l'exige le Règlement No (I) de la loi des Relations Ouvrières.

Le mois de janvier dernier, le Conseil Central organisait deux entrepots et commerce en gros; aux dernières nouvelles, nous apprenons qu'il y aura une Audition au mois d'octobre prochain. Un tel délai invite l'employeur à changer graduellement son personnel; le droit d'association existe encore? mais la libre adhésion à un syndicat libre est très difficile à exercer.

En résumé, une amélioration s'impose à la C.R.O. pour éviter des problèmes inutiles créés par ces délais.

Syndicalement vôtre,
Adrien BEAUVAIS,
Agent d'affaires, Conseil Central de Saint-Jean.

DÉCÈS

Décès de M. Léo Guay

Lundi soir est décédé accidentellement M. Léo Guay, 21 ans, fils de M. et Mme Jean-Marie Guay, née Blanche Thibodeau.

Outre ses père et mère, il laisse dans le deuil trois frères: Gérard et son épouse, née Marguerite Brodeur; René et son épouse, Blanche Cyr et André Guay; quatre soeurs: Mme Guy Boire (Jeannine), Mme Roméo Laroche (Claire) et Mlles Pierrette et Yolande Guay; ses ses grands-parents: M. et Mme Armand Guay, de Saint-Blaise; M. Arthur Thibodeau, de Saint-Jean; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin à 10 heures en l'église de St-Edmond et l'inhumation se fera au cimetière de Saint-Blaise.

Tout le diocèse . . .

(Suite de la page 1)

Le service fut chanté par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre. Mgr Lucien Martin, vicaire général agissait comme prêtre assistant et les abbés G. Thibert et André-Marie Roy, vicaires à St-Antoine, servaient comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé M. Trudeau dirigeait les cérémonies.

A l'issue de la messe, S. Exc. Mgr Coderre prenant la parole, a transmis à l'assistance le désir de Mgr Boulé qu'il n'y eut pas d'oraison funèbre. Son Excellence a décidé de se conformer à ce désir; mais il veut tout de même laisser à tous un message. Et Mgr Coderre demande aux prêtres comme aux fidèles la pratique de l'humilité: "Bienheureux les doux parce qu'ils règneront". C'est la parole même de Notre-Seigneur et elle est éternelle.

Après l'absoute présidée également par Mgr Coderre, la tombe fut transportée de l'église à la crypte où elle fut déposée dans un caveau qui resta ouvert jusqu'au soir pour les fidèles.

Au service, nous avons remarqué dans le choeur Mgr Eugène Gareau, Mgr B. Courville, Mgr J. Chevalier, Mgr L. Messier, Mgr G. Gervais, Mgr Lucien Foucreault, c.s., MM. les chanoines E. Lajeunesse, L. Lafortune, A. Gamache, J.-A. Gareau, Armand Racicot, les RR. PP. F. Porter, o.f.m., C. Spinella, o.f.m., P. Pépin, s.j., B. Préfontaine, o.f.m., I. Pigeon, o.m.i., Agathange, o.f.m., E.-M. Brassard, et P. Boulay, c.s.c., Réginald Sweeney, W. Nadeau, s.j., M. Monty, s.j., O. Langlois, c.s.c., MM. Aurèle Allard, p.s.s., J.-B. Vinet, p.s.s., J-P. Laurence, p.s.s., Lucien Roberge, o.f.m., le R.P. L.-M. Le-Cleac'h, ss.cc., le R.P. P.-G. Rocheleau, Trinitaire, le R.P. Georges Briand, des Fils de la Charité, MM. J.-E. Moreau, p.s.s., R. Bissonnette, p.s.s., les abbés A. Surprenant, Michel Bernard, Jean Péloquin, I. Jetté, J. Tremblay, D. Robitaille, H. Bruneau, A. McNabb, J. Maert, R. Latour, J.-E. Ferland, G. Legrand, A. Mongeau, G. van den Broeck, J. Audette, Adrien Mongeau, de St-Jérôme, E. Goyette, Antonin Legendre, Paul Lapointe, Omer Ménard, L. Raymond, J. de Martigny, Louis Brossard, A. Rousseau, A. Gagnon, A. Delorme, p.s.s., R. Guindon, Chancelier de St-Jérôme, F.-X. Mongeau, J.-H. Lemieux, le R.P. G. de la Trinité, M. Williams, G. Fontaine, P. Labelle, G. Jolivet, R. Larose, L. McGee, R. Rhéaume, L.-P. Létourneau, J.-M. Dupuis, G. Ste-Marie, J. Péloquin, B. Gaboriau, J. Beauvais, A. Rémillard, J.-P. Landry, F. Lebrun, G. Pratt, le R.P. Lalonde des p.b., les RR. FF. André et Hubert, f.e.c. et nombre d'autres.

La quête fut faite par le maire Paul Pratt et deux conseillers, ainsi que par les trois marguilliers du banc.

La famille Boulé occupait les premiers bancs de la nef, ayant à sa tête M. Roch Boulé.

Décès de Mme Germain Messier

Dans l'après-midi de samedi dernier, est décédée à l'hôpital de St-Jean, après une longue maladie, Mme Germain Messier, née Jeannette Chaput. Elle était âgée de 42 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil une soeur: Mme Victor Charland (Rose), de Saint-Jean; deux demi-soeurs: Mme Rosario Germain, de Laprairie et Mme Alice Barcumb, de Unida, N.Y.; son beau-père: M. Napoléon Messier, de Saint-Jean; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Elisée Messier, M. et Mme Wilbrod Messier, Mme Fleurette Messier, M. et Mme Fernand Breton, R. F. Adrien Messier, c.s.c., de Montréal; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église de Saint-Lucien.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Alfred Girardin

Vendredi dernier est décédée après quelques jours de maladie, Madame Alfred Girardin, née Emma Guay. Agée de 79 ans, la défunte était originaire de Saint-Blaise et demeurait au Foyer du Bon Conseil depuis deux ans.

Elle laisse dans le deuil deux fils: Paul et Léo Girardin, de St-Blaise; trois filles: Mme Gérard Bouchard (Paula), Mme Donat Thibodeau (Berthe), de Saint-Jean; et Mme Aimé Boire (Yvonne), de Napierville; quatre frères: MM. Adrien Guay, de L'Acadie; Clément Guay, de Saint-Jean; Armand Guay, de Saint-Blaise et Dr Oscar Guay, de Montréal; 21 petits-enfants, ses gendres et sa bru; ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à Saint-Blaise.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Pierre Rousselet

Dimanche soir, est décédé accidentellement M. Pierre Rousselet, 26 ans, fils de M. et Mme André Rousselet, née Marie-Anna Poirier.

Outre ses pères et mère, il laisse trois frères: Paul, Jean et André Rousselet; trois soeurs: Mme Jacques Mathieu (Louise), Hélène et Simone; plusieurs oncles et tantes.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église de St-Edmond.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Décès de M. Adélard Brault

Lundi après-midi est décédé après quelque temps de maladie, M. Adélard Brault, époux de feu Marie-Louise Brunelle. Agé de 66 ans, le défunt était un entrepreneur bien connu à Saint-Jean et dans la région.

Il laisse dans le deuil trois fils: MM. Clément, Carmin et Jacques Brault; une bru: Mme Clément Brault (née Suzanne Leber); six petits-enfants: Pierre, André, Denis, Lise, Lucie et Claude Brault; deux frères MM. Armand, de New Bedford Mass. et Dieudonné Brault, de Saint-Jean; deux soeurs: Mme Frank Jauvin (Rosalia) et Mme Alcide Larocque (Germaine), de St-Jean; deux belles-sours: Mlles Antoinette et Bernadette Brunelle, de Saint-Jean; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin à 10 heures à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

Remerciements

Mme Adélard Roy et ses enfants désirent exprimer leur reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont été sympathiques lors du décès de M. Adélard Roy.

La Bible vous parle . . .

Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai. (Mt 11, 28) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Directeurs de funérailles
Service d'ambulance

Résidences funéraires:

280, Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

28, 4e Rue,
Iberville, P.Q.

Funérailles
Langlois

Invitation lancée aux jeunes filles qui veulent participer à un camp de cinéma

Il y aura au Camp Saint-Paul, à Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix, un stage de cinéma qui se tiendra du 15 au 20 juillet. Ce stage de cinéma s'adresse spécialement aux jeunes filles de 16 ans, élèves des Ecoles secondaires et du Cours Classique, 1er cycle (ou des degrés équivalents).

Le thème à l'étude pour l'été 1962 est "Figures de cinéastes". Les participants étudieront de façon élaborée l'oeuvre des réalisateurs Jacques Becker, Vittorio de Sica, John Huston et Vincente Minnelli; un film de chacun de ces réalisateurs sera approfondie.

Le programme comporte également des travaux pratiques sur le langage cinématographique; une analyse de la critique cinématographique: ses sources et sa valeur; un échange de vues sur quelques problèmes d'organisation du ciné-club: le choix des films, la semaine de cinéma; un forum sur la classification morale des films.

But du stage

Ce stage de cinéma veut procurer une formation cinématographique aux jeunes filles membres des ciné-clubs. Cette formation nécessite une initiation théorique et pratique aux différents problèmes posés par le cinéma et une réflexion s'inspirant d'un authentique humanisme chrétien.

Dans cette perspective, les stagiaires étudient les divers aspects que présente le cinéma: artistique, culturel, sociologique, spirituel, moral . . .

Par les stages de cinéma, les jeunes peuvent donc: étudier le langage et l'esthétique du cinéma; s'entraîner à lire, critiquer et discuter un film; découvrir les valeurs que renferment les oeuvres cinématographiques; s'engager dans l'apostolat cinématographique selon les directives pontificales; se préparer à collaborer à l'éducation cinématographique dans leur milieu.

La collaboration du Service d'Education Populaire du Ministère de la Jeunesse permet aux participantes de bénéficier de tous les avantages du stage à un prix vraiment modique.

Pour de plus amples renseignements on pourra s'adresser à M. Paul Labelle, Centrale Catholique, Saint-Jean, Qué.

UBALD BEAUCHEMIN
Agent dépositaire de la
Voiture "SKODA" 1962

Pour le district de Saint-Jean, Iberville et les environs.



Comparez avant d'acheter — Epargnez
La révolutionaire "Skoda" 1962
40 milles au gallon



Moteur 4 cylindres, valves en tête
Moteur 53 h.p.
Finition en cuirette et signaux de direction



Trousseau de clés, pompe à air et fini de luxe sans frais supplémentaires.

Toutes les voitures "SKODA" sont munies de nombreux accessoires en plus d'une garantie de 6,000 milles.

Faites un essai chez

UBALD BEAUCHEMIN TEL. FI. 7-3766
Service et pièces pour tous les modèles "Skoda"
80, RUE MISSISQUOI, IBERVILLE

Adrien Boivin Inc.

41 St-Jacques Saint-Jean, Qué.

HEURES D'AFFAIRES
juillet et août

Lundi, mardi mercredi, jeudi 9 A. M. à 6 P. M.
Vendredi 9 A. M. à 9.30 P. M.
Samedi 9 A. M. à MIDI

Joies et honneurs réservés à nos pèlerins de Rome

A la demande d'une modeste entrevue fraternelle voici la réponse du Prieur et fondateur Schutz, du Monastère de l'Eglise Réformée, à Taizé, France:

Taizé, 8 *juin* 1962

Monsieur,

Croyez que votre lettre m'a beaucoup touché. Nous serons très heureux de vous accueillir à Taizé le 15 *août. Un de mes frères sera prêt à vous recevoir et à s'entretenir avec vous.*

Nos offices ont lieu à 7 *h.* 30, 12 *h. et* 19 *h. Ne vous sera-t-il pas possible d'assister à notre office du midi, puisque l'essentiel est de prier pour l'Unité? Il pourrait aussi être possible que vous mangiez à Taizé.*

Veuillez croire à mes sentiments tout fraternels.

Roger Schutz, prieur

Quand on approfondit le sens apostolique de notre pèlerinage pour l'Unité chrétienne on découvre qu'il est un acte de religion qui a toute la sublime valeur spirituelle des Croisades de jadis.

A quoi cela tient-il que si peu de fidèles s'y intéressent jusqu'ici?

Beaucoup voudraient bien s'enrôler mais disent qu'ils ne peuvent pas. Ont-ils seulement fait avec une confiance infinie la prière qui touche le coeur de Dieu: "Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom il vous l'accordera afin que votre joie soit parfaite". Croyons-nous vraiment que Dieu refuserait le succès d'une croisade en faveur du Concile et de ses objectifs!

Il reste encore un mois: Décidons-nous!



● **LE SERVICE D'INFORMATION PASTORALE** était de passage dans le diocèse de Saint-Jean la semaine dernière. Une visite de deux jours a permis aux membres de ce Service qui est un centre pastoral d'étude et d'information, de rencontrer les dirigeants des mouvements d'action catholique, sociale, charitable et temporelle du diocèse. Les membres de ce Service dont le but est de promouvoir le mouvement pastoral et de favoriser une unité de pensée et d'action, ont aussi rencontré l'évêque de Saint-Jean, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, de même que des représentants du "Renouveau '63" et du Centre diocésain de recherches socio-religieuses. On peut voir sur cette photo quelques-uns des membres du Service d'Information Pastorale lors de l'entrevue qu'ils ont eue avec Mgr Laurent Brault, directeur diocésain des Oeuvres. Assis de gauche à droite: le R.P. Gilles-M. Bélanger, o.p., président du Service, Mgr Laurent Brault, M. le chanoine Maurice Matte, secrétaire du Service. Debout dans le même ordre: le R.P. Aurèle Villeneuve, o.f.m., M. l'abbé Norbert Lacoste, Mgr Denis Cadieux, MM. les abbés Joseph Beauvais, Félicien Marceau, Fernand Ostiguy et Robert Gaudette.

"Notre pèlerinage à Rome"

Saint-Jean sensible aux désirs du Pape

Trois fois déjà depuis 1954, notre diocèse a fait preuve de sa piété filiale à l'égard du Saint-Père quand celui-ci a demandé des pèlerinages aux fidèles.

En 1954, c'était le Centenaire du Dogme de l'Immaculée Conception. Nous avons eu notre pèlerinage, dirigé par notre regretté Mgr Boulé.

En 1958, c'était le Centenaire des apparitions de Lourdes. Nouveau pèlerinage sous la direction de l'abbé Jean-Louis Bourdon.

En 1959, c'était la Béatification de Mère d'Youville, notre illustre compatriote. C'est Son Excellence Mgr Coderre qui conduit lui-même à Rome une digne et belle délégation.

Or, Sa Sainteté Jean XXIII, souhaite que nous témoignions par des actes extraordinaires notre dévouement au Concile et à l'Unité des Chrétiens. Notre 4e pèlerinage diocésain en Europe est une réponse! Serons-nous sensibles à ses désirs?

C'est le 4 août que part le premier groupe sur "l'Homeric", et le 10 le second par "Air-Canada". Qu'on veuille bien noter qu'après le 15 juillet le prix des traversées sera majoré à cause de la dévaluation de notre dollar.

Pour renseignements:

à Saint-Jean:
M. et Mme G. Signori,
15 St-Maurice,
FI. 7-4580.

à Saint-Lambert:
M. Ant. Charlebois,
3 rue Lorne,
OR. 1-3201.

à Longueuil:
M. Georges Ste-Marie,
35 St-Jacques,
OR. 4-4313.

A Varennes, le 2 août

Un pèlerinage diocésain annuel au sanctuaire de Mère d'Youville

C'est le désir exprimé par Son Excellence Mgr Coderre, jeudi le 20 juin dernier, à l'occasion d'une messe d'actions de grâces aux intentions de toutes les personnes du diocèse qui ont recueilli des dons pour l'érection de la chapelle commémorative à notre Bienheureuse. Son Excellence a pleinement conscience qu'en formulant ce voeu, il répond aux désirs unanimes de ses ouailles, qui apprécient à sa juste valeur cette extraordinaire présence mystique de Mère d'Youville dans notre diocèse, berceau de son enfance.

Depuis le jour de sa bénédiction, le Sanctuaire de Varennes a reçu plus de 15,300 pèlerins et visiteurs inscrits, venant de tous les diocèses, de toutes les provinces et appartenant à toutes les classes. On y a compté 89 pèlerinages en groupes organisés. Tous les soirs, à 8 heures pendant la belle saison, il y a neuvaine à laquelle participe un groupe toujours imposant de pèlerins.

A l'heure où le diocèse de Saint-Jean éprouve un si grand besoin de prêtres, où l'accroissement de la population précipite l'aménagement de tous les services d'assistance spirituelle, culturelle et physique, c'est providentiel que la "Mère de la Charité universelle" soit venue s'installer au milieu de nous.

Notre premier pèlerinage annuel est fixé au jeudi soir le 2 août, veille du 1er vendredi:

Dès 7 h. 30: les confessions.

A 8 h. 15: Heure sainte à l'église; Vénération des reliques; procession aux flambeaux vers le Sanctuaire; allocution par Son Excellence; messe (dialoguée et commentée).

On est prié d'amener tous les malades qui pourraient venir. La partie élevée devant le Sanctuaire leur est réservée.

Allons tous ensemble demander à Dieu un miracle éclatant qui permettrait à la Sainte Eglise de proclamer la canonisation de la Bienheureuse de chez nous.

Garden Party

Pour le 7 juillet, la Section féminine du Club de Golf Saint-Jean se fait le plaisir d'annoncer qu'elle organise un cocktail dansant sur les parterres du Club pour tous les membres et leurs invités. Il y aura un cocktail de 7 h. à 9 h. avec trio pour les frais de la musique ainsi qu'une danse avec orchestre de 14 musiciens (Les Tempo). Un buffet sera servi à l'intérieur vers la fin de la soirée. En cas de pluie la danse aura lieu à l'intérieur du Club. Nous espérons que tous se feront un plaisir d'y assister.

Plus que jamais . . .

(suite de la page 1)

ait le moyen de sauver les âmes. Vous arrêtez-vous parfois à penser à votre évêque, à prier pour lui? Il est temps de le faire et commencez ce soir, à cette messe que je vais dire. Et Mgr Coderre s'élève contre ceux qui ne veulent plus écouter leur évêque. Un catholique qui ne veut plus entendre son évêque n'est plus un catholique.

UNITE NECESSAIRE

A un moment de l'histoire du Québec où l'unité est plus que jamais requise pour que l'Eglise mène à bien la tâche que le Csrist lui a confiée, les catholiques ne doivent faire qu'un avec leur évêque.

Et Mgr Coderre parle d'une lettre qu'il a reçue dans laquelle le signataire, qui se dit catholique, résolu d'aller au martyr pour sa foi, déclarait ne pas partager ses attitudes.

Ceux qui marcheront avec leur évêque sont certains de marcher dans le sentier du Christ. Et que ceux qui sont dans l'erreur soient assez humbles pour venir prier avec moi, qui suis encore assez humble pour me mettre à genoux au pied de la croix pour implorer la lumière. Et Mgr Coderre d'ajouter que ces paroles n'étaient pas seulement pour les assistants, mais pour tous ceux qui auraient écho de sa voix.

Après la messe et la communion distribuée dans la foule, S. E. Mgr Coderre, sous le dais assisté de M. le chanoine Jean Lequin et de l'abbé J. L. Bouchard, se dirigea vers l'église St-Antoine, portant le St-Sacrement. Les enfants de Coeur ouvraient la marche, suivis des Zouaves pontificaux et de la foule qui envahit l'église pour la bénédiction du St-Sacrement. Avant le départ de la procession, M. Jean Armand, maire suppléant de Longueuil lut la formule de consécration. Nombre de membres du clergé ont participé au ralliement.

L'église était remplie à capacité pour les acclamations et la bénédiction du Très St-Sacrement, qui clôturait cette manifestation religieuse.

Notons en terminant que le ralliement avait été organisé par la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur avec le concours de la Ligue de Saint-Antoine et des paroisses environnantes.

C'est le R. P. Denis Marie Le Cleach, supérieur des Pères du Sacré-Coeur, qui a prononcé le sermon de circonstance au cours de cette manifestation de foi. Il en a profité pour rappeler à son auditoire l'importance de la mission de la famille dans l'église. "Le foyer chrétien, dit l'orateur sacré, est une église en petit, où les parents chrétiens exercent un véritable sacerdoce en y faisant fleurir les vertus et la prière."

25 anniversaire . . .

(Suite de la page 1)

préoccupations à l'égard du milieu rural d'aujourd'hui.

4.00 h. p.m.: Fin de la journée.

● **MANIFESTATIONS NATIONALES A QUEBEC:**

Le clou des fêtes du 25e anniversaire sera sans doute le ralliement de quelque 10,000 jeunes ruraux et d'anciens de la J.R.C. à Québec le 12 août prochain. Sont attendues en plus de celles du Québec, des délégations du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Ouest Canadien.

Déjà des anciens de différentes paroisses de notre diocèse sont à faire le relevé de tous les anciens. Ceux qui veulent y collaborer peuvent communiquer avec M. André Patenaude à Lacolle ou avec M. J.-Marc Lebeau à la Centrale Catholique de Saint-Jean.



Le Salon Guy de Verchères

est heureux d'offrir à sa clientèle le spécial de juillet:

Permanente de $12.50 et traitement à la prochaine visite de $1.50 soit

$14.00 pour $10.00

Guy Trudeau, *maître coiffeur*

et deux coiffeuses expérimentées à votre disposition

Ouvert mardi au samedi inclusivement

110, rue Principale VERCHERES LUcerne 3-3282

Films à la TV



CBFT—2

Dimanche, 8 juillet——————

2 heures 30:

"MAM'ZELLE VEDETTE"
(Rebecca of Sunnybrook Farm)

Américain. 1938. Comédie d'Allan Dwann avec Shirley Temple et Randolph Scott.– Un imprésario aide à se faire valoir une jeune artiste dont le talent est méconnu par sa tante et son tuteur.– Ensemble moyen.– TOUS.

Lundi, 9 juillet——————

1 heure 30:

"CETTE NUIT-LA"

Français. 1958. Drame policier de Maurice Cazeneuve avec Mylène Demongeot et Maurice Ronet.– Un homme devient la victime d'un mystérieux chantage après avoir assommé un individu.– Suiet vide. Réalisation soignée. Interprétation honnete.– Renaissance de l'amour d'un couple. Personnage cynique aux moeurs dépravées. ADULTES, des réserves.

3 heures:

"LE JARDIN DU DIABLE"
(Garden of Evil)

Américain. 1953. Western psychologique de Henry Hathaway avec Gary Cooper et Susan Hayward.– Une femme engage trois aventuriers pour l'aider à sauver son mari, enseveli loin de là dans une mine d'or abandonnée. Un spectacle vivant et intéressant. Mise en scène vigoureuse. Paysages splendides. Bonne interprétation.– Caractère noble d'un personnage. Dévouement. Courage. Scènes dures. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures :

MARIA, FILLE DE LA FORET

Allemand. 1957. Drame de Louis Trenker avec Marianne Hold et Bert Fortell.– Un jeune garde-chasse tue, en état de légitime défense, le maire d'un village, ce qui vient près de compromettre ses amours.– Banal dans l'ensemble. Une certaine tension. Paysages pittoresques. Interprétation honnete.– Triomphe de la justice. Violences. ADULTES ET ADOLESCENTS.

Mardi, 10 juillet——————

1 heure 30:

MARIA, FILLE DE LA FORET
(Voir plus haut, canal 2, lundi, 9 juillet, 11 heures)

3 heures:

"LA MER CRUELLE"
(The Cruel Sea)

Britannique. 1953. Drame de guerre de Charles Frend avec Jack Hawkins et Donald Sinden.– En 1940, sur une corvette britannique, la lutte courageuse d'un équipage et de son commandant.– Oeuvre qui tient de l'épopée. Réalisation excellente.– Condamnation de la guerre. Valeurs positives. ADULTES ET ADOLESCENTS. A voir.

11 heures:

"COINCIDENCES"

Français. 1947. Drame psychologique de Serge Debecque avec Serge Reggiani et Andrée Clément. Une malchance persistante s'abat sur un jeune homme pauvre marié à une femme riche.– Point de départ intéressant. Ensemble pauvre.– Atmosphère imprégnée de superstition. suicide final. A DECONSEILLER.

Mercredi, 11 juillet——————

1heure 30:

"LES DURATON"

Français. 1956. Comédie fantaisis- d'André Berthomieu avec Jeanne Sourza et Ded Rysel.– Les déboires d'une honnete famille de province qui s'est vu ridiculisée dans une série d'émissions radiophoniques.– Bon film comique. Photographie excellente, montage rapide et interprétation dans la note voulue.– Dénonciation du mal causé par des plaisanteries stupides. ADULTES ET ADOLESCENTS.

3 heures:

"LA ROSE NOIRE"
(The Black Rose)

Américain. 1949. Film d'avebtures de Henry Hathaway avec Tyrone Power et Orson Welles.– Au XIIIe siècle, deux Ecossais, pour fuir l'emprise normande, partent à la recherche de multiples aventures aux Indes, puis en Chine.– Artificiel. Beaux extérieurs. Interprétation inégale.– Moeurs cruelles. ADULTES.

8 heures:

"LES CLAIRONS SONNENT LA CHARGE"
(Bugles in the afternoon)

Américain. 1952. Western de Roy Rowland avec Ray Milland et Hélèna Carter.– Une haine farouche oppose deux capitaines de l'armée américaine combattant les Sioux et aimant la meme femme.– très conventionnel.– Sentiments de haine et de vengeance dominants. scènes brutales. Rivalités amoureuses. ADULTES.

Jeudi, 12 juillet——————

1 heure 30:

"ELENA ET LES HOMMES"

Franco-italien. 1956. Fantaisie de Jean Renoir avec Ingtid Bergman et Mel Ferrer.– Une princesse polonaise échoue dans sa tentative de conduite un populaire général au poste de dictateur.– Brillant et allègre. Fond assez decevant. Excellente interprétation.– Dialogue leste. Libertinage. ADULTES, des réserves.

3 heures:

"LES CLAIRONS SONNENT LA CHARGE"
(Voir plus haut, canal 2, mercredi, 11 juillet, 8 heures)

10 heures 30:

"LE RENDEZ-VOUS DE MINUIT"

Français. 1961. Drame psychologique de Roger Leenhardt avec Lilli Palmer et Michel Auclair.– Sa propre solitude amène une jeun d infirmière marquée par l s désillusions de la vie à s'identifier à l'héroine d'un film.– Film insolite d'une écriture très originale. Belle photographi e. Excellente interprétation.– scènes osées. ADULTES, des réserves.

1 heure 30:

"FREDERICA"

Français. 1942. Comédie de Jean Boyer avec Charles Trenet et Elvire Popesco.– Un poète fiancé avait écrit des lettres d'amour à une inconnue idéale, Frédérica, mais les lettres finissent par tomber sous les yeux d'une authentique Frédérica, qui les prend pour elle.– Situation irrégulière ADULTES.

3 heures:

"LES HORIZONS PERDUS"

Américain. 1956. Drame d'aventures fantaisistes de Frank Capra avec Ronald Colman et Jane Wyatt.– Les aventures de cinq Européens qui ont fui la révolution chinoise et sont entrés dans une sorte de paradis terrestre où règne un printemps perpétuel.– Fantaisiste et étrange. Très beaux extérieurs.– Idées discutables. ADULTES.

8 heures 30:

"FUTURES VEDETTES"

Français. 1955. Etude de milieu de Marc Allégret avec Jean Marais et Brigitte Bardot.– L'irresponsabilité d'un professeur de chant qui est la coqueluche de ses élèves vient près de provoquer le malheur de l'une d'elles.– Conventionnel et artificiel. Réalisation fort moyenne. Interprétation inégale.– Inconduite insuffisamment blamée. Romantisme outré. ADULTES.

11 heures:

"DESTINEES"

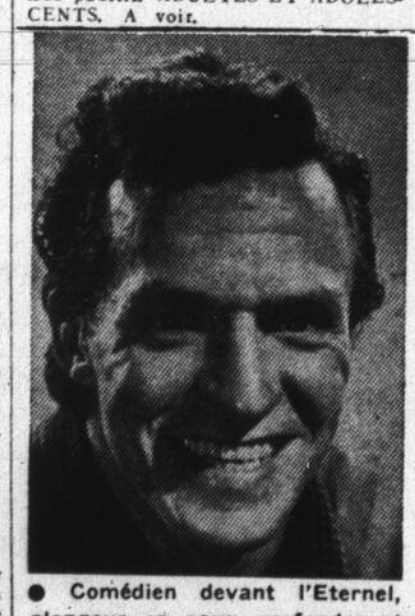
Franco-italien. 1953. Film à sketches de Pagliero, Delannoy et Ch. Jaque avec Claudette Colbert, Eleonora Rossi-Drago et Michèle Morgan.– Trois sketches de valeur inégale sur la femme et la guerre.– Le premier sketch, correctement réalisé mais assez morne, le second, décevant, le troisième excellent.– Situation irrégulière. Liaison. Tenues légères. ADULTES, des réserves.

Samedi, 14 juillet——————

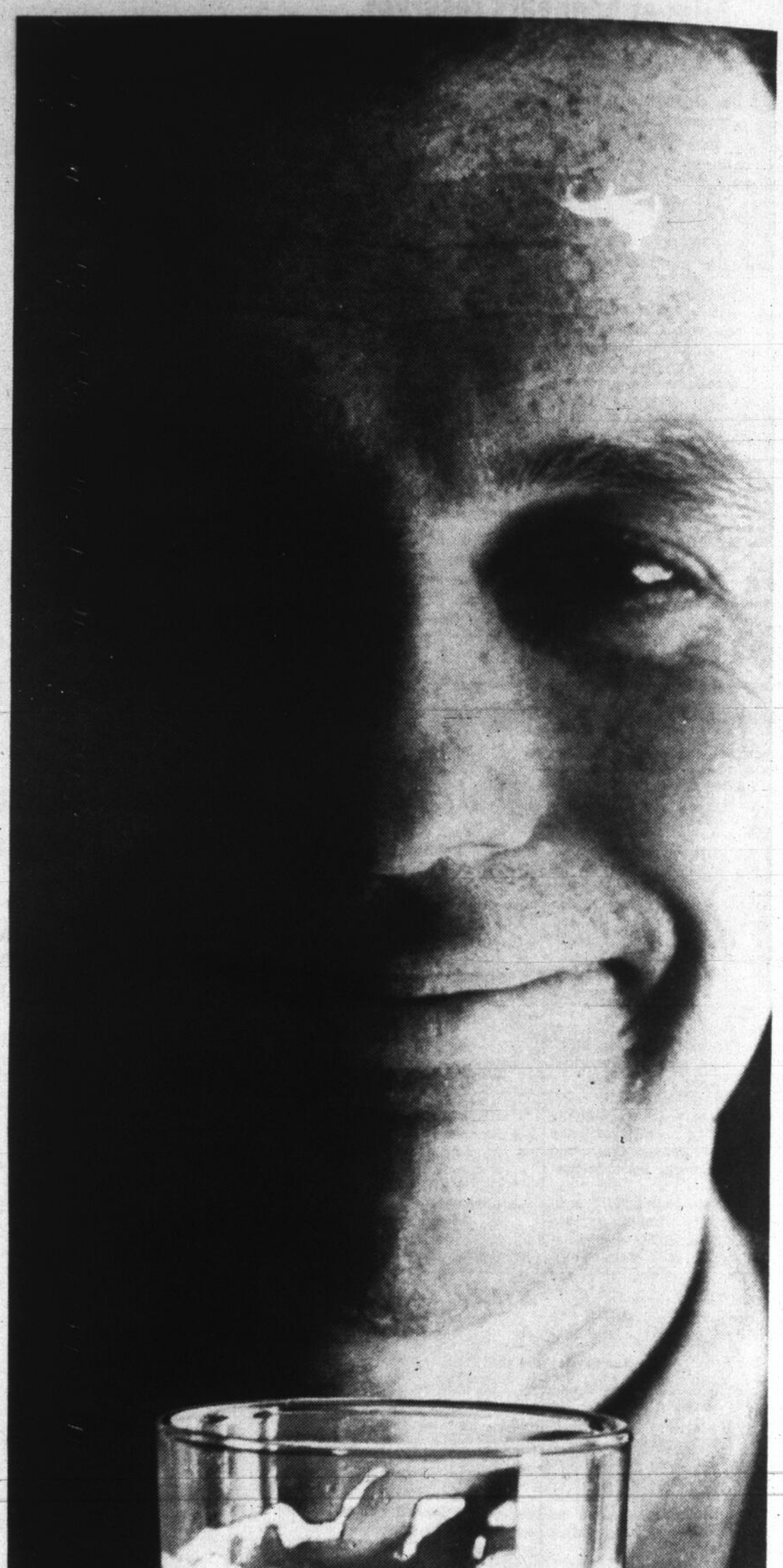
8 heures 30:

"PAULA"

Américain. 1952. Drame psychologique de Rudolph Mate avec Loretta Young et Tommy Rettif.– Une jeune femme recueille un orphelin devenu muet et entreprend sa rééducation.– Thème attachant, bien développé. Jeu émouvant et sobre de Loretta Young.– très positif. ADULTES ET ADOLESCENTS. A voir.



● Comédien devant l'Eternel, plongeur en eaux profondes et bon nageur, Jacques GODIN est le commentateur de la nouvelle série télévisée "Entre deux eaux" le mercredi soir à 8 h. 45, au réseau de télévision de Radio-Canada, série où il figure dès le début et tout au cours des films qui ont été tournés dans la mer des Caraïbes.



ON L'ESSAIE...ON L'AIME!
SON BON GOÛT FAIT FOI DE TOUT. "UNE BLACK?... D'AC!"...DISENT MAINTENANT LES CONNAISSEURS.

BIÈRE Black Label CARLING

"UNE BLACK?...D'AC!" (D'ACCORD)

Tél. FI. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

Tél. FI. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

JEUDI, LE 5 JUILLET 1962

● Petites annonces: FI. 7-7529

La JOC lance un vaste plan d'éducation syndicale

Parmi les résolutions importantes qui découlent du 27e congrès de la J.O.C. Canadienne à Ottawa mentionnons le vaste plan d'éducation syndicale et d'action au milieu de travail adopté par les dirigeants du mouvement.

A la suite d'enquêtes menées auprès de jeunes travailleurs, la J.O.C. réalise que ces derniers participent très peu à leur syndicat. Cette situation provient du fait qu'ils ignorent la chose syndicale, la connaissent mal ou sont influencés par les préjugés de leur milieu.

De plus la J.O.C. constate que les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses sont mal préparés à affronter les réalités du monde du travail. Par conséquent laissés à eux-mêmes, ils s'orientent vers une fausse conception du travail, de la solidarité ouvrière. Inévitablement ils sont exploités par le monde du travail bâti en fonction de la production au détriment de la personne humaine.

Face à ses problèmes, la J.O.C. croit que la solution réside dans une action d'équipe et dans une solidarité des jeunes pour prendre en mains leurs problèmes et humaniser leur milieu de travail. Elle croit aussi qu'une meilleure connaissance de la force et du fonctionnement des unions ouvrières est la voie d'une solidarité ouvrière véritable. C'est pourquoi dans l'année qui vient, la J.O.C. mettra sur pied des équipes d'action au travail et d'éducation syndicale. A cet effet la Centrale jociste a publié deux tracts, l'un sur l'Action au travail, l'autre sur l'Education Syndicale.

Les deux grandes centrales syndicales accueillent favorablement ce plan d'action.

Voici les commentaires de M. Roger Provost de la F.T.Q. et de M. Jean Marchand de la C.S.N. au sujet du plan de la J.O.C.:

"Je salue avec enthousiasme cette publication de la jeunesse ouvrière catholique. Il s'agit là d'une contribution remarquable à la cause non seulement du syndicalisme, mais de notre société démocratique tout entière. Espérons tous ensemble que le jour n'est pas loin où, dans le cadre du programme actuel de réformes de l'enseignement, on introduira à l'école l'éducation syndicale, qui n'est en somme qu'un aspect spécialisé de l'éducation civique du citoyen" (Roger Provost)

"J'ai été fort heureux d'apprendre que la J.O.C. lance une vaste campagne d'initiation syndicale chez la jeune génération des travailleurs du pays. Au nom de la CSN et en mon nom personnel permettez-moi de vous féliciter de cette excellente initiative, et soyez assurés que notre propre Service d'Education syndicale sera toujours heureux de collaborer avec les dirigeants de la J.O.C. et de la J.O.C.F. à l'éducation syndicale des jeunes". (Jean Marchand)

Voyage à Québec avec la J.O.C.F.

Ce voyage est organisé spécialement pour les jeunes travailleuses de 16 à 22 ans. Le départ se fera vendredi soir le 24 août, de Montréal par bateau et le retour de Québec, dimanche soir le 26 août par autobus. Pour toutes informations, s'adresser à:

Saint-Jean
Denise Barbeau,
Tél. FI. 7-3551

Longueuil
Blanche Paquin,
Tél. OR. 4-7715

Jacques-Cartier
Louisette Collin,
Tél. OR. 4-4583

Ville Lemoyne
Claudette Briand,
Tél. OR. 1-6942

Les inscriptions devront se faire avant le 20 juillet. Après cette date, les réservations ne seront plus possibles.

A la Commission Scolaire de Saint-Jean

Commission vs Syndicat des Professeurs

Vendredi le 22 juin dernier, le Syndicat des Professeurs catholiques de Saint-Jean faisait parvenir une lettre de convocation à l'exécutif de la Commission scolaire. Les professeurs entendaient par là agir selon la Loi des Relations Ouvrières qui stipule que les employés peuvent demander une rencontre à leurs patrons pour discuter de leurs problèmes.

La Commission scolaire a toutefois refusé cette rencontre fixée pour samedi le 30 juin, parce que les Commissions scolaires du Québec ne sont pas régies par cette loi mais par un statut spécial. Voulant ainsi signifier aux professeurs qu'ils ne sont pas employés d'usine, elle leur propose, par contre, une rencontre au temps le plus propice pour eux, avant de recourir à l'arbitrage pour règler leurs différends.

On sait que le 29 mai dernier, 108 professeurs sur un total de 160 laïcs avaient fait part de leur démission au secrétaire de notre Commission, M. Roland Guay. Ces démarches sont encore à l'étude, n'ayant été ni acceptées ni refusées...

Il est évident qu'advenant une augmentation de salaire comme suggérée par le syndicat, la plupart des instituteurs retireraient leur démission.

Travail extra-scolaire

Une quinzaine de professeurs environ seront rémunérés par la Commission scolaire pour du travail extra-scolaire qu'ils ont alloué à différents mouvements. Cette gratification supplémentaire est calculée sur une base de un dollar ($1.00) l'heure.

Demandes d'admission...

D'après le dernier rapport publié par les Ecoles de la Commission, 338 élèves se seraient inscrits en 1ère année. A la Cathédrale, 48 garçons et 35 filles ont fait leur demande d'entrée; à Saint-Edmond, 70 filles et 59 garçons; à Saint-Lucien, 24 filles, 20 garçons; à Notre-Dame-de-Lourdes, 36 garçons et filles; à Saint-Eugène, 46 garçons et filles.

De leur côté, les Commissions scolaires de Lacolle et Saint-Paul-Ile-aux-Noix ont demandé à la Commission de Saint-Jean d'accepter leurs élèves du cours secondaire pour la prochaine année. Nos commissaires ont bien voulu accepter, prenant en plus sous leur charge 14 élèves de langue anglaise de Lacolle qui devaient jusqu'à maintenant se rendre à Champlain (N.Y.) afin de poursuivre leurs études.

Première visite

Messieurs les commissaires ont fixé à samedi dernier le 30 juin leur première visite aux écoles pour constater l'état de ces propriétés et faire exécuter durant l'été les nettoyages et réparations qui s'imposeront.

Dynamisme et amplitude recherchés par la Fédération

Mardi soir dernier, le 26 juin, l'exécutif de la Fédération des Oeuvres de Charité se groupait autour d'une table ronde en compagnie de quelques-uns des anciens présidents des campagnes annuelles de la Fédération.

Le but de cette rencontre était d'examiner la marche et les résultats apportés par la Fédération dans ses activités et ses campagnes des années précédentes.

Tous étaient d'avis que la Fédération répondait aux besoins de nombreux groupements et qu'il fallait absolument pour aider davantage les oeuvres de charité, donner une nouvelle orientation aux campagnes, une poussée dynamique qui les rendrait plus fertiles.

A cette fin, on a élaboré un double projet. Il a d'abord été question de solliciter la coopération des dames au sein du bureau de direction et des campagnes annuelles. Il est évident en effet, qu'elles pourraient y jouer un rôle de premier ordre tant par la nouveauté, l'originalité de leurs suggestions que par le doigté qu'elles peuvent mettre à profit pour des réalisations plus parfaites.

Encore dans le but d'élargir les cadres et l'esprit de la Fédération, il a été décidé de former des sections de paroisses avec des cadres permanents.

Dans chaque paroisse, lorsqu'arrivait le temps de la campagne, le curé avait coutume de solliciter l'aide de quelques fidèles. A l'avenir tous ceux qui voudront s'occuper des activités de la Fédération pourront s'unir dans une section de paroisse ayant ses cadres autonomes mais directement rattaché à la Fédération centrale. Chaque section pourra déléguer deux de ses membres, hommes ou femmes à l'assemblée générale. Les délégués de toutes les paroisses éliront les directeurs de la Fédération qui administreront les biens de celle-ci. Les directeurs élisent eux-mêmes les officiers supérieurs (président, 2e vice-président, sec.-trésorier, publiciste, agent d'affaire).

"Le Richelieu" se fait le porte-parole de ses nombreux lecteurs pour souhaiter à la Fédération plus de vie et plus de succès avec cette nouvelle orientation.



Réunion des anciens de Laval

Dernièrement avait lieu au Collège Militaire Royal de Saint-Jean la première réunion de l'année des membres de l'Association des Anciens de Laval, section Saint-Jean.

A cette occasion un nouveau comité a été élu comprenant M. André-A. Beaulieu, président; Dr J.-P. Deslippes, vice-président; Dr J. Zauhar, secrétaire et M. L. Larue, trésorier. Une forte délégation de Québec était présente à la soirée et nous remarquions entre autres Mgr Jacques Garneau, secrétaire général de l'Université Laval; M. P.-E. Charron, président général du comité exécutif; M. Jules Gauvin, directeur général des anciens ainsi que M. Jean-Pierre Géroux, directeur. Pour clore cette intéressante soirée un succulent buffet fut servi.

Sur la photo ci-haut nous voyons de gauche à droite: Dr J. Zauhar, secrétaire, section Saint-Jean; Dr G. Archambault, ex-président; M. André-A. Beaulieu, président; Dr J.-P. Deslippes, vice-président; M. L. Larue, trésorier.

CHEZ LES PROFESSEURS

Négociations en cours

Le Syndicat des Professeurs Catholique de Saint-Jean poursuit ses négociations avec les deux commissions scolaires de Saint-Jean, même s'il s'est buté à une porte close samedi matin.

Aucun de ses membres ne s'est encore présenté au bureau de la Commission scolaire. A Saint-Jean (ville) aucun contrat n'était encore signé lundi matin. Cet exemple de solidarité manifeste bien la qualité du corps enseignant actuel. Les professeurs n'iront donc pas signer leur contrat avant la fin des négociations.

Nous remercions la Fédération des professeurs laïques du diocèse de Saint-Jean qui, par la voix de son président, rappelait à tous ses membres de consulter le Syndicat de St-Jean avant de signer tout engagement à l'une ou l'autre des deux commissions scolaires en cause. "Un poste pris des mains d'un confrère est très brûlant".

Les professeurs comptent sur la solidarité de tous leurs confrères et tiennent pour acquis qu'aucun ne signara son engagement avant la fin des négociations. Et ce, malgré les moyens essentiellement antisyndicaux de la commission scolaire Notre-Dame-Auxiliatrice.

Le Syndicat des Professeurs Catholiques de Saint-Jean.

Les commissaires de NDA jettent de la poudre aux yeux et déforment les faits

Un représentant de la Commission Notre-Dame-Auxiliatrice, dans la Cité de Saint-Jean, porte-parole, semble-t-il, de tous ses confrères, fait appel à des principes de justice et de charité dans un récent communiqué (Le Richelieu, Le Canada-Français, La Presse, 28-6-62). A la lecture de ce texte, nous constatons avec regret que ce commissaire ne tient lui-même aucun compte des principes qu'il prône.

Ce n'est sûrement pas en se basant sur la justice et la charité qu'il peut énoncer ces huit propositions, qui, à ce qu'il prétend, enlèvent à la Commission scolaire "tout contrôle sur ses employés". Reprenons quelques-uns de ces points les plus frappants, présentés sous un angle qui nous paraît être "volontairement ambigu".

1. — "La C. S. ne pourra plus ne pas renouveler les contrats; cependant, les professeurs pourront démissionner à leur bon plaisir".

La C.S. peut et pourra toujours remercier les professeurs si elle a des raisons sérieuses de le faire. "Nous disons bien des raisons sérieuses": nous ne concevons pas que certains professeurs aient été remerciés à NDA et que le lendemain de leur renvoi, la C.S. leur ait offert un nouveau contrat! Peut-on croire qu'elle avait de sérieuses raisons pour remercier ces professeurs? Des exemples comme ceux-là incitent le syndicat à demande, tout simplement, d'être avisé du renvoi de tout instituteur. Est-ce une demande excessive?

Quant à la démission, une question nous vient à l'esprit: la C.S. voudrait-elle obliger ses professeurs à se réengager sans qu'ils puissent dire quoi que ce soit? Est-ce que le Code scolaire lui-même n'accorde pas aux professeurs un droit parfaitement légitime, de travailler pour l'employeur de son choix? En quoi la possibilité de démissionner est-elle plus inique cette année que par les années passées?

Depuis que les C.S. existent, les professeurs démissionnent à la fin de l'année, afin de s'engager dans des C. S. qui offrent de meilleures conditions. Voudrait-on nous refuser ce droit? Est-ce que par contre les commissaires n'obligent pas eux-mêmes des professeurs à démissionner? Ceux de NDA devraient en savoir quelque chose! C'est là une de leur pratique courante. Si les commissaires exercent des pressions pour faire démissionner leurs professeurs, comment peuvent-ils refuser que ceux-ci exercent ce droit, et ce librement?

2. — "Les heures de travail seront réduites à 24 périodes de 50 minutes, soit 20 heures de travail".

(suite à la page 10)

LE COIN DE LA Bibliothèque

Suite et fin de la conférence donnée par M. Martin, lors de l'ouverture de la Semaine du Livre à la Bibliothèque Municipale de Saint-Jean

A quoi sert, en effet, d'apprendre à lire à l'enfant si, au sortir de l'école, il n'a plus rien — ou si peu que rien — pour continuer sa culture, s'il est menacé de perdre même le mécanisme de la lecture, de retourner lentement à l'analphabétisme — une enquête en révélerait peut-être long sur ce point — ou de se scléroser, adulte, dans une existence primitive, sans besoins intellectuels et sans horizons? Les argents de toutes sources dépensés pour son instruction ne seraient-ils pas alors perdus pour lui?

Et j'en arrive à cette autre révolution dont je parlais tout à l'heure et qu'il faudrait provoquer: celle de la hiérarchie des valeurs et de besoins, celle de la soif, que nous ne ressentons pas, hélas! Canadiens français, celle de la misère intellectuelle, aussi grave et plus incurable que l'autre parce qu'elle est moins palpable, parce qu'on en est moins conscient.

Et cette révolution-là ne sera pas facile.

Lorsqu'on est mal logé, mal nourri, mal soigné, on le sait, on en souffre et l'on se débat pour en sortir. Mais dans quelle mesure a-t-on conscience de son indigence culturelle? Jusqu'à quel point souffre-t-on de ne pas vivre à la hauteur de ses possibilités humaines?

C'est la misère de la culture, dans le sens où Marx parlait de la misère de la philosophie, répondant à Proudhon qui parlait de la philosophie de la misère.

Je suis persuadé que les milliers d'êtres auxquels nous nous intéressons, nos frères canadiens-français, ne se posent pas ce problème, mais il le vivent sans le définir, et cela se traduit par l'ennui, cet ennui terrible qui accable les êtres qui cherchent une diversion à leur propre vie au lieu d'en chercher l'approfondissement, qui s'en évadent par les souterrains au lieu de la grandir et de la dépasser par l'esprit.

Chaque génération qui s'ennuie s'invente l'idole qu'il lui faut, à la mesure de son animalité: les Hébreux ont eu le Veau d'Or, les Américains Elvis Presley, les Canadiens, le "hit parade".

De plus en plus les hommes rempliront leurs loisirs par le vide si on ne leur donne rien d'autre, si on ne crée pas — par quel miracle — la soif du livre et de la culture, la soif des horizons élargis, si on ne plante pas partout des bibliothèques vivantes, prévues pour eux, pensées pour eux, adaptées pour eux.

Jean Guéhenno écrivait, dans les Cahiers des Bibliothèques de France: "Il faut de l'enthousiasme, de la passion, à sortir un peuple de la totale ignorance et de l'analphabétisme. Je ne sais s'il n'en faut pas plus encore, ajoutait-il, quand il sait déjà lire, écrire et compter, à le sortir de la demi-culture, de la suffisance et de la vanité, et à lui donner le sens de la vraie culture et le goût du dépassement de soi-même. Ce second pas (le premier étant l'instruction) serait sûrement le plus décisif, celui qui le mènerait à la vraie liberté. Il y faut la ferveur d'une croisade".

Cette ferveur de croisade, je peux vous dire que, au Service et à la Commission des Bibliothèques publiques, nous l'avons, suivant en cela le magnifique exemple que les pionniers de la bibliothèque municipale de Saint-Jean nous ont donné, et je suis fier de leur rendre aujourd'hui publiquement hommage.

Mais le feu sacré que vous avez ici, que nous avons là-bas, il faut qu'il se propage à toute la province et qu'il embrase tous les esprits. Cela ne se fait pas en un jour; les pompiers et les gardefeu sont malheureusement trop nombreux.

Quelques-uns ont trouvé que nous avons marché au ralenti parce que, dans l'espace de 18 mois, nous n'avons pas encore changé le climat intellectuel de la province, ni planté des bibliothèques partout.

Nous avons pensé qu'il y a des choses qui ne s'improvisent pas, qu'il ne sert à rien de dresser une superstructure d'acier sur des fondations de sable. Le temps que le béton prend à se solidifier n'est pas du temps perdu pour la solidité des murs et du toit.

Ces murs et ce toit de l'édifice culturel que l'on nous a chargés de construire, nous les construirons, avec la grâce de Dieu et les moyens que l'on mettra à notre disposition. Comme disait Churchill: "Give us the tools, we will finish the job".

Mais vous pouvez entrevoir un peu mieux maintenant ce que sera ce "job": élever les bibliothèques existantes à un niveau plus convenable — dans certains cas plus décent: elles n'ont en moyenne que ½ de volume per capita, alors qu'en Ontario elles ont 1½ volume, c'est-à-dire 4 fois plus, et une circulation de 7 fois plus; il faut ensuite pourvoir plus de un million d'habitants dans les agglomérations urbaines d'un service de bibliothèques auquel ils ont droit, et rejoindre plus de un million et demi de ruraux disséminés dans un territoire habité de 150,000 milles carrés.

Vous pouvez comprendre également l'effrayante complexité des problèmes juridiques, fiscaux, financiers, sociaux qu'il nous faut résoudre, avant d'en arriver à ce but, surtout pour l'organisation de systèmes régionaux.

Vous pouvez soupçonner enfin quel travail il y a à faire sur la mentalité québécoise où les préjugés sont traditionnels. Einstein avait raison d'écrire: "Il est plus facile de trouver la fission de l'atôme que de vaincre un préjugé". Et les bibliothèques doivent affronter le préjugé de l'inutilité, le préjugé de la tradition, le préjugé de la nocivité, le préjugé de la pauvreté.

C'est vrai que nous sommes pauvres, mais sur le plan culturel bien plus que sur le plan matériel, et dans le domaine de la culture le peuple canadien-français n'a pas le droit de faire le voeu de pauvreté.

Tout au long de cet exposé, je n'ai pas voulu jouer le tragique, mais que l'on s'inquiète. Du moins que l'on s'interroge. Peut-être trouvera-t-on des réponses.

Unité Sanitaire de Saint-Jean

Semaine du 9 juillet:

LUNDI le 9:

Saint-Jean:
10 h. à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.

Saint-Bernard:
de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

MARDI le 10:

Saint-Jean:
de 10 h. à 11 h. a.m.: Séance de vaccination contre la poliomyélite.

Lacolle:
de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

MERCREDI le 11:

Saint-Jean:
de 10 h. à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse et radiographies pulmonaires.

Saint-Paul:
de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

Saint-Valentin:
de 3 h. à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

JEUDI le 12:

Talon:
de 10 h. à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

Saint-Jean:
de 2 h. à 4 h. p.m.: Clinique de puériculture.

VENDREDI le 13:

Saint-Jean:
de 10 h. à 11 h. a.m.: Séance de vaccination antivariolique.

Saint-Luc:
de 2 h. à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture et vaccination antivariolique.

La Bible vous parle . . .

La main de Dieu se fera connaître à ses serviteurs et sa colère à ses ennemis. (Is 66, 14). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Les commissaires . . .

(suite de la page 9)

Monsieur le commissaire, voulez-vous affirmer que tout le travail d'un instituteur peut se faire en 20 heures par semaine? ou bien si vous reconnaissez que cette clause ne s'applique qu'aux professeurs du cours secondaire et que, pour ce cours, 24 périodes de travail demandent un minimum de 20 heures de préparation, de correction, de vérification de travaux de préparation de laboratoire, etc.? Est-ce que ces heures ne répondent pas aux directives du Département de l'Instruction Publique? Alors . . . ?

3. — "La C.S. ne pourra plus demander à ses professeurs des charges para-académiques sans leur consentement, ce qui signifie qu'il faudra d'autres personnes pour la cours de récréation".

Selon cette affirmation, la surveillance serait considérée comme une activité para-scolaire. Les professeurs n'ont jamais soutenu cette opinion et sont tous prêts à assumer toute surveillance en autant qu'elle s'exerce durant les heures prévues par l'horaire du Département de l'Instruction Publique. Une clause relative à la surveillance le prouve déjà puisqu'elle fut acceptée lors de la dernière rencontre entre les deux partis. Comment peut-on aujourd'hui la dénier?

Quant aux charges para-académiques (sports, chant, mouvement culturel, etc. en dehors des heures de classes) nous considérons qu'il est de la plus élémentaire politesse de demander le consentement des professeurs au lieu de les leur imposer. Pour le choix des titulaires de ces fonctions, qu'il soit tenu compte des aptitudes des candidats. Un exemple: que le responsable de la chorale puisse au moins émettre quelques notes. Nous ne doutons pas ainsi d'un rendement bien supérieur

4. — Les professeurs veulent même astreindre à certains de leurs règlements le personnel religieux". Nous défions tout commissaire de mentionner quelque clause de la convention qui astreint les religieux. Cette affirmation est totalement fausse.

5. — Bref, on demande d'inclure dans la convention deux articles qui sont en contravention avec le Code scolaire."

Les articles 222 et 232 du Code permettent aux commissaires de congédier les professeurs sans donner les motifs du renvoi; mais ces articles ne leur défendent pas de les donner, ils les laissent absolument libres. En demandant aux commissaires que tout renvoi soit motivé nous n'allons pas du tout à l'encontre des articles 221 et 232. Ces demandes nous semblent bien "humaines". D'ailleurs comment des "commissaires consciencieux et responsables craindront-ils de justifier leurs décisions?"

"La Commission scolaire va-t-elle prendre son autonomie?" Les termes de cette question sont très bien choisis. On sait de quelle façon le public en général réagit à la moindre mention du mot "autonomie". Aussi, ne pouvons-nous croire que MM. les commissaires de NDA sont de "bonne foi" lorsqu'ils se servent d'une telle expression dans le but de diriger l'opinion publique dans une voie différente de celle de la vérité.

Si les commissaires entendent qu'ils perdront leurs pouvoirs dictatoriaux (et les faits de 61-62 prouvent que le mot dictatoriaux n'est pas exact) nous répondons offirmativement à leur question: à preuve l'affirmation très précise selon laquelle ils prennent tous les moyens pour professeurs et ce naturellement en passant outré aux négociations; ils ont d'ailleurs déjà commencé. Il est très difficile de demander à ces commissaires d'administrer d'une façon responsable. Le président de NDA a même assuré le président du Syndicat qu'il prendrait tous les moyens pour le jeter à la porte, s'il enseignait à sa commission scolaire (M. Bélanger dixit) nous sommes très flattés d'une telle considération. Serait-ce là l'attitude d'un autonomiste en administration scolaire?

Le président a même ajouté dans la même conversation téléphonique qu'il considérait comme nulles toutes les clauses déjà acceptées durant les dernières séances de négociations, nous ne pouvons donc douter de sa "bonne foi" ni de ses "pouvoirs dictatoriaux".

Les professeurs regrettent sincèrement l'attitude des commissaires de NDA. Ils demeurent à leur disposition et veulent bien croire que ces affirmations tant écrites que verbales sont faites sous l'emprise d'une faiblesse passagère.

(communiqué)

ACTUELLEMENT VACANT



L'emplacement et l'équipement de l'hôtel La Riviera, à Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix, seulement 38 milles de Montréal. Bord de la rivière Richelieu, 300 pieds de grève, grill pour 500 personnes, plusieurs autres bâtisses sur ce terrain.

Prix: $40,000. ou accepterais échange de propriété à Montréal ou hypothèque

Inf.: Petit Automobile Enr., 5860 Papineau — CR. 6-5519. Demandez M. Denis Petit

BOUCHERIE CHEVALINE

STEAK	STEAK	FILET	PRIX SPECIAL	STEAK	FAUX	STEAK
50¢ lb	35¢ lb	89¢ lb	POUR	59¢ lb	65¢ lb	49¢ lb
SPECIAL	HACHE	MIGNON	CONGELATEURS	SIRLOIN	FILET	DELICATISE

G. A. PARADIS — 203 Champlain, Saint-Jean — Viande approuvée Livraison gratuite — Fl. 6-9461

Soirée de la Jeunesse Lacordaire à Iberville, le 28 juin dernier

Jeudi soir dernier, avait lieu à la salle St-Charles la dernière soirée de l'année consacrée à la jeunesse Lacordaire et Jeanne d'Arc d'Iberville.

M. l'abbé Roland Bibeau présidait à cette réunion laquelle devait être la dernière et pour lui puisqu'il doit quitter son poste pour Saint-Pie de Bagot et pour le moniteur en chef, Jean-Pierre Ruest qui doit entrer en religion, au début de septembre.

Après avoir remercié le groupe pour toute la collaboration apportée depuis la fondation du jeune mouvement qui réunit quelque 25 jeunes, Jean-Pierre commenta un article du R.P. Jean-Marie Bégin, c.ss.r.: "J'ai besoin, dit Dieu, d'une jeunesse forte". Pour que je ne perde pas mon nom de créateur, dit Dieu, dites-moi où je prendrai ce matériau qu'il me faut. J'ai besoin d'une jeunesse forte, j'ai besoin d'une jeunesse abstinente; ou plutôt, ce n'est pas moi qui en ai besoin, mais le monde à bâtir. J'espère que vous, les humains, surtout vous qui avez raté votre coup lorsque vous avez tenté de bâtir le monde, vous n'allez pas maintenant ergoter autour de ce raisonnement. Une jeunesse forte: donc une jeunesse abstinente. Si je ne me retenais, dit Dieu, je crierais ça aux quatre vents de ma création, et si l'on essayait de me faire taire, moi, le Seigneur, je le crierais encore plus fort.

Car il faut qu'on m'entende, il faut que ma voix domine les bruits, le tapage énorme, le tapage énervant que font les brasseurs avec leurs slogans; il faut que ma fille, "Vérité", étouffe le fils de mon adversaire, Mensonge. Il le faut... C'est toi, et pas d'autre, jeunesse abstinente, qui sera le matériau dont je me servirai, dit Dieu, pour bâtir le monde de demain".

Il appartenait à M. l'abbé Roland Bibeau, aumônier de remercier Jean-Pierre pour le magnifique travail qu'il a accompli auprès des jeunes; il a su rallier toutes les bonnes volontés autour de lui; il faudra que ces mêmes bonnes volontés se rallient maintenant autour de Jean-Guy Lazure élu pour présider à la bonne marche du mouvement; M. l'abbé demanda à tous de travailler main dans la main et de vouloir intensément l'avancement du jeune mouvement; à tous, il demanda de la compréhension à l'endroit des chefs qui, toujours agissent en vue du bien commun. M. l'abbé dit aussi tout le plaisir qu'il eut à travailler avec les jeunes qui ont su discuter franchement de leurs problèmes, avec un esprit ouvert sur le monde qui les entoure.

Un forum suivit les exposés de Jean-Pierre et de M. l'abbé Bibeau. MM. Jean Boivin et Michel Guérin étaient alors secrétaires des deux équipes. Une partie récréative clôtura la soirée.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Fin des activités de l'A. Mariste

Le 20 juin, à 8 h. du soir, les membres du bureau de direction de l'Amicale se réunissaient pour la dernière fois avant les vacances.

Le président, Léon Barsalou, remercia les amicalistes qui avaient aidé à l'organisation de la fête du Bienheureux Champagnat, le 6 juin. L'assistance peu nombreuse à la messe du soir à la grotte de la Maison Provinciale des Frères Maristes était sans doute due à la mauvaise température. Des mesures seront prises pour que l'an prochain cette fête attire davantage la population. Il faut dire cependant que les quelques amicalistes présents furent un peu gênés de voir une belle délégation de l'Amicale de Disraéli venue expressément pour assister à cette messe. M. Guy Payeur accompagné d'un groupe de frères nous prouva une fois de plus son enthousiasme à toute épreuve en venant de si loin. Ce fut une leçon pour plusieurs.

Des félicitations furent adressées à M. Marcel Landry, récemment élu président de la Commission Scolaire d'Iberville. M. Landry est un amicaliste très actif et qui nous fait honneur. M. Fernand Chaput, élu commissaire de la ville fut aussi félicité par ses confrères amicalistes. M. l'abbé Clément Gendron, notre aumônier, est promu curé de Sainte-Cécile de Milton. Nous l'en félicitons et le remercions de son dévouement pour l'Amicale.

Le R. Frère Etienne-Adrien, qui a toujours manifesté un grand dévouement pour l'Amicale et qui n'a jamais manqué une occasion de nous aider de toute façon, va aussi nous quitter pour parfaire ses études universitaires. Nous le remercions vivement et nous lui souhaitons beaucoup de succès.

L'Amicale vota un montant d'argent pour aider à défrayer les dépenses de quelques enfants pauvres qui iront passer quelques semaines à la Colonie de vacancs des frères maristes à Rawdon.

Les amicalistes délégués au congrès de Charlesbourg étant revenus remplis d'enthousiasme de cette rencontre, firent un rapport très élogieux de ce congrès qui fut au dire de tous, un succès complet.

Déjà, des plans d'envergure sont élaborés pour septembre prochain: Conventum des jeunes anciens, recrutement de nouveaux membres, activités diverses dans le but de continuer à aider les oeuvres de jeunesse. Les amicalistes se disent fiers de la façon dont ils ont employé les revenus de leurs oeuvres jusqu'à maintenant. La meilleure preuve à cela est la confiance que la population d'Iberville met en tout ce qui est organisé par l'Amicale Mariste. Nous sommes fiers de notre mouvement, le plus actif de la ville et nous entendons continuer

Au revoir, au mois de septembre.

ATTENTION! ATTENTION!

A tous les techniciens en

Radio et TV

Afin de mieux servir sa clientèle, "Electronic Wholesalers Co. St-Jean Ltd." a décidé d'ouvrir un local à Saint-Jean.

Pour vous convaincre, venez nous visiter et vous serez convaincu d'être bien servi.

Electronic Wholesalers Co. St-Jean Ltd

Distributeurs de pièces et accessoires de radio et TV. Spécialistes de système d'antenne communautaire.

665 Dorchester Fl. 8-4884 Saint-Jean, P.Q.

POUR VOS REPARATIONS

TELEVISION — STEREO — RADIO

RECHERCHEZ POUR VOTRE CET ECUSSON PROTECTION

Membres qualifiés, spécialistes en électronique

VENTE ET SERVICE

Fl. 6-5315 **Laval Bessette Ltée** 77, 1ère Avenue Iberville	Fl. 6-6440 **Aimé Bombardier** RADIO TV SERVICE 36, 5e Avenue Iberville
Fl. 7-3913 Service Jour et nuit **Champlain Té-Vé** HI-FI - TV - RADIO DISQUES ET APPAREILS 213a Champlain Saint-Jean	Fl. 6-3070 **Luc Charbonneau TV** RADIO TV SERVICE Village MONT ST-GREGOIRE
CH. 5-3307 **Fortier Radio TV** 255 de l'Eglise Napierville	Fl. 6-9435 **J. Maurice Gagné** 281 St-Jacques Saint-Jean
Fl. 7-2385 **Normand Galipeau** AGENCE "ZENITH" 108 Richelieu Saint-Jean	Fl. 6-9560 **J.-P. Gouin Télévision** Marcel Roy, prop. Spécialiste en télévision 290 Champlain Saint-Jean
Fl. 8-4545 **Léopold Laurent** RADIO TV SERVICE SAINT-LUC	Fl. 6-6290 **Renald Leclerc** RADIO - TV - ANTENNES 33 Pinsonneault Saint-Jean
Fl. 8-4552 **Lord Radio Service Enr** MARCONI TV - Hi-Fi - Radio - Stéréo 112 St-Louis Saint-Jean	Fl. 8-4383 **Pierre Massé** Radio TV Service Enr. 160 Notre-Dame, coin St-Louis Saint-Jean
Fl. 8-4002 **Germain Marsan** Radio TV Service Enr. Antennes - Rotors - Hi-Fi Stéréo 444 Rémillard Saint-Jean	Fl. 7-2297 **National Radio Télévision** Maurice Monette et J.-P. Latimer, prop. 146 Place du Quai Saint-Jean
Fl. 7-7383 **Ouimet Radio-TV Service** RADIO et TV 64 Des Carrières Saint-Jean	Fl. 7-4506 **Radio-Télévision Clinique Enr.** R. W. Hamel, prop. 357 Mercier Saint-Jean

La VENTE d'été

COMMENCE VENDREDI LE 6 JUILLET

CHEZ

ST-GERMAIN

DES AUBAINES FORMIDABLES en chaussures

POUR TOUTE LA FAMILLE

- Nos marchandises d'été son réduites de 20 à 60%
- Nous avons un très grand choix de souliers pour la toilette ou le sport.

NOUS VOUS ATTENDONS

CHEZ

G. St-Germain & Fils Ltée

Tél. Fl. 7-4401 St-Jean 252 Richelieu

Nouvelles d'Iberville

Saint-Athanase ●

Félicitations

Félicitations à Mlle Julienne Langlois, finissante de 11e année à l'Ecole secondaire Notre-Dame-de-Lourdes qui s'est classée première aux examens de l'Instruction publique avec une moyenne de 79.5 pour-cent.

Mois de Ste-Anne

Chaque jour du mois de juillet après chaque messe les prières du mois de Sainte-Anne seront faites.

1er vendredi du mois

Confessions des enfants jeudi matin à 9 heures; les adultes jeudi après-midi à 3 heures et le soir à 7 h. 30.

Vendredi soir à partir de 9 h. Messes: vendredi matin à 7 h. et 7 h. 30. Pas de messe l'après-midi. Vendredi soir à 9 h. 30 messe solennelle du Sacré-Coeur.

Attention!

Ceux qui devraient encore leur dime à Mgr Lajoie sont priés de s'acquitter de cette dette d'honneur le plus tôt possible afin que les affaires de Mgr le curé puissent être règlées.

Aux prières

M. Gérard Boudrias, époux de Dora Martel, décédé subitement mardi soir le 26 juin à l'âge de 48 ans. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu samedi dernier en cette paroisse.

Publications

Promesse de mariage entre Gérard Jetté de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean et Marie Laflamme de cette paroisse.

—Entre Lionel Fournier de la paroisse de St-Césaire et Lise Barsalou de cette paroisse.

—Entre Paul Goyette de cette paroisse et Pierrette Buissières de cette paroisse.

—Entre Louis Langlois de cette paroisse et Odette Patenaude de la paroisse St-Laurent de Montréal.

Mariages

Samedi le 30 juin a eu lieu en l'église St-Athanase, le mariage de M. Jean-Claude Coindre à Mlle Denise Mailloux. Les témoins ont été M. Pierre Coindre et M. Philippe Mailloux, pères des nouveaux époux.

—Samedi également avait lieu en l'église St-Athanase, le mariage de M. Maurice Boutin et Mlle Lucie Lamoureux. MM. Wilfrid Boutin et Joseph Lamoureux agissaient comme témoins.

—Lundi le 2 juillet avait lieu le mariage de M. Rolland Lavarière à Mlle Jeanne D'Arc Marchand. M. Raoul Lavarière était témoin pour son fils et M. Roméo Marchand était témoin pour sa soeur.

—Samedi le 2 juillet, Mlle Lina Chagnon unissait sa destinée à celle de M. Maurice Dubuc. M. Arthur Chagnon, père de la marié et M. Lionel Dubuc, père du marié servaient de témoins à leurs enfants.

Naissance

A Saint-Athanase, le 1er juillet 1962, a été baptisé Joseph, Paul, Georges, David, né le 18 juin dernier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Thomas Brown ,jardinier et de Pierrette Dubreuil, de cette paroisse. Le parrain a été M. Paul Desnoyers, courtier en assurance et la marraine Lise Dubreuil, son épouse, oncle et tante de l'enfant de Farnham.

St-Noël Chabanel ●

Décès de Robert Turgeon

Lundi matin le 1er juillet est décédé accidentellement M. Robert Turgeon, d'Iberville à l'âge de 22 ans et 9 mois.

Il laisse dans le deuil son père et sa mère: M. et Mme Magloire Turgeon; ses soeurs: Mme Cyrile Doyon (née Donalda Turgeon) ; Mme Rosaire Boulanger (née Marie Turgeon); Mme Aldéric Lehoux (née Marie-Jeanne Turgeon); Mme Jean-Paul Fecteau (née Rita Turgeon; Mme Rolland Lessard (née Jeanne D'Arc Turgeon); Mme Adrien Séguin (née Rose-Hélène Turgeon); Mme Vve Raymond Dufour (née Thérèse Turgeon); Mme Armand Dufour (née Germaine Turgeon); Mme Rosaire Quirion (née Lucia Turgeon); ses frères: MM. Henri-Louis, Evangéliste, Denis, Gilles et Maurice Turgeon; ses belles-soeurs: Mmes Evangéliste, Henri-Louis, Denis, Gilles et Maurice Turgeon; ses beaux-frères: M. Cyrille Doyon, M. Rosaire Boulanger, M. Uldéric Lehoux, M. Jean-Paul Fecteau, M. Rolland Lessard, M. Adrien Séguin, M. Armand Dufour et M. Rosaire Quirion; plusieurs neveux et nièces ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Ses funérailles ont lieu ce matin, jeudi le 5 juillet à 9 h. 30 en l'église paroissiale de St-Noël-Chabanel et son inhumation aura lieu au cimetière local.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Mariages

Samedi le 30 juillet avait lieu en l'église St-Noël le mariage de M. Guy Levesque à Mlle Lise Moreau. MM. Thomas Levesque et Adélard Moreau servaient de témoins à leurs enfants.

—Lundi le 2 juillet eut lieu en l'église St-Noël le mariage de M Denis Pépin à Mlle Angèle Monat. M. Jean Pépin père du marié et M. Denis Monat, frère de la mariée agissaient comme témoins.

Décès de M. Napoléon Gaouette

—Lundi le 2 juillet en l'église St-Noël ont eu lieu les funérailles de M. Napoléon Gaouette, veuf de Anna Saint-Jude, décédé à Iberville le 29 juin à l'âge de 82 ans et 9 mois.

Son inhumation eut lieu dans le cimetière local.

Sincères condoléances.

1er vendredi du mois

Confessions pour les enfants jeudi de 10 h. à midi; pour les adultes, jeudi soir à 7 h. 30.

Vendredi soir confessions à 9 h. et messe à 10 h. p.m.

Ligue du Sacré-Coeur

Tous les Ligueurs du Sacré-Coeur qui assistent à la messe du premier vendredi du mois, le soir, sont priés de bien vouloir se grouper en avant de l'église au lieu de demeurer dispersés un peu partout.

Clubs de messes

Les clubs de messes formés pour les vacances ont donné 312 présences durant la première semaine. Les autorités félicitent les enfants et les incitent à continuer dans cette voie.

Aux prières

M. Gérard Boudrias, décédé à l'âge de 48 ans. Il était le frère de M. Wilbrod Boudrias, de cette paroisse.

—M. Anatole Lachapelle décédé à l'âge de 46 ans. Il était le demi-frère de Mme Albert Fontaine de cette paroisse. Son service a eu lieu lundi le 2 juillet à St-Joachim.

—M. l'abbé Jean-Paul Chainy, curé de Philipsburg, décédé mardi le 26 juin à l'âge de 48 ans. Son service a eu lieu vendredi le 29 juin. Le nouveau curé de cette paroisse est M. l'abbé Benoit Colette.

Publication

Il y a promesse de mariage entre Yvon Guimont, fils du docteur François Guimont et de Gabrielle Labrecque de la paroisse St-Athanase d'Iberville, et Lisette Jarry, fille de Emile Jarry et de feu Yvette Boivin, de cette paroisse.

Séance laborieuse au Conseil de Ville

Lundi sous la présidence de M. Laval Bessette, pro-maire, le Conseil de ville d'Iberville tenait son assemblée mensuelle régulière.

Les échevins M. Monat, O. Fontaine, L. Beaudin, et A. Gagnon étaient présents.

M. le maire et M. G. Daudelin n'assistaient pas à cette réunion.

Sur la demande de M. le promaire, la lecture du procès verbal est reportée à la fin de l'assemblée.

ASSURANCES

Sur une remarque de M. Maurice Gamache, courtier en assurances le Conseil est avisé qu'aucune assurance ne couvre le garage municipal sur la 5e Avenue.

Deux soumissions pour le renouvellement des assurances couvrant les véhicules de la Cité et l'auto de la police sont ouvertes, une venant de M. Gamache et l'autre de M. E. Paré, comme ces deux soumissions sont exactement du même montant soit $994.65 pour la flotte de camion etc., et $268.50 pour l'auto de la police, le Conseil favorise M. Gamache.

Ce dernier offre au Conseil de faire une analyse générale des biens meubles et immeubles de la ville et soumettre au Conseil les montants d'assurances qui devraient couvrir ces biens. Accepté.

Une requête de dix marchands de la ville demande au Conseil de désigner une zone pour les taxis et vndeurs de patates frites. A l'étude.

Le secrétaire devra faire une demande au gouvernement pour l'obtention d'une licence spéciale temporaire pour la vente de liqueurs alcooliques dans la salle de la palestre quand il s'y tiendra des réceptions civiques ou publiques.

LES POLICIERS

Les membres du corps policier demandent une augmentation de dix sous l'heure. Après discussion, il est décidé à l'unanimité de hausser de $5 chaque étape du barême de salaire actuel. Soit après 6 mois $60; après un an $65; après dix-huit mois $70; après 24 mois $75 qui est le maximum. Le chef et le sous chef seront augmentés de $5 par semaine et toutes augmentations prennent effet à compter du 2 juillet 62.

Comme les propriétaires concernés ont tous signé la formule spéciale à cet effet. M. Leduc est autorisé à commencer la construction d'un trottoir, côté sud de la rue Bessette entre la piscine et la rue mercier.

Le secrétaire devra demander aux Cies Bell Telephone et Southern Canada Power un estimé pour enlever des poteaux de téléphone qui sont actuellement dans la rue Mercier entre la 2e Ave et la rue Bessette et les faire placer en deçà du trottoir que la ville projette de construire sur cette rue.

Des échevins sont délégués pour rencontrer M. Leclerc pour l'achat d'une bande de terre pour l'élargissement de la rue Mercier.

Sur proposition de A. Gagnon, secondé par A. Fontaine, une résolution est passée pour rendre les biens de l'Association Sportive (aujourd'hui propriété de la Ville) non imposable.

Le secrétaire fait lecture d'une lettre venant de l'Union des Municipalités informant le Conseil de la tenue du congrès annuel de cet organisme au Château Frontenac, les 27-28-29 septembre prochain. Le signataire de cette lettre invitait par la même occasion, le Conseil à s'y faire représenter. Aucun échevin ne semblant intéressé à aller à Québec, il fut décidé qu'aucun conseiller ne serait délégué officiellement à ces assises.

SERVICE D'EAU ET EGOUT

Comme les demandes de service d'eau et d'égout affluent à la table du Conseil et que d'après l'ingénieur C. Bessette, il est impossible de répondre favorablement à ces demandes sans faire un plan d'ensemble des égouts de la ville qui ne sera approuvé par le ministère des affaires municipales qu'à la condition que la ville s'engage à construire une usine d'épuration des eaux, ce qui occasionnerait une dépense dans l'ordre de 2 à 3 millions, dépense que la ville d'Iberville, comme la plupart des autres municipalités de la province qui sont à peu près toutes dans le même cas ne peuvent même pas envisagées, un citoyen demande à M. le pro-maire si ce ne serait pas un bon placement d'envoyer un ou plusieurs délégués au congrès des municipalités afin de discuter cette sérieuse question d'épuration des eaux. Question qui est justement à l'agenda de ce congrès. Il fut alors décidé que le maire et deux échevins seraient délégués à ce congrès.

FOOTBALL

M. Pierre Morin, président du club de football d'Iberville demande la permission de faire incorporer ce nouvel organisme sous le nom précité. Il demande aussi l'aide financier de la Ville pour l'organisation de son équipe qui doit rencontrer une dépense de quelque $500 pour achat d'équipement, engagement d'entraineur, etc. M. le promaire lui répond que ce nouveau club a tout l'appui moral du Conseil mais c'est tout ce qui peut être fait pour le moment. Continuez vos activités dit-il, et sur présentation de votre bilan, à la fin de vos opérations, la Ville verra ce qu'elle pourra faire pour vous aider suivant l'état de ses finances à ce moment-là.

Un montant de $7 est voté pour un abonnement de 3 ans à la revue "Faim et soif" des disciples d'Emaus

MM. Adrien Lavoie et Lucien Archambault demande l'installation d'une bouche d'égout près de leurs demeures rue Missisquoi.

Accepté.

M. Gilles Berger demande les services d'eau et d'égout en face de son lot No 3096 sur la 14e Avenue. Ces services ne pourront lui être donnés que si les deux-tiers des propriétaires de la rue concernée signent la formule de consentement préparée à cet effet

M. Fernand Surprenand fait une demande pour devenir membre du corps de pompier. Référé à M. Beaudin.

Sur proposition de A. Gagnon secondé par M. Monat le secrétaire devra aviser Me H. Choinière, aviseur légal qu'il doit assister aux assemblées tel que spécifié dans sont contrat.

Depuis plusieurs assemblées, M Choinière brille par son absence et plusieurs amendements à divers règlements restent en plan à cause de ces absences.

Des travaux de réfection aux toits de l'hôtel de ville et du garage sont accordés à M. Albert Morin pour la somme de $825.

Le secrétaire devra faire une demande aux autorités gouvernementales pour la continuation du mur de soutènement le long de la rivière à l'arrière de l'hôtel de ville.

Le Chef de Police devra communiquer avec la Police Provinciale pour la surveillance de la circulation sur la rue Missisquoi.

Quotations

Après avoir demandé des quotations pour l'achat d'une tondeuse à gazon avec siège pour l'opérateur à la Ferronnerie Houle, S. Foisy, G. Rainville et Bessette et Fils, seul ce dernier a répondu à cette demande. Comme la machine proposée ne semble pas répondre à la demande du conseil, M. A. Gagnon est autorisé à s'occuper de la chose et à faire l'achat d'une machine assez forte pour le travail à faire pour un montant ne dépassant pas $500 dollars.

Les comités

Sur proposition de A. Gagnon, secondé par L. Beaudin, les comités suivants soumis par M. le maire sont approuvés.

FINANCE: Président: M. Laval Bessette; vice-président: M. Oscar Fontaine et M. A. Gagnon.

AQUEDUC ET EDIFICES: Président: M. A. Fontaine; vice-présidents: M. L. Bessette et M. G. Daudelin.

VOIRIE, EGOUTS: Président : M. G. Daudelin; vice-présidents : MM. Monat et L. Beaudin.

POLICE: Président: M. M. Monat; vice-présidents: MM. L. Beaudin et G. Daudelin.

POMPIERS: Président: M. L. Beaudin; vice-présidents: M. M. Monat et M. A. Gagnon.

PARCS, ECLAIRAGE, EMBELLISSEMENT: Président: M. A. Gagnon; vice-présidents: M. O. Fontaine et M. G. Daudelin.

INDUSTRIE: Le Conseil en entier, le Comité Industriel et l'Ingénieur.

RECEPTION: Le Conseil en entier.

Comités spéciaux pour 1962-63

Pour l'ANNEXION: Président: M. O. Fontaine; vice-présidents: MM. M. Monat et L. Bessette.

LOISIRS ET PALESTRE: Président: M. L. Bessette; vice-présidents: MM. M. Monat et A. Gagnon.

MOUVEMENTS DE JEUNESSES: Guides, Scouts et Cadets de l'Air: Président: M. O. Fontaine; vice-présidents: MM. L. Beaudin, et M. Monat.

S. H. le maire est membre ex-officio de tous les comités.

x x x

La soumission du Garage Gingras pour l'achat de huit pneus pour camion est acceptée.

Le secrétaire est autorisé à faire un emprunt temporaire de $50,000 à la Banque Canadienne Nationale.

M. Georges Gingras, préposé à l'inspection des lampes électriques à travers les rues de la ville demande une augmentation de .02 sous par lampe. Acceptée.

A la Chambre de Commerce d'Iberville

M. Stanley Foisy, élu à la présidence



M. STANLEY FOISY

Lors d'un souper-assemblée tenu récemment au Club Bellerive d'Iberville, les membres de la Chambre de Commerce d'Iberville section senior, ont élu M. Stanley Foisy à la présidence pour le prochain terme.

Egalement, on a procédé à la formation du nouvel exécutif, M. Rosaire Douville a été choisi comme premier vice-président; comme 2e vice-président les membres ont nommé le maire de la paroisse St-Athanase, M. Louis Kelly.

Les directeurs choisis sont: MM. Léo Ouimette, Lucien Bineau, Paul Lemieux, Paul Bisaillon, N. Greendale, Lucien Dagenais et Armand Bissonnette.

MM. Jean Larivière, Evrald Ménard, Charles Gladu complètent les cadres de l'exécutif de la Chambre de Commerce d'Iberville.

Camille FILION
secrétaire

● A VENDRE

Plus de 50 arpents de foin debout

S'adresser à

Irénée Roy

R.R. No 1 Iberville

Le 12e congrès de la C.I.C. approuve les professeurs de Saint-Jean

Résolution approuvée à l'unanimité par le Conseil général et par le 12e congrès de la C.I.C. à Val d'Or.

Attendu que le 30 mai dernier, près de 90 pour-cent des instituteurs et institutrices à l'emploi des deux Commissions scolaires de la Cité de Saint-Jean offraient, par la voie du Syndicat des Professeurs Catholiques de Saint-Jean, leur démission massive aux Commissions scolaires de Saint-Jean ville et de Notre-Dame-Auxiliatrice.

Attendu qu'ils ont posé ce geste conformément aux prescriptions de Code régissant l'enseignement public de la province de Québec, prescriptions qui enjoignent aux professeurs de donner officiellement avis de leur désir de ne point se réengager pour l'année suivante et ce, avant le 1er juin de chaque année.

Attendu qu'ils y ont été poussés par l'inaction des deux commissions scolaires en cause, lesquelles ne semblaient pas pressées d'accepter la négociation d'une nouvelle convention collective, et par le fait qu'ils ignorent les conditions de travail et de traitement de leur futur emploi, la presque totalité des professeurs ont préféré, avec raison, attendre les résultats des négociations avant de s'engager pour une nouvelle année d'enseignement

Le 12e Congrès de la C.I.C. accorde son appui le plus complet à ces quelque 180 instituteurs qui réclament un peu de considération. Sachant que leur geste est parfaitement conforme à l'éthique professionnelle et ne pose aucune difficulté d'ordre morale ou légale, le Congrès affirme le bien-fondé de leurs réclamations et enjoint à tous les membres de la profession de s'abstenir d'offrir leurs services aux deux Commissions scolaires concernées, sans avoir d'abord consulté les représentants du Syndicat des professeurs catholiques de Saint-Jean.

Deuxième proposition à l'effet que "Le Secrétaire exécutif de la C.I.C. soumette au Comité de Discipline les plaintes qu'il recevra au sujet des membres de la profession qui auront passé outre à cette demande du Congrès".

Adoptée à l'unanimité.

Mise au point

De la Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean

Lors de la dernière assemblée, mercredi le 27, une lettre du Syndicat des Professeurs était soumise à Messieurs les Commissaires, par laquelle ledit Syndicat "convoquait" la Commission scolaire pour le samedi 30 juin à 10 h. a.m., en vertu de la Loi des Relations ouvrières.

Messieurs les Commissaires tout en désirant rencontrer les intéressés, mais cependant ne voulant pas se faire dicter ou imposer une réunion ont décidé de répondre au Syndicat que bien que n'étant pas soumis à la procédure de la Loi des Relations Ouvrières, mais plutôt à 13 — George VI — Chapitre 26, Messieurs les Commissaires consentaient à se réunir pour discuter de choses syndicales avec les représentants négociateurs.

Sur réception de la réponse de la Commission Scolaire, jeudi le 28, le président du Syndicat a communiqué avec le président de la Commission Scolaire et vendredi, une rencontre fut organisée, pour 9 h. p.m.

Cette rencontre a eu lieu au bureau à 185 rue Mercier, Messieurs les Commissaires étaient tous présents et M. André Piette et Mlle Clarisse Roy représentaient le Syndicat.

La discussion s'est poursuivie jusqu'à minuit quinze environ. Les entretiens ont porté principalement sur l'échelle des traitements. M. Piette a présenté une nouvelle échelle supérieure à celle déjà offerte par Messieurs les Commissaires, qui est de 10% pour 1962-63 et 10% additionnel pour 1963-64.

Vu l'heure tardive, Messieurs les Commissaires n'ont pas demandé au secrétaire d'établir avant d'aller se coucher la somme globale d'augmentation qu'entrainerait cette nouvelle échelle.

De plus, sur l'insistance des représentants du Syndicat, d'obtenir une réponse à leur dernière proposition, Monsieur le président a fait remarquer que les journées de samedi et lundi étaient consacrées à la visite des écoles par Messieurs les Commissaires, afin de constater sur place les besoins d'entretien qui s'imposent, les ménages, etc. et qu'une autre rencontre ne pourrait être tenue avant le mardi ou jeudi suivant.

Si, passant outre à tout ce qui est relaté plus haut, l'on va jusqu'à prétendre que l'on se heurte à une porte close, moi, pour ma part, je suis porté à me poser certaines questions . . .

Roland Guay,
Secrétaire de la Commission
Scolaire de Saint-Jean

Service des parcs

Culte des fleurs, des arbres et de la verdure

L'éducation est le seul remède pour mettre fin aux actes de vandalisme de certains jeunes qui par malice ou ignorance se plaisent à détruire nos arbres, arbustes, fleurs.

En effet, les enfants et même les grandes personnes leur causent parfois des dommages très élevés. Souvente fois mal inspirés, des gamins enlèvent l'écorce autour des troncs d'arbres, brisent les branches et créent ainsi un milieu favorable à l'infection.

Principalement au parc Beaulieu, des jeunes s'accrochent aux branches de jeunes érables nouvellement plantés: têtes brisées, on marche dans le rond de fleurs (nouveau cette année) c'est à se demander si l'homme descend réellement du singe . . . singe savant à bicyclette fonçant au travers de la grande haie.

Que dire du service que les arbres nous rendent dans les villes où ils servent à l'ornementation des rues et des parcs? Imaginez Saint-Jean sans arbres! Nous le savons bien, l'arbre c'est notre meilleur ami! N'est-ce pas à son ombre qu'on aime se reposer au cours des chaudes journées d'été? Nos arbres sont des monuments vivants qu'ensemble nous avons le devoir de conserver et de protéger. Aimons-les et répandons la bonne semence autour de nous. Nous accomplirons un devoir de bon citoyen et nous contribuerons à l'embellissement de notre Cité.

Il est défendu de circuler à bicyclette dans tous les parcs de la Cité. Il serait avantageux que les parents prennent leurs responsabilités dans ce sens de l'éducation civique à apporter aux enfants. Les parcs étant des lieux de quiétude, les jeux y sont défendus, on aime aller s'y promener, se reposer en dehors du trafic des rues alors plus fougueux, il y a les cyclistes gambadants risquant de nous accrocher ou de frapper les petits enfants et brisant les jeunes arbres ou arbustes, fontaine, etc.

Voici tiré du règlement No 16 de la Cité, article 81—: Toute personne qui fera quelque dommage que ce soit dans les terrains de la Cité: encourra et paiera en sus du dommage fait, une amende d'une à dix piastres ou un emprisonnement de dix à trente jours pour chaque offense.

Je rappelle à tous les propriétaires de terrains infestés de hautes herbes qu'ils doivent couper ces grandes herbes deux fois par saison soit avant le 1er juillet et avant le 1er septembre.

G. A. GEOFFRION,
Service des Parcs
Cité de Saint-Jean, Qué.

Soirée à St-Jacques

Le 8 juillet (dimanche soir) à la salle paroissiale, soirée de danse. Orchestre de Hubert Leclerc, guitariste et chanteur, vedette du disque et de la TV. Salle ouverte à 8 heures. Vous êtes invités à venir vous y récréer.

La soirée est sous la direction du Cercle des Fermières de St-Jacques.

Absent

Le Dr Léo Paradis, chirurgien-dentiste désire avertir sa clientèle et le public en général qu'il sera absent de son bureau du 7 juillet au 6 août.

Jacques LAPALME ET SON ENSEMBLE



2 orchestres

Musique sans interruption de 8 h. 30 p.m. à 1 h. a.m.

DANSES DIVERSES

CHA-CHA - VALSE - SET CARRÉ

TWIST - ROCK'N ROLL - TANGO

BUNNY UP - PAUL JONES

TIRAGE L'AS DE CARREAU VAUT $70.00

Sous l'habile direction de Jean LOUIS m.c. chanteur

DANSE TOUS LES SAMEDIS SOIRS

Réouverture samedi soir le 7 juillet

DANSE

Orchestre IRENE FECTEAU ET LA JOLIE Micheline ROY (chanteuse)



Salle DO-RE-MI St-Luc

Salle idéale pour noces, réceptions

3 salles

POUR RESERVATION

Tél. 8-2991 6-4364

BIENVENUE A TOUS

Occasion de faire de nouvelles connaissances dans un lieu de sobriété où s'amusent tous les samedis soirs une assistance de choix.

Sainte-Brigide

Le catéchisme, l'école, les missionnaires ont fait l'archidiocèse de Tabora

Telle est, en substance, l'idée majeure de Mgr Mario Mikayo, archevêque de Tabora en Afrique Centrale, lors d'une veillée paroissiale tenue le 27 juin dernier à la salle académique du couvent à Sainte-Brigide.

Mgr Marco Mikayo, le premier évêque noir à diriger les destinées spirituelles de l'archidiocèse de Tabora situé dans le nouvel Etat indépendant du Tanganyka, s'exprimant en bon français avait été invité à adresser la parole. La salle académique relativement vaste, était remplie à capacité et applaudit à plusieurs reprises le dynamique archevêque noir dont l'accent primesautier et les vives réparties conquirent l'auditoire. La veillée se termina par un léger goûter, occasion propice à des contacts personnels entre le distingué visiteur et les membres des "Bourses d'Afrique".

IMPRESSIONS

Mgr Marco Mikayo débuta par ses impressions sur notre province dont le trait caractéristique lui parut être l'abondance de l'eau "partout, dit-il, des rivières et des lacs, mais quelle richesse". Tant d'écoles également, tant d'industries, et tant de troupeaux! A Tabora, l'eau est rare particulièrement après la saison sèche qui dure sept mois. Puis brossant un tableau des conditions matérielles des familles de Tabora, des petites gens qui font deux repas par jour, il eut un soupir d'admiration pour les hôpitaux d'ici, des merveilles à comparer aux dispensaires de fortune de là-bas.

Le distingué visiteur pressa les gens qu'on le questionna; le genre forum l'enchante; à une question sur ses études, il raconta les étapes de sa formation.

ETUDES

Il est né d'une famille païenne qui admirait les méthodes européennes du moins l'instruction des Blancs. Aussi le père envoya-t-il l'enfant à l'école jusqu'au jour où s'ouvrit une autre école gratuite dirigée par les Pères Blancs.

Le futur archevêque se fit catéchumène étant à la base des études puis fut baptisé. Il fut choisi pour poursuivre ses études au Petit Séminaire, et sa vocation se dessina; devenir prêtre au service de l'Eglise d'Afrique. Mgr Trudel, un Canadien, m'orienta dans cette voie dit-il, et c'est une dame du Québec qui défraya mes frais d'études. Ordonné prêtre après un entrainement long et minutieux, il enseigna au Séminaire avec les Pères Blancs, exerça le ministère paroissial à Tabora même, remplit diverses missions, enfin Rome l'appela à être le premier évêque indigène de l'archidiocèse de Tabora qui compte 46,000 catholiques sur une population de 250,000 âmes. Il eut le bonneur, une fois ordonné prêtre, de baptiser son père et sa mèr.

CATECHISME ET ECOLES

Le catéchisme est l'enseignement de base dans les écoles de l'archidiocèse de Tabora où trois dénominations religieuses s'y affrontent: l'islam, religion des trafiquants, le protestantisme, religion des conquérants anglais enfin le catholicisme.

L'école et le catéchisme constituent les bases de l'évangélisation et de l'avance chrétienne à Tabora. Dans les milieux populaires, des catéchistes laïcs, c'est-à-dire ayant presque charge de famille, enseignent le catéchisme dans les villages préparant la voie au missionnaire. Tout est à faire dans ce jeune archidiocèse: chrétienté, églises, écoles, hôpitaux. L'apport des missionnaires canadiens a été immense, affirme Son Excellence. Ils ont été les bâtisseurs tant sur le plan spirituel que sur le plan matériel. Tabora leur est redevable en outre de la construction d'églises et de la préparation de nombre de séminaristes et d'étudiants appelés à diriger les destinées chrétiennes de Tabora où à façonner l'avenir politique du Tanganika promu récemment à l'indépendance.

INDEPENDANCE

L'archevêque de Tabora n'a fait allusion à l'indépendance du Tanganyka, sa patrie, mais il a parlé de l'influence communiste assez faible à date, dont les foyers de rayonnement sont les ambassades russes, chinoises et tchékoslovaques établies au pays depuis l'indépendance.

Il a fait appel à la compréhension chrétienne des Canadiens et à leur esprit de charité pour les problèmes missionnaires africains et les a assurés de sa vive gratitude pour ce que le Canada, et en particulier la province de Québec a fourni à Tabora.

VEILLEE PAROISSIALE

Sur l'estrade d'honneur l'archevêque de Tabora était accompagné de MM. Jean-Paul Lasnier, maire de la place et Polydore Delorme, président de la Commission scolaire. M. le curé O. Ménard en retraite annuelle avait exprimé ses regrets de ne pouvoir y assister. En outre, figuraient Mgr Georges Brisson, p.d., curé de Plattsburgh, le R. P. Séguin, p.b., M. Dollard Brisson, père d'un missionnaire à Tabora, M. Lévis Jacob, président de la St-Jean-Baptiste locale, M. Rosaire Benoit, organisateur de cette veillée paroissiale, M. Jean-Paul Bonneau présenta les orateurs dont le premier fut M. Lévis Jacob qui lut une adresse de bienvenue à Mgr Marco Mikayo, Son Excellence fut remercié par le maire de la paroisse, M. Jean-Paul Lasnier, et Mgr Georges Brisson tira les conclusions religieuses de cette veillée paroissiale de style missionnaire.

Une généreuse collecte démontra la sympathie de l'assistance envers le représentant de la hiérarchie africaine, et ce dernier sut également se gagner des sympathies en causant familièrement après sa conférence avec les gens de la paroisse sans oublier les enfants.

Plutôt dans la journée, Mgr M. Mikayo avait pris le souper chez M. Dollard Brisson, qui a un fils missionnaire, et rendu visite à quelques paroissiens.

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
Laprairie, Qué.
Maurice Trahan Ltée — Saint-Jean, Qué.
Agent local
Case Postale 758,
Laprairie, Qué. Tél. 866-8374

A VENDRE
AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES DE RESTAURANT
S'adresser à M. Jos. Boivin
Téléphone 6-4676 Hôtel Richelieu

SAINTE-BRIGIDE

DECES

Dans l'après-midi du 28 juin à l'hôpital de Granby, est décédée après plus de quatre-vingt jours d'hospitalisation, Mme Adrien Casgrain (Noëlla Massé), âgée de 55 ans.

Elle laisse son mari, M. Adrien Casgrain; deux fils: Roland, de Montréal et Marcel, de Granby; une fille: Fernande (Mme Maurice Audette), de Sainte-Brigide; ses brus Mme Roland Casgrain (Lorraine Delorme); Mme Marcel Casgrain (Paulette Delorme) et un gendre: M. Maurice Audette. Elle comptait aussi cinq petits-enfants.

Lui survivent également trois frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Candide Massé, de Granby; Henri Massé, de Saint-Césaire; René Massé, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu lundi à l'église paroissiale de Sainte-Brigide.

Nos sincères condoléances à la famille.

LES ELECTIONS

Trois bureaux de scrutin étaient postés, l'un chez M. Aimé Maheu, le second au village chez M. Louis Boulais un troisième chez M. Bernard Brisson à la tête desquels se trouvait respectivement MM. René Deserres, Charles-Emile Decelles et Maurice Landry.

Si la parti libéral l'a emporté haut la main dans la paroisse, dans une proportion de deux à un sur le parti conservateur, un phénomène étonnant qui n'est pas sans intriguer les observateurs, c'est la proportion considérables de votes créditistes répartis en nombre presque égal dans les trois bureaux, une moyenne de 29, soit 87 votes.

En analysant les données des bureaux de votes du comté de Saint-Jean-Iberville-Napierville, notre patre paroisse arrive en tête pour le vote créditiste. Quelle est donc la cause de ce penchant politique particulièrement chez les ouvriers et les campagnards?

Félicitations au député élu et fructueuses réalisations.

PETIT CARNET

La fête-Dieu s'est déroulée dimanche après la messe avec toute la pompe coutumière, marquée par la procession du Saint-Sacrement dans le quadrilatère de la rue Neuve et du Grand-Chemin. La procession à travers les rues demeure une tradition de foi, qu'on ne retrouve plus dans les pays aux "fortes révolutions intellectuelles".

Des pluies intermittentes et une atmosphère humide baignent les champs et les jardins Un moment on redoute la sécheresse, mais ô merveille, une averse vidant son poids d'or s'abattit sur la région, le soir même des élections. Chaque parti y voit un heureux présage.

Quelques cultivateurs sont à innover dans les bâtiments de ferme: chez les uns, construction d'étables géantes, chez d'autres, de nouvelles méthodes d'engrais par la transformation des fumiers en purin, enfin l'irrigation aérienne des fraisiers.

FETE NATIONALE

Le fleurdelisé a été arboré, deux défilés, l'un à Farnham, l'autre à Saint-Césaire, cherchent à se gagner la faveur populaire en ce dimanche du 24 juin. A l'église, la messe en l'honneur de saint Jean-Baptiste fut le grand événement du jour; que des défilés et des discours s'y ajoutent, le véritable héros, saint Jean-Baptiste, le précurseur du Christ, domine par sa haute mission et son martyre qui doivent inspirer tout sain patriotisme.

Enquête

Bien des gens voudraient en connaitre plus sur quelque question particulière de santé, sur la nutrition, l'hygiène mentale ou dentaire, la formation de l'enfant ou la prévention des accidents. On peut obtenir de tels renseignements dans de nombreuses publications écrites par des autorités en chacun de ces domaines; le public peut en obtenir sur demande, la plupart du temps sans frais, en s'adressant au service de santé local ou à l'unité sanitaire du comté.

Un congrès de spiritualité à Nicolet

Du 23 au 26 août, dans les locaux du Séminaire à Nicolet, sous le patronage de S. E. Mgr Albertus Martin, va se dérouler le troisième congrès de spiritualité sous la direction des Pères Carmes. L'accueil si favorable qui avait enveloppé les deux précédentes réunions laisse bien augurer de ces prochaines rencontres.

Il se trouve aussi que le Carmel est en fête en cette année 1962. Il y a quatre siècles, le 24 août 1562 Thérèse d'Avila réformait son vieil Ordre et inaugurait la vie carmélitaine au petit monastère de Saint-Joseph. Le congrès baignera dans cette lumineuse atmosphère de la Réforme carmélitaine.

Le thème choisi: "Conditionnement de la prière", est fort opportun et plein de résonnances avec la vie que mène aujourd'hui nos contemporains. Les "conditions" nouvelles d'existence, apparues ces dernières années au Canada français et dans l'ensemble du monde, ne manquent pas de se répercuter sur notre vie de prière. En sera-t-elle favorisée ou entravée? Les conférenciers chercheront à faire la lumière.

La prière, étant au coeur de notre vie, elle doit la soulever toute entière si elle est authentique. L'intelligence y sera donc engagée, la volonté et l'affectivité, l'activité et les relations avec les autres.

Nous devons nous demander si, inversement, le travail intellectuel, les efforts de volonté exigés par les circonstances particulières de notre vie, la qualité de nos plaisirs et de nos joies, l'éducation de notre sensibilité, notre santé, notre genre de nourriture, notre temps de sommeil, nos occupations professionnelles, notre position sociale . . . n'influencent pas notre vie de prière.

Voici en avant-goût quelques titres de conférences:

"Conditionnement de la prière", par le R. P. Dominique de St-Joseph, supérieur des Carmes de Nicolet.

"Travail intellectuel et vie de prière", (rapport d'une enquête auprès des prêtres enseignants), par M. l'abbé Farly, professeur au grand Séminaire de Nicolet.

"Education de la sensibilité et vie de prière par Sr Jeanne de Sainte-Marguerite, a.s.v.

"Apostolat moderne et vie de prière", par M. Claude Ryan, journaliste au "Devoir".

"L'âme qui prie et ses misères psychologiques", par Mme Marie-Paule Vinay.

"L'inconscient freudien, conditionnement de la prière par M. l'abbé Gaston Vennes, professeur au grand Séminaire de Trois-Rivières.

"Grisaille quotidienne et vie de prière", par M. et Mme Georges Lachance, des Foyers Notre-Dame.

"Solitude et relation avec autrui" par le T. R. P. Louis-Marie de St-Joseph, provincial des Carmes.

Cet ensemble sera de plus agrémenté par deux conférences avec projections sur l'Espagne et Thérèse d'Avila et sur le Greco, peintre contemporain de saint Jean de la Croix, par un concert donnant à savourer des Oeuvres de Victoria, le grand musicien espagnol qui a su si bien traduire les élans mystiques de son peuple catholique. Des carrefours entre temps permettront à tous les congressistes de prendre une part active aux débats.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. l'abbé Paul-Emile Dubois, Secrétaire du congrès, Séminaire de Nicolet, Nicolet, P. Qué. Tél. 293-4838.

Achetez de préférence chez nos annonceurs!

LE VOICI! Coke MARQUE DÉPOSÉE
à 3¢ le verre!



Format 16 oz
SERVEZ Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE

6 bouteilles de 16 oz seulement 53¢ plus le dépôt

EN VENTE DANS LES RÉGIONS DESSERVIES PAR
Monarch Bottling Works Inc.
Embouteilleurs autorisés
Sous contrat avec Coca-Cola Company
90, rue Saint-Georges Fl. 7-2369 Saint-Jean, P.Q.

300 congressistes ont participé aux Journées d'Etudes de l'O.C.I.C.

Montréal (CCC) — Les Journées internationales d'Etudes de l'O.C.I.C. et de UNDA qui avaient lieu à l'Université de Montréal, se sont terminées le mercredi 27 juin. Quelque 300 congressistes représentant 40 pays y assistaient, dont un observateur du Saint Siège et de la Hiérarchie du Canada.

S'inspirant de nombreux enseignements de l'Eglise, et en particulier de la lettre adressée par le St-Siège aux présentes Journées d'Etudes, les congressistes résument leurs travaux en ces termes:

L'assemblée:

— reconnait avec admiration dans la puissance créatrice de l'artiste, une participation au geste créateur de Dieu; et professe, en conséquence, la plus vive sympathie envers tous ceux qui collaborent aux oeuvres de vérité et de beauté;

— affirme qu'au siècle de l'image l'intellectuel moderne doit retrouver la culture audio-visuelle des âges chrétiens et de la tradition évangélique; et conçoit un grand respect pour l'imagination créatrice et la liberté de l'esprit humain d'où l'art tire son origine;

— se porte d'un coeur sincère à la rencontre des créateurs professionnels du cinéma et de la télévision, que leurs oeuvres soient profanes ou religieuses; et recherche les moyens de développer la collaboration avec tout le cinéma et toute la télévision;

— adresse un chaleureux et pressant appel aux créateurs de spectacles filmés et télévisés, pour que, loin de risquer d'avilir leur très vaste public, ils ouvrent au contraire les âmes au bien;

— souhaitent que les Offices catholiques se mettent à la disposition des Créateurs avant et pendant la réalisation de leurs oeuvres; et aident au succès de ces oeuvres dès qu'elles rendent le spectateur plus joyeux, plus libre et meilleur;

— souhaitent parallèlement que les créateurs "travaillent en confiante collaboration avec les Offices Catholiques spécialisés en ce domaine" (Lettre du Saint-Siège aux Journées d'Etudes);

— suggère dans cette perspective, que soient mis en place des instruments capables de faciliter les contacts, individuels ou collectifs, avec les équipes de création, de rendre des services concrets aux créateurs de travail; de préparer les futurs créateurs à leur tâche; de faire mûrir des vocations d'auteurs et de réalisateurs, en particulier, dans les pays en voie de développement;

— rappelle ses voeux émis d'année en année en ce sens, de voir de plus en plus l'Université et l'Ecole s'ouvrir aux disciplines audio-visuelles; et se multiplier les instituts catholiques spécialisés en cinéma et télévision;

— se préoccupe de trouver remède aux difficultés morales que rencontrent de telles vocations et rappelle aux créateurs chrétiens leurs devoirs complémentaires de se perfectionner professionnellement et d'approfondir leur culture chrétienne et leur vie intérieure; ce devoir s'appliquant aussi aux prêtres et laïcs, qui ne peuvent s'improviser réalisateurs sans compétence technique;

— confie à l'O.C.I.C. et UNDA le soin de tirer, des nombreuses suggestions contenues dans les rapports présentés et fournis par les débats de ces Journées, les conclusions qu'elles inspirent; et de les mettre en pratique.

Un appel aux fonctionnaires féminins de la Province

"L'Association Professionnelle des Fonctionnaires Féminins du Québec" tenait ces jours derniers, à Québec, sa 19e assemblée générale annuelle, sous la présidence de Mlle Alice Choinière.

Cette Association autonome et provinciale a été fondée dans le but d'améliorer les conditions de travail et de traitements des fonctionnaires féminins du gouvernement de Québec, tout en poursuivant en même temps des fins éducatives au point de vue professionnel et social.

Grâce à un travail persévérant et à des démarches innombrables, l'Association a fait triompher de grandes causes, notamment dans le domaine du travail et des **salaires féminins** qui étaient alors très bas, plafonnés et considérés comme "salaires d'appoint", quelles que soient l'expérience et les études poursuivies. Grâce aussi à une collaboration bien comprise avec les autorités gouvernementales; elle a aussi obtenu, en faveur des femmes, l'assurance-vie à tout le service intérieur et extérieur, plusieurs amendements importants à la Loi des pensions, des postes d'avancement et de responsabilités, des améliorations substantielles dans la reclassification, les augmentations annuelles, etc., etc., qu'elle a toujours revendiqués, dès les débuts, sans jamais oublier les valeurs morales et sociales qui doivent dominer nos vies.

L'Association invite cordialement toutes les femmes fonctionnaires de la province à coopérer avec elle, pour mieux servir leur province et contribuer au bon renom du fonctionnarisme provincial féminin.

Cette assemblée se termina dans une atmosphère de cordialité et par un thé chez Kerhulu, Québec.

● Pour être bien renseigné, lisez **Le Richelieu,** le journal qui publie, chaque semaine, **en primeur,** les nouvelles locales.



● **1000 COUPS DE PINCEAU POUR LE 10e — Au fait, on ne les a pas comptés mais les Oblates en ont donné de nombreux pour travailler aux préparatifs du 10e anniversaire de fondation de leur Institut, célébré le 2 juillet. Sur la photo, nous voyons à l'oeuvre Mlle Lina Bourget, o.m.m.i., résidant à 20 rue du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine.**

Des camps liturgiques pour jeunes filles

Comme par les années passées, il y aura cette année, une série de camps liturgiques pour jeunes filles. Ces camps se tiennent à Saint-Donat, comté de Montcalm, depuis la fin juin jusqu'à la fin d'août. Cette année, le thème proposé aux participants des camps est l'Eglise "cette Eglise, cette assemblée, ce peuple de Dieu, ce corps mystique du Christ"

Les périodes d'études au camp sont coupées de détente et de récréation. La participation à la liturgie est assurée par le chant et la messe dialoguée. Les activités créatrices trouvent leur compte dans la préparation du "feu de camp" qui marque la fin de chaque camp. Participer à un camp liturgique est une expérience enrichissante, où l'on retrouvera, cette année liturgique, l'atmosphère ou vivaient les premiers chrétiens, si heureux de la solidarité, de l'appui, de la fraternité qu'ils goûûtaient dans leur Eglise.

Les prochains camps liturgiques seront sous la direction des prêtres dont les noms suivent et auront lieu aux dates ci-après mentionnées 11 au 17 juillet: R. P. Eric Volant, o. praem, curé de Saint-Bernard de Lacolle; 20 au 27 juillet: R. P. E. Volant; 31 juillet au 7 août: R. P. Louis Telmosse, c.s.v., professeur au scolasticat St-Charles (Joliette) et à l'Institut des Sciences religieuses (U. de M.); 10 au 17 août: M. l'abbé Jacques Fournier, directeur du Centre catéchétique de Montréal; 21 au 27 août: T. R. P. Dom Jean-Anselme Mathys, o.s.b., prieur de l'abbaye de Saint-Benoit du Lac.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Apostolat Liturgique, 460 est Lagauchetière, Montréal, 24. VI. 5-0787 ou VI. 2-0287.



The Dutch Greenhouses

Routes 9a et 36, à Napierville

Nos serres contiennent les plus belles fleurs et une grande variétés de plants. Arrangements pour toutes occasions.

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

Livraison gratuite **CH. 5-3226**

Chez GERVAIS

SPECIAUX DU 5 AU 21 JUILLET

● **MERCERIE :**

Spécial sur cire "Johnson":

Cire "Pride" pour meubles, bouteilles 16 oz. Rég. $1.43; chacune à **$1.25**

Cire liquide "Johnson", gallon valeur $4.00 à **$3.50**

Cire en pâte "Johnson", 1 lb. Rég. 71¢ à ..... **63¢**

Nettoyeur pour glacière électrique Rég. 67¢ à ..... **55¢**

Cice "Vesta" pour autos (cire en pâte) format 1 lb. Rég $2.00 pour **$1.79**

Format de 2 lb. — Rég. $3.25 à..... **$2.99**

Pour un service rapide, signalez toujours Fl. 6-6865

C. O. Gervais & Frère Ltée

Lucien GERVAIS, président

Spécialiste en ferronnerie, tapis et prélarts, etc.

GROS ET DETAIL

Le magasin général le plus complet de la région avec les plus bas prix dans la plus haute qualité.

148-150 rue Richelieu Tél. Fl. 6-6865 Saint-Jean

DU NOUVEAU! Assurances un paiement mensuel

Pour les assurances de:

- Votre maison
- Votre commerce
- Votre santé
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"



SIGNALEZ

Fl. 7-2313

— CONSULTEZ —

René-G. Trahan

258, rue CHAMPLAIN

SAINT-JEAN, P.Q.

Revue Sportive

par Bernard BEDARD

Claude Raymond

Le monde sportif de notre ville et de toute la région est heureux d'apprendre les succès remportés par notre sympathique concitoyen, Claude Raymond, dans la Ligue Nationale de baseball. Après avoir évolué avec succès à Toronto, il a été rappelé à Milwaukee et lundi, les quotidiens par l'entremise de la Presse Associée, nous apprenaient que "Claude Raymond aide Milwaukee à gagner". Le rapport mentionnait: "Le magnifique circuit d'Ed Mathews et la belle tenue du lanceur de relève Claude Raymond, ont appuyé Lew Burdette, hier soir, alors que le droitier de Milwaukee a remporté sa septième victoire consécutive par une décision de 7-3 sur les Cardinals de St-Louis". Tous les amis de Claude se réjouissent de ce succès et nous sommes assurés, connaissant la ténacité de notre concitoyen, qu'il se taillera un bel avenir dans le baseball professionnel. Récemment, M. et Mme Rolland Raymond, ses parents, se rendaient à Toronto pour voir évoluer leur fils. Quelques heures plus tard, ils apprenaient l'heureuse nouvelle de son rappel à Milwaukee.

●

La guigne avec Saint-Jean

Les amateurs de baseball, et ils sont nombreux cette année dans notre ville, ne sont pas très heureux avec leurs Pirates. Et pourtant, Saint-Jean compte des joueurs de valeur, jouent du baseball intéressant. Mais il semble que la guigne les suive. Ainsi, par exemple, dimanche soir au Stade Municipal, l'arrêt-court Pinard cogna un circuit avec deux retraits et deux prises dans la 9e et dernière manche pour niveler le compte 7 à 7, et pousser la rencontre en supplémentaire. Les Chevaliers de Granby l'emportèrent finalement 8 à 7 à la 11e. Nos joueurs sont encore bien confiants et on espère toujours que la chance soit juste un peu plus favorable. Il est à noter qu'il n'y aura qu'une seule partie à Saint-Jean durant la prochaine semaine, soit ce soir jeudi alors que Drummondville viendra rencontrer Saint-Jean.

●

La mort de Ryan

Le monde sportif du Québec a appris avec regret, mardi matin, la mort de l'audacieux Peter Ryan, du Mont-Tremblant, survenue à Reims, France, dimanche, à la suite d'un accident lors de la première étape du Grand Prix Junior de Reims. Il était devenu presque du jour au lendemain une vedette internationale du monde des courses d'auto. Ce jeune homme de 22 ans, qui avait abandonné le ski à la suite de quelques chutes sérieuses, se lançait dans un nouveau sport, qui allait mettre à l'épreuve son audace, sa dextérité, son aplomb, son sang-froid. L'enthousiaste, sympathique et souriant sportman du Mont-Tremblant comptait un grand nombre d'amis parmi ceux-là qui fréquentent, aussi bien l'hiver que l'été, le centre du Mont-Tremblant Lodge.

Le football à Iberville

Les séances d'entrainement des Bisons débuteront lundi le 9 juillet prochain à la Palestre d'Iberville. Un grand nombre d'intéressés sont attendus à cette première pratique.

Les Denis Rémillard, Guy Alexandre, Fernand Surprenant, Claude Pelletier, André Ferland et enfin les Pierre Jarry, vedettes de l'entrainement du printemps, seront encore des nôtres et nul doute qu'ils feront parler d'eux avant longtemps. Ces recrues promettent et elles aideront sûrement la cause des Bisons, équipe également très jeune.

Mais si le club possède ses recrues, il a aussi ses vétérans, entre autres Yvon Rober Jr (6'1", 225 lb.), René Carrière (6'3", 270 lb.) Jacques Bélanger (6'1", 225 lb.) et Gilles Sauvageau (6'3", 265 lb.) qui seront assurément les grands responsables des succès de l'équipe au cours de la saison '62.

Aussi pouvons-nous dire que les débuts de cette nouvelle équipe sont énormément riches, mais il n'en reste pas moins que nous tenons à lancer un appel à tous les amateurs de football de la région désireux de "faire" l'équipe ou, du moins, de bénéficier plus avantageusement des pratiques seront d'autant plus augmentées car la plupart en sont à leurs premières armes dans la football.

A date, plusieurs contrats ont été signés et nous publierons hebdomadairement la biographie de deux de nos joueurs.

Claude Pelletier

Natif de Sabrevois, Claude réside maintenant à Iberville. Agé seulement de 17 ans, Claude mesure 6 pieds et pèse 174 lb. Il poursuit ses études à l'Ecole secondaire St-Georges d'Iberville. Au jeu, en plus de sa grande rapidité, Claude démontre beaucoup d'habilité à déjouer les plaqueurs adverses; ces deux précieux atouts réunis font donc de Claude un joueur d'attaque des plus redoutables. Il en est à ses premières armes dans le football organisé mais nul doute qu'il justifiera les espoirs que nous avons fondés sur sa personne. Il fait également partie de la direction des Bisons. Durant l'hiver Claude pratique le hockey très régulièrement.

Pierre Jarry

Né à Iberville le 1er octobre 1942, Pierre demeure toujours dans cette même ville. Il est présentement à l'emploi de la compagnie Steinberg.

A l'entrainement du printemps, Pierre s'avèra comme étant un excellent passeur et un coureur hors-pair. Il mesure 5'9" et pèse 165 lb. M. Jarry se fait également remarquer par le bon esprit qu'il manifeste durant les pratiques.

Pierre, à l'instar de Claude Pelletier, est un grand fervent du hockey et il y a fait sa marque très rapidement. Mentionnons que Pierre fait aussi partie de la direction des Bisons.

En somme, Pierre a toujours été l'image d'un grand sportif et soyez assurés qu'il aidera avec brio la cause des Bisons d'Iberville.

x x x

A noter que les pratiques ont toujours lieu au terrain de la Palestre d'Iberville, le lundi et le jeudi de chaque semaine. Elles débutent à sept heures p.m. précises et sont toujours sous l'habile direction de Pierre Desjardins qui a récemment été choisi à l'unanimité le meilleur joueur du camp canadien des Alouettes de Montréal.

BADMINTON

Les membres du club de badminton Richelieu sont invités avec leurs amis à prendre part au pique-nique annuel qui aura lieu au Fort Lennox, à Saint-Paul-Ile-aux-Noix dimanche le 8 juillet. Le départ se fera du terrain de stationnement de Dominion Stores, coin St-Georges et Jacques-Cartier, à 9 h. 30 a.m.

On est prié d'emporter son goûter. Les liqueurs douces seront fournies gratuitement. Comme par les années passées il y aura jeux de toutes sortes. De nombreux prix seront présentés aux gagnants des jeux.

Pour informations, on est prié de communiquer à un membre du comité. M. Dr Jean Gosselin, M.V. président, 6-4515; Mme Pierrette Boudreau, 8-3254 ou Armand Reid, 7-4532.

A tous la plus cordiale bienvenue.

Ligue de balle-molle O'Keefe

Le programme de la semaine dernière dans la ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville, fut désastreux au Iberville Sack Supply qui perdait deux chances de rejoindre la première position détenue par le Laval Bessette. Les Chevaliers de Colomb de Charles Fortin s'avérèrent par le fait même, le prochain club à battre après leur victoire de 6-1 aux dépens des hommes de F. Drouin. Charlie limitait les perdants à 6 hits en obtenant 5 retraits au bâton. René L'Ecuyer appuyait cette victoire avec trois hits dont un triple; Gilles Lamoureux, André Lacasse et Charles Fortin obtenaient cracun deux hits. Chez les perdants, Gilles Rémillard obtenait deux simples et Jean-Jacques Roy, un double.

L'infortune du Iberville Sack Supply vint de nouveau se heurter à un ralliement typique du Texaco, le lendemain soir. C'était une victoire de 23-6 pour les coéquipiers de Jules Boulais qui récoltèrent 31 hits. Le Texaco prouva de nouveau un formidable potentiel offensif qui réduisit les offrandes de Guy Brault qui connaissait sa deuxième défaite seulement. Ray Christopher prenait de nouveau la tête de ce triomphe avec cinq hits dant deux doubles sur un total de six apparitions officielles. Ray porte ainsi sa moyenne à .800 en tête des frappeurs de la ligue. Se sont aussi signalés pour les vainqueurs, Régent Viens avec cinq hits dont deux doubles et un triple, Jacques St-Pierre avec cinq hits dont trois doubles, le capitaine Léonard Fortin avec quatre hits, Pierre Savoie, trois hits et le lanceur Lucien Ouimette 3 hits qui appuyait sa deuxième victoire. Chez les perdants, Pierre Bachand réussissait trois coups sûrs.

Le Laval Bessette après s' tre éloigné de son plus proche rival du circuit Jean Larivière, confirmait sa position en remportant une victoire par défaut lundi soir. Le rendement des meneurs s'est appuyé sur une défensive persistante jusqu'à leur 11e joute de la saison.

DATE-LIMITE POUR LES CONTRATS

Après la joute de lundi, le vice-président Léopold Dugas présidait une assemblée qui eut lieu à l'hôtel Frontenac où le représentant de chaque club remettait ses quinze contrats réglementaires. Un délai de quelques jours fut accordé à F. Drouin pour obtenir trois nouveaux joueurs pour I.S.S.; parmi les nouvelles acquisitions Fernand révélait Benoit et Longtin. Par contre, Gilles Daneau qui fut prêté au Texaco reviendra probablement sur son alignement initial si le réputé lanceur Ben Trahan accepte le poste avec Texaco. Selon Jules Boulais, Ben devrait débuter cette semaine même.

La clause d'assurance fut rixé à $2 par joueur et la ligue O'Keefe absorbera la balance des déboursés. Cette protection est en vigueur depuis le début des activités.

Laval Bessette, meubles	16
Iberville Sack Supply	12
Chevaliers de Colomb	9
Texaco	7

Les passes de Football en vente

La direction de football, les Broncs de St-Jean Inc., est heureuse d'annoncer la vente des passes de saison pour la cédule de 1962 Dans le but de promouvoir le football dans notre région, la direction de notre club local offre du nouveau à cet effet. Cette année, les passes de saison seront des billets indépendants pour chaque joute, semblables à ceux que l'on rencontre dans les ligues professionnelles de football. Le coût des passes pour les joutes disputées au stade municipal est de $4.00.

Nous vous encourageons fortement a vous procurer ces passes de saison car lors d'une réunion de la Conférence Intermédiaire de l'Est le prix d'entrée pour chaque joute a été fixé a 75 sous pour les 4 villes du circuit et le nombre de joute a 12. Tout en courageant vos porte-couleurs, vous pourrez bénificier d'une économie grâce à ces passes de saison. Pour l'achat de ces billets ou pour toute autre information veuillez communiquer avec les directeurs suivants:

M. Yvan Mayrand, FI. 6-6673 ou FI 8-2676

M. Claude Charbonneau 8-3226

M. Guy Laurendeau FI 7-7276

M. André (bacon) Rondeau, FI. 8-3523.

Ces messieurs sont à votre entière disposition.

ENTRAINEMENT

L'entrainement des Broncs débutent le 20 de cette semaine, nous publierons chaque semaine deux biographies de joueurs, durant la période d'essai, dans le but de faire connaitre tous vos favoris, qui composeront l'équipe locale en 1962.

YVAN HUARD

Yvan mesure 6'0" et pèse 180 lbs. Il est natif de St-Jean. Au poste de demi-arrière soit à la défensive ou l'offensive, il accomplit une très belle besogne. Avec les Broncs l'an passé, il en était à ses premières armes au football. Yvan est un rapide coureur et saute à merveille. Au cours de la saison 1961, il a démontré son habileté à intercepter les passes ennemies. Ses instructeurs de l'année dernière l'ayant fait évoluer à l'offensive comme demi-arrière, grâce à cet expérience acquis, Yvan deviendra sûrement un autre joueur étoile de la trempe des Choquette, Gadbois, Laurendeau, et autres. Yvan réside à St-Jean et est à l'emploi de la J. B. Martin Co. Ltd.

FERNAND BOUCHER

Fernand Boucher est un jeune athlète âgé de 22 ans, qui mesure 6'0" et pèse 200 lbs. Il a débuté la saison dernière comme bloqueur mais vu son extraordinaire rapidité et sa force l'on transformé en ailier défensif droit. Il en était à sa première saison avec les Broncs, mais il s'est avéré une agréable surprise. Il semble en effet être doué d'un talent pour recouvrir les échappés commis par l'équipe adverse. Si les Broncs parviennent cette année à remporter les séries éliminatoires, il est chose certaine que Fernand y sera pour quelque chose. Tout en pratiquant avec succès le football il ne néglige pas les autres sports. Il est à l'emploi de la Canadian Potteries et natif de St-Jean.

Nous désirons informer notre clientèle que notre numéro de téléphone est maintenant changé

A PARTIR D'AUJOURD'HUI
NOTRE NOUVEAU NUMERO EST:

FI. 7-3731

Maurice Gamache Inc.

COURTIERS D'ASSURANCES

11, Place du Marché Saint-Jean, P.Q.



Le voyage vous intéresse



Les Editions du Richelieu vous présentent

Le Monde en Couleurs

Une magnifique collection de plus de 20 volumes contenant une minutieuse description historique et touristique des pays concernés: France, Angleterre, Etats-Unis, Espagne, Italie, Suisse, etc.



CHAQUE VOLUME: 500 pages, 800 illustrations en couleurs, cartes géographiques, $7.20 l'unité (franco).

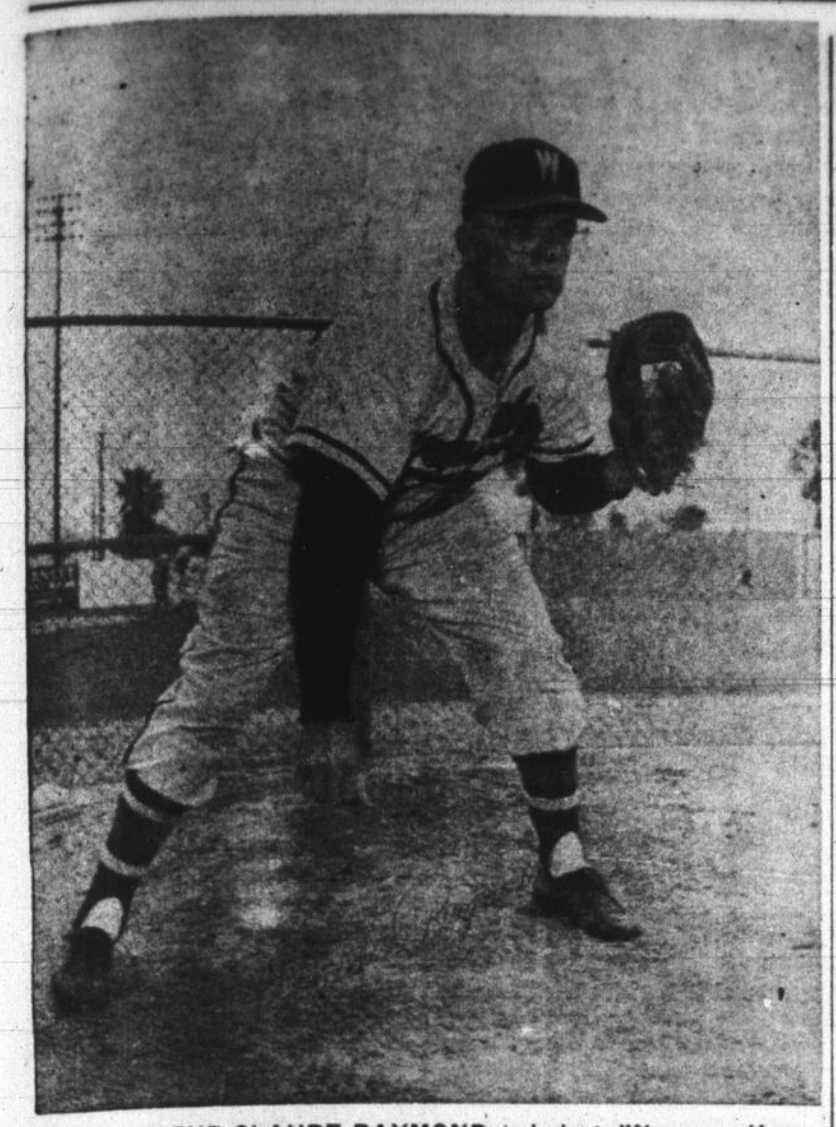
Vente spéciale: 20% DE RABAIS

EN VENTE AUX

Editions du Richelieu Ltée

170, rue Saint-Jacques — Saint-Jean, P.Q.

Tél. FI. 7-7529 Tél. OL. 8-2721



● LE LANCEUR CLAUDE RAYMOND, qui vient d'être rappelé par le Milwaukee.

Claude Raymond avec Milwaukee

La direction du club de baseball des Braves de Milwaukee de la Ligue Nationale laissait savoir au cours de la journée du 28 juin qu'elle venait de racheter le contrat du jeune lanceur droitier Claude Raymond de Saint-Jean, qui s'alignait avec les Leafs de Toronto de la Ligue Internationale. Claude s'est rapporté immédiatement aux Braves et pour lui faire place, le Milwakee a retourné Ron Piché de Verdun à l'équipe Torontoise, et est sujet à un rappel de 4 heures.

En ce qui regarde Claude Raymond, on se souviendra qu'à pareille date en 1961, la direction des Braves avait décidé de l'envoyer au Vancouver de la Ligue de la Côte du Pacifique, mais cette année, le contraire se produit, et il est à espérer qu'il aura l'opportunité de démontrer son talent, de déclarer Ralph Scheel, lanceur des Pirates de Saint-Jean qui a eu l'occasion de voir évoluer Raymond au camp d'entrainement du printemps, et aussi au cours des premiers mois de la cédule de '62 de la Ligue Internationale. Scheel disait que Raymond est en parfaite condition physique et que la moyenne de points comptés contre lui est assez phénoménale. Cette nouvelle sera fort bien accueillie de la gent sportive de Saint-Jean, la région et la province, et en plus, mentionnons qu'au cours de la journée du 28, ses parents, M. et Mme Roland Raymond, étaient à Toronto pour voir évoluer Claude. Ce sera certes une agréable surprise et il est à espérer que tout ceci est le début d'une brillante carrière dans le circuit majeur au baseball.

L'entraînement des Broncs se poursuit

Depuis plus d'une semaine, environ 60 joueurs évoluent au Stade Municipal en vue de la prochaine saison de football. Sous les ordres de Gerry Samuel, instructeur en chef et de Danny Johnson, assistant nos porte-couleurs travaillent ardument pour se mériter un poste régulier sur l'équipe locale. Au dire de certains joueurs, qui évoluent pour les Broncs, depuis 3 ou 4 saisons, l'entrainement de cette année est certainement la période d'essai la plus vigoureuse et la mieux organisée qu'ils ont connue. A l'offensive, les Broncs connaissent certainement un succès appréciable, dirigés par l'habile quart-arrière Guy Gadbois, les recrues Serge Poulin, Jean-Guy Charron, de même que Gilles Charron connaissent eux aussi des progrès. Présentement, le point faible dont souffre nos Broncs est sur la ligne défensive.

A cet effet, M. Roland Lorion nous laissait entendre qu'il invitait cordialement toutes les personnes intéressées à se joindre à eux pour remédier à cette faiblesse. Sur la défensive, signalons le travail méritoire de la recrue Henri Poissant, pesant 280 livres, Henri aidera considérablement le club local. Dans le but de connaitre tous vos favoris qui composeront l'équipe en 1962 voici deux biographies de joueurs pour cette semaine.

ED NOWAKOLSKI

Agé de 23 ans, Ed mesure 6' 1" et pèse 210 lbs. Il évolue au poste de secondeur de la ligne à la défensive et comme garde à l'offensive. Il effectuait les bottés pour les Broncs l'an dernier. Il en est à sa quatrième saison pour le club local. En 1957, il jouait pour les Fort-Williams Bombers, champions intermédiaires de l'Ontario. Cette saison, Ed est un joueur qui préconise le jeu rude mais légal, c'est un peu pourquoi il s'est acquis dans la ligue la réputation d'être un dur à cuire. Ed est marié et père d'un enfant. Il est membre de l'ARC à l'effectif du dépôt de St-Jean.

DENIS PETRIN

Denis est natif de Saint-Grégoire et il est âgé de 22 ans. Il mesure 5' 9" et pèse 190 lbs. Il en est à sa 3e saison avec les Broncs. Au poste qu'il occupait en 1960 sur la ligne, il a été l'an dernier converti en centre arrière offensif. Il occupait de temps à autre le poste de secondeur de ligne à la défensive. Denis est un bel exemple de persévérance et de détermination. En effet, du poste de bloqueur qu'il occupait en 1960 sans trop d'éclat, il a su surmonter les blessures, contretemps et autres embarras du genre et est rapidement devenu un des plus solides porteurs de ballon à l'offensive. Denis est un joueur qui a encore plusieurs bonnes saisons devant lui. Ses coéquipiers se plaisent en sa compagnie car il est un véritable exemple de bel esprit sportif et de franche camaraderie. Denis est à l'emploi de la Hart Battery et réside à Saint-Jean.

Chasse et Pêche

Groupement régional de la Rive-Sud

Les Associations et Clubs de chasse et pêche de la région se sont groupés en une Association régionale de la Rive-Sud, à l'occasion d'une réunion tenue à Saint-Jean, sous les auspices de l'Association locale, dernièrement.

M. Roland-T. Gagné, président de l'Association de chasse et pêche de Saint-Jean et Iberville, directeur pour la Rive-Sud, à la Fédération provinciale, a été porté à la présidence de cette Régionale.

M. J. Cadham, du C.N. Gun Club, de Noyan, en a été élu vice-président. M. P.-D. Gosselin, premier vice-président de l'Association de Saint-Jean et Iberville, devient secrétaire.

Aucun directeur n'a été élu au cours de la réunion et tout indique qu'on n'en limitera pas le nombre.

Chaque Association ou Club sera appelé à choisir une personne parmi ses membres, laquelle agira comme directeur au sein de la Régionale.

Une dizaine d'Associations et Clubs étaient représentés à cette réunion. Ces représentants venaient de Saint-Hyacinthe, Noyan, Lacolle, Laprairie, Stanbridge, Farnham, Verdun, Sorel, Saint-Jean et Iberville.

Les buts

Cette Association de la Rive-Sud a été fondée dans le but de forcer la Fédération provinciale et non pour la détruire, c'est-à-dire que les demandes de la région seront présentées en bloc et avec plus de force au congrès annuel de la Fédération provinciale.

Les demandes de la région sont sensiblement les mêmes puisque les problèmes des Associations et Clubs sont à peu près tous les mêmes.

Pour la présente année, l'Association opérera sans constitution ni charte étant donné que si elle attendait d'avoir une constitution et une charte, elle n'arriverait pas à temps pour présenter des résolutions lors du prochain congrès.

Verveux et seines

Les Associations et Clubs présents s'en sont pris à la pêche avec verveux et seines à différents endroits de la région.

Verdun a parrainé une résolution demandant l'abolition de la pêche avec filets dans le Saint-Laurent, entre les ponts Victoria et Mercier.

Saint-Hyacinthe a demandé l'abolition de la pêche avec verveux dans la rivière Yamaska et à Stanbridge; elle réclame qu'on ne permette plus l'utilisation de seines à la Baie Missisquoi.

Pour sa part, l'Association de Saint-Jean et Iberville demande l'abolition de la pêche avec seines et verveux dans la rivière Richelieu et Farnham réclame une surveillance plus adéquate de la part du garde-pêche.

Saint-Hyacinthe a de plus demandé que quelque chose soit faite en vue d'enrayer la pollution des eaux de la rivière Yamaska.

Toutes ces résolutions ont reçu l'approbation unanime de l'Assemblée et elles parviendront à la Fédération avant que le congrès provincial n'ait lieu.

A l'heure des quilles O'Keefe

C'est samedi dernier que se terminait le tournoi de classification pour l'heure des quilles O'Keefe, commandité par Jean Pepin.

Quelque 225 quilleurs de Saint-Jean, Iberville, Farnham, Granby et autres places environnantes sont venus participer à ce tournoi.

Voici le classement final:

A. Denis, Iberville	202.2
G. Tétreault, Farnham	194.5
G. Duclos, Granby	187.1
B. Larocque, St-Jean	186.5
J. Trétreault, St-Jean	184.1
P. Ducharme, V. Lemoyne	181.4
J.-P. Chouinard, St-Jean	181.2
C. Ducharme, V. Lemoyne	180.
R. Audet, Granby	179.3
A. Goyette, St-Jean	179.3
G. Robert, Granby	178.
R. Trudeau, St-Jean	177.3
C. Dumont, Iberville	177.1
R. Vivier, St-Jean	176.5
A. Moussette, Granby	175.5
R. Trudel, St-Jean	174.3
J. Trahan, St-Jean	173.3
R. Therrien, St-Jean	172.2
J.-P. Gauthier, Granby	172.
P. Bélanger, St-Jean	172.
M. Ducharme, V. Lemoyne	169.5

A partir du 15 septembre, tous les samedis soirs, à 7 h. 30 vous verrez ces quilleurs à l'oeuvre sur les allées de quilles du Centre Notre-Dame, Saint-Jean.

Nous désirons remercier tous les quilleurs qui ont participé au tournoi ainsi que Jean Pepin représentant O'Keefe.

Spectacle de ski aquatique de $100,000, le dimanche

Dans un féérique décor des Laurentides, le premier spectacle canadien de ski aquatique professionnel sera présenté tous les dimanches, 3 h. p.m., à compter du 1er juillet 1962 au coeur même des Laurentides, à Sainte-Agathe-des-Monts.

Les terrains ont été tout spécialement aménagés pour accommoder plus de 10,000 spectateurs qui pourront voir à l'oeuvre au cours de ce magnifique spectacle 16 champions y compris les vedettes Marc Cloutier et son épouse Maurine, qui détiennent nombre de championnats américains et canadiens.

Des tables de pique-nique seront à la disposition des visiteurs qui pourront aussi se prévaloir de télésièges afin d'admirer le splendide et unique panorama des Laurentides. Ce spectacle laurentien de ski aquatique a coûté près de $100,000 à monter et il vaut vraiment ce montant fabuleux et la peine de le voir en action. On sait que la direction du spectacle laurentien de ski aquatique travaille bénévolement dans le but d'amener plus de visiteurs dans le coeur des Laurentides.

La ville de Ste-Agathe vous invite bien cordialement à ce spectacle exclusif de ski aquatique, l'un des plus dangereux et des plus palpitants en Amérique du Nord.

La Brasserie Molson du Québec Limitée est heureuse, de concert avec son agent-distributeur des Laurentides M. Lucien Foisy, de commanditer ce super-spectacle.





● DANS LA LIGUE DE BALLE-MOLLE RICHELIEU la lutte est ardente entre les quatre équipes: Boucherville, Saint-Bruno, Saint-Mathias et Varennes. Le classement indique Boucherville et Saint-Bruno en tête mais il ne reflète pas véritablement la situation: Varennes et Saint-Mathias ont en effet joué moins de parties que leurs partenaires. Le club de Varennes entraîné par Gaston Chauvin a commencé lentement sa saison mais depuis quelques semaines il remonte la pente et donne du fil à retordre. Le duo Dansereau-Brodeur constitue une des meilleures "batteries" de la Ligue. Quant à Boucherville, prétendant logique au titre de champion, l'équipe bien soudée dirigée de main de maître par Denis O'Gleman comprend de brillantes individualités comme le vétéran artilleur Marcel Desjardins. Bref une ligue dans laquelle la qualité des équipes engagées remplace avantageusement la quantité et qui donnera lieu à une lutte magnifique pour la conquête du titre.

Service Social du diocèse de Saint-Jean

Vous voulez être à la page, procurez-vous le répertoire des oeuvres!



● Richard Sarrasin, t.s.p.,
Directeur général

Caritas Saint-Jean, l'organisme de coordination, de promotion des oeuvres du diocèse, procède actuellement à la réédition du répertoire des oeuvres et services d'assistance du diocèse. Il s'agit du second répertoire, le premier a été publié en septembre 1960. Depuis cette date, de nombreux services de bien-être se sont développés et d'anciens ont modifié leurs buts. Il était pratiquement nécessaire de reprendre une nouvelle édition du répertoire des oeuvres de septembre 1960.

COLLABORATION REQUISE DES DIOCESAINS

Au stade actuel, Caritas est à la recherche des oeuvres de bien-être à caractère local, régional ou diocésain établies dans le diocèse de Saint-Jean au cours des deux dernières années. Si quelque lecteur voulait avertir Caritas de l'existence d'une telle oeuvre, il n'a qu'à faire parvenir à Caritas-Saint-Jean, C. P. 520, le nom de ce mouvement, son adresse ou l'adresse du responsable. Caritas communiquera avec l'organisme concerné avant de l'inscrire au répertoire.

NECESSITE D'UN REPERTOIRE D'OEUVRES

Le diocèse de Saint-Jean est l'un des cinq diocèses de la province de Québec à se prévaloir d'un répertoire d'oeuvres sociales, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke sont les autres diocèses possédant un tel instrument de travail si précieux à tous ceux qui entrent en contact avec le public. Notons en particulier les personnes suivantes: prêtres, frères, religieuses, professeurs, médecins, infirmières, travailleurs sociaux, aides sociales, journalistes, avocats, constables, maires, échevins, commissaires scolaires, secrétaires-trésoriers, responsables de clubs et d'associations. etc. Le répertoire renseignera efficacement toutes les personnes qui ont maintes fois l'occasion de diriger vers l'organisme voulu les gens qui s'adressent à eux.

LE CONTENU DU REPERTOIRE

Le répertoire fournira une liste d'oeuvres à caractère privé ou public s'exerçant dans les domaines de l'assistance, du travail, du loisir de la santé. Il donnera aussi sur les différentes associations d'action catholique, de scoutisme et d'éducation.

VOUS DESIREZ CE REPERTOIRE?

Caritas-Saint-Jean vous serait reconnaissant de lui expédier le plus rapidement possible le coupon ci-après annexé. Une réponse immédiate permettra de prévoir pour l'impression le tirage nécessaire et évitera une déception aux retardataires. Soyez à la page, mettez-vous au courant des ressources de votre milieu en matière de bien-être.

Pour nous permettre de tirer le nombre d'exemplaires requis, veuillez remplir et nous retourner le coupon suivant:

Je désire recevoir . . . . . répertoire (s). Vous trouverez ci-joint mon chèque ou mandat-poste à cet effet.
Signature: . . . . . .
Adresse . . . . . .
(A retourner pour le 16 juillet 1962 s.v.p.). à:
Caritas-Saint-Jean,
C. P. 520,
Saint-Jean.
Prix: $1. l'exemplaire.

Vous avez besoin du Service Social?

Pour les résidents des comtés de Saint-Jean et Napierville, 190 rue Laurier, Tél. FI. 7-7553.

●

Pour les résidents du comté de Laprairie, 226, rue Saint-Ignace, Tél. OL. 9-1958. Filiale à Caughnawaga pour rendez-vous, appeler à OL. 9-1958.

●

Pour les résidents des comtés de Chambly et Verchères, 1530 boulevard Tremblay, Ville Jacques-Cartier, Tél. OR. 4-1553.

Autres filiales à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Laflèche, Notre-Dame du Bon-Secours, pour jours et heures de bureau, appeler à OR. 4-1553.

L'origine sociale des futurs prêtres espagnols

MADRID (CCC) — Plus de la moitié des étudiants en théologie espagnols sont issus de familles pauvres ou à revenu modeste. C'est ce qui a été établi par l'Office général de statistique de l'Eglise catholique espagnole.

En outre, 40 p. 100 des séminaristes appartient à des familles de plus de quatre enfants. Un peu moins sont issus de mariages avec un seul enfant.

Le nombre total des étudiants en théologie est actuellement de 20, 971, dont six seulement appartiennent à des familles aristocratiques.

Cartes Professionnelles

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI. 7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

A votre service pour
IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

MONTREAL
OL. 8-2923
310 Henri-Bourassa O.
SAINT-JEAN
FI. 8-4092
141, rue DeSalaberry
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette, G.-P. Gaudette,
b.a., b.com., c.a. b.com., c.a.

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés.: FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier,
Saint-Jean, P.Q.

BUREAU:
238a, rue Richelieu, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.c.s., c.a.
COMPTABLE AGREE
RESIDENCE:
568, Larnarche, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612

FI. 7-4276
Fernand Marcoux d.c.
CHIROPRATICIEN
17 Place du Marché
Saint-Jean, P.Q.

SAINT-JEAN:
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL:
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIÉS
INGENIEURS-CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
Optométriste - Opticien
27, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816—Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Mercredi: 9 à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement)
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, Richelieu SAINT-JEAN

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
Maurice Boulais, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi. 9 h. à midi—Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (Coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440
SAINT-JEAN, P.Q.

Me Marc-André Lazure
NOTAIRE
Saint-Constant
Mercredi
2 à 5 h. p.m.
7 à 9 h. p.m.
Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi
Autres jours et soirées.
30 Saint-André
Tél. 257

Tél. FI. 6-6377
Alex-J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques, Saint-Jean
Expérience et compétence réunies

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain, St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé
Pour rendez-vous: FI. 7-3488

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance
BUREAU:
Matin: 9 à 12 h.—Soir: 7 à 9 h.
Me JULES PHANEUF, B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

STRUCTURES
ALBERT C. FLEISCHMANN
INGÉNIEUR-CONSEIL
SAINT-JEAN
207, RICHELIEU
FI. 7-4966
IBERVILLE
180, 1ère RUE
FI. 7-1780

Sous une forme non dépourvue d'humour, un curé propose à ses paroissiens de profondes réflexions sur la messe.

Pourquoi s'ennuie-t-on à la messe?

Tout le monde s'ennuie-t-il à la messe?

Non, l'ennui durant la messe n'est pas un phénomène général.

Y a-t-il beaucoup de fidèles pour qui la messe est ennuyeuse?

Oui, si l'on en juge sur les apparences, il y a beaucoup de fidèles pour qui la messe est ennuyeuse.

Pourquoi dites-vous "Si l'on en juge sur les apparences..."?

Parce qu'en ce domaine plus qu'en aucun autre, les apparences peuvent être trompeuses.

Qui, selon vous, est responsable de cet ennui?

Dieu, les prêtres et les fidèles.

Quelles pourraient être les responsabilités de Dieu?

Il nous a donné une nature humaine et non une nature angélique. Un homme est perpétuellement envahi par les réalités concrètes: il lui est malaisé d'entrer en relation avec l'invisible.

Est-il donc présomptueux d'aspirer au recueillement total?

Le recueillement total est une limite, à laquelle le chrétien moyen accède quelque fois en son existence. Le reste du temps, il est difficile d'éliminer le chapeau de la voisine, le petit enfant qui s'agite sur sa chaise ou le déplacement bruyant du retardataire indiscret. Difficile aussi de faire abstraction de son mal de dents ou de la gêne de ses souliers trop étroits. Difficile surtout de mettre en sommeil son imagination et sa mémoire.

Sans le péché originel, connaîtrions-nous ces incommodités?

Certainement pas. Mais depuis la faute originelle, l'harmonie de notre nature a été lésée. Et nous souffrons notamment de l'ignorance, inappétence des choses de Dieu et maladresse à le rencontrer.

Si le péché originel explique pour une part notre humanité de fait, n'est-il pas inexact de faire porter à Dieu la responsabilité de notre ennui?

Inexact, injuste et irrespectueux. En fin de compte, si à la messe nous nous ennuyons, ce n'est d'aucune manière la faute du Seigneur.

A défaut du Seigneur, ne serait-ce pas la faute des prêtres, ses ministres?

Il arrive qu'ils aient moins d'éloquence, qu'ils chantent mal ou qu'ils bafouillent.

Sont-ils coupables s'ils manquent de génie?

Ils peuvent être innocents et ennuyeux.

Faut-il leur en tenir rigueur?

Oui, s'ils n'exploitent pas suffisamment des dons qui leur ont effectivement été départis . . . Mais leur vrai péché, c'est de ne pas être tous des saints.

Croyez-vous que la sainteté du prêtre ferait obstacle à l'ennui du fidèle?

Il fallait sans doute des dispositions exceptionnelles pour demeurer capable d'ennui à la messe du Curé d'Ars.

Les fidèles ont-ils une large part de responsabilité dans l'ennui qui les accable?

Oui.

Où se situe principalement cette responsabilité?

En ce que, venant à la messe, certains fidèles n'ont pas vraiment l'intention d'accepter et de vivre la messe.

Cette inacceptation est-elle génératrice d'ennui?

Comment ne le serait-elle pas? Si je vais au concert, sans consentir à la musique, je m'ennuie fatalement au concert.

En ce cas, pourquoi assister à la messe?

Pour obéir à la loi de l'Eglise, pour donner l'exemple aux enfants, pour faire plaisir, parce qu'on ne voit pas de raison décisive de se comporter autrement que le dimanche précédent, parce qu'on appartient à un milieu où l'on va à la "messe"... etc...

Ces motifs sont-ils mauvais?

Ils ne sont pas nécessairement mauvais. Ils sont insuffisants.

En ce cas, ne vaudrait-il pas mieux s'abstenir?

Certainement non.

Pourquoi?

On peut améliorer la qualité d'une présence. On ne peut modifier le sens d'une abstention.

En définitive, quelle doit être notre grande raison d'assister à la messe?

De rendre gloire à Dieu.

On ne peut le glorifier autrement?

Non. Directement ou indirectement, sans délai ou avec quelque retard toute prière, tout acte vertueux doivent aboutir à Jésus-Christ, s'incorporer à l'offrande de Jésus-Christ.

Ne vaut-il pas mieux avoir une vie droite sans assister à la messe qu'y assister avec un coeur dur et injuste?

Il faut à la fois assister à la messe et avoir une vie conforme à l'Evangile.

N'y a-t-il pas des circonstances où l'on est obligé de choisir?

Un croyant n'a pas à choisir. Du reste, pour aimer notre prochain comme nous-même, au sens où l'entend Notre-Seigneur Jésus-Christ, il est nécessaire d'aimer le Seigneur notre Dieu de tout notre coeur, de toute nôtre âme et de toutes nos forces.

De quelle manière?

Il serait présomptueux de le préciser... Toutefois, on ne saurait s'empêcher de songer au témoignage magnifique que donnerait une assemblée dont tous les membres vivraient pleinement leur messe.

Une assemblée dont les membres ne s'ennuieraient plus?

Une assemblée où chaque présence serait significative d'une décision: celle de glorifier le Père, avec toute l'Eglise, par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

(Semaine Religieuse de Lyon)

Fl. 8-4874

René Grenier

- PLOMBIER
- FERBLANTIER

Installation à eau chaude

OUVRAGE GARANTI
SERVICE RAPIDE

416 Laurier Saint-Jean

LITURGIE

JUILLET

6 **ven.** † (V.) **Férie.** — 4 cl. Comme au 4.

7 **sam.** (Bl.) **Ss. Cyrille et Méthole,** év. et conf. — 3 cl.

7 **sam.** (Bl.) **Ss. Cyrille et Méthode,** — 2 cl. Cr.; pr. Trin. — II vp. du dim. Messe "Terribilis; or. un.; Cr. pr. comm. — II vp. de la dédicace.

9 **lun.** † (V.) **Férie.** — 4 cl. Messe du dim. préc.; sans Gl.; pr. comm.

10 **mar.** (R.) **Les VII frères et leur comp.,** mart. — 3cl.

11 **mer.** † (V.) **Férie.** — 4 cl. Comme au 9, sauf (2e or. s. Pie). — Ou (R.) s. Pie, messe **Si diligis me;** (2e or. férie).

12 **jeu.** (Bl.) **S. Jean Gualbert,** abbé. — 3 cl. (2e or. ss. Nabor et Félix).

La collaboration du clergé régulier au ministère des Evêques

ROME (CCC) — Au cours d'une de ses séances, la Commission centrale préparatoire du Concile a tout d'abord examiné un schéma présenté et illustré conjointement par les cardinaux Marella, président de la commission des évêques et du gouvernement des diocèses, et Valeri, président de la commission des religieux.

Ce schéma a été élaboré par une sous-commission, créée par les deux commissions, et se rapporte aux problèmes de la collaboration du clergé régulier au ministère des évêques. Le document étudie en particulier la possibilité d'aménager les règles en vigueur en vue de permettre à un plus grand nombre de religieux, exerçant leur activité dans les écoles, les hôpitaux, le domaine social et les territoires de mission, ainsi que dans les pays d'Amérique latine, de travailler sous la responsabilité directe des évêques.

La Commission a abordé ensuite trois projets de schémas présentés par le cardinal Ciriaci, président de la commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien. Ces textes se rapportent le premier aux associations de fidèles, le deuxième aux honoraires de messe et aux legs faits aux oeuvres pies, le troisième à l'admission dans les ordres des ministres de cultes non catholiques, convertis au catholicisme. Le deuxième de ces projets de schémas vise à faire pénétrer dans l'esprit des fidèles l'idée que les honoraires de messe ne doivent pas être versés d'après des tarifs immuables, mais considérés de façon plus large, comme une participation généreuse aux frais de subsistance des membres du clergé. Le même texte vise à établir que les legs ne devraient pas être soumis à des conditions trop onéreuses pour les oeuvres pies bénéficiaires, sous la forme, notamment, de messes fondées perpétuelles.

Deux Jean XXIII figurent dans la série des portraits des Papes

ROME (CCC) — Le portrait en mosaïque de Jean XXIII s'est ajouté dans la basilique Saint-Paul-hors-les-murs, à ceux des 262 autres Pontifes qui ont précédé le Pape actuel sur le trône de saint Pierre.

C'est saint Léon le Grand qui, au Ve siècle, en se basant pour les premiers Papes sur des témoignages souvent incertains, fit figurer, dans la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, les images de tous les Papes. La collection se poursuivit sous les successeurs de saint Léon le Grand. En 1823, la basilique fut en grande partie détruite par un incendie, qui épargna cependant les images d'une quarantaine des premiers Pontifes. Lors de la reconstruction de la basilique, on rétablit l'iconographie des Papes, mais les images ne furent pas peintes comme auparavant, mais réalisées en mosaïque.

Etant donné que les images des antipapes n'ont pas été éliminées, comme on a envisagé de le faire au cours de ces dernières années, deux Jean XXIII figurent dans la série des médaillons de la basilique: le Pape actuel et l'antipape Balthasar Cossa, élu par un groupe de cardinaux réunis à Pise, qui prit le nom de Jean XXIII en 1410, fut déposé par le Concile de Constance en 1415 et mourut en 1419.

EXCURSION

SUR LE N.B. CYRIUS

Excursion dans le port de Montréal
Voie Maritime jusqu'à Saint-Lambert
Retour jusqu'à Pointe-aux-Trembles.

Départs tous les jours:
à 2 h. p.m. retour à 5 h. p.m.
à 8 h. p.m. retour à 11 h. p.m.

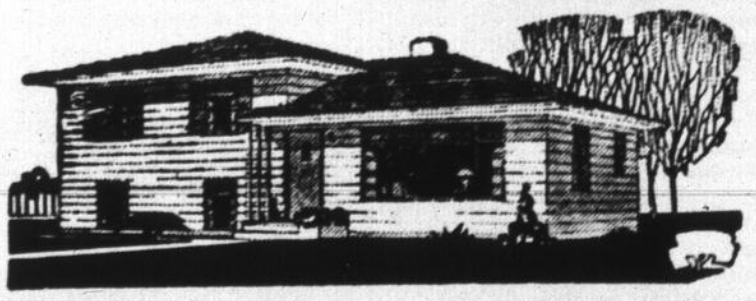
RESTAURANT A BORD — DANSE

On peut louer le bateau pour mariage

Pour informations, s'adresser à 288-6625

Assurance familiale complète

Notre NOUVELLE formule



des propriétaires occupants



PROTECTION **COMBINEE!!!**

COUVERTURES ETENDUES!!!

TAUX REDUITS!!!

La Cie F.-R. Lefebvre Ltée

Bureau d'Assurances Générales

62, rue St-Jacques — Fl. 7-7585 — **Saint-Jean, Qué.**

SOIR: Fl. 6-6491 Fl. 8-3675

KATERI TEKAKWITHA



SEIGNEUR Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

* * *

Vie de Kateri Tekakwitha

(Suite 7e chapitre)

Triomphe de Catherine pour son amour pour la Virginité

A la proposition de se marier que lui avait faite sa cousine, Catherine répondit en peu de mots, et en lui disant que la chose était sérieuse; elle désirait avoir du temps pour y réfléchir. Sa cousine, ne se contentant pas de cette réponse, appela à son secours la pieuse Anastasie qui avait sur Catherine l'ascendant d'une mère. Elle répondit aux instances qui lui furent faites, qu'elle ne voulait pas se marier. Elle alla aussitôt trouver le prêtre, lui raconta ce qui s'était passé. Le Missionnaire, après l'avoir consolée lui conseilla de ne pas hâter dans une affaire d'une si grande importance et conséquence, mais de prier avec ferveur pour connaitre la volonté divine ...Mon Père, répondit Catherine, j'ai assez délibéré: voilà longtemps que mon parti est pris... Je me suis consacrée entièrement à Jésus; je l'ai choisi pour mon époux et lui seul m'aura pour épouse. Je ne crains la faim, je serai capable par mon travail de me procurer de quoi manger et me vêtir.

Après avoir prononcé ces paroles avec une sainte ardeur qui se réflétait sur son visage, elle se disposait à se retirer, lorsque parut tout à coup Anastasie qui vint à son tour se plaindre de ce que Catherine ne voulait pas obéir ni à elle ni à sa soeur.

Le Père leur fit des reproches de ce qu'au lieu de louer une si sainte résolution, comme elle l'aurait dû, elle la blâmait. Catherine supplia plus tard le Père de venir à son secours, afin qu'elle pût tenir la promesse qu'elle avait faite à Notre-Seigneur de se donner entièrement à lui, et lui demander d'user de son influence auprès de sa cousine et d'Anastasie afin de leur faire cesser leur opposition.

Le Missionnaire s'adressant à Catherine lui dit: "Mon enfant, ton dessein est sans doute bien louable, mais il faut prendre le temps d'y réfléchir. Penses-y pendant trois jours, prie le Seigneur de t'éclairer et de te faire connaitre ce qu'il demande de toi. Et quand tu seras bien désidée, je me mettrai de ton côté et t'aiderai autant que je le pourrai... Merci, mon Père, répondit Catherine; j'y réfléchirai de nouveau..." Elle sortit, et étant rentrée peu de temps après, elle dit: "Mon Père, mon parti est pris, ma résolution est arrêtée, il est inutile d'y réfléchir plus longtemps... J'ai choisi pour époux Notre-Seigneur Jésus-Christ, et je ne veux appartenir qu'à lui seul". Le Missionnaire voyant dans sa manière d'agir l'inspiration du Saint-Esprit, lui dit: "Sois tranquille, je te viendrai en aide afin qu'on ne te pousse plus à te marier et que tu puisses en toute liberté suivre le genre de vie qui te plait."

à suivre.

Des travaux sont en cours à la basilique vaticane

ROME (CCC) — L'intérieur et l'extérieur de la basilique vaticane sont soumis actuellement à des travaux de nettoyages, de remise en état et d'aménagement en vue du Concile.

C'est ainsi que des équipes de pompiers des services du Vatican procèdent à l'enlèvement des plantes qui ont poussé dans les interstices des blocs de marbre de la colonnade du Bernin. Ces plantes, par la pression qu'elles exercent, causent parfois des dégâts importants. On sait que récemment, une partie de statue située sur le côté droit de la façade, descellée par les plantes, est tombée sur la place d'une hauteur de plusieurs dizaines de pieds, heureusement sans faire de victimes.

D'autre part, à l'intérieur de la basilique, pendant que l'on dresse peu à peu les grandes tribunes qui dans la nef centrale, accueilleront les deux milles et quelques participants au Concile, de nouvelles orgues viennent d'être installées à gauche de l'abside. Ces orgues font pendant à celles qui sont installées du côté droit de l'abside et qui remontent au pontificat de Grégoire XVI, c'est-à-dire au premier quart du siècle dernier.

La Bible vous parle . . .

Tu n'auras plus le soleil comme lumière, le jour, la clarté de la lune ne t'illuminera plus. Mais Yahvé sera ta lumière éternelle et ton Dieu sera ta beauté. (Is 60, 19). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
347, rue Sainte-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P.Q.

Ça vous regarde!

PAR
Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur national
de la cause de la vénérable
KATHERI TEKAKWITHA

* * *

Comme tous les amis de Kateri espèrent qu'avant longtemps elle sera béatifiée et canonisée, je tiens à rappeler l'attitude de l'Eglise par rapport au culte des saints, et, par ricochet, celle des fidèles.

XVIIe siècles des esprits prétentieux prêchaient que les âmes très avancées dans les voies spirituelles avaient dépassé le niveau "culte des saints". En 1687 et en 1690, deux condamnations du Vicaire du Christ firent taire ces messieurs.

D'ailleurs, dans sa XXVe session le Concile de Trente demandait aux évêques d'enseigner aux fidèles "que les saints qui règnent avec le Christ offrent à Dieu leurs prières pour les hommes... Ceux qui nient, continuaient les Pères du Concile, que les saints qui jouissent dans le ciel de l'éternelle félicité ne prient pas pour les hommes, ou que leur invocation, pour qu'ils prient même pour chacun de nous, est une idolatrie, sont dans des sentiments impies".

Ce même Concile infaillible recommande aux évêques responsables de la foi de leurs ouailles, d'enseigner "qu'il est bon et utile de les (les saints) invoquer avec supplication..." Et solennellement le décret ajoute: "Qu'ils enseignent aux fidèles de recourrir à leurs prières, leur soutien et leur secours pour obtenir des bienfaits de Dieu par son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur qui est seul notre rédempteur et sauveur."

Voici, enfin, un dernier texte du même Concile: "Ceux qui disent que l'invocation des saints est une idolatrie ou qu'elle est contraire à la parole de Dieu, ou qu'elle s'oppose à l'honneur du seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, ou enfin qu'il est insensé de prier vocalement ou mentalement des saints qui règnent dans le ciel, ceux-là sont impies dans leurs sentiments."

Le culte des saints n'est donc pas un article périphéral de notre foi. Nous y reviendrons prochainement D'ici là demandez votre exemplaire gratuit du trimestriel "Kateri au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

La Bible vous parle . . .

Enlève d'abord la poutre de ton oeil, et alors tu verras clair pour enlever la paille de l'oeil de ton frère. (Mt 7, 5) (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

DORURE & ARGENTURE
VERNISSAGE A L'OR ET CHROMAGE

Confiez-nous la réparation et la toilette de vos articles du Culte. Nous vous les rendrons flambants neufs et à des prix compatibles avec la qualité de notre travail.

Dorure et argenture:
- CALICES
- CIBOIRES
- CUSTODES
- OSTENSOIRS
- PATENES DE COMMUNION, etc.

Vernissage et chrômage:
- CANDELABRES
- CHANDELIERS
- BENITIERS
- ENCENSOIRS
- LAMPES DU SANCTUAIRE, etc.

Nous vous garantissons un travail de premier choix et exécuté par des artisans compétents. Confiez ce travail à des maisons responsables et bien connues.

- Cordiale invitation à notre magasin de Montréal
- Stationnement facile et gratuit pour nos clients.

F. BAILLARGEON LIMITÉE
SAINT-CONSTANT Victor 2 MONTRÉAL 1
Comté de Laprairie, Qué. 9467 51 Notre-Dame Ouest

S.V.P. Dites-moi...

Ce courrier est ouvert à nos lecteurs qui voudraient y soumettre leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs besoins de renseignements, et leurs légitimes curiosités . . . dans le domaine liturgique, religieux, spirituel, etc.

On peut tout simplement adresser sa question à:
"S.V.P. DITES-MOI"
journal *"Le Richelieu"*, C.P. 216, Saint-Jean, P.Q.

* * *

● "Tu es fou" (Mt. 5.22)

Q — Traiter mon voisin de "fou", est-ce un péché mortel? Si je vous demande cela, c'est que l'Evangile dit que "quiconque aura traité son frère de fou sera passible de la géhenne de feu" (Matthieu, V, 22).

Un Curieux

R — Le texte complet est = "Quiconque se fâchera contre son frère sera passible de jugement; quiconque aura traité son frère de raca sera passible du Sanhédrin; et quiconque l'aura traité de fou sera passible de la géhenne de feu" (traduction du Père Buzy).

Jésus envisage-t-il **trois** cas de colère grandissante et **trois** degrés de punition grandissante?

Le Père Durand, s.j., le croit: comme péchés, il y aurait d'abord une simple colère intérieure, puis une parole de mésestime (**raca** signifierait **"tête vide"**), et enfin une parole d'outrage; comme châtiments, il y aurait d'abord un tribunal local, puis le grand tribunal du Sanhédrin de Jérusalem, et enfin la géhenne.

Le Père Buzy, lui, n'est pas sûr qu'entre ces trois cas la gradation soit évidente. Entre une grosse colère intérieure et une parole familière comme "tu es un imbécile", y a-t-il gradation? Par ailleurs, pour trouver une gradation entre le premier tribunal et le deuxième, il faut supposer gratuitement que le premier est un tribunal **"local"** (or le texte inspiré parle seulement de "jugement", sans préciser **"de la localité")**...

Ce dernier commentateur préfère donc comprendre que les trois cas de colère sont **tous semblables, au fond**; et que les trois tribunaux signifient, en dernière analyse, le même tribunal de Dieu. Jésus **répéterait trois fois** la même chose pour mieux insister: "On vous a dit que tuer un homme méritait le jugement de Dieu (et vous avez cru qu'il n'y avait pas de mal à vous fâcher contre quelqu'un pourvu que vous ne le tuiez pas); mais moi (qui suis venu pour perfectionner la Loi ancienne), je vous dis que la colère (intérieure ou extérieure) mérite aussi un jugement de Dieu".

Saint Paul emploie le même procédé (de **triple répétition**) pour mieux exprimer une **seule et même chose:** "Il y a diversité de grâces mais l'Esprit est le même, il y a diversité d'opérations mais c'est le même Dieu qui agit . . ." (I Corinthiens XII, versets 4 à 6); toutes ces phrases ne sont que des **variantes d'une unique pensée fondamentale.**

Pour revenir à l'Evangile qui vous embarrasse, vous admettez déjà que ce n'est pas seulement le meurtre qui peut constituer un péché mortel (méritant l'enfer) mais aussi la colère volontaire et grave.

Toutefois, il peut y avoir des colères légères, plus ou moins volontaires, vénielles, qui ne méritent certainement pas l'enfer.

C'est pourquoi les Pères Adrien Simon et Guillaume Dorado, c.ss.r., ne craignent pas d'écrire que ces paroles du Christ doivent être comprises dans leur vrai sens et **non interprétées à la lettre**; *voici ce* qu'ils enseignent:

"Le Seigneur montre ici d'une MANIÈRE POPULAIRE, pour **frapper les simples,** par une comparaison avec les tribunaux civils, que ce ne sont pas seulement les crimes EXTÉRIEURS contre le prochain qu'il faut éviter mais aussi les péchés INTÉRIEURS eux-mêmes . . ." Comme cette explication est claire!

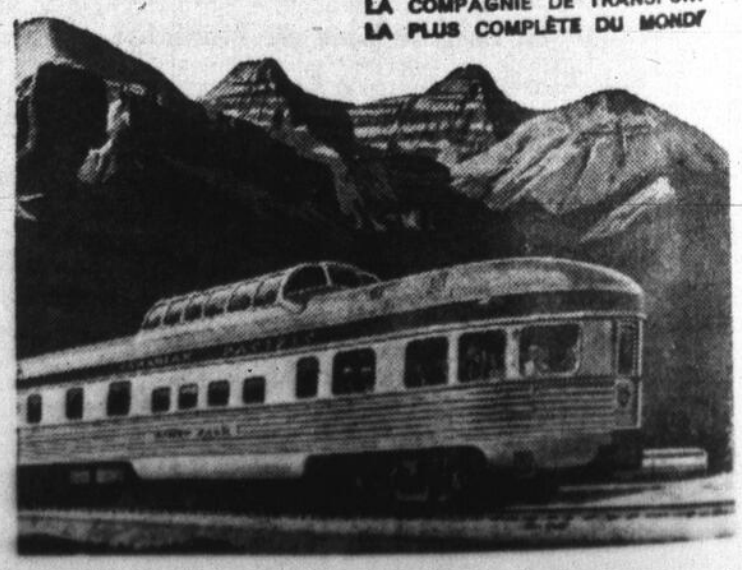
Paix à votre bonne volonté!

VOYAGEZ EN **VOITURE-DÔME** RENDEZ-VOUS A **BANFF**

A bord des voitures-dôme du "Canadien", un voyage à Banff, au coeur des splendides Rocheuses canadiennes, est une expérience inoubliable. Demandez à un agent du Canadien Pacifique de vous démontrer comment vous pouvez épargner grâce aux tarifs spéciaux. Il se fera un plaisir de faire toutes vos réservations. Pourquoi ne pas le consulter pour vos vacances?

R. BESSETTE, agent

VOYAGEZ Canadien Pacifique
TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS
HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



L'ENSEIGNEMENT, une des tâches FONDAMENTALES de l'Eglise

ROME (CCC). — Réunie sous la présidence du cardinal Tisserant, doyen du sacré collège, la commission centrale préparatoire du Concile, a examiné récemment les schémas sur les écoles catholiques présentés par le cardinal Pizzardo, président de la Commission des études et des séminaires. L'examen de ces schémas achève pratiquement l'étude des projets présentés par cette commission des études.

Commentant ces travaux, le bulletin de presse du Concile relève que l'enseignement est une des tâches fondamentales de l'Eglise et que l'on ne saurait imaginer que ce mandat puisse s'exercer seulement par la prédication et l'enseignement du catéchisme.

"L'Eglise a non seulement le droit d'avoir des écoles, ajoute le bulletin, mais aussi de mettre tout en oeuvre pour faire pénétrer l'esprit chrétien dans les écoles de l'Etat. En défendant la liberté de l'école, l'Eglise entend défendre aussi la liberté de la famille, à laquelle appartient en premier l'oeuvre d'éducation, ainsi que la liberté des individus, qui ne peuvent oublier leur fin surnaturelle, dans le choix des moyens humains pour leur perfectionnement intellectuel. L'Eglise ne se contente pas d'une oeuvre de défense, mais elle se soucie de faire en sorte que ses écoles, ainsi que les enseignants chrétiens, soient toujours à la hauteur de leurs tâches par leurs méthodes, par leurs programmes, par le caractère sérieux de leurs études, par une saine modernité d'esprit".

Le bulletin insiste sur l'importance pour l'Eglise de la formation d'une opinion publique consciente des problèmes de l'enseignement et de la recherche d'une organisation correspondant aux besoins, ainsi que de l'éducation des fidèles pour qu'ils coopèrent matériellement et moralement à la solution des problèmes de l'enseignement.

Parlant enfin de la tâche des éducateurs, le bulletin écrit: "La vérité doit être avant tout exposée dans l'enseignement, suivant la doctrine de l'Eglise, et, en deuxième lieu, il faut exposer les erreurs qui sont contraires à cette doctrine. C'est pourquoi il est nécessaire que ceux qui enseignent considèrent si ces erreurs découlent de principes faux ou d'une mauvaise application de principes justes, ou bien d'un défaut de méthode ou d'enseignement.

A la suite de cet examen, il faut montrer en quoi consistent les erreurs et les réfuter devant les élèves".

Commentant les travaux de la Commission centrale qui ont porté sur l'école, la radio du vatican a dit: "Aucune organisation privée ou publique ne peut se vanter d'une tradition aussi noble et aussi généreuse que celle de l'Eglise dans le domaine de l'enseignement. L'école est née à l'ombre de ses monastères, de ses cathédrales et a eu comme premiers maitres ses prêtres et ses moines. L'école s'est répandue grâce au dévouement et à l'abnégation de ses ordres religieux. Toute l'histoire de la culture est une invitation puissante à reconnaitre et à défendre la liberté de l'Eglise dans le domaine de l'école pour qu'elle puisse poursuivre sa mission séculaire dans l'éducation de la société. En face de l'inconsistance du naturalisme et du matérialisme qui envahissent la société moderne, reconnaitre à l'Eglise, aux écoles catholiques, le libre exercice de leur droit à l'enseignement auquel elles ne sauraient renoncer, équivaut à offrir au christianisme la possibilité de répéter le miracle qui transforma la barbarie en civilisation".



Après Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance et Catherine de Saint-Augustin, revivons le voyage vers le Canada des deux Pionniers de l'Eglise au Canada nés en France, Marguerite Bourgeoys et Mgr de Laval. Marguerite d'Youville, notre canadienne à 100%, fut placée par sa naissance dans le pays même qu'elle devait édifier par son oeuvre et ses vertus.

Nous ne reviendrons pas ici sur les épreuves et les difficultés de ces voyages. Méditons-en plutôt le caractère providentiel. Comme tout événement qui conditionne la vie des hommes, ces traversées faisaient partie du plan général déterminé de toute éternité par la Sagesse divine. Ce plan échappe à notre esprit limité. Parfois, cependant, Dieu en révèle quelques aspects que la méditation éclairée par la foi nous permet d'approfondir.

Notons d'abord que l'oeuvre de nos Fondateurs s'intègre dans le grand mouvement missionnaire provoqué par les grandes découvertes des débuts de la Renaissance. Les Portugais furent les initiateurs de ces expéditions apostoliques en ouvrant la voie des Indes. Grâce à Christophe Colomb, l'Espagne occupe ensuite l'Amérique centrale et méridionale. L'Angleterre et la France se taillent à leur tour des fiefs à même les territoires en bordure de l'Atlantique et le long des fleuves de l'Amérique du Nord.

Au Canada, l'attirance apostolique est plus forte qu'ailleurs. Les instructions des Rois de France mentionnaient en première place des intentions royales la conversion des peuplades infidèles. Mais ce sont les efforts de l'Eglise qui maintiennent la colonisation à son haut niveau d'entreprise apostolique.

Les missionnaires et quelques pieux laïcs furent les seuls à s'occuper sérieusement de recruter des colons pour le Canada. On devine avec quel soin ils les choisissaient, ne perdant jamais de vue le but apostolique de tous les efforts.

La Commission centrale étudie les sacrements de l'ordre et du mariage

ROME (CCC) — La Commission centrale préparatoire du Concile a examiné deux projets de décret sur la préparation au sacrement de l'ordre d'une part et au sacrement de mariage d'autre part, qui ont été présentés par le cardinal Aloisi-Masella, président de la Commission de la discipline des sacrements.

La Commission centrale a, en outre, étudié un rapport du cardinal Amleto Cicognani, président de la Commission pour les églises orientales, sur un schéma de décret concernant l'unité de l'Eglise par rapport aux églises orientales.

Parlant de la préparation au sacrement de l'ordre, le bulletin du service de presse du Concile souligne que "la dignité sacerdotale — qui fait d'un homme un ministre de Dieu et un père des âmes — est si élevée qu'elle exige une pureté de moeurs et une sainteté de vie qui soient, autant que cela est humainement possible, parfaites." Le bulletin rappelle donc l'obligation faite aux évêques, depuis le concile de Trente, de s'assurer que les candidats au sacerdoce sont "animés d'un esprit de piété et affermis dans la chasteté, afin de faire espérer qu'ils donnent le bon exemple pendant toute leur vie." S'appuyant ensuite sur les paroles pontificales, notamment de Pie XI et de Jean XXIII, le bulletin déclare que "la chasteté n'est pas une vertu qui se maintient toute seule, mais qu'elle doit être alimentée par la piété et la charité".

Pour ce qui est la préparation au sacrement de mariage, le bulletin insiste sur le devoir qui incombe aux curés d'instruire et de former les jeunes, en vue de leur inspirer une vision chrétienne de la vie, de leur faire considérer les responsabilités que comporte le mariage, les erreurs qui peuvent compromettre de surmonter les difficultés de l'état matrimonial: "C'est une préparation longue et patiente, qui doit être faite avec autant d'intelligence que de zèle, une préparation catéchistique, juridique, pastorale. Les curés ont en outre le devoir d'examiner les futurs époux, non pas seulement pour s'assurer que rien ne fait obstacle à la célébration du mariage, mais pour connaitre aussi s'ils sont préparés spirituellement en vue de cette grave décision".

En ce qui concerne l'unité de l'Eglise, eu égard aux Eglises orientales, le bulletin souligne qu'il y a un double aspect dans l'Eglise: d'une part, "l'Eglise triomphante avec le Christ, et, d'autre part, l'Eglise encore engagée dans le monde, qui doit continuer à se servir de structures humaines dans la société, qui doit traiter des problèmes temporels, qui doit combattre contre les erreurs, la corruption et le mal sous toutes ses formes. Pour cet aspect terrestre et temporel, les lois et les peines, l'autorité et la juridiction, la hiérarchie et les divers degrés entre supérieurs et inférieurs ont leur raison d'être."

Après avoir relevé que l'unité ne comporte pas l'uniformité, et que des différences de rite peuvent être admises, le bulletin ajoute: "Malheureusement, les divisions qui se sont créées au sein de l'Eglise au cours des siècles, ont causé de graves dommages. D'où la nécessité, de tenter, par tous les moyens, aussi bien surnaturels que humains, de ramener au sein du bercail, dont le Christ est le pasteur invisible et Pierre le pasteur visible, ceux qui en sont éloignés. Les moyens surnaturels peuvent être de différente nature: théologique, juridique, disciplinaire, psychologique, pratique."

Arthur Beaudry

Réparations

d'accessoires électriques

186, rue NOTRE-DAME

FI. 8-4789 Saint-Jean

Notre attachement à Rome

par ROGER BRIEN,

secrétaire perpétuel de l'Académie canadienne-française

Rome évoque au regard de tout le monde chrétien la germination, dans le sang des martyrs, de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique. Aller s'agenouiller au pied du Vicaire du Christ, le doux Pasteur du troupeau, n'est-il point le rêve de tout catholique sincère. "Pais mes agneaux, pais mes brebis". Le Seigneur a voulu que son Eglise germe et jaillisse sur les ruines de l'Empire romain. N'y a-t-il pas là plus qu'un symbole? Les empereurs romains avaient élevé au paroxysme de la grandeur cette volonté humaine de défier les temps.

Mais Dieu s'est toujours joué des faux calculs humains. Autant il faut savoir mettre tout en oeuvre pour réaliser sur le plan terrestre sa destinée, n'épargnant rien, aucun effort, autant il faut se ressouvenir que c'est en vain qu'on prétend bâtir la cité, si le Seigneur ne l'édifie. L'histoire de l'humanité n'est qu'une longue illustration de cette réalité. Mais l'entendement de l'homme devant l'histoire est la répétition des mêmes erreurs. Les passions humaines soulèvent les peuples les uns contre les autres, les fils d'une nation les uns contre les autres, les gens d'une même ville ou d'un même village les uns contre les autres. La vie est un combat, et il faut le livrer avec audace, cran, courage, mais sans se laisser empoisonner par les sectaires d'un côté comme de l'autre.

Notre attachement à Rome rejoint le Christ, pierre d'angle de l'Eglise, et Pierre, son vicaire et tous ses successeurs sur ce trône que les forces du mal ont voulu ébranler, mais qui tient toujours, plus fort que jamais, dans la tempête. L'Eglise et les gouvernements terrestres n'obéissent pas aux mêmes impératifs. Le spirituel et le temporel sont si intimement mêlés. Mais à la leçon implacable de l'histoire, il serait puéril, illogique que d'espérer la chute de l'Eglise. Tous les laïcismes du monde, toutes les intrigues et les méchancetés des ennemis de l'Eglise ne prévaudront jamais contre l'Eglise. Comment se fait-il que deux mille ans d'histoire de l'Eglise n'ont pas encore ouvert les yeux à ceux qui veulent à tout prix faire taire la voix de Pierre, son enseignement? Certes, notre XXe siècle parle partout d'un catholicisme adulte, d'une foi adulte. Mais ne met-on pas la charrue devant les boeufs? Chacun se croit une Pentecôte, et cette infaillibilité que tant s'ingénient à toujours minimiser chez le Pape et le Magistère, chacun se l'attribue personnellement. L'Esprit-Saint et Marie travaillent toujours en commun dans la sanctification des âmes. Le prochain Concile, comme une nouvelle Pentecôte, éclairera l'humanité. C'est un nouvel été sur le monde angoissé qui a goûté à toutes les falsifications de la vérité. Les exigences de l'évangile demeurent, et sur le plan apostolique, tout doit commencer et germer dans la parfaite union avec le Christ, vie de l'âme. Notre attachement à Rome est notre adhésion au Christ voie, vérité et vie, au Christ sauveur du monde.

LE PROJET DU DOMAINE
IBERVILLE REALTIES LTEE



Prix à partir de seulement

$500.00

comptant

VOUS AUSSI POUVEZ DEVENIR PROPRIETAIRE

LA MAISON QUE VOUS ACHETEZ A IBERVILLE

A TOUTES LES COMMODITES MODERNES !

EGOUTS - AQUEDUC - ECOLES SUR LES LIEUX
POUVOIR ELECTRIQUE - EGLISE DANS LE VOISINAGE

Vous pouvez venir visiter une de nos maisons à 5, rue Laberge. Appelez-moi pour visite

Le montant initial est établi pour convenir à la famille intéressée à acheter une maison

Pour plus de renseignements . . . adressez-vous à

LIONEL MENARD

Club Bellerive
IBERVILLE

Tél. Fl. 7-4058
tous les jours!



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Collaborons avec les gardiens autorisés de la santé

par le Dr Adrien Plouffe

L'ignorance était excusable, il y a quarante ans, mais les hygiénistes surtout depuis un quart de siècle ont utilisé tous les moyens pour renseigner le public sur la façon de prévenir la maladie, ou, du moins son aggravation. C'est ainsi que, convenablement avertis, nos contemporains savent qu'ils doivent consulter le médecin dès que ça ne va pas aussi bien qu'auparavant. Et ça, n'importe qui peut s'en apercevoir.

Quelques exemples. Vous avez une petite plaie, un bobo qui n'est pas guéri après plusieurs semaines. Eh bien, ce n'est pas normal. Voyez le médecin ou allez à l'hôpital. Et après l'examen et l'interrogatoire d'usage, le docteur vous dira de quoi il s'agit. La cause de cette guérison interminable, c'est peut-être du diabète ou du cancer. Seul le médecin vous renseignera à ce sujet.

—Est-ce à dire que le cancer ou le diabète est toujours en cause devant un bobo qui n'a aucune tendance à guerir?

—Non, mais c'est au médecin qu'il faut toujours s'adresser pour savoir pourquoi cette petite plaie ne guérit pas.

Ce rhume de gorge ou de poitrine ne cède pas aux sirops ordinaires; vous toussez et, votre voix est enrouée et cela dure deux semaines, voire depuis deux ou trois mois. Est-ce normal? Non? eh bien, voyez le médecin ou rendez-vous à l'hôpital. Si ce n'est rien, tant mieux. Si c'est plus grave, vous vous ferez soigner. Une multitude de cas de cancer ou de tuberculose guérissent et vous n'en entendez plus parler; mais de grâce, voyez le médecin sur-le-champ.

Le médecin ne peut pas deviner que vous avez besoin de ses services! si vous n'allez pas le voir. C'est à vous de vous déranger, si vous voulez que tout s'arrange.

Autre exemple. Vous avez une douleur au creux de l'estomac. Qu'est-ce que c'est? Je n'en sais rien, mais ce que je sais, c'est que si j'étais à votre place, j'irai voir mon médecin et tout de suite. On oublie trop souvent que le médecin est là pour renseigner ceux ou celles qui "ressentent quelque chose de pas ordinaire dans leur organisme". Si ces malades restent chez eux, ils ne feront rien de ce qu'ils doivent faire pour se soigner et guérir!

En conséquence, le gros bon sens, la prudence et la prévoyance nous conseillent de consulter le médecin dès le moindre signe anormal, dès que vous vous apercevez qu'aujourd'hui ça ne vas pas aussi bien qu'hier. Est-ce assez clair?

Renseignez-vous sur-le-champ, afin de permettre au médecin de dépister une maladie au début, c'est-à-dire au moment où elle peut guérir facilement.

S'il y a moins de mortalité par tuberculose, c'est que nos concitoyens ont compris la nécessité de l'examen médical et de la radiographie dès la toute première alerte. Résultat: la tuberculose qui faisait 3,000 victimes par année dans notre province il y a une trentaine d'années, n'est plus l'ennemi no 1 mais l'ennemi no 7 de la santé publique. Alors, que le public comprenne l'aide qu'il peut s'apporter à lui-même par sa soumission aux ministères et aux services de santé. Que M. et Mme Toulmonde prêtent main-forte à tous ceux qui se battent contre la maladie et contre la mort.

Trucs ménagers pour le peintre amateur

Escaliers sans danger

Un bon moyen de prévenir les chutes dans l'escalier de la cave ou du grenier consiste à le rendre aussi clair que possible. Assurez-vous que l'escalier est bien éclairé et peinturez de blanc le mur de la cage. Si vous peinturez aussi de blanc le rebord des marches et la marche inférieure de rayures noires et blanches ou noires et jaunes, l'escalier sera parfaitement visible et sûr.

●

Un trou, pourquoi?

Les pinceaux de bonne qualité portent d'ordinaire une perforation au bout du manche afin qu'on puisse les suspendre dans un dissolvant pour les nettoyer. Un pinceau ne doit pas reposer sur ses oies; elles prendraient ainsi un mauvais pli permanent. Si les manches de vos pinceaux ne sont pas troués, percez-les à l'aide d'une perceuse à main ou électrique.

●

Il y a tremper et tremper

Ne trempez jamais un pinceau plus profondément qu'à la demie des soies. Un tiers est même préférable. Quand on plonge trop loin le pinceau dans la peinture, celle-ci s'infiltre dans le talon et abîme l'outil. Au lieu d'essuyer le surplus de peinture en râclant le pinceau contre le bord du bocal, tapotez légèrement les soies sur la paroi intérieure. Vous prolongerez ainsi la durée de votre pinceau.

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries
- professionnelles -
Les Publications du Richelieu
Limitée
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison - Veneer - Masonite - Arborite
Vitres - Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

On veut qu'ils soient artistiquement réussis
C'EST AU
STUDIO LORD
qu'il faut s'adresser avec confiance
195, rue Champlain Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 7-7569



Futurs mariés!
Assurez-vous à l'avance d'avoir satisfaction
en faisant réservations nécessaires

Le Salon du Corset Inc.



JOLIE, CHIC
ET FLATTEUSE
la gaine sans baleine GOSSARD

Pour donner une forme vivante aux modes estivales la gaine PROMENADE est toute indiquée. 16 rayons d'élastique vous soutiendront, dans le dos et le devant, réduira le ventre, les hanches. Aucun autre vêtement de fondation, dans un confort complet, vous donnera une silhouette aussi élégante. Fabriquée de nylon robuste de caoutchouc et d'élastique de rayon.
Grandeurs: 24-32 medium, 25-34 long.
Brassière en nylon pour compléter; aussi en noir 32-36 A, 32-38 B et C.

HEURES D'AFFAIRES
Lundi au jeudi, 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Vendredi, 6 h. a.m. à 9 h. 30 p.m. — Samedi, 9 h. a.m. à midi

Le Salon du Corset Inc.
3 corsetières diplômées à votre service
216, rue Champlain FI. 7-1150 Saint-Jean, P.Q.

Entre nous, mesdames

Bonnes vacances

Je vous souhaite de bonnes vacances!

Des vacances reposantes! Des vacances pleines d'air pur, de clair soleil et de gazouillis d'oiseaux!

Des vacances remplies de détente, de brises rafraîchissantes et de joies saines et paisibles.

Des vacances qui reposent le corps, rajeunissent l'âme et enrichissent l'esprit.

Des vacances qui vous mèneront vers des contrées de vous jusqu'ici inconnues.

Nul besoin d'être millionnaire pour faire aujourd'hui de tels rêves. Il suffit d'être une dactylo de 20 ans.

En 1962, partir pour la mer, voler vers l'étranger, rouler sur les grandes routes jusqu'à l'autre bout du pays, ce n'est plus une utopie. Le camping, les voyages organisés, les maisons de vacances sont d'invitantes réalités.

Et plus que jamais, on part en vacances; on part, on s'évade, on s'arrache au tumulte de la vie quotidienne pour trouver quelque part la paix et le repos.

Je vous souhaite de ces belles vacances où, tirées de vos soucis quotidiens, vous pourrez dans quelque beau coin de la nature, redécouvrir le génie et la puissance de Celui qui a créé toutes ces choses

Marie-Claire



● UNE DOUBLE JUPE AMPLE et des épaulettes à noeuds sont les détails à la mode de cette robe pour fillette en nouveau coton Tex-made d'entretien facile, à motif imprimé de pommes. Le tissu est un des nouveaux cotons créés spécialement pour les modes enfantines.

Les menus des jours chauds

Pour vous aider

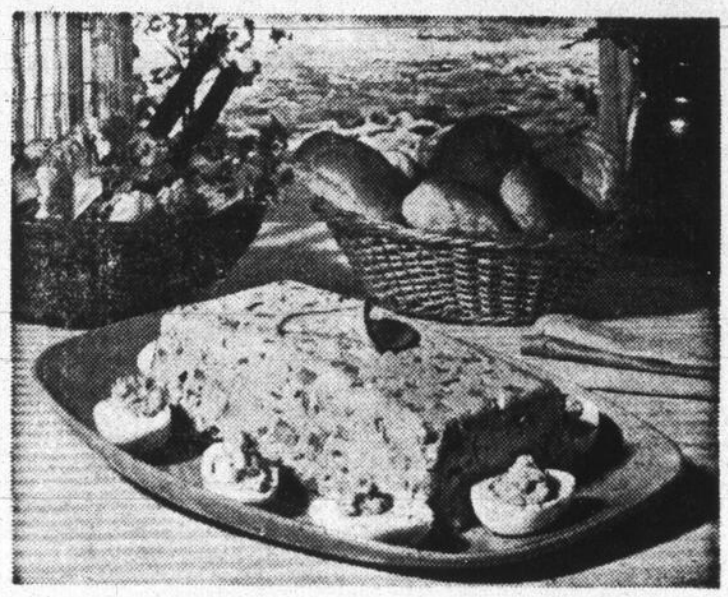
...Vivent les légumes d'été! Haricots, pois, brocoli, blé-d'Inde, chou-fleur et ainsi de suite, tous ces bons amis nous rendent de fiers services à l'heure des repas.

La ménagère canadienne aime bien les légumes frais. En son honneur, la Section des consommateurs distribue une publication intitulée "Nos légumes d'été". Cette publication contient plusieurs renseignements des plus utiles sur l'achat et la cuisson des légumes frais et aussi sur les assaisonnements et les sauces qui relèvent le mieux la saveur de chaque légume.

On peut obtenir gratuitement un exemplaire par personne de cette publication en s'adressant à la Division de l'information

Ministère de l'Agriculture
Ottawa, Ont.

Ajoutons qu'il n'est pas nécessaire dans ce cas d'affranchir sa lettre.



● JUILLET, MOIS DES SALADES PAR EXCELLENCE ! Aspic au jambon garni d'oeufs persillés, salade verte à la vinaigrette, autant de moyens délicieux de se rafraîchir à l'heure du repas. La Section des consommateurs à Ottawa suggère de compléter ce menu à l'aide de petits pains beurrés et de quelques tartelettes aux framboises fraîches.

JUS DE LEGUMES
ASPIC AU JAMBON
OEUFS FARCIS
SALADE VERTE
PETITS PAINS FRANÇAIS
TARTELETTES GLACEES
AUX FRAMBOISES

ASPIC AU JAMBON

- 1½ c. à table de gélatine (1½ enveloppe)
- ¼ tasse d'eau froide
- 1½ tasses de jus de tomate chaud
- 2 c. à thé de jus de citron
- ½ c. à thé de sauce Worcestershire
- ½ c. à thé de sel
- 2 tasses de jambon cuit, en cubes de ¼ pouce
- 1 tasse de céleri en dés
- ½ tasse de concombre pelé en dés
- 1 c. à table d'oignon vert haché
- 1 tasse de mayonnaise

Gonfler la gélatine dans l'eau froide, dissoudre ensuite dans le jus de tomate chaud. Ajouter le jus de citron, la sauce Worcestershire et le sel. Réfrigérer jusqu'à ce que la gelée soit partiellement prise. Pendant ce temps, préparer le jambon et les légumes. Ajouter la mayonnaise à la gelée, mélanger puis incorporer les autres ingrédients. Mettre soit dans un moule de 8½ po. x 4½ po. x 2½ po., un moule rond ou des moules individuels, réfrigérer jusqu'à ce que la gelée soit ferme, environ 3 heures. Démouler sur des feuilles de laitue. Garnir de tranches de concombre non pelée et d'oeufs farcis ou cuits dur. 8 portions.

REMARQUE: On peut aussi utiliser du boeuf salé (corned beef) en conserve (boîte de 12 onces) le refroidir quelques heures au réfrigérateur avant de le couper en cubes.

OEUFS FARCIS

Ecaler les oeufs et les couper en deux. Retirer les jaunes, ajouter la mayonnaise, assaisonner au goût de sel, moutarde sèche, cornichons ou marinades. Farcir les blancs d'oeufs de ce mélange à l'aide d'une petite cuiller. Garnir si désiré de paprika, de persil ou de cresson.

SALADE VERTE

Choisir une ou plusieurs variétés de laitue tendre et jeune. Afin de varier la saveur et l'apparence des salades, on peut aussi ajouter des épinards, des bettes à cardes, de l'endive et de la chicorée. Laver les légumes à l'eau froide, égoutter et assécher parfaitement. Avec les doigts, briser la laitue dans un bol et la placer au réfrigérateur. Au moment de servir, mélanger la salade à la mayonnaise ou à la vinaigrette en versant celle-ci par petites quantités à la fois jusqu'à ce que la salade soit bien humectée.

TARTELETTES GLACEES AUX FRAMBOISES

- 1 pinte de framboise
- ¼ tasse d'eau
- ½ tasse de sucre
- 4 c. à thé d'amidon de maïs
- Sel
- 1 c. à table de jus de citron
- 6 grandes ou 12 moyennes croûtes de tartelettes

Mettre 3 tasses de framboises de côté. Ecraser les framboises qui restent; ajouter l'eau et amener à ébullition. Retirer du feu et passer à travers un tamis. Mêler le sucre, l'amidon de maïs et le sel dans une casserole. Ajouter le jus qui a été passé (½ tasse) graduellement. Mêler. Remettre sur le feu et cuire en brassant continuellement jusqu'à ce que la glace devienne épaisse et claire, environ 5 minutes. Refroidir un peu et ajouter le jus de citron. Placer les framboises dans les croûtes et déposer la glace dessus par cuillerées. Refroidir avant de servir. Rendement: 6 grandes ou 12 moyennes tartelettes.

ALIMENTS FRAIS AU CHALET

Avant d'aller passer la fin de semaine au chalet, il faut faire des provisions. Si la maison d'été n'a ni glacière, ni réfrigérateur pour conserver froids certains aliments, il y a danger d'intoxication alimentaire. A une température chaude, des bactéries se développent dans la volaille farcie, les garnitures et sauces crémeuses, les cossetardes et mayonnaises et les salades. Sans réfrigération, consommez dans les quatre heures ces genres d'aliments.

Benoît Brouillette



PHOTOGRAPHE

Mariages et service de photos à domicile

179, rue Trahan

Fl. 6-5676 Saint-Jean

La Commission des Loisirs

L'organisation des terrains de jeux

La Commission des Loisirs de la Cité de Saint-Jean nous avise qu'elle a modifié quelque peu le projet déjà amendé qu'elle faisait connaître récemment. Des trois articles de ce projet le dernier seul a subi quelques modifications. Nous publions ci-dessous ce troisième article relatif à l'organisation des terrains de jeux. (NDLR)

A.—LES MONITEURS:

1) La paroisse fait le choix de son personnel exclusif après consultation auprès du directeur de la récréation et selon les normes établies par la Commission.

2) La paroisse se réserve le droit de faire suivre des cours de formation à ses moniteurs et monitrices aux Ecoles de formation reconnues par la C.O.P. et en vertu des facilités offertes par la Cité.

La paroisse devra toutefois s'assurer que ces moniteurs (trices), sont disposés à servir sur les terrains de jeux ou dans la paroisse pour la prochaine année.

3) Le service de la récréation fournira aussi les instructeurs de natation, de tennis, et d'athlétisme.

B.—LA PROGRAMMATION:

1) Les paroisses, représentées par leur organisme intermédiaire en l'occurrence le Comité Central de l'O.T.J., choisissent le thème général des activités en accord avec le directeur de la récréation.

2) Cet organisme intermédiaire choisit le directeur des terrains de jeux après consultation auprès du directeur de la récréation. Ces fonctions sont déterminées en collaboration avec le directeur de la récréation.

3) Ce directeur des terrains de jeux et une conseillère féminine (monitrice) en chef préparent la programmation et l'horaire des activités de l'été en collaboration avec le directeur de la récréation et soumettent le tout dans ses grandes lignes à l'approbation de l'organisme intermédiaire qui représente les paroisses.

C.—LA PLAGE:

Une somme de $1,000.00 est octroyée, cette année, à l'organisme intermédiaire responsable de l'administration et l'entretien de la plage pour aider à défrayer le coût d'entretien de la plage.

Une somme additionnelle de $500.00 a été prévue pour les services des garde-corps durant les heures d'activités des terrains de jeux.

7e terrain de jeux à Saint-Jean

Saint-Jean aura un terrain de jeux bilingue, grâce à l'initiative de la Commission de Loisirs et de la Commission scolaire Protestante. Cette dernière met à la disposition des jeunes un terrain de jeux ainsi qu'une grande salle. La Commission de Loisirs s'engage à fournir le personnel requis: un moniteur et une monitrice pour l'organisation de ce nouveau terrain de jeux. Ces moniteurs seront bilingues afin de répondre aux exigences et aux besoins des deux groupes.

L'ouverture aura lieu lundi le 9 juillet. Nous espérons que les parents encourageront leurs enfants à fréquenter ce nouveau terrain de jeux. Les jeunes bénéficieront des cours de natation, cours de tennis, cours d'athlétisme du bain libre et d'un programme de récréation adapté à leurs goûts, à leurs capacité et à leurs aptitudes.

N.B.: Inscription: lundi le 9 juillet.



● **AU COLLEGE COMMERCIAL MARCOUX: Vendredi soir dernier, au Club de Golf, avait lieu la soirée de graduation des élèves du Collège Commercial Marcoux, dirigé par M. Georges Rainville. On voit sur la photo M. Rainville, directeur et M. Jacques Rainville, professeur, entourés des élèves gradués qui sont Mlles Hélène Boyer, Irène Duteau, Jacqueline Goyette, Sylvia Logan, Claire McCullough, Murielle Lussier, Carol Mills, Claire Forgues, Marie-Paule Lafontaine, Louise Gagné, Nicole Verret, Hélène Bergeron, Hélène Chénier, M. Claude Ménard, M. Réal Fredette, Mlle Constance Guay, M. Robert Lamarre, Mlles Lilianne Gagné, Suzanne Dupuis, M. Paul Bisaillon, M. Denis Gauthier, M. Jacques Plourde, Mlles Lise Morand, Nicole Racicot, Hélène Gamache, Nicole Fortin, M. Hector Martin, Mlle Huguette Granger, M. Jacques Langlois, Mlles Marie-Paule Lareau, Louise Ranger. Cette classe a conservé pendant l'année et aux examens la moyenne 82%.** (Photo Michel)

Congrès National du S.P.M.

Le Secrétariat National du Service de Préparation au Mariage de la J.O.C. nous communique que le congrès national du S.P.M. se tiendra du 6 au 8 juillet prochain, au Séminaire de Ste-Thérèse de Blainville.

Des délégués qui y prendront part viendront des 22 fédérations du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Le thème principal du congrès portera sur "l'amour en 1962". On y discutera des problèmes qui se posent aux fiancés de notre milieu canadien dans la ligne de la maturité psychologique et sentimentale.

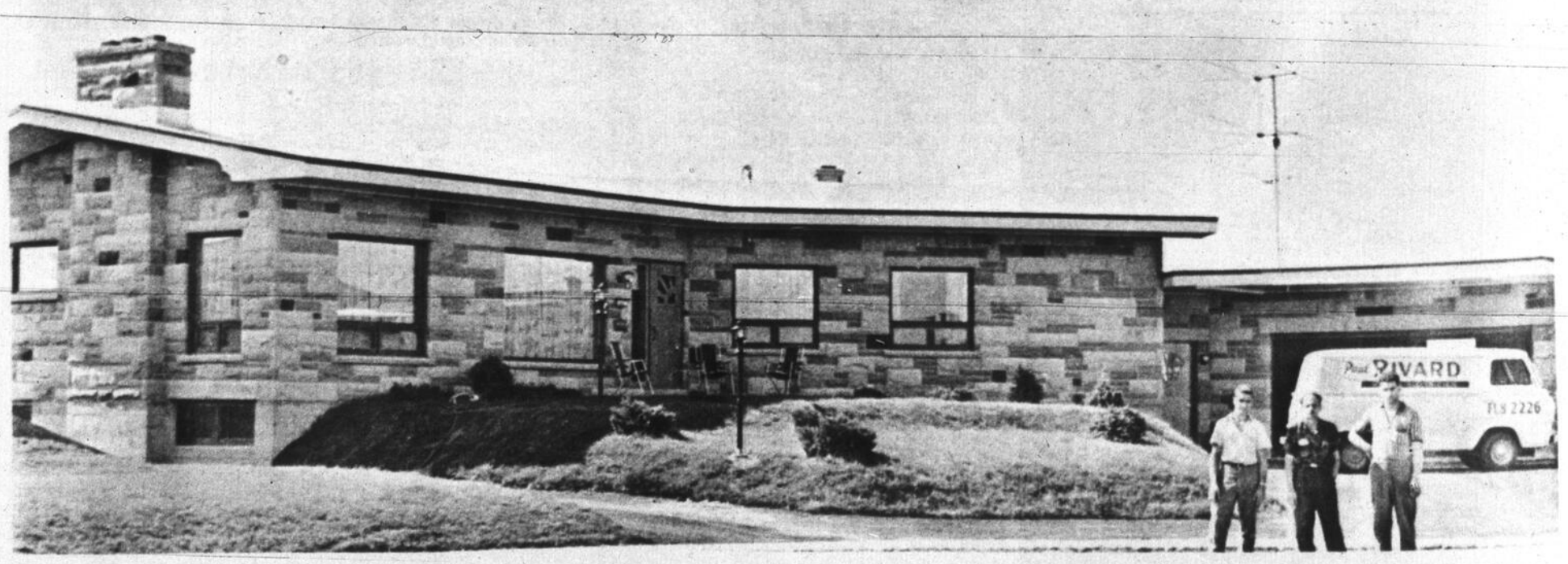
M. Réal Charbonneau, secrétaire national de l'Action Catholique Canadienne, sera le principal conférencier invité.

Le congrès permettra également de préciser certains points d'organisation de l'important secteur de la préparation au mariage.

S. Exc. Mgr Emilien Frenette viendra rencontrer les congressistes, dimanche le 8 juillet et leur adressera la parole.

Le congrès sera sous la présidence de M. Roland Ouimet, président de l'équipe nationale du S.P.M., il sera assisté par les autres dirigeants nationaux du S.P.M., Mlle Charlotte Paquet, secrétaire nationale, Mlle Jeanne Mance Proulx, trésorière nationale. L'aumônier national est le R.P. Paul-Emile Pelletier, o.m.i.

CHEF D'OEUVRE RÉALISÉ DANS L'ÉLECTRICITÉ



● La résidence ci-dessus est la propriété de M. Roland Fortin, située angle Raymond et Lévis, Saint-Jean. — Les travaux d'électricité exécutés par M. Paul Rivard, maître-électricien, lui ont valus "La Médaille d'Or" de la Southern Canada Power.

PAUL RIVARD

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

INSTALLATION D'ÉLECTRICITÉ DE TOUS GENRES

440 Phaneuf Fl. 8-2226 Saint-Jean, Qué.

Demandez à votre médecin d'appeler **FI. 8-4321**
Pour une livraison rapide de vos PRESCRIPTIONS
PHARMACIE LAFONTAINE
410 LAURIER SAINT-JEAN

LE RICHELIEU

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par ABC
92

JEUDI, LE 5 JUILLET 1962

Imprimé aux Editions du Richelieu Ltée

Etes-vous en faveur de l'annexion de J.-Cartier à Longueuil?

M. A. Cumunel, échevin, et cinq autres contribuables se prononcent

JACQUES-CARTIER (JPH). — La parole est aux contribuables de Jacques-Cartier. Nous en avons interrogé quelques-uns pour savoir leur opinion quant à l'annexion de Jacques-Cartier à Longueuil. La position des sept personnes interviewées est variée: Il y en a qui se prononcent pour, d'autres contre, et une qui s'abstient. Les motifs dont on s'inspire sont non seulement d'ordre politique, mais d'ordre personnel. Jugez-en vous-mêmes.

La parole est maintenant à ces contribuables:

M. C. Joannette, laitier

Comme citoyen, ça ne me dérange pas que la ville soit annexée. Non vraiment je n'y vois aucune objection. Comme laitier, je préférerais que la ville soit annexée: ça m'éviterait de payer un deuxième permis. Actuellement je dois en payer un à Ville Jacques-Cartier, un deuxième à Longueuil. Si Jacques-Cartier était annexée, j'épargnerais $45.00. Votre question me prend par surprise, elle mériterait plus de réflexion. Je vous ai donné un point de vue très personnel.

M. F. Deschamps, teneur de livres

Je suis en faveur de l'annexion de Jacques-Cartier à Longueuil. Mais il y a plusieurs problèmes administratifs à règler avant d'en arriver là. Je suis assuré que Longueuil n'accepterait pas un règlement d'annexion à l'aveuglette. J'agirais de même.

Je pense en particulier à la dette de Jacques-Cartier. Elle est très élevée. Si Longueuil se voyait obligée de l'assumer entièrement, je crois que ce serait une injustice. A mon point de vue, le gouvernement devrait en absorber une partie. Je m'explique. La ville de Longueuil pourrait assumer une partie de la dette de Jacques-Cartier correspondant à la valeur de la dette de Longueuil. Pour sa part, le gouvernement devrait payer la différence.

Je verrais d'un bon oeil la fusion des deux villes. Car il importe pour l'avenir de la rive-sud qu'il y ait une métropole. Et Longueuil, à cause de sa tradition et de sa bonne renommée, est la ville la plus en mesure d'être ce leadership. C'est important pour la rive-sud, car elle serait mieux outillée pour résister aux pressions de Montréal qui, régulièrement, songe à nous englober.

Un marchand anonyme

—Vous faites un reportage, c'est très bien! Mais moi je ne peux pas vous donner mon opinion. Vous comprenez?

—Non, je ne comprends pas.

—Dans le commerce, mon garçon, nous ne pouvons pas exprimer publiquement nos opinions politiques. Nous avons des clients qui pensent telle chose, d'autres qui pensent autrement. Il n'est donc pas dans mon intérêt de déplaire aux uns et de plaire aux autres. Il faut traiter tout le monde sur un même pied d'égalité.

—Dans une ville voisine, je connais deux échevins qui sont propriétaires de commerces importants, et ils m'ont dit que leur engagement politique ne leur avait pas nui.

—C'est peut-être vrai, mais chacun est libre d'agir comme il l'entend.

M. R. Rivest, locataire

Je suis contre l'annexion de Jacques-Cartier à Longueuil. Personnellement, je n'y vois pas d'avantages. La taxe d'eau et la taxe des locataires sont peu élevées. Cet automne toutes nos rues seront pavées, tous nos trottoirs seront construits. Nous avons un système d'aqueduc ultra-moderne, un garage municipal et un hôtel de ville qui sont neufs. Nous avons des écoles neuves . . .

Ça profiterait peut-être aux propriétaires, parce qu'ils paieraient moins de taxes. A part de ça, je n'y vois pas d'avantages. Il y a le problème de la "mauvaise réputation de la ville". Il paraît que ça nuit à son développement. Sur l'île de Montréal, il y a Ville St-Michel, Ville D'Anjou, qui ont une certaine réputation, et leur développement s'opère à un rythme normal. A longue échéance, tout va rentrer dans l'ordre. Personnellement, la mauvaise réputation de la ville, ça ne m'a pas affecté.

M. A. Cumunel, échevin du quartier quatre

Dans le moment, je suis contre l'annexion de Jacques-Cartier à Longueuil. Je crois que les citoyens de Jacques-Cartier sont capables de règler, eux-mêmes, leurs problèmes. Actuellement, il faut s'atteler à deux tâches urgentes: nettoyer les administrations locales et établir une politique rationnelle quant à son aménagement et à son développement.

Quant au premier point, il s'agit d'éliminer la pègre, des postes administratifs. L'opération a bien débuté. Il faut continuer. Quand des hommes publics compétents et honnêtes occuperont tous les postes publics, la réputation de Jacques-Cartier changera de visage.

Pour le deuxième point, les administrateurs devront établir une politique d'aménagement et de développement urbains à long terme. C'est indispensable. Autrement c'est l'anarchie. Présentement, les urbanistes Bégin et Lahaie ont fait une étude sérieuse des possibilités de Jacques-Cartier. Il nous reste donc à concevoir avec l'aide de ces spécialistes un plan directeur.

Si Jacques-Cartier s'annexait à Longueuil, il est certain que les propriétés prendraient plus de valeur. Mais sur une longue période, Jacques-Cartier, selon une expression consacrée, deviendrait "la vache à lait de Longueuil", vu qu'elle est limitée dans son expansion et que Jacques-Cartier par ailleurs a des possibilités immenses.

C'est une question très complexe. Advenant le cas que les deux villes se fusionneraient, quelle serait la représentation de Jacques-Cartier au conseil municipal de Longueuil? Est-ce que Longueuil accepterait que Jacques-Cartier soit représentée au pro-rata de la population? Dans la circonstance, je ne crois pas qu'on puisse prendre des décisions à la légère. Il faudrait faire une étude approfondie de la question.

M. J.-P. Allaire, concierge d'écoles

Je suis opposé à l'annexion de Jacques-Cartier à Longueuil. D'abord, je trouve l'idée ridicule. Car il est inconcevable que Jacques-

(suite à la page 40)

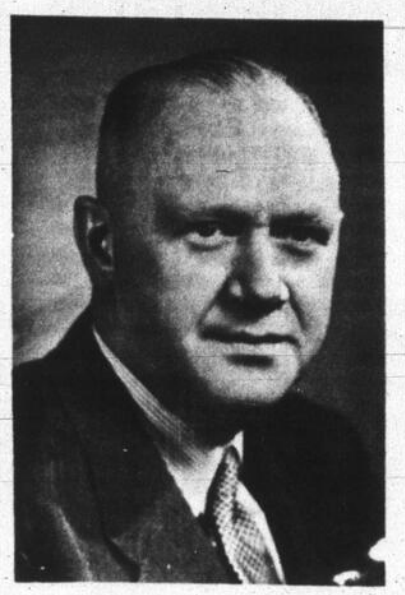
Le "Pont Champlain" et Ville de Brossard

V. DE BROSSARD (DNC). — Une date importante, à retenir, dans l'histoire de Ville de Brossard, le 29 juin 1962. En effet, le pont Champlain ouvrait ses barrières pour la première fois au public. Ce pont d'une longueur de quatre milles à 6 vois de circulation permettra aux résidents de l'Ile de Montréal et à la population de la Rive-Sud de circuler d'une rive à l'autre avec plus de facilité. Dès le soir de l'ouverture, un grand nombre de citoyens de la Rive-Sud entraient chez eux par le pont Champlain.

Fait à noter, les deux sorties du pont sur la Rive-Sud sont situées à Ville de Brossard; une donnant accès au boulevard Marie-Victorin, route provinciale No 3, l'autre sur le boulevard Taschereau.

Cette grande réalisation contribuera au développement de toute la banlieue métropolitaine sud et particulièrement à Ville de Brossard. Ville de Brossard est, malgré sa fondation relativement récente, desservit par un aqueduc et des égouts qui couvrent actuellement près de la moitié des 17 milles carrés de la superficie de la ville. Un gazoduc traverse la ville sur un parcours de 4 milles. L'Hydro Québec dessert la ville entière.

Selon les plans, la sortie du pont Champlain sur la Rive-Sud joindra l'autoroute projetée Montréal-Sherbrooke. Le pont Champlain est un pont à péage pour le moment...



● M. François St-C. MANSON, nouveau président de la Chambre de Commerce de Varennes. Il habite Varennes depuis de longues années; surveillant général à la Compagnie de Téléphone Bell, passionné de musique, amateur de chant, il dirigea notamment les Chanteurs de Varennes. Il est actuellement directeur de la Chorale.

LONGUEUIL

Un événement historique autour d'une succursale de banque

Longueuil (dnc) — Un événement historique, la fin d'un débat également historique, telle est la signification de la cérémonie qui s'est déroulée la semaine dernière, au bureau chef de la banque d'épargne de la Cité et du district de Montréal, quand M. Paul Gouin, président de la Commission des sites et monuments historiques a dévoilé la maquette de la future succursale Charles Lemoyne, qui sera érigée angle du Chemin de Chambly et de la rue St-Charles.

Cet édifice dont le coût dépassera $300,000 a annoncé M. A. Rainville, gérant général, en même temps qu'il sera une place d'affaires, renfermera un musée historique dans lequel on veut loger tous les vieux souvenirs de Longueuil. On prévoit également qu'une plaque sera apposée sur l'édifice pour rappeler qu'en cet endroit même se trouvait la maison du Baron Charles Lemoyne et qu'il en fit don à la fabrique qui s'en servit comme presbytère.

Dans ce coin de la ville de Longueuil on trouvera donc trois édifices qui rappelleront aux générations futures des événements historiques. C'est ce coin de terre d'abord puis la vieille maison de la Mère Marie-Rose, la vieille aile du couvent des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, la Maison des Oeuvres, premier collège de Longueuil et l'église actuelle construite exactement à l'endroit où s'élevait le château des Lemoyne et la vaste enceinte où vivait la première population de Longueuil, tout à côté du Chemin de Chambly, une voie historique également, qui fut ouverte au tout début de la colonie.

Ce sont ces événements que M. Guy Vanier, président de la Banque a rappelé devant les invités à cette cérémonie. Il a dit aussi les vertus des fondateurs Lemoyne et ses fils.

(suite à la page 40)

M. J.-E. Bertrand quittera la Commission Scolaire de Jacques-Cartier

JACQUES-CARTIER (JPH). — Même si son salaire a été majoré à $9,500.00, M. Joseph Bertrand, directeur des études, aurait l'intention de quitter son poste, au cours de l'été. Il est fortement tenté d'accepter l'offre d'emploi de la fédération provinciale des Commissions scolaires, à titre de conseiller pédagogique.

Dans le moment, il hésiterait pour une raison d'ordre familial. Vu qu'il serait obligé de déménager à Québec, ça lui poserait des problèmes, en particulier à cause de son fils qui doit entrer incessamment à l'Université de Montréal.

Le départ éventuel de M. Bertrand n'a rien à voir avec le congédiement dont il a été victime l'automne dernier. Au contraire, Cette injustice a été réparée par les commissaires avant la fin de l'année scolaire.

Et récemment, les nouveaux commissaires l'ont confirmé dans ses fonctions avec l'augmentation de salaire que l'on sait. De plus on lui a remboursé tout le salaire qu'il avait perdu pour la période de son congédiement.

Si M. Bertrand décide de "s'expatrier" à Québec, ce sera uniquement pour rendre service à l'ensemble des Commissions scolaires de la Province. M. Bertrand qui a créé le service pédagogique de la Commission scolaire sait qu'il pourra jouer un rôle important sur la scène provinciale.

Nouveau conseiller juridique

Lors de la première réunion des commissaires qui s'est tenue après le scrutin dernier, les commissaires ont limogé le conseiller juridique, Me M. Dumesnil, en lui enjoignant de rapporter les dossiers, de faire rapport de l'argent qui lui a été versé par la CS et de justifier ses honoraires.

Ils ont engagé un nouveau conseiller juridique dans la personne de Me J.-Eloi Gervais en renversant la motion du commissaire Cardinal qui prônait l'engagement d'un jeune avocat attitré exclusivement au service de la CS.

Nouveau Secrétaire-trésorier

M. Garneau, assistant secrétaire-trésorier, a été remercié de ses services. M. Lambert, le secrétaire-trésorier, connaîtra-t-il le même sort? La rumeur nous dit cependant que ce dernier ne sera pas congédié, mais il serait appelé à remplacer M. Garneau comme assistant secrétaire-trésorier.

Nouveau président

Comme nous l'avions annoncé, M. Germain Bertrand a été élu président de la Commission scolaire, par la majorité des voix (seul le commissaire Gaston Bouchard s'est montré dissident).

Le premier geste de M. Bertrand fut d'expulser M. Hormisdas Buissière du siège qu'il s'était attribué. Ce dernier s'est élevé contre la décision, étant donné que le jugement dont faisait mention le nouveau président est en instance d'appel devant une Cour supérieure. Puis, de guerre lasse, il s'est retiré en déclarant qu'il ne voulait pas contredire la décision du président et de l'assemblée.

Ont été nommés pour siéger à la Commission scolaire régionale de Chambly les commissaires Germain Bertrand, Marcel Hébert et David Richard, comme délégués à la Commission scolaire de Jacques-Cartier.

A la fin de l'assemblée, l'assistance fut invitée à participer au débat par des questions ou des suggestions de nature à aider les commissaires dans leur travail.

La taxe scolaire à $1.10 à Longueuil

Longueuil (dnc) — La Commission scolaire de Longueuil, assurée dit-on que la province assumera la dette de la Commission de Montréal Sud, soit $1 million et plus, prépare son budget pour l'année 1963.

La réunion à cet effet a eu lieu la semaine dernière et le secrétaire trésorier, M. Roméo Bourdon, a la tâche de ce travail.

On nous a assuré lors de cette réunion, que la taxe pour l'année prochaine serait la même que cette année, soit $1.10 du cent.

SAINT-LAMBERT

A LA BIBLIOTHEQUE
Livres nouveaux

"Laurence d'Arabie ou le rêve fracasse", par Benoist Méchin. Imposteur, charlatan ou héros? Tous ces termes ont été appliqués à Lawrence d'Arabie et l'auteur nous décrit l'aventure de ce personnage fabuleux. Benoist Méchin le situe dans le contexte épique du désert. Mais il analyse aussi le destin d'une âme torturée par un des désespoirs les plus atroces qui aient dévorés une conscience humaine. Lawrence se lance à la conquête du désert et ce colonel prestigieux vit un drame humain d'une densité terrifiante, né d'un drame politique. Pour bien le connaitre, il ne suffit pas de suivre les péripéties de sa campagne d'Arabie, aussi ce livre s'applique à nous révéler les replis les plus secrets de sa douleur.

"Démons, drogues et docteurs", par H. W. Haggard. La médecine et la chirurgie n'ont pas toujours été ce qu'elles sont aujourd'hui: des tentatives étranges, parfois horribles pour guérir l'humanité sont relatées dans ce livre, l'un des plus intéressants qui aient été écrits, par une sommité de la médecine moderne. Vous connaitrez les méthodes des siècles passés en usage en Egypte, en Grèce, dans l'Europe du Moyen Age et de la Renaissance, toutes les superstitions et les horreurs dont nous sommes maintenant délivrés. En somme, il s'agit d'une véritable histoire des pratiques médicales au cours des âges.

1er VENDREDI DU MOIS

Vendredi, 6 juillet, il y aura heure d'adoration de 9 h. à 10 h. p.m. suivie de la messe à 10 h. Il y aura confessions durant l'heure d'adoration.

Les ligueurs sont particulièrement invités à venir dès 9 h. car il y aura réception de nouveaux ligueurs avant la messe.

ROSAIRE QUOTIDIEN

Tous les jours à 3 h. p.m. nous avons la récitation du rosaire dans l'église paroissiale. Tous les paroissiens et plus particulièrement les jeunes qui sont en vacances sont cordialement invités à venir se joindre au groupe.

Notre-Dame-de-Bonsecours

(Ville de Brossard)

Ordinations

Samedi après-midi, à 4 heures, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, conférait le sacrement de l'Ordre à deux Fils de la Charité: les RR. PP. Lorenzo Lortie et André Spedding.

Les parents et les amis des ordinands et un bon nombre de paroissiens assistaient à la cérémonie.

Il m'a été donné en ce jour, au cours de la cérémonie, de mieux comprendre le sens de l'Eglise, en comprenant mieux la fonction du prêtre et le rôle des fidèles. Dès le début de la cérémonie, l'Evêque et les fidèles demandèrent les lumières du Saint-Esprit par le chant du "Veni Creator".

Au cours de la messe, à laquelle les ordinands sont les co-célébrants l'Evêque les a investis du pouvoir de consacrer et d'absoudre les péchés.

Après l'ordination, Mgr Coderre, s'adressant aux fidèles, rappela la grande foi de saint Pierre et le dynamisme de saint Paul.

Avant de quitter l'église, en action de grâce au Seigneur qui venait de donner deux prêtres à son Eglise, tous chantèrent le "Te Deum".

Mgr Coderre était assisté des RR. PP. Le Toullec et Georges Michonneau.

Première messe

Dimanche, le 1er juillet, le R.P. Lorenzo Lortie célébrait sa première grand-messe en notre église. Il était assisté par le R.P. Le Toullec, vicaire général des Fils de la Charité.

Dans le sermon, le R.P. Claude Lefebvre, f.c., montra ce qu'est un prêtre et sa principale fonction.

—o—

Baptême

A été fait enfant de Dieu et de l'Eglise, par le sacrement de Baptême, Anne Ste-Marie. Elle est l'enfant de M. et Mme Aurèle Ste-Marie, et est née le 25 juin. Son baptême a eu lieu le 1er juillet en notre église. Elle a eu pour parrain et marraine: M. et Mme Jean-Marie Ste-Marie.

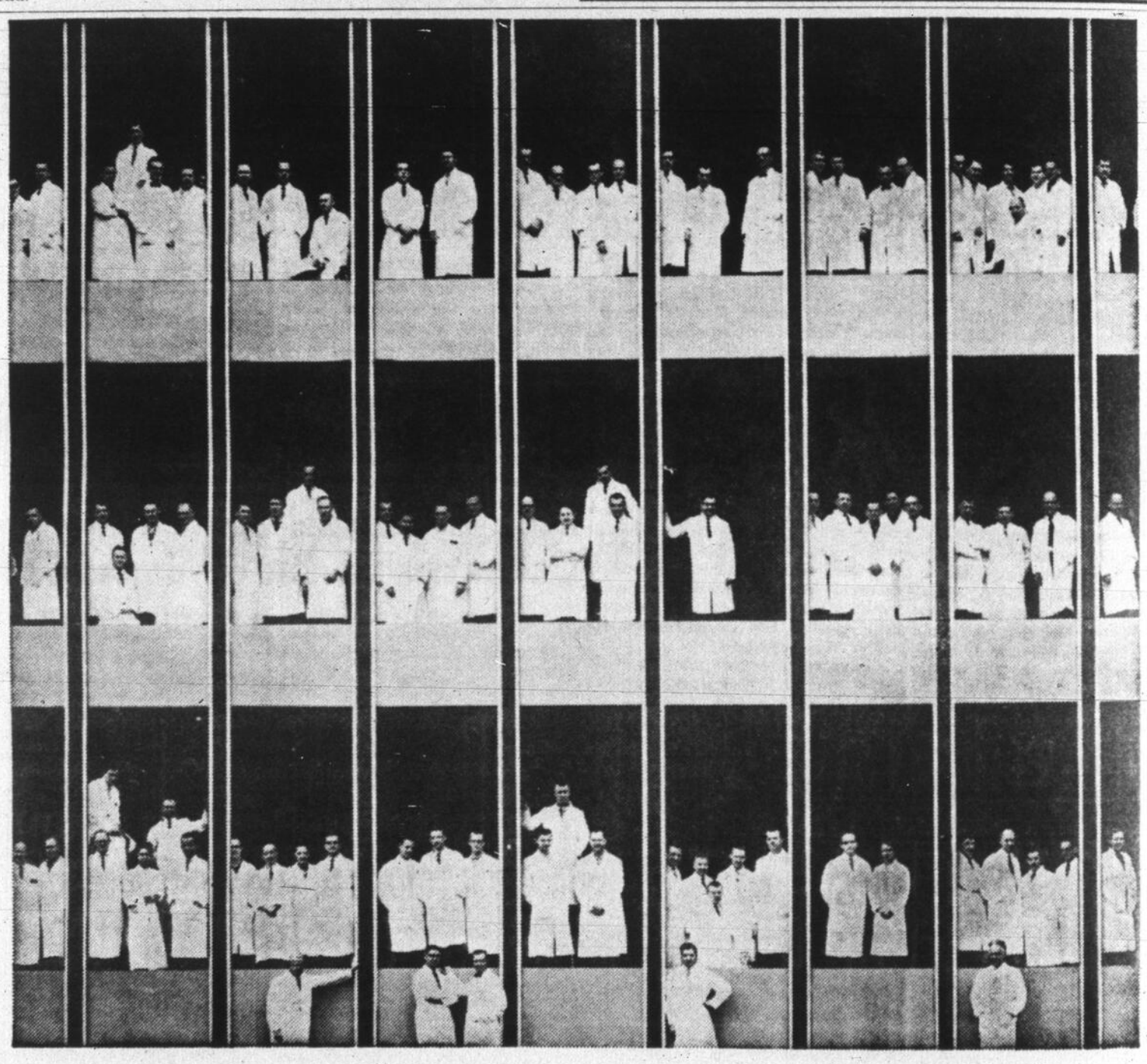
Unité Sanitaire de Chambly

SEMAINE DU 9 JUILLET

LUNDI LE 9:
Longueuil (111 Guilbeault):
9 h. a.m.: Cartes de santé.
MARDI LE 10:
Longueuil:
9 h. à 11 h. a.m. et 2 h. à 4 h. p.m.: Clinique BCG contre la tuberculose.
Greenfield Park:
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccins Hôtel de Ville.
MERCREDI LE 11:
Longueuil:
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Ville Lemoyne (St-Josaphat):
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccins. Ecole Mgr Payette, 1900 St-Georges.
Ville Lemoyne (St-Maxime):
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation, vaccins. Ecole Lajeunesse, rue René Philippe.
JEUDI LE 12:
St-Hubert (Im.-Conception):
10 h. a.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Ecole Immaculée-Conception.
Longueuil: (St-Pierre-Apôtre):
2e h. p.m.: Clin. de puér. et d'im. vaccins. Sous-sol de l'église.
VENDREDI LE 13:
Longueuil:
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Cité J.-Cartier (Sacré-Coeur):
10 h. a.m.: Clin de puér. et d'im., vaccins. Sous-sol église.
Cité J.-Cartier (St-Charles B.):
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'imm. vaccins. Ecole St. Mary 10 Wolfe.

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger
Appelez "LE RICHELIEU"
Tél. Fl. 7-7529



90 hommes de science et techniciens de l'Imperial Oil posent pour le photographe dans un bâtiment ultra-moderne des laboratoires de recherche de l'Imperial Oil à Sarnia. N'apparaissent pas sur cette photo 115 autres personnes appartenant aussi aux laboratoires de recherche de Sarnia, et 130 autres qui travaillent aux laboratoires de l'Imperial Oil à Calgary.

90% des travaux de recherche de toute l'industrie pétrolière au Canada sont faits par l'Imperial Oil

A Sarnia, Ontario et à Calgary, Alberta, l'Imperial Oil possède les laboratoires de recherche les plus importants de l'industrie pétrolière au Canada. A Sarnia, les hommes de science et techniciens s'appliquent à perfectionner les produits pétroliers actuels et à en mettre au point de nouveaux; leurs recherches portent sur de nombreux produits . . . depuis les gazolines jusqu'aux détersifs ménagers. A Calgary, on étudie les moyens de découvrir et d'extraire une plus grande quantité de pétrole et de gaz naturel au Canada. Au Canada, l'Imperial Oil effectue plus de recherche que toutes les autres entreprises pétrolières réunies!

Bruno Boulé Lacolle
C. Larose Verchères
Y. Prince Saint-Jean

QUI S'Y CONNAIT EXIGE IMPERIAL ESSO



Pour un séjour *agréable*

dans une atmosphère de rêve, un ensemble charmant de distinction, de tranquillité et d'accommodations. Dans le chic quartier Mayfair voisin de Central Park . . . près des théâtres, des restaurants et de l'exclusif centre de magasinage. Chambres et suites richement meublées.

Site du très populaire restaurant Passy.

The Lowell
28 est, 63e Rue, entre Madison et Park Avenue
NEW YORK

Pleine activité des terrains de jeux dans tout Longueuil

LONGUEUIL (DNC). — Les parents ont été invités à envoyer leurs enfants aux terrains de jeux et leur éviter aussi les dangers de la rue. Lundi, en effet avait lieu à Longueuil l'ouverture des terrains de jeux.

Club 13-16

Les activités du groupe des adolescentes dirigées par Francine Gingras, sont commencées depuis déjà une semaine. Une centaine de jeunes filles suivent présentement ces activités et, on s'attend à ce que ce nombre aille en augmentant d'ici le milieu de juillet.

Pour renseigner les parents et les jeunes sur le programme du Club 13-16, voici l'horaire d'une semaine d'activité:

Lundi:
9.30-11.30 a.m.:
Athlétisme, Parc St-Charles
1.30- 2.45 a.m.:
Folklore, Ecole Normandie
3.00-4.00 p.m.:
Bain

Mardi:
9.30-11.30 a.m.:
Tennis, Parc St-Charles
1.30-3.00 p.m.:
Bain, Parc St-Pierre
3.00-4.00 p.m.:
Chants, Parc St-Pierre.

Mercredi:
9.30-11.30 a.m.:
Natation (cours), Parc Saint-Georges
1.30 à 2.45 p.m.:
Céramique et émaux, Ecole de Normandie
3.00-4.00 p.m.:
Bain, Parc St-Pierre

Jeudi:
EXCURSION

Vendredi:
9.30-11.30 a.m.:
Badminton - basket, Ecole Normandie
1.30-2.45 p.m.:
Film ou audition de disques ou Biblio.; Ecole Normandie
3.00-4.00 p.m.:
Bain, Parc St-Pierre

Il y a toujours division en équipes pour les activités. Celles qui ne peuvent pratiquer l'activité (car trop nombreuses extérieures) alternent d'un groupe à l'autre, d'une période de 9.30 à 10.30 et de 10.30 à 11.30. Il y a pour le second groupe pendant la 1ère période et pour le premier groupe pendant la 2e période, soit: Jeux de drapeau, dock-tennis, balle brûlée, course à relais, chants, etc.,. Il y a aussi le mercredi, de 1.30 à 2.45 p.m. autres activités artistiques: Peinture, Artisanat, Bricolage, etc...

Toutes les jeunes filles qui sont intéressées à se joindre au groupe peuvent le faire en aucun temps. Pour tous renseignements communiquez avec Francine Gingras, OR. 4-9215, ou Micheline Lalonde, OR. 4-0931.

Maternelle d'été

De façon à amuser un nombre sans cesse croissant d'enfants, le Service de récréation de la Cité de Longueuil décidait récemment d'ouvrir une Maternelle d'été gratuite, au Parc Saint-Pierre de Longueuil.

La charge de cette maternelle pour les enfants de 3 à 6 ans a été confiée à la Rév. Soeur Marie-Elise, des Soeurs de la Charité.

Les activités ont débuté lundi de cette semaine, à 99 Montenach dans la maison et la cour des Srs de la Charité qui donne sur le Parc St-Pierre.

Cinq jours par semaine, les enfants de cet âge pourront trouver là des jeux variés, de l'artisanat, du bain dans la barbotteuse du parc. Pour tous renseignements au sujet de cette Maternelle où les enfants de Longueuil de 3 à 6 ans sont tous les bienvenus, communiquez avec la Révérende Soeur Marie-Elise à 99, rue Montenaeh.

Dans les parcs

C'est cette semaine que débutait les activités régulières d'été pour les enfants dans les parcs de Longueuil. Le thème de la semaine est: "Je m'initie". Il s'agit pour cette première semaine de familiariser l'enfant avec son terrain de jeux, le personnel des moniteurs et monitrices, le curé, l'aumônier, le personnel de l'été, etc...

C'est durant cette semaine que se formeront les équipes avec chef et sous-chef choisis parmi les enfants. Afin d'aider les enfants à se familiariser avec leur entourage, ainsi qu'avec le thème de chaque semaine, ils auront à répondre à chaque jour à une question spéciale dont la réponse écrite devra être déposée dans une boite postée sur le terrain de jeux. Une réponse gagnante sera tirée à chaque semaine. Parmi les activités que les enfants seront invités à pratiquer cet été mentionnons : jeux divers, balle-molle, natation, danses de folklore, théâtre, artisanat, etc.

Au Parc St-Charles

Contrairement à la rumeur qui court présentement dans Longueuil voulant que les garçons ne soient pas admis au Parc St-Charles cet été, nous tenons à préciser que seul les plus vieux des garçons sont invités à se rendre au Parc Paul Pratt cet été où ils pourront s'amuser beaucoup mieux car ils trouveront là de nombreux jeux, ainsi que des enfants de leur âge.

Les plus jeunes des garçons qui ne sont pas en âge de se rendre au Parc Paul Pratt seront les bienvenus comme d'habitude au Parc Saint-Charles, où une monitrice sera là spécialement pour les amuser. Ils pourront d'ailleurs bénéficier au Parc Saint-Charles de la nouvelle barbotteuse construite tout récemment.

Baseball mineur à Longueuil

Longueuil (dnc) — Voici les dix meilleures moyennes au bâton de la ligue Midget.

Pierre Trudel, Ste-Louise	1000
George Clary, St-Antoine	600
Georges Richer, St-Antoine	538
Ivan Legris, St-Georges	526
J.-P. Perusse, Ste-Louise	500
Pierre Gingras, St-Antoine	500
Jean Vachon, St-Pierre	455
Ovide Pazzi, St-Georges	455
Richard Armand, St-Antoine	458
Serge Levasseur, St-Georges	429

Classement

Saint-Antoine	14
Saint-Pierre	10
Saint-Georges	8
Sainte-Louise	0

Dans la ligue Bantam:

Abias Pépin, Saint-Antoine	4
Orioles, St-Georges	4
Cardinaux, St-Pierre	4
Royal, Ste-Louise	2
Indien, Ste-Louise	1
Pirates, St-Pierre	1
Guertin, St-Antoine	0
Aigle, St-Georges	0

Pee-Wee, section St-Antoine:

Lido	4
Longueuil Auto	2
Pharmacie Longueuil	2
Gadbois & Frère	0

N.B. — L'équipe de calibre Pee-Wee qui doit nous représenter dans le tournoi de l'Immaculée-Conception est cédulée contre Ville La-Salle, le 5 juillet prochain, à 6 h. au Parc Lafontaine. Nous invitons les citoyens de Longueuil à venir encourager cette équipe, jeudi le 5 juillet.

Quatre terrains de tennis à Longueuil

Longueuil (dnc) — Récemment Longueuil rendait visite au Club de tennis de Cowansville et annulait au compte de 3-3 alors que nous remportions nos deux simples et un double. Malheureusement, nous avons dû nous avouer vaincu au cours du deuxième double tandis que notre club féminin pardait par défaut.

Mercredi le 27 juin, nous perdions à nouveau à Saoint-Jean, au compte de 4-2. Marc Lefebvre ainsi que le double Papineau-Dionne ont remporté des victoires pour nos porte-couleurs. Nos dames ont bataillé mais ont dû plier l'échine devant la supériorité de leurs adversaires.

Depuis environ 15 jours nous pouvons offrir quatre courts aux amateurs de tennis de Longueuil et des environs. Nous espérons que le "Club House" pourra ouvrir ses portes aux membres du club au début de la semaine prochaine. On nous a annoncé que les trois nouveaux courts seraient ouverts au cours de la fin de semaine prochaine.

Cette année, le club de tennis a demandé que des cours de tennis soient donnés au club, l matin, pour les jeunes (de 10 à 11 h.) Les cours de tennis seront divisés en quatre parties. Nous espérons que ces cours vous aiderons à mieux jouir de votre partie.

Meilleur confort, meilleur tennis.

Pierre Bissonnette

Votre journal **Le Richelieu** membre de l'ABC, possède la **plus forte** circulation payée des journaux de la région.



NORTHWAY
Drive-In Theatre
Coin de la route 11
et Northway à
Champlain, N.Y.

Du 4 au 10 juillet
SPARTACUS
avec Kirk Douglas, Laurence Olivier, Jean Simmons, Charles Laughton, Peter Ustinov, John Gavin

ATTENTION: Deux représentations chaque soir, à 9 h. p.m. et à 12 h. a.m. vendredi, samedi et dimanche. Les autres soirs, une représentation à 9 h. p.m.
PRIX SPECIAUX pour ce film seulement:
Adultes $1.00, enfants de moins de 12 ans gratis.

Du 11 au 14 juillet:
"Satan Never Sleeps"
avec William Holden, Clifton Webb, France Neujen
SUJETS COURTS ET NOUVELLES
Le film principal recommence à 12 h. 30 p.m.

Vivent les vacances !

Camp de fin de semaine organisé les 6-7-8 juillet

Pour toutes les jeunes travailleuses de 14 à 20 ans, nous organisons une fin de semaine où vous pourrez vous baigner, vous faire griller, aller en bateau, faire du sport enfin tout ce qu'il vous plaira de faire. Ce camp se fera à Saint-Paul-Ile-aux-Noix les 6-7-8 juillet. Le départ se fera de la Centrale Catholique, vendredi le 6 à 8 h. p.m. et le retour, le dimanche à 4 h. 30 p.m. Toute cette fin de semaine ne vous coûtera que $6.00 transport compris aller-retour de Saint-Jean.

Pour toutes informations, s'adresser à:

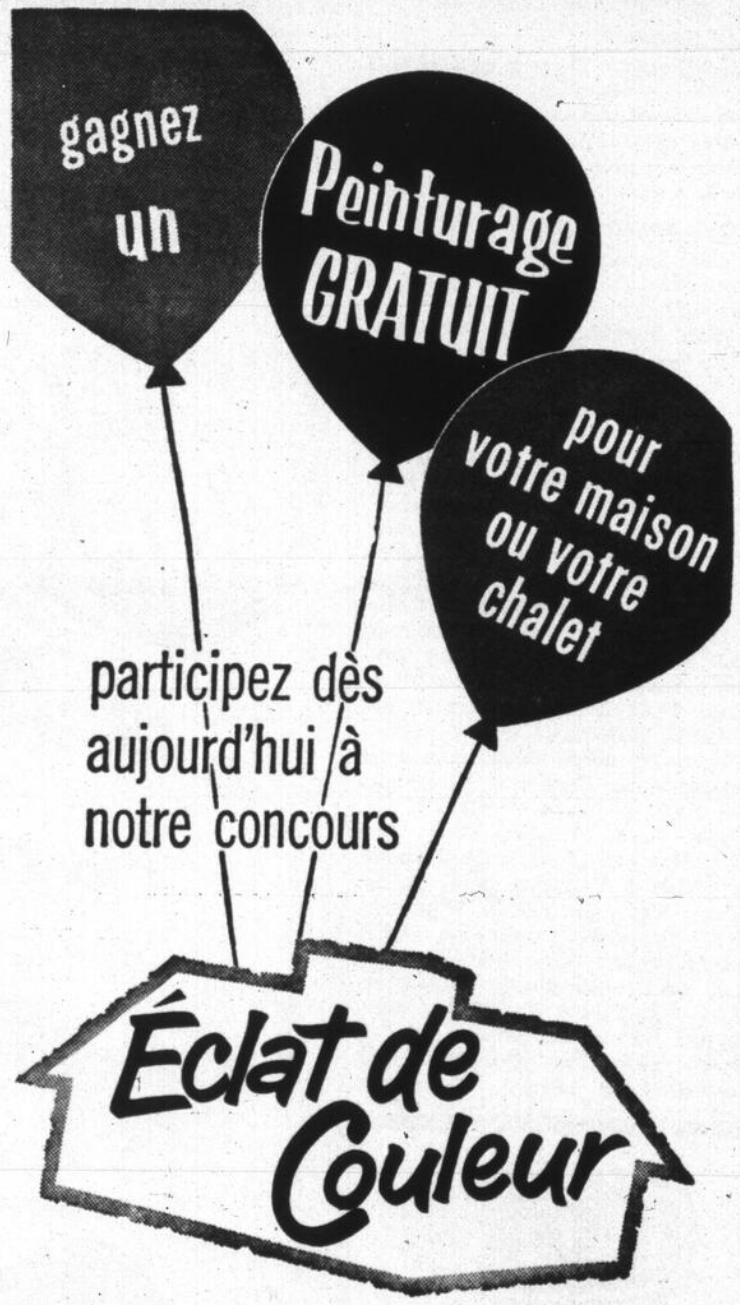
SAINT-JEAN:
Huguette ,Barbeau, 253 rue Saint-Jacques;
Tél. FI. 7-3551 — ou
Monique Samson, 120, rue Laurier;
Tél. FI. 6-6479.

JACQUES-CARTIER:
Claudette Briand, tél. OR. 10842.

Les réservations devront se faire avant le 4 juillet.

Bienvenue à toutes!

GRAND CONCOURS



commandité par
PEINTURES PITTSBURGH

facile! amusant!
renseignements complets chez

Maurice Trahan Ltée
ANDRE THIBODEAU, prop.
143, rue Mercier Fl. 6-6897 Saint-Jean, P.Q.

• UNE PEINTURE POUR TOUS LES BESOINS!
• UN PRIX POUR TOUTES LES BOURSES!

RM1F

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

Assemblée des Directeurs des Loisirs

Mercredi le 27 juin, se déroulait l'assemblée des Directeurs des Loisirs, la première depuis la nomination des neuf nouveaux membres.

En présence de M. l'abbé Milot, aumônier de la Fédération diocésaine des Loisirs, de M. l'abbé R. Parenteau, aumônier des Loisirs Ste-Louise et de M. Jean-Guy Leduc, conseiller technique, plusieurs item établis dans l'ordre du jour furent discutés et acceptés.

Tous s'en retournèrent avec des tâches plus ou moins lourdes à accomplir et sans oublier que la prochaine assemblée régulière aura lieu le 11 juillet.

Qui sera notre "Duchesse de Baseball 1962"?

Toute jeune fille de 16 à 18 ans qui demeure dans la paroisse Ste-Louise-de-Marillac, qui désire être candidate à la nomination de "Duchesse de Baseball" a jusqu'au 8 juillet pour donner son nom. Pour demander les renseignements nécessaires, adressez-vous à M. J.-M. Bilodeau, 875 Dollard; tél. OR. 7-2426.

Aux prières

M. Clément Daneau, demeurant sur la rue Marmier, mort dans un accident de la route. Ses funérailles eurent lieu à St-Joseph de Sorel. Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Succès scolaire

Voici les notes obtenues par les aspirantes au Certificat de 7e année 1962:

Mlles Nicole Bazinet, 79.7; Dorothy Beauregard, 80.3; Denise Moreau, 77.5; M.-Stella Bourassa, 75.2; Carole Côté, 79.7; France Decuyper, 81.1; Colette Déziel, 80.9; Danielle Dubois, 85.7; Denise Duhamel, 74.8; Ginette Fontaine, 70.6; Louise Gaudreau, 79; Aline Gauthier, 72.9; Georgette Giguère, 75.3; Ginette Hétu, 77.7; Louise Lafleur, 73; Michèle Latulippe, 76.7; Louise Laurence, 90.1; Francine Leclerc, 73.7; Michèle Paquet, 82.8; Suzanne Robitaille, 86.8; Danielle Rondeau, 83.7; Claire Rousseau, 74.6; Jocelyne Savard, 86; Yolande St-Pierre, 89.7.

Voici les notes obtenues par les aspirants au Certificat de 7e année 1962:

MM. René Beaulieu, 65.9; Gaston Bélanger, 59; Robert Bélanger, 78; Marcel Bilodeau, 80.9; André Blain, 80.6; Jean-Noël Bourgoin, 56.2; Raymond Bourassa, 65.9; Pierre Brunet, 72.5; Jean-Yves Caron, 80.7; Jean-Pierre Charruau, 67.9; Jean-Pierre Cinq-Mars, 68.9; Marcel Dubé, 68.1; Normand Dufresne, 63.1; Yvon Gauthier, 73.9; Jean-Jacques Gérard, 78.6; Germain Langlois, 75.1; Réjean Laplante, 70.2; Michel Laurence, 81.5; Pierre Ledoux, 68.2; Luc Lemoine, 80.7; Gaston Lepage, 52.3; Robert Long, 67.4; Michel Lupien, 70.9; Pierre Paquet, 75; Bernard Pérusse, 74; Normand Pérusse, 74.4; Michel Provost, 79.9; René René, 62.1; Réal Robert, 58.9; Richard Robidoux, 88.4; Serge Roby, 67.7; Christian Zanelloni, 70.3.

Naissance

A Ste-Louise-de-Marillac, le 1er juillet a été baptisée Marie, France, Denise, née le 13 juin enfant de M. Sévère Biron et de Pierrette Laverdière. Le parrain a été M. Lionel Laverdière, oncle et la marraine Yvette Mercier, tante.

Envoyée de Longueuil aux Journées de l'ONU

LONGUEUIL. — Mlle Micheline Pinard, élève de la 10e année sciences-lettres de l'Ecole secondaire St-Antoine, ayant répondu favorablement aux conditions exigées par les Responsables de cet organisme, est acceptée parmi les 120 représentantes de la Province, comme déléguée au Séminaire bilingue pour les Nations Unies qui se tiendra au collège MacDonald, de Ste-Anne-de-Bellevue, du 6 au 11 août prochain.

Le thème du programme est: l'ONU, aujourd'hui et demain.

Le but de ces rencontres est:

1) De donner aux élèves choisis dans les écoles secondaires une meilleure compréhension de l'idéal de l'organisation des Nations Unies et de son rôle international;

2) De les familiariser avec le rôle que joue le Canada dans l'organisation mondiale;

3) De leur fournir l'occasion de développer la confiance en soi, l'initiative et un bel idéal de civisme aux dimensions du monde;

4) De les encourager à étudier et à respecter les cultures différentes de la leur.

5) De les inciter à maintenir leur intérêt dans les affaires mondiales.

Les conférenciers invités renseigneront les participants à ces journées d'études et leur enseignement sera très précieux à ces jeunes, dans l'avenir.

La Commission des Ecoles catholiques de Longueuil assume les frais de séjour de cette étudiante.

PROPRIETAIRES ATTENTION POUR UN TEMPS LIMITE

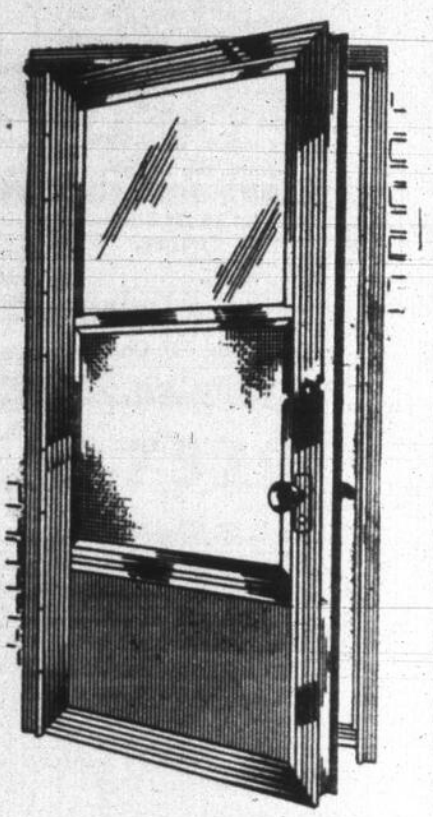
Warner Weather Master Sales Corp.

ANNONCE DES

Portes en aluminium — $69.95
Val. rég. $99.00 pour.....

Fenêtres trois rainures — $25.95
Valeur rég. $36.00 pour.....

Fenêtres émaillées blanches — $36.00
Valeur rég. $48.00 pour.....



NOUS AVONS AUSSI

★ Lanodize couleur or
★ Auvents en aluminium et fibre de verre
★ Clapboard en aluminium

ADRESSEZ-VOUS A

NORMAND LAFAILLE
GERANT DE DISTRICT

C.P. 453 SAINT-JEAN
— FI. 8-3487 —
VENTE ET SERVICE

Nous faisons aussi réparation de toutes fenêtres et moustiquaires en aluminium.

au Québec
la VIE a ses bons moments
et MOLSON
les rend meilleurs!



UCC

Rosaire Clément

Courtier d'assurance agréé

VIE — INCENDIE
AUTOMOBILE

•

Service d'assurance

UNIQUE
COMPLET
CHEZ-NOUS

VENDREDI
ouvert de 7 à 9 heures p.m.

71a St-Charles, St-Jean
Tél. FI. 7-3633

Nouvelles de Saint-Remi

Procession du Saint-Sacrement le jour de la Fête du Sacré-Coeur

Comme la procession du dimanche de la Fête-Dieu, avait été contremandée à cause de la pluie abondante, tombée durant l'après-midi, les paroissiens ont insisté pour que cette manifestation religieuse se déroule vendredi le 29 juin à l'occasion de la Fête du Sacré-Coeur.

Le point de départ était à l'église même, c'est donc à 8 heures p.m. que la procession se mit en marche pour défiler par les rues suivantes: St-André, St-Charles, Perras, St-Hubert, boulevard Guay jusqu'au reposoir érigé à la demeure de M. et Mme Jean-B. Prud'homme, rue Notre-Dame.

C'est devant un autel magnifiquement décoré, qu'on déposa le Saint-Sacrement, pendant la récitation de prières et le chant du "Tantum Ergo", au reposoir on a pu remarquer en plus de magnifiques décorations, la présence bien vivante de treize petits anges personnifiés par Danielle et Francine Boyer, Francine et Johanne Laroche, Nicole Ménard, Denise et Gisèle Oligny, Lise Perras, Francine Potvin, Denise et Lise Robert, Ginette Santoire et Ginette Verner. Elles se sont bien acquittées de leur tâche.

L'Ostensoir était porté par M. Gérard Yelle, p.s.s.

Un grand nombre de paroissiens ont participé au défilé, malheureusement plusieurs autres, occupés aux maisons d'affaires ou aux bureaux des banques, ouverts le vendredi soir, n'ont pu assister à cette cérémonie religieuse, mais intérieurement dans leur coeur ils étaient avec ceux qui priaient et chantaient la gloire du Sacré-Coeur.

Espérons que le Seigneur exaucera les nombreuses invocations récitées le long du parcours et laissera tomber des bénédictions abondantes sur la paroisse entière.

L'ordre était maintenu durant la procession par le service des policiers et pompiers en uniforme. Le système de haut-parleur était également à la disposition de l'organisation gratuitement.

Remerciements

M. et Mme Jean-B. Prud'homme remercient toutes les personnes qui leur ont aidés à ériger le reposoir et à préparer si magnifiquement l'entourage de leur demeure pour recevoir le Très Saint-Sacrement, lors de la procession. Un merci général à tous ceux qui ont coopéré à ce beau déploiement religieux.

Mariage

Lemieux-Boyer

Lundi le 25 juin 1962 en l'église paroissiale à 10 heures, M. Gérard Yelle, p.s.s. bénissait le mariage de M. Louis Lemieux, fils de feu Isidore Lemieux et de Yvonne Beaudin, à Mlle Lise Boyer, fille de M. Romain Boyer et de Madeleine Leclerc. Les témoins étaient M. Raymond Lemieux, frère du marié et M. Romain Boyer, père de la mariée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la réception groupait les invités à l'hôtel Normandin.

Au retour de leur voyage en Gaspésie, ces nouveaux mariés habiteront rue Chèvrefils, à Saint-Remi.

Tous nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Shower mixte

Samedi le 14 juillet 1962, à 8 h. 30 p.m., soirée récréative en l'honneur de Mlle Colombe Sagala et de M. Gaston Brais, à la salle paroissiale de Sherrington. Un goûter sera servi. L'orchestre Saint-Martin de Saint-Jean fera les frais de la musique. Entrée: $1.25.

Nouvel Exécutif du Conseil des Chevaliers de Colomb

Le 20 juin dernier, au local du Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Remi à l'occasion de l'Assemblée mensuelle des membres, se tenait l'élection du nouvel exécutif qui dirigera les activités du Conseil pour 1962-63.

Le Grand Chevalier sortant était M. Rodrigue Labelle.

Voici le nouvel exécutif: Grand Chevalier, M. André Saumure; Député Grand Chevalier, M. Gilles Grégoire; secrétaire-financier, M. Urgel Lauzon; secrétaire-archiviste, M. Yvon Duranceau; chancelier, M. André Lamarre; cérémoniaire, M. Edm. Morrissette; trésorier, M. Pierre Provençal; aviseur légal, M. Gérard Colpron ; syndic 1ère année, M. Guy Pelletier; syndic, 2e année, M. Maurice Marotte; syndic 3e année, M. Léon Martin; garde intérieur, M. Yvon Joly; garde extérieur, M. Alcide Charbonneau; médecin, Dr Léopold Dubuc; porte-drapeau, M. N. Grégoire. A tous, nous souhaitons bon succès dans leurs nouvelles fonctions.

Pique-nique Lacordaire

Comme la réunion mensuelle sera suspendue pour le mois de juillet, nous avons pensé organiser un pique-nique qui groupera tous nos membres de tous les âges. Nous tenons à vous voir tous et ceci prouvera l'unité de notre association et démontrera que des abstinents peuvent s'amuser sainement, sans alcool.

L'endroit a été fixé à Doréa, le dimanche 15 juillet, un autobus est à notre disposition, des billets sont déjà en vente maintenant au prix de $1.00, vous pouvez vous en procurer en vous adressant à M. Gilles Morissette ou à Carmen Riendeau. Bienvenue à tous les Lacordaire, Jeanne d'Arc, abstinents, abstinentes ou sympathisants.

Le voyage s'annonce agréable et très intéressant, c'est un coin à visiter.

Voyage des Filles d'Isabelle

Le Cercle des Filles d'Isabelle invite ses membres au voyage annuel à St-Gabriel de Brandon, le 25 juillet prochain. Pour réservations, avant le 10 juillet, on est prié de communiquer avec Mme Lucille Verner, tél. 454-2352 ou Mme Jeannette D'Avril, tél. 454-2264.

Profitez de l'invitation pour passer une journée agréable entourée des membres de votre Cercle.

Concours de catéchisme

7e année, école No 2, rang Ste-Thérèse, en bas: Francine Martin, 98; Danielle Marotte, 96; Fleurette Marcil, 94; Murielle Lussier, 91; Nicole Denault, 88; Yvette Grégoire, 85.

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
20 ans d'expérience
OUVRAGE GARANTI
St-Remi ☎ 454-9732
Napierville, P.Q.

Fondation de la société nord-américaine de Joséphologie, récemment

A la suite d'une journée d'études tenue récemment à l'Oratoire St-Joseph, on a fondé la Société nord-américaine de Joséphologie. Cette fondation était souhaitée depuis quelques années à la suite des développements du Centre de recherche et de documentation sur saint Joseph. La Société comprend des collaborateurs et amis du Centre qui se recrutent parmi les évêques, théologiens, exégètes, historiens, prêtres, religieux et laïcs prêts à coopérer à ses diverses activités.

Les membres du conseil de la nouvelle société sont les suivants: président, le R. P. Roland Gauthier, c.s.c., supérieur de l'Oratoire Saint-Joseph, directeur du Centre de recherche et de documentation et de la revue "Les cahiers de Joséphologie"; vice-présidents: M. Gérard Yelle, p.s.s., du Grand Séminaire de Montréal, et le R. P. Francis L. Filas, s.j., de l'Université Loyola de Chicago; secrétaire-trésorier: le R. P. Guy-M. Bertrand, c.s.c., du Centre de recherche et de documentation; conseillers: les RR. PP. Georges Coriaty, b.s., de l'église du Saint-Sauveur (rite melkite) de Montréal, Dominique Bonin, o.f.m., du Couvent de Montréal, et James J. Davis, o.p., de la "Dominican House of Studies" de Washington.

La nouvelle société a son siège au Centre de recherche et de documentation à l'Oratoire St-Joseph. Elle a pour but de mieux faire connaître et aimer saint Joseph comme chef de la Sainte-Famille et patron de l'Eglise universelle, en approfondissant son rôle de choix dans le plan de l'Incarnation et de Rédemption. A cette fin, elle s'intéresse à la recherche, à la documentation, à l'information sur ce qui touche à saint Joseph dans l'Ecriture sainte, la théologie, la patristique, la liturgie, la spiritualité, l'histoire, la littérature et l'art.

SAINT-PHILIPPE

SOUHAITS

Le 17 juin les enfants de M. et Mme Zénophile Lavallée se réunissaient à la demeure de leurs parents à l'occasion de 83e anniversaire de naissance de M. Lavallée. De magnifiques cadeaux furent offerts à l'octogénaire. Cette belle fête de famille laisse un bon souvenir à chacun.

Unis à vos enfants, nous vous souhaitons ainsi qu'à votre épouse, bonne santé, longue vie et beaucoup de bonheur.

VACANCES

Nous souhaitons à tous les élèves et à toutes les institutrices de bonnes, saintes et reposantes vacances.



Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

RODRIGUE POTVIN

Assurances générales

Ville Saint-Remi 454-2562

Cuisinez avec des **GANTS BLANCS**

CHEVALIER

avec ***Chevalier*** **GAZ PROPANE**

C'est propre, net et rapide!

- Plus de cendres, de poussière, de graisse ni de fumée
- Cuisson intense et rapide
- Sans odeur
- Plus de chaleur étouffante en été

Achetez maintenant... payez plus tard



Chevalier GAZ PROPANE INC.

290, rue Champlain Tél. FL. 7-1113 SAINT-JEAN

POUR TROUVER CE QU'IL VOUS FAUT DANS LES

TUILES-TAPIS-PRELARTS

Chez **DONAT COURTEMANCHE** ***116A ST-JACQUES - TEL. 6-9486***

Une mère voit ses trois fils célébrer une messe d'actions de grâce

Elle reçoit la Médaille d'Or du Mérite diocésain

La paroisse N.-Dame du Mont-Carmel de Lacolle a vécu dimanche, le 1er juillet, une journée inoubliable. C'était en effet, un événement extraordinaire de voir réunis à l'autel, trois frères, les RR. PP. Olivier, Emile et Joseph Patenaude, c.s.c. qui célébraient une messe solennelle d'actions de grâces en présence de leur mère, Mme Joseph Patenaude, qui recevait la Médaille d'or du Mérite diocésain.

Le R. P. Olivier Patenaude, officiant, remerciait la divine Providence pour ses vingt années de sacerdoce. Il reçut aussi des félicitations à l'occasion de sa récente nomination à la cure d'une paroisse de Thetford Mines.

Le Père Emile, professeur à l'Externat classique Sainte-Croix, était diacre, tandis que le Père Joseph, missionnaire au Pakistan depuis 7 ans, en congé dans sa famille, était sous-diacre.

On remarquait aussi aux côtés de Mme Patenaude à qui on avait réservé un fauteuil d'honneur, sa fille, la R. Sr Marie-Thérèse-du-Rosaire, des SS. de Sainte-Anne; puis ses autres enfants: M. Alfred Patenaude, marguillier; M. Alphonse Patenaude, de Lacolle; Mme Angèle Palin, d'Iberville; Mme Thérèse Prud'homme, de Saint-Jean.

Rentenu à Saint-Blaise, Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre avait délégué M. le chanoine L.-A. Lafortune pour le représenter. Voici le texte de la lettre de Son Excellence:

"C'est avec joie, que Nous vous demandons de décerner en Notre nom, la Médaille d'or du Mérite diocésain à Madame Joseph Patenaude, de votre paroisse.

"En accordant cette décoration, Nous désirons souligner de façon tangible le rôle irremplaçable d'une mère de famille profondément chrétienne dans l'éclosion des vocations sacerdotales et religieuses.

"L'esprit de foi et de mortification, l'acceptation des épreuves, le dévouement sans limite, sont dans une famille les conditions nécessaires pour que les enfants entendent l'appel de Dieu et aient le courage d'y répondre généreusement.

"Enfin, Nous vous demandons de présenter nos hommages à toute la famille Patenaude.

Gérard-Marie Coderre,
Evêque de Saint-Jean

La médaille fut ensuite bénite par les trois fils de la récipiendaire avant d'être remise à Mme Patenaude aux acclamations de l'assistance.

Le R. P. Joseph Patenaude exprima à sa mère les sentiments de reconnaissance et de gratitude de ses enfants; il félicita son frère le R. P. Olivier, puis fit le sermon soulignant particulièrement le rôle du laïcat dans la vie missionnaire actuelle.

La messe fut suivie d'une joyeuse réunion chez Mme Patenaude. Près de deux cents personnes, parents et amis, tinrent à présenter personnellement leurs hommages à Mme Patenaude.

SAINT-BERNARD
DE LACOLLE

Mariage

En l'église Saint-Bernard de Lacolle, a été célébré le mariage de M. Jean-Claude Langlois, fils de M. Léo Langlois et de Alice Girard, à Mlle Huguette Duteau, fille de M. Emile Duteau et de Marguerite Pinsonneault. Les témoins ont été MM. Emile Duteau et Léo Langlois, pères.

Naissance

A St-Bernard de Lacolle, le 24 juin a été baptisé Joseph, Ernest, Roger, né le 12 juin, enfant de M. Germain Sénécal et de Monique Gervais. Le parrain a été M. Ernest Senécal et la marraine Cécile Giroux, grands-parents. Porteuse: Nicole Gervais, tante.

LAPRAIRIE
(LA NATIVITÉ)

C. E. DOMESTIQUE

Le 12 juin, assemblée à notre local au sous-sol de l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur en présence de notre aumônier, M. l'abbé Savoie, après la prière, à Notre-Dame du Foyer, Mme la présidente souhaite la bienvenue à toutes, Mme J. C. Laplante est déléguée au congrès provincial à Saint-Jean, le 23 août.

Nous félicitons Mme Léopold Bisaillon, notre présidente qui a été élue 2e vice-présidente diocésaine au congrès tenu le 26 mai dans la paroisse Sacré-Coeur de Jésus à Ville Jacques-Cartier, nous faisons tirer deux prix pour le travail du mois et M. l'abbé fait tirer un prix entre les dames qui n'ont pas manqué une assemblée de l'année. Le même conseil est réélu soit Mme Léopold Bisaillon, présidente; Mme A. Larose, 1ère vice-présidente; Mme J. C. Laplante, 2e vice-présidente; Mme Albert Lefort, trésorière; et Noella Leduc, secrétaire.

Partie morale par M. l'abbé Savoie. Rester jeune c'est conserver l'enthousiasme, entretenir une atmosphère gaie dans la maison, être de bonne humeur avec tout le monde.

Nous terminons l'assemblée par une petite partie de cartes, nous distribuons des prix de présence et nous prenons un délicieux goûter préparé par quelques membres et nous nous quittons en souhaitant de bonnes vacances.

NAISSANCES

Le 1er juillet a été baptisé Joseph, Fernand, Léo, André, né le 15 juin, enfant de M. Léo Charron et de Berthe Sageau. Le parrain a été M. Fernand Lajoie et la marraine Madeleine Sageau, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE-DOUBLE

Le 30 juin a été célébré le mariage de M. Charles Huard, fils de M. Jean-Louis Huard et de Marguerite Rochefort, à Mlle Micheline Bessette, fille feu Gérard Bessette et de Gertrude Trudeau. Les témoins ont été MM. Jean-Louis Huard, père et Wilfrid Bessette, grand-père.

Le 30 juin a été célébré le mariage de M. Jocelyn Dextraze, fils de M. Roméo Dextraze et de feu Raymonde Beausoleil à Mlle Louise Bessette, fille de feu Gérard Bessette et de Gertrude Trudeau. Les témoins ont été MM. Roméo Dextraze père et Joseph Trudeau grand-père.

SEPULTURE

Le 26 juin est décédée à l'hôpital de Saint-Lambert à l'âge de 80 ans et 8 mois Mériza Goyette, veuve de Alfred Bélanger.

Le service a été chanté samedi à 9 h., le 30 juin en l'église paroissiale par M. le curé Paul Lapointe, assisté de MM. les abbés Bernard Savoie et Jean-Louis Yelle, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

LONGUEUIL: OR. 7-8991 LAPRAIRIE: OL. 9-1928

Lemieux & Tétreault

Ingénieurs-Conseils ★ Arpenteurs-géomètres

SPECIALITE: Développements résidentiels, Structure de béton mécanique, électricité, chauffage, génie municipal, etc.

LAPRAIRIE — 419, boul. Ste-Elisabeth (Coin St-Henri)
LONGUEUIL — 103, rue Montenach

Confiez-nous aujourd'hui . . .
. . . vos problèmes de demain



Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526



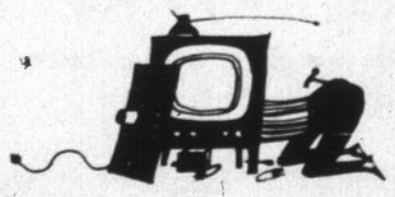
Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

Great-West Life
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GREAT-WEST

Une grosse dépense en vue?



voiture?



télévision?



manteau de fourrure?



machine à laver?

un prêt plan-à-Terme

est commode pour obtenir économiquement du comptant

C'est le mode d'emprunt le plus simple, le plus sérieux, le plus économique qui soit. Pas de frais inattendus. Avec un prêt plan-à-Terme, *vous savez exactement ce que vous avez à payer, au cent près.* Et vous constaterez souvent que c'est *beaucoup moins que cela vous coûterait ailleurs.* La prochaine fois que vous aurez besoin d'argent pour un achat ou pour un déboursé imprévu—bref, pour toute dépense raisonnable—empruntez le plus économiquement possible: adressez-vous à la Banque Royale pour obtenir un prêt plan-à-Terme. Vous pouvez emprunter jusqu'à $3,600 et rembourser en 36 mensualités. Et tous les prêts comportent une *assurance-vie.* Consultez le gérant de la succursale de la Banque Royale la plus proche ou demandez notre dépliant sur les prêts plan-à-Terme.

BANQUE ROYALE

Succursale de Saint-Jean .. ... C. BELIVEAU, *gérant*
Succursale de Varennes .. ... P.E. FREDETTE, *gérant*
Succursale de Candiac .. .. J.V. DESORMEAUX, *gérant*

St-Blaise a clôturé dimanche trois jours de fêtes paroissiales

Saint-Blaise a célébré en fin de semaine le 75e anniversaire de sa fondation.

Le programme de ces trois jours de souvenirs et de réjouissances s'est ouvert vendredi le 29 alors qu'au cours de la soirée, en l'église paroissiale, était célébré un service pour le repos des âmes de tous les défunts de Saint-Blaise.

Une messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr Coderre dimanche avant-midi et suivie d'un banquet paroissial a marqué la clôture de ces fêtes au cours desquelles les paroissiens actuels et les anciens ont revécu l'histoire de leur paroisse.

A la messe d'actions de grâces célébrée en l'église paroissiale remplie de fidèles, S. E. Mgr Coderre était assisté de Mgr Joseph Poissant; M. le curé Antonin Legendre un ancien curé de Saint-Blaise et M. le chanoine Gilles Leblanc, le vicaire dominical, servaient de diacres d'honneur.

Des dignitaires religieux et civils occupaient des places d'honneur. Plus de 400 convives ont pris part au banquet paroissial servi dans l'école du village, banquet que clôtura un groupe imposant d'orateurs invités.

Ce fut d'abord M. le curé Corriveau qui présenta les hommages de la paroisse à Mgr l'évêque de Saint-Jean, Son Excellence Mgr Coderre, lui assurant la participation de ses fidèles à toutes les initiatives de renouveau spirituel entreprises par ce pasteur dévoué.

Ce fut aussi M. Georges Landry qui, en sa qualité de marguillier en charge, souhaita la bienvenue à tous les nombreux visiteurs étrangers, des anciens et des amis de la paroisse, rappelant que comme toutes les autres histoires celle de St-Blaise avait été tissée d'épreuves et de joies; il invita l'assistance à remercier le Seigneur des grâces déversées tous les jours sur la paroisse.

Son Honneur le maire Ubald Chabot, après avoir rappelé les réalisations effectuées au cours des 75 dernières années, a brossé le tableau actuel de la municipalité, où les fermes sont prospères, les cultivateurs soucieux d'améliorer la quantité et la qualité de leurs produits et où l'éducation des enfants est suivie de près.

Avec l'agrandissement de Saint-Jean et le développement du Richelieu, l'avenir de Saint-Blaise, dit M. Chabot est des plus prometteur.

M. le député Yvon Dupuis, à son tour, a loué la paroisse de Saint-Blaise dont les belles fermes et les maisons réflètent une atmosphère de prospérité; de son côté, M. Philodor Ouimet, représentant le comté à Québec, a assuré Saint-Blaise de sa collaboration pour que cette paroisse ocupe vraiment sa place dans le comté de Saint-Jean.

Après que le R. P. Albert Ethier eut chaleureusement remercié M. le curé Philémon Corriveau, le grand responsable de ces fêtes, Son Excellence Mgr Coderre dans le mot de la fin a situé la paroisse de St-Blaise sur le plan spirituel. Il a rappelé les vocations nombreuses de prêtres, de religieux de religieuses qui avaient grandi sur le sol de cette paroisse et sollicité les prières des fidèles pour que plus nombreuses encore soient les vocations puisque plus grands sont les besoins. Evoquent la période où se répétaient les pèlerinages à Saint-Blaise, Mgr l'Evêque a exprimé le désir de voir reprendre cette pieuse coutume avec le même esprit de foi dont avaient fait preuve nos ancêtres. Il a remercié de leur collaboration les autorités municipales et scolaires et les a invités à continuer chacun dans son domaine, leur travail dont pourront jouir les générations qui suivent. Mgr Coderre a également profité de la circonstance pour remettre à des paroissiens des médailles du Mérite diocésain; les récipiendaires furent: M. Georges Landry, marguillier en charge, M. Bernard Ethier, qui a vu l'an dernier aux travaux de rénovation de l'église et M. Urgel Chabot, secrétaire de la municipalité et maitre-chantre actuel, père d'un futur grand séminariste.



● LES DIGNITAIRES religieux et civils groupés autour de S. Exc. Mgr G.-M. Coderre à l'occasion des fêtes du 75e anniversaire de la paroisse de Saint-Blaise. De gauche à droite: M. Bernard Ethier, maitre de cérémonie; Son Honneur le maire Ubald Chabot, le R.P. Albert Ethier, o.p., M. Yvon Dupuis, député à Ottawa, M. Urgel Chabot, maitre-chantre et secrétaire de la municipalité, M. le curé Philémon Corriveau, S. Exc. Mgr G.-M. Coderre, M. le député Philodor Ouimet, M. Georges Landry, marguillier en charge, le R.P. Van Hoëk, M. le curé Antonin Legendre et Mgr Joseph Poissant.
(Photo Ken Wallett)



● SON EXCELLENCE signant le livre d'or de la municipalité de Saint-Blaise au cours du banquet clôturant les fêtes du 75e anniversaire.
(Photo Ken Wallett)

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger

Appelez "LE RICHELIEU"

Tél. Fl. 7-7529

SAINT-AMABLE

Enfin les promotions!

Voici le nom des élèves de 7e, 8e, 9e et 10e années du Couvent Saint-Joseph et du Collège Saint-Michel qui, après avoir subit les examens officiels en juin dernier reçoivent aujourd'hui leurs promotions.

Couvent St-Joseph

N.B.: Le nom des élèves figure par ordre de mérite.

10e année: Mlles Lise Gemme, Jeannine Drapeau, Gisèle Williams, Lucie Gemme.

9e année: Mlles Stella Gemme, Mariette Daunais, Lise Drapeau, Lucille McDuff.

7e année: Mlles Micheline Williams, Lucie Duclos, Yvette Belleville, Monique Gauthier, Ginette Verronneau, Mireille Drapeau, Claudette Senécal, Réjeanne Lafontaine, Clairette Trudeau, Marie Gemme, Mariette Blain, Claudette Péloquin, Claire Lavoie, Huguette Gemme, Jacqueline Williams.

Collège Saint-Michel

9e année: Armand Daoust, René Trépanier, Jean Gemme, Réal Gemme, Jacques Brière, Réal Lavallée, Roger Maskaleut.

7e année: Robert Lussier, Gilbert Fontaine, André McDuff, J.-Claude Gemme, Gérald Gemme, Claude St-Jacques, Marcel Brière, Lionel Léonard, Marcia Blain, Louis Drapeau, Michel Beaudry, André Léonard, Jean-Roch Bazinet

Encore une fois nous pouvons dire "le succès couronne l'effort". Félicitations à tous!

—o—

Procession de la Fête-Dieu

Qui n'a jamais entendu parler de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem? En ce temps-là, tous l'accueillaient dans un grand triomphe. On se hâtait de déposer des palmes de choix sur tous les chemins où le Christ devait passer. Des acclamations s'élevaient de toutes parts pour accueillir un Roi suprême. Dimanche 24 juin, lors de la solennité de la Fête-Dieu, les paroissiens de Saint-Amable évoquaient ce souvenir. Après la grand-messe les gens se rassemblant devant l'église pour accompagner solennellement le Saint-Sacrement jusqu'au reposoir. Ce dernier avait été préparé avec grands soins chez M. André Drapeau.

Félicitations à tous ceux qui ont pris part à la préparation de ce reposoir: c'était vraiment magnifique!

Le Christ a donc passé ostensiblement dans notre village. Aussi avec toute la sincérité de leurs âmes, les paroissiens s'appliquent à solliciter l'abondance des grâces de la Providence sur St-Amable.

La Ligue Antituberculeuse

Horaire des cliniques pour les comtés de Laprairie-Napierville

La Ligue Antituberculeuse de Montréal Inc. aura ses cliniques dans les comtés de Laprairie-Napierville suivant l'horaire ci-après donné:

LUNDI le 9 juillet: de 2 à 5 h. et de 7 à 9 h. p.m. Laprairie, La Nativité, Ecole St-Joseph, coin Saint-Charles et Notre-Dame.

MARDI le 10 juillet: 2 à 5 h. et 7 à 9 h. p.m.: Saint-Remi. Ecole Clotilde Raymond.

MERCREDI le 11 juillet: 2 à 5 h. et 7 à 9 h. p.m.: Sherrington. Ecole Centrale.

JEUDI le 12 juillet: 2 à 5 h. et 7 à 9 h. p.m.: Saint-Isidore. Ecole Langevin.

VENDREDI le 13 juillet: 10 à midi 2 à 5 h. p.m.: Laprairie, Christ-Roi. Ecole St-François-Xavier, rue Ste-Elisabeth.

Cet examen dure moins d'une minute; il n'est pas nécessaire de se dévêtir.

Un examen pulmonaire radiologique permet de découvrir non seulement la tuberculose, mais aussi d'autres maladies thoraciques telles que: certaines maladies de coeur, cancers ou tumeurs pulmonaires, troubles bronchiques, etc.

Une radiographie pulmonaire annuelle est recommandée pour toutes les personnes de plus de 12 ans.

Un spectacle édifiant

Durant la procession, sur notre parcours, un spectacle édifiant attirait les regards des adultes. Imaginez qu'à cette heure de l'avant-midi les enfants s'amusaient dans le parterre de leur demeure. Cependant à la vue du prêtre portant le Saint-Sacrement ils s'agenouillaient et dans toute leur candeur d'enfant et psalmodiaient à la façon des grands des mots qu'ils comprenaient à peine.

Ces tout petits, sans le savoir prêchaient par l'exemple. Ces jeunes enfants ont-ils de leur propre initiative eu une telle conduite? Bien sûr que non! Sans doute un souffle matinal murmura à leurs oreilles qu'il fallait agir ainsi pendant la procession Tout de même, c'est un geste louable de la part de nos bonnes mamans.

Nous en sommes témoins encore une fois. Etre maman c'est être apôtre! Les enfants qui apprennent dès leur jeune âge le sens du "divin" respecteront toujours et partout les saints lieux.

Si toutes les mamans de la terre suivaient cet exemple, si chacune se donnait entièrement à la formation chrétienne de ses enfants, le dévouement, l'épreuve, l'abnégation, l'obéissance, etc., ne feraient pas peur aux jeunes qui tendent aujourd'hui à la liberté absolue, qui au fond n'est pas la bonne liberté!

—o—

Des gens de chez nous en voyage

Mme François Drapeau (Jacqueline Gingras) et ses deux petites filles, Micheline et Sylvie, Mlle Danielle Drapeau, M. Albert Lavallée ainsi que Claude-Henri Gemme fils de M. et Mme Romuald Gemme sont partis cette semaine pour un voyage au Témiscamingue plus précisément à Latulippe et Noranda. Nous leur disons "bon voyage"!

—o—

Mariages

Voeux de bonheur à M. Georges-Albert Gemme, fils de M. Albini Gemme et Mlle Claire Shmorith dont le mariage sera célébré le 7 juillet.

—Voeux de bonheur également à M. Jean-Claude Legault, fils de M. Hervé Legault ainsi qu'à Pierrette Beaudry, dont le mariage sera célébré très bientôt.

MESSIEURS ! ATTENTION !

Votre lame de rasoir de sûreté rouille et vous ne pouvez vous raser pas plus que deux ou trois fois . . . vous le savez; ce que vous ne savez pas, c'est que "STAYSHARP" le nouveau protecteur de lames, la protège de la rouille et en triple la durée. Essayez-le . . . satisfaction garantie.

Dépositaires: A toutes les pharmacies

INDUSTRIAL TECHNICAL ADVISOR CO.

414, RUE LAURIER SAINT-JEAN, P.Q.

SAINT-ISIDORE

Naissances

A St-Isidore, le 1er juillet a été baptisé Joseph, Norbert, Jean-Denis, né le 21 juin, enfant de M. Donald Beaudin et de Michèle Ferdais. Le parrain a été M. Norbert Beaudin et la marraine Alexandra Denault, grands-parents. La porteuse était son arrière-grand-maman.

—A St-Isidore le 1er juillet a été baptisé Joseph, Daniel, enfant de M. Noël St-Pierre et de Gisèle Bélanger. Le parrain a été M. Fernand Desaulniers et la marraine Irène Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

—o—

Mariages

En l'église Salaberry de Valleyfield a été célébré le mariage de Jean-Pierre Yelle, fils de M. Lionel Yelle et de Lucienne Poupart, à Mlle Denise Brière, fille de M. Lucien Brière et de André Malber.

—En l'église de Ville Lasalle a été célébré le mariage de Fernand Gervais, fils de M. Napoléon Gervais et de Julia Longtin à Mlle Yvonne Robidoux, fille de M. Achille Robidoux et de Blanche Yelle.

Les nouveaux mariés habiteront St-Isidore.

—o—

Shower

A la salle paroissiale de Sherrington, shower mixte de Mlle Colombe Sagala et de Gaston Brais de Hemmingford, samedi le 14 juillet à 8 h. 30. Entrée: $1.25 par personne. Un goûter sera servi et l'orchestre St-Martin, de Saint-Jean fera les frais de la musique. Bienvenue à tous.

—o—

Sépulture

Le 22 juin est décédé à l'âge de 32 ans, M. Claude Nadon, fils de feu Rodrigue Nadon et de Rita Dupuis.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre sa mère, ses soeurs: Marthe (Mme Yvan Legault), Lise (Mme Léon-Georges Tremblay), Magali (Mme Loyd McKean).

Le service a été chanté le 25 juin en l'église paroissiale par M. Paul Patenaude assisté de M. René Bouthillier et M. Jacques Laroche comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Marcel Mallette, Benoit Primeau, Camille Primeau, André Lanctôt, Ronald Viau, Simon Viau. Conduisaient le deuil: ses cousins Pierre et Richard Dupuis.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Remerciements

La famille de Mme Rodrigue Nadon remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie lors du décès de Claude Nadon. Les personnes qui ont omis d'inscrire leurs noms voudront bien considérer ces remerciements comme personnels.

—o—

Résultat des certificats

7e année (filles)

Hélène Poupart	92.7
Lise Doyon	89.8
Ginette Léonard	88.
Lise Pagé	87.9
Marie Sicard	85.7
Colette Bellefleur	85.5
Thérèse Guérin	84.9
Doris Lussier	84.7
Hélène Lacoste	84.6
Francine St-Pierre	84.6
Ginette Vaillancourt	81.2
Hélène Beaulieu	78.8
Diane Surprenant	78.3
Marielle Beaulieu	77.3
Lise Faille	77.1
Hélène Dumouchel	75.5
Claudette Beaulieu	75.2
Rita Marcil	75.1
Jocelyne Demers	74.3
Carmen Bazinet	73.7
Thérèse Faille	72.1
Claire Richer	71.7
Lucette Longtin	71.7
Françoise Meunier	71.2
Jocelyne Philie	71.
Céline Desgens	70.7
Francine Gervais	69.9
Louise Déniel	69.6
Gisèle Pagé	69.2
Colette Dubuc	66.9
Louise Beaulieu	66.8
Réjeanne Dubuc	60.

Prof. Sr Marie-Calixta, s.s.a.

9e année (filles):

Lynda Proulx	83.3
Marcelle Silverwood	81.8
Lise Dubuc	79.8
Jocelyne Chrétien	78.5
Georgette Guérin	77.1
Louise Pagé	76.2
Carole Perron	76.1
Jeanne Déniel	75.9
Angèle Meunier	75.6
M.-Paule Desgroseilliers	74.5
Cécile Beaulieu	71.6
Suzanne Brais	71.6
Aline Thibault	71.
Claire Beaulieu	70.2

Sr Marie-Laurette, s.s.a.

7e année (garçons):

Louis Bellefleur	92.9
Jean-Guy Trudeau	90.6
Marcel Lafortune	90.4
Maurice Desgens	85.4
Pierre Malenfant	85.1
Serge Delorme	84.9
Jean-Pierre Pitre	79.6
Simon Perras	78.1
Normand Gervais	78.1
Jean-Marc Dubuc	77.7
Gilbert Dubuc	77.2
Simon Dubuc	73.2
François Déniel	72.5
Louis-Paul Gervais	72.1
Roger Thibault	70.4
Robert Pesant	69.2
Jean-Philippe Perras	69.1
Yvan Dubuc	68.5
Jean-Marie Perras	67.4
Jean-Robert Perras	66.2

Prof. Bernard Dubuc

9e année (garçons):

Richard Clément	83.6
Denis Lemieux	77.4
Roland Beaulieu	76.2
Normand Payant	76.
Raymond Lafortune	75.
Ronald Lussier	74.
Bernard Perras	73.4
J.-Claude Desgroseilliers	72.7
Rémi Meunier	68.3
Jacques Dubuc	66.7
Guy Longtin	61.3

Prof. D. Beaudin, princ.

Les professeurs félicitent leurs élèves pour leur succès remporté au cours et à la fin de l'année. Ils leur souhaitent de bonnes vacances ainsi qu'une prochaine année remplie de succès.

—o—

Visite de Mgr Coderre

Samedi et dimanche prochains la population de St-Isidore recevra la visite de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre. Les paroissiens souhaitent la bienvenue à leur pasteur.

PHARMACIEN DEMANDÉ

Pharmacien licencié, assistant ou en stage.
Bon salaire

PHARMACIE LESSARD

53, rue du Roi, SOREL

Tél. Pharmacie: RI. 3-5551
Maison privée: RI. 3-8412

Tél. NEptune 2-0615

Marie Lefebvre

Pianiste - Organiste

Diplômée de l'Ecole de Piano
Paris - Montréal
Ex-élève de Victoria Cartier
246 Fabrique ST-CONSTANT

La voiture joyeuse de la famille heureuse avec un pratique empattement de 110 pouces



Décapotable Beaumont

L'**ACADIAN** *General Motors*

AU GRAND AIR— QUELLE BEAUTÉ!

Des lignes dynamiques bien dans la note canadienne . . . 10 modèles, 2 séries. L'Acadian est une voiture merveilleusement différente, étonnamment moderne!



Coupé sport Beaumont

SUR LA GRANDE ROUTE— QUELLE PERFECTION!

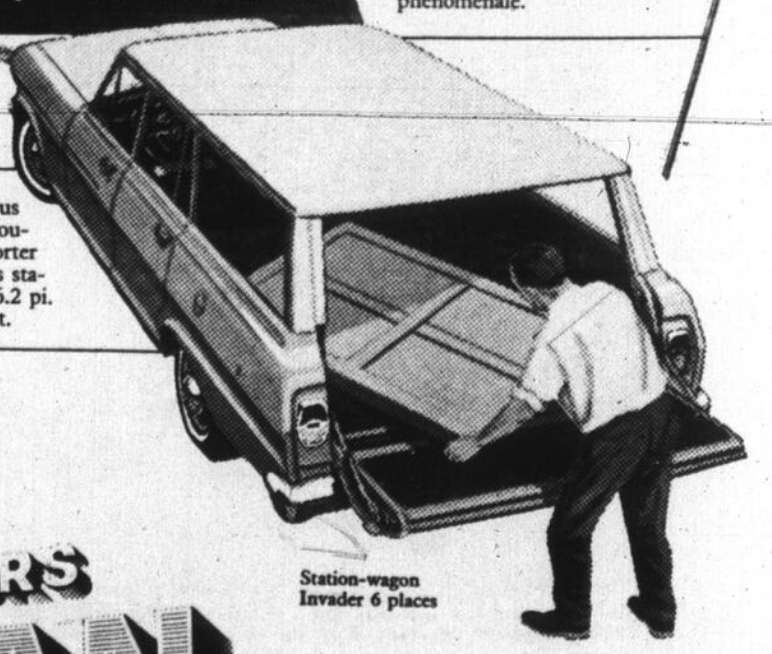
De la puissance à revendre mais aussi quelle économie! Moteur à 4 ou 6 cylindres. La maniabilité de l'Acadian est vraiment phénoménale.



Sedan Invader 4 portes

GRAND ESPACE— QUELLE COMMODITÉ!

Tous les modèles Acadian vous apportent ample espace pour rouler en tout confort et transporter tout ce que vous voulez. Les station-wagons vous offrent 76.2 pi. cu. d'espace de chargement.



Station-wagon Invader 6 places

Faites l'essai de

GENERAL MOTORS **L'ACADIAN**

A 1662CF

chez votre concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick!

Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément

Rodrigue Lasnier Automobile Limitée

150, rue Foch Tél. FI. 7-3711 Saint-Jean, P.Q.

SHERRINGTON
(SAINT-ALPHONSE)

Shower mixte

Un shower mixte en l'honneur de Mlle Colombe Sagala et M. Gaston Brais, tous deux de Hemmingford, aura lieu à la salle paroissiale de Sherrington, samedi le 14 juillet à 8 h. 30. L'orchestre "St-Martin" de Saint-Jean fera les frais de la musique. Goûter.

L'entrée: $1.25. Bienvenue à tous!

—o—

Prise d'habit

M. et Mme René Fortin, accompagnés de leur fille Micheline, se rendaient au Noviciat Franciscain à Lennoxville pour assister à la prise d'habit de leur nièce Mlle Claire Gagnon, d'Iberville, chez les Soeurs Missionnaires Notre-Dame-des-Anges. "Des âmes par Marie", telle est la devise de cette communauté.

Meilleurs voeux de bonheur et persévérance!

—o—

Noces d'or

Un grand nombre de parents assistaient aux noces d'or de M. et Mme Oscar Ménard à South Hadley Fall, aux Etats-Unis, le 16 juin dernier. Ce sont M. et Mme Josaphat Dumouchel, M. et Mme Gabriel Dumouchel, Rosaire Dumouchel, Mlle Carmen Dumouchel et M. Wellie Page, M. et Mme Roma Dumouchel, M. et Mme Aldéi Tremblay, M. et Mme Emile Dumouchel, M. André Dumouchel et Mlle Thibert, M. et Mme Romuald Robidoux, M. et Mme Marcel Robidoux, M. et Mme Rosaire Riel, M. et Mme Clovis Isabelle, M. et Mme W. Couture, M. et Mme Germain Tremblay, M. et Mme Aldéi Beaudin, M. et Mme René Dumouchel ainsi que M. et Mme Wilfrid Gibeau, Mme Donat Tétreault, Mme Hector Poissant. Tous revinrent enchantés de leur voyage.

Meilleurs voeux aux heureux jubilaires!

—o—

Voyage des Fermières

Le Cercle des Fermières organise un voyage mercredi le 11 juillet à Rigaud où une messe sera célébrée à 10 h. a.m. Au retour elles visiteront le Jardin Botanique dirigées par un agronome. Le souper aura lieu à l'Ile Ste-Hélène. Prix du billet: $2.50.

Le voyage s'effectuera par autobus. Le départ aura lieu à 7 h. a.m., le 11 juillet, en face de l'église.

Tous sont les bienvenues!

—o—

Mariages

Bachand-Faille

En l'église de Napierville, le 7 juillet sera célébré le mariage de M. Hervé Bachand, instituteur, fils de M. Médéric Bachand, restaurateur et de Georgette Tremblay, à Mlle Raymonde Faille, fille de M. Alcide Faille, de Napierville et de feu Yvette Leblanc.

Fortin-Couture

En l'église de Napierville, le 7 juillet sera célébré le mariage de M. Denis Fortin, fils de M. René Fortin et de Jeanne Bessette, à Mlle Lilianne Couture, fille de M. Léonide Couture et de Blanche Bélanger.

Lestages-Riendeau

En l'église de Saint-Remi, le 7 juillet sera célébré le mariage de M. Claude Lestages, autrefois de Sherrington, fils de M. Armand Lestages de Saint-Remi et de Marie-Rose Chalifoux, à Mlle Lise Riendeau, fille de M. Luc Riendeau et de Thérèse Dubuc.

Cours d'été "reposant" pour jeunes gens et jeunes filles

Les cours offerts par nos diverses institutions d'enseignement n'ont pas la réputation de reposer les élèves. Le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa se glorifie cependant d'offrir aux jeunes un cours "reposant". L'expression, très originale, est celle d'une jeune fille qui vient de terminer, ces jours derniers, son cours par correspondance de Préparation au Mariage. "Ça été, dit-elle, un vrai repos pour moi que de suivre ce cours". Le directeur des cours de Préparation au Mariage du Centre Catholique et son équipe de collaborateurs et collaboratrices ont été agréablement surpris et flattés d'un tel qualificatif donné à leur travail. "Cours reposant? Plus reposant pour les élèves que pour les professeurs!", déclarait le directeur des cours par correspondance. "Et pourtant, cette jeune fille a raison. Le Service de Préparation au Mariage donne la paix à nos jeunes dont le très grand nombre sont souvent inquiets devant les problèmes du mariage et de la famille. Il y a tant de désastres évidents ou semi-évidents autour d'eux qu'ils se demandent, ces jeunes, si leur propre mariage aura le même sort. Même les plus audacieux d'entre eux, lorsque vient l'heure décisive, se montrent hésitants en face de l'avenir. Et le directeur des cours par correspondance conclut en disant: "Je n'ai qu'un rêve, celui de voir toute la jeunesse du monde suivre les cours, soit par oral dans leur paroisse, soit par correspondance. Ce n'est pas un rêve chimérique, croyez-le bien! Nous atteignons actuellement le chiffre de 35,000 jeunes qui se sont préparés par les seuls cours organisés par le Centre Catholique, sans compter les autres, aussi nombreux qui ont suivi les cours oraux un peu partout au pays. Il s'agit de travailler sans relâche. Dites aux jeunes que jamais ils ne regretteront d'avoir suivi le cours que nous leur offrons. Un mot de leur part au Centre Catholique d'Ottawa et nous leur enverrons tout ce qu'il leur faut pour les faire "reposer!"

Je désire suivre ☐ seul(e)
☐ avec mon ami(e)

le cours par correspondance de Préparation au Mariage. Veuillez me faire parvenir la première leçon et tous les renseignements sans obligation de ma part.

Nom .....

Adresse: .....

.....

Le Service de Préparation au Mariage
Le Centre Catholique,
1, rue Stewart Ottawa (2e) Ontario

Au secours de l'homme

par Roger Gilliet

C'est un livre hardi et original que Roger Gilliet, un Français établi au Canada, vient de publier aux Editions de l'Homme.

Il y dénonce avec vigueur le caractère inhumain du monde inhumain. "Partout, écrit-il, l'homme est ignoré, méprisé, écrasé, utilisé comme instrument. Depuis trois siècles, des divinités modernes sont offertes à son adoration: la Raison, le Droit, la Liberté, l'Egalité, la Fraternité et la souveraineté des Peuples, la Science, la Technique, le Progrès, la Justice, la Paix. Mais ces divinités, si elles ont jeunesse et beauté, n'ont pas plus de vertu que les anciennes; elles n'apportent aux hommes que de nouveaux mythes. En fait, la loi du XXe siècle reste la loi de la force, de la servitude, de la violence et de la guerre, c'est-à-dire une loi de mépris total de l'homme qui risque, à tout moment, et en toute logique, de précipiter l'espèce humaine vers une destruction atomique totale. C'est la faillite générale des idéaux et des grandes espérances de l'humanité".

Pour sauver l'homme et l'humanité, Roger Gilliet ne nous propose pas moins qu'une révolution. Mais une révolution essentiellement pacifique, une révolution dans l'ordre des valeurs fondamentales, une révolution spirituelle et morale.

Ce nouveau livre des Editions de l'Homme sort incontestablement de l'ordinaire. C'est un livre lucide, courageux, tonique. Un livre qu'il faut avoir lu! Il est en vente partout à $1. On peut se le procurer aux Editions du Richelieu Ltée, 170 St-Jacques, Saint-Jean, Qué.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



Avant d'entreprendre TOUT VOYAGE

ASSUREZ-VOUS CONTRE LES ACCIDENTS ET LA PERTE DE VOS BAGAGES

●

CETTE ASSURANCE ACCIDENT vous protège . . .

24 HEURES PAR JOUR

Bénéfices en cas de Mort, Mutilation ou Perte de la vue de $5,000 à $50,000

Chaque unité de $5,000 somme principale garantit également . . .

$ 25.00 par semaine en cas d'incapacité totale
$ 15.00 par semaine en cas d'incapacité partielle
et
$250.00 pour frais médicaux.

Philippe Brault & Fils Inc.

93, rue Saint-Charles, Saint-Jean

Philippe Brault Fl. 7-4503
Georges Brault Fl. 8-2201
Claude Senécal Fl. 7-4142

VENTE

LINGERIE POUR DAMES
AU MAGASIN CHABOT FRERES

commençant jeudi le 5 juillet à 9 heures a.m.

20 à 30% de réduction sur toutes les marchandises d'été, telles, shorts, bermudas, jupes, costumes de bain, mantes de bain, blouses, etc.

Venez voir.....
une occasion vous attend!

FOURRURES FURS

Chabot Frères
LINGERIE
217, rue Richelieu Fl. 7-3157 Saint-Jean



● LES PERSONNALITES assistant à la cérémonie d'ouverture d'un terrain d'athlétisme à Verchères, Mme Pigeon et M. Léopold Pigeon, conseiller, M. J.-G. Choquet, conseiller et Madame, M. Gaston Bussières, pro-maire et Madame, Mme Gaston Dalpé et M. Gaston Dalpé, préfet du comté et maire du village; Mlle Denise Lechasseur et M. Guy Lechasseur, député provincial, Me Lucien Cardin, député fédéral, M. l'abbé Antonio Rousseau, curé de la paroisse, Mme J.-M. Moreau et M. J.-M. Moreau, maire de la paroisse, M. P.-Augustin Dansereau, président de la Commission scolaire et Madame, M. Lucien Gendron, ancien président de la Commission scolaire, M. Paul-Emile Boisvert, président de la Chambre de Commerce, M. Gilles Laflamme, président des Loisirs, Mme G. Larose, Mme G. Chicoine, Mme M. Lemieux, M. Gérard Dubé, M. Marc St-Cerny, directeurs des loisirs. N'apparaissent pas sur la photo: Mme J. Guyon, MM. S. Pigeon, M. Larivière également directeurs aux Loisirs, ainsi que M. Gaétan Ste-Marie, directeur de la récréation. (Photo F. Préat Enr.)

Verchères possède maintenant son terrain d'athlétisme

Les Loisirs de Verchères, présidés par le dynamique Gilles Laflamme, appuyé par un comité directeur dévoué, oeuvrent pour donner aux jeunes et aux moins jeunes de la localité des loisirs sains et intéressants.

Dimanche, 2 juillet, une cérémonie concrétisait la réalisation d'un projet conçu depuis quelques années: la construction d'un terrain d'athlétisme, piste et pelouse mis à la disposition de toute la population, scolaires et adultes, par les loisirs de Verchères.

Me Lucien Cardin, député fédéral de Richelieu-Verchères et Me Guy Lechasseur, député provincial du comté, accompagné de sa fille Denise, avaient tenu à rehausser cette manifestation de leur présence.

Un cortège se formait à l'église. En tête, la Garde Paroissiale Ste-Trinité de Contrecoeur ouvrait la marche suivie des Majorettes de Verchères toutes de blanc vêtues, qui ont produit sur le public une excellente impression, et des voitures transportant les autorités civiles et religieuses.

Au terrain, M. Gilles Laflamme fait l'historique des réalisations des Loisirs dans le domaine des sports. Une maquette représentant l'objectif total a été réalisée en 1959. Elle comprend un terrain d'athlétisme, une piscine et des terrains pour différentes activités sportives.

Grâce à la générosité de la Chambre de Commerce, organisatrice des fête du 250e anniversaire, les Loisirs se sont rendu acquéreurs d'un terrain destiné à recevoir la piscine et ont acheté le terrain d'athlétisme. Ils ont bénéficié de plus d'un octroi substantiel du gouvernement provincial et l'aide financière des deux municipalités. La Commission Scolaire a contribué à l'organisation des Loisirs à l'établissement du système "PARC-ECOLE", l'installation et l'équipement d'un gymnase et surtout en s'assurant les services d'un directeur d'éducation physique et de la Récréation: M. Gaétan Sainte-Marie.

"Mais seulement 50% de l'objectif est atteint: ce que nous voulons offrir maintenant à la population c'est une piscine".

Et M. Laflamme précise qu'à sa dernière rencontre avec le Ministre de la jeunesse, M. Gérin-Lajoie, celui-ci lui a confié que le gouvernement provincial était prêt à aider "ceux qui s'aidaient eux-mêmes".

Me Lucien Cardin, représentant au Parlement fédéral, annonce que le Gouvernement fédéral dispose d'une somme de 5 millions de dollars pour le fonctionnement des sports. Et il n'est pas question de former des champions mais d'intéresser toute la jeunesse à l'exercice des sports.

Pour le député provincial, Me Guy Lechasseur, toute organisation suppose d'abord la volonté des individus, puis le concours de la province.

En ce qui concerne les Loisirs, les autorités provinciales étudient présentement la possibilité de créer un organisme chargé d'aider les associations déjà existantes. Et Me J. M. Moreau, maire de la paroisse, estime que les "autorités municipales doivent s'intéresser au développement des sports, ceux-ci étant une école où la personnalité et la maîtrise de soi s'affirment. Et Nous aurons besoin pour conduire le pays de chefs résolus."

Après quelques mots que M. le curé Antonio Rousseau, une compétition d'athlétisme se déroule entre des représentants de Longueuil et Verchères. Nous en donnons par ailleurs le résultat.

Une réception civique à la salle du comté termine cette manifestation. M. Gaston Bussières souhaite la bienvenue à tous les invités. Il fait l'éloge des Loisirs de Verchères et porte un toast à leur prospérité et à la réalisation de leur voeu le plus cher: la piscine.



● Me GUY LECHASSEUR, député provincial et Me Lucien Cardin député fédéral coupent le ruban symbolique sous le regard de M. Gilles Laflamme, président des Loisirs de Verchères. (Photo F. Préat Enr.)

GILLES LAFLAMME, c.c.s.
Courtier d'assurances agréé
Vie — Feu — Vol — Automobile — Hospitalisation
Responsabilité — Accident
18, RUE PRINCIPALE VERCHERES Tél. LUcerne 3-3187

Nouvelles de VERCHERES

● par MADELEINE

A LA COMMISSION SCOLAIRE

Quatre autobus en septembre. telle est l'importante décision que viennent de prendre les commissaires scolaires lors de leur dernière assemblée du mercredi 27 juin.

En effet, après avoir étudié le problème du transport des élèves et convenu qu'il était nécessaire d'apporter une amélioration, les commissaires ont décidé qu'un autobus serait employé pour chaque circuit ou rang et que le départ des autobus serait fixé de façon à ce que les élèves du secondaire qui doivent se rendre à Varennes arrivent à temps.

Il semble que cette amélioration sera fort bien accueillie par les parents dont les enfants, surtout les petits, devaient partir assez tôt le matin.

A cette même assemblée, les Commissaires scolaires de Ste-Théodosie et, après entente entre les deux commissions, sept ou huit garçons de Ste-Théodosie continueront leur 8e et 9e année à Verchères.

Par contre, quelques enfants du rang St-Joseph de Verchères iront à Ste-Théodosie.

Une résolution est également passée à l'effet de faire effectuer certains travaux, notamment remplacement de vitres et peinture.

RESULTATS DES EPREUVES D'ATHLETISME

110 VERGES:

J. P. Lamarre, de Longueuil	12"½
J. Mercier, Longueuil	12"2/10
G. Ste-Marie, Verchères	13"
C. Bussières, Verchères	13" 4/10

440 VERGES:

A. Benoit, Longueuil	59"
L. Robillard, Longueuil	1' 05"
S. Desjardins, Verchères	1' 07½"

LANCER DU DISQUE:

Marcel Pigeon	113'
Girard	88',3"
Serge Desjardins	100' 8"
J. P. Lamarre	72'

220 VERGES (garçons):

G. Bellemarre	25"½
S. Robillard	27"½
F. Mizoguchi	28"

½ MILLE:

A. Benoit	2' 33" 1/10
G. Girard	2' 37" 9/10
C. Desmarais	2' 40" 2/10
M. Pigeon	2' 44"

SAUT EN LONGUEUR (garçons)

J. P. Lamarre	16'
C. Bussières	14' 6"
S. Desjardins	14' 6"
A. Mercier	

TRIPLE SAUT (garçons):

M. Bellemare	34'
S. Desjardins	32' 6"

LANCER DU JAVELOT:

J. P. Lamarre	156'
M. Pigeon	136'

LANCER DU POIDS:

M. Pigeon	54'

55 VERGES (filles):

Lise Gauthier	7"½
Francine Beaubien	7" 8/10
Rachel Provost	8"

110 VERGES (filles):

Lise Gauthier, F. Beaubien et R. Provost.

SAUT EN LONGUEUR (filles):

L. Gauthier	13' 6"
F. Beaubien	12' 7"
H. Desmarais	12' 2"

● Banquets Mariages ●
● Réceptions Cocktail-Lounge ●
HOTEL ST-CERNY
105, RUE PRINCIPALE VERCHERES Tél. LUcerne 3-3033

MARCHE EXCEL
PROVOST FRERES
Epicier - Boucher - Fruits - Légumes
●
VIANDES DE CHOIX
●
Livraison gratuite
●
10, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, VERCHERES Tél. LU. 3-3311

Les Editions du Richelieu Ltée
170, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN, P.Q.
sont à liquider les surplus de jouets achetés pour les récompenses de fin d'année.
Vous trouverez des jeux de

Hi-O	Rég.	.90	pour	.60
Parchesi	Rég.	.39	pour	.25
Ballon	Rég.	1.25	pour	.85
Ballon	Rég.	1.10	pour	.70
Ballon	Rég.	.75	pour	.50
Sewing Card	Rég.	.65	pour	.45
Tiddledy Winks	Rég.	.45	pour	.30
Little Miss	Rég.	.55	pour	.39
Flying Hats	Rég.	.79	pour	.49
Porte-monnaie	Rég.	.75	pour	.50
Set de toilette	Rég.	.35	pour	.25
Peinture à l'huile	Rég.	1.50	pour	.98
Peinture à l'huile	Rég.	1.35	pour	.90
Chaines et médaillons	Rég.	.75	pour	.50
Dizainiers en crystal de couleurs	Rég.	.75	pour	.50
Bracelets	Rég.	.90	pour	.50

A Contrecoeur, le 8 juillet

13 Gardes Paroissiales en congrès

CONTRECOEUR (DNC). — C'est dimanche prochain que sera tenu à Contrecoeur le congrès annuel des Gardes Paroissiales du diocèse de Saint-Hyacinthe et rassemblera quatorze groupes différents.

A cette occasion, quelque six cents membres des Gardes d'honneur prendront part aux différentes manifestations de la journée et une invitation spéciale est lancée à tous les paroissiens des diocèses de Saint-Jean et Saint-Hyacinthe.

Cet événement, soulignons-le, est sans précédent dans l'histoire du diocèse de Saint-Jean et de la paroisse de Contrecoeur. En effet, cette paroisse est la seule du diocèse à posséder sa Garde paroissiale; aussi celle-ci obtint de Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre l'autorisation de s'affilier à la Fédération des Gardes Paroissiales du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Tous les diocésains de Saint-Jean sont donc cordialement invités à venir apporter leur appui moral et leurs encouragements aux membres de la Garde d'honneur Sainte-Trinité de Contrecoeur qui recevra les congressistes.

Boucherville

Régates à Boucherville le 8 juillet

Parmi ses multiples organisations, Boucherville compte une association très active qui s'est assignée comme tâche de procurer à la popula-



Commodore R. Moreau

tion de la ville et des environs des divertissements aquatiques de tout premier ordre.

Le Club Nautique de Boucherville qui compte déjà huit années d'existence présentera dimanche prochain 8 juillet, le clou de sa saison estivale: les régates.

Comme par les années passées, ces fêtes sont assurées du succès. Succès mérité d'ailleurs par la préparation minutieuse et l'activité déployée par le comité d'organisation des régates, présidé par M. Jean Desmarais de Verchères assisté de MM. Wallace Poulin et René Thomas de Varennes.

Voici d'ailleurs le programme de ces épreuves sportives, qui attireront, si le beau temps se met de la partie, une influence considérable:

- 12 heures Enregistrement des bateaux,
- 1 h. 15 Bénédiction des embarcations,
- 1 h. 30: 15 hp. "B" Utilité — 2 tours; 20 hp. Mercury "B" Utlité — 2 tours; 25 & 30 hp. Mercury — 2 tours; 35 & 40 hp. Ford V — 2 tours; "B" Hydro et Moteur Konig — 2 tours; "C & D" Hydro et "D" Utilité — 2 tours; Hydro 280 — 2 tours; 16 hp. Mercury stock — 2 tours.

Timbres émis par le Vatican

ROME (CCC) — Deux nouvelles séries de timbres-poste ont été mises en vente par les services des postes du Vatican. La première comprend cinq valeurs et est consacrée aux vocations ecclésiastiques. La deuxième, comprenant trois valeurs est destinée à commémorer le cinquième centenaire de sainte Catherine de Sienne.

Le 5 juillet, les postes vaticanes émettront une série de timbres pour commémorer le premier centenaire de la mort de Pauline Jaricot, fondatrice de l'Oeuvre de la Propagation de la foi, née à Lyon en 1819 et décédée en odeur de sainteté.

Cette série est composée de trois valeurs pour un sujet unique en couleurs représentant le portrait de Pauline Jaricot. Le dessin est une copie d'un portrait original français exécuté sous la direction de Mgr Roncalli, alors président national italien de l'Oeuvre pontificale de la propagation de la foi. Les vignettes portent la légende "Pauline Jaricot, Operi Propaganda Fide initium dedit, 1862-1962".



● LA CAMPAGNE DU PRET ETUDIANT ARTISAN EST LANCEE. — M. O.-E. Guevremont, maire du village de Varennes et président d'honneur, allume le flambeau symbolique aidé par M. J.-Paul Sénécal, maire de la paroisse, en présence de nombreuses personnalités dont M. le curé Elisée Choquet, MM. A. Choquette, marguillier, Me J. Phaneuf, notaire, M. J.-P. Charbonneau, président régional et local, M. l'abbé Réal Chagnon, vicaire, MM. Réjean Dalpé, représentant des ventes, Joseph Paré, gérant régional de la Société des Artisans. (Photo F. Préat Enr.)

Ouverture à Varennes de la campagne du prêt étudiant

Comme chaque année, la Société des Artisans de Varennes organise sa Campagne du Prêt Etudiant Artisan dans les trois municipalités de Boucherville, Varennes et Verchères.

Le Comité cmposé de M. J.-Paul Charbonneau président, M. Léo Brodeur, vice-président, M. Jean-Marie Gauthier, secrétaire et M. Paul Lacroix, trésorier se propose de recueillir des fonds pour venir en aide au étudiants peu fortunés.

L'an dernier, cinq étudiants ont pu continuer leurs études grâce aux $800, amassés durant cette campagne. Les sommes recueillies dans une localité restent à la disposition des jeunes gens de cette municipalité. Pour stimuler l'ardeur des jeunes filles participant à cette collecte qui prendra fin le 7 août, un concours est ouvert pour le titre de Mlle Etudiante 1962.

L'Heureuse élue sera proclamée au cours d'une soirée dansante qui se déroulera le 11 août prochain au Gymnase Marie Victorin.

M. O. E Guevremont, maire du village a accepté la présidence d'Honneur de cette campagne dont l'objectif est de $1,000.



● QUI SERA PROCLAMEE "Mlle ETUDIANTE" 1962 le 11 août prochain? Mlle Gisèle Dulude de Verchères, Mlles Lorraine Robert, France Marois, Marcelle Jodoin et Ginette Daneau de Varennes entourant M. O.-E. Guevremont, maire et président de la campagne de souscription et M. Jean-Paul Charbonneau, président régional et président de la Locale de Varennes. (Photo F. Préat Enr.)



A Contrecoeur

DE BON COEUR
● par Fernand LÉVEILLÉ

Nouveau gérant à la Banque Canadienne Nationale

CONTRECOEUR (DNC). — La succursale de la Banque Canadienne Nationale de Contrecoeur fut ces mois derniers plus ou moins sans gérant.

En effet, tel que l'avait annoncé votre journal local "Le Richelieu" dans son édition du 12 avril dernier, M. Roland Lemelin dut être hospitalisé d'urgence pour une broncho-pneumonie et depuis, M. Lemelin n'a travaillé que quelques jours de temps à autre.

Entre-temps, mardi dernier le 26 juin, le gérant de la succursale recevait du Bureau-Chef de Montréal une confirmation du fait qu'il était transféré au même titre dans un autre bureau.

M. Lemelin, qui compte trente-quatre années de service pour la Banque Canadienne Nationale est entré en fonction le 18 juin 1928 et fut affecté à la succursale de Contrecoeur le 31 août 1956.

Ce poste de gérant sera dorénavant occupé par M. Raymond Dubois, ex-comptable du bureau de Dorion. M. Dubois qui vient d'être promu au titre de gérant sera installé dans son nouveau bureau au début du mois de juillet, tandis que M. Lemelin se rendra à St-Charles de Bellechasse, près de Québec, pour prendre la charge de la succursale locale.

La population de Contrecoeur a grandement apprécié les services rendus par M. Lemelin tant dans le domaine des transactions bancaires qu'en ce qui concerne les organisations paroissiales et sociales. Personne n'ignore que ce gérant a toujours su apporter son appui tant financier que moral aux diverses oeuvres religieuses et civiques. L'on sait également que M. Lemelin faisait partie de la chorale et chez les Chevaliers de Colomb, conseil 2848 de Contrecoeur, il occupa les postes de chancelier, syndic et aviseur légal.

En commentant son changement, M. Lemelin tient à souligner qu'il n'en a pas fait personnelement la demande, mais qu'il a pour son dire que les autorités du Bureau-Chef en ont décidé ainsi et qu'il se fait un devoir de s'y soumettre.

CONTRECOEUR

Résultats scolaires

Le palmarès de l'école Le Noblet-Duplessis.

1ère année:
- Marc-André Godin .. 91.8
- Richard Deslauriers .. 91.3
- Normand Drouin .. 90.6
- Daniel Tétreault .. 90.5
- Mario Gendron .. 90.

2e année:
- Pierre Carignan .. 91.3
- Daniel Duhamel .. 91.1
- Alain Handfield .. 90.5
- Normand Giguère .. 90.4
- Louis Brunet .. 89.9

3e année:
- Jean-Pierre Chrétien .. 88.
- Jean-Guy Joyal .. 86.
- Réal Lavallée .. 83.
- Paul Handfield .. 82.
- Mario Simoneau .. 81.

4e année:
- Pierre Papin .. 90.4
- Richard Fortin .. 89.1
- Daniel Gendron .. 84.2
- Claude Lacroix .. 80.3
- Michel De Gagné .. 79.

5e année:
- Robert Handfield .. 88.
- Gilles Handfield .. 87.5
- Gérald Dansereau .. 86.6
- Denis Beauvais .. 83.4
- Michel Bissonnette .. 82.2

6e année:
- Raymond Giard .. 93.3
- Réjean Gervais .. 93.
- Daniel Berthiaume .. 92.8
- Gilles Cardin .. 89.1
- Réjean Langevin .. 87.1

7e année:
- Richard Lamoureux .. 95.7
- Yvon Bonin .. 89.2
- Serge Bouthillette .. 80.8
- Pierre Tougas .. 77.
- Denis Auclair .. 77.
- Pierre Desmarais .. 76.

8e année:

Sciences
- Bernard Doyon .. 86.4
- René Roy .. 85.2
- Serge Guertin .. 81.7
- Michel Gendron .. 76.3
- Robert Gauthier .. 75.1

Général
- Dollard Desormaux .. 78.2
- Réal Handfield .. 75.5
- J.-P. Desmarais .. 74.5
- Edmond Berthiaume .. 74.0
- Pierre Auclair .. 72.8

Contrecoeur et ses armoiries

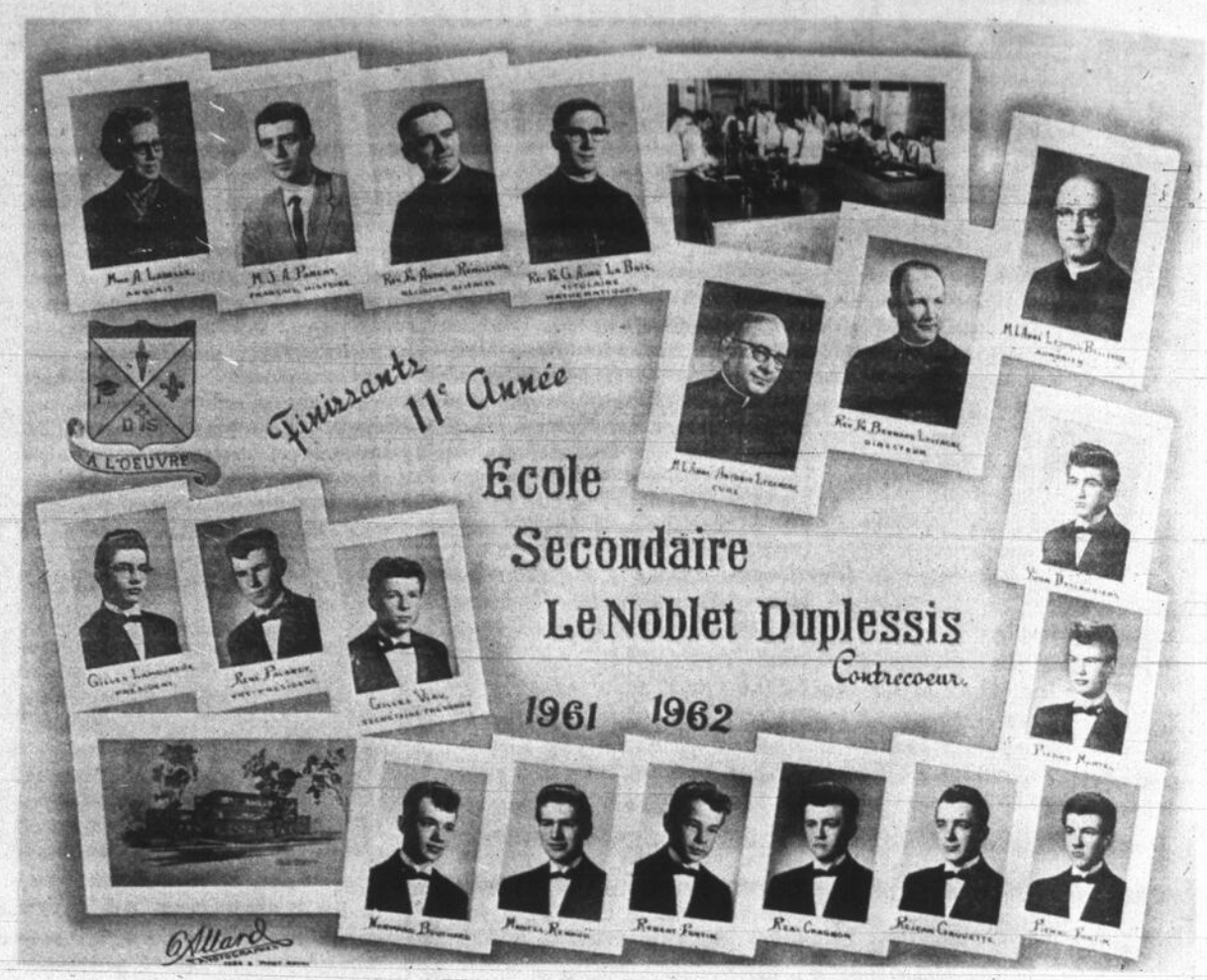
CONTRECOEUR (DNC). Nombreux sont les paroissiens de Contrecoeur et les diocésains de Saint-Jean qui ignorent les armoiries de ce paisible village de Contrecoeur dont on a fait à plusieurs occasions l'éloge de son brillant historique.

Pour répondre à ce désir de connaître tout ce qui nous touche de plus ou moins près, "Le Richelieu" se fait un plaisir de représenter ici sommairement les armoiries de la famille de Monsieur de Contrecoeur qui fonda le village du même nom il y a déjà près de trois cents ans.



Armes de Contrecoeur.

Ces armes, encore inédites, peuvent se lire comme suit: "D'azur, à la bande cousue de sinople, chargée de trois coeurs d'or et accostée de deux lions rampants à la queue léopardée du même. Le croquis présenté ici est un dessin de M. Aristide Beaugrand-Champagne.



pour une cuisson parfaite...



La ravissante nouvelle cuisinière de 30" Westinghouse Custom KAC 30R.
Voici le rêve de toute ménagère; elle présente le plus grand choix de perfectionnements jamais offert.

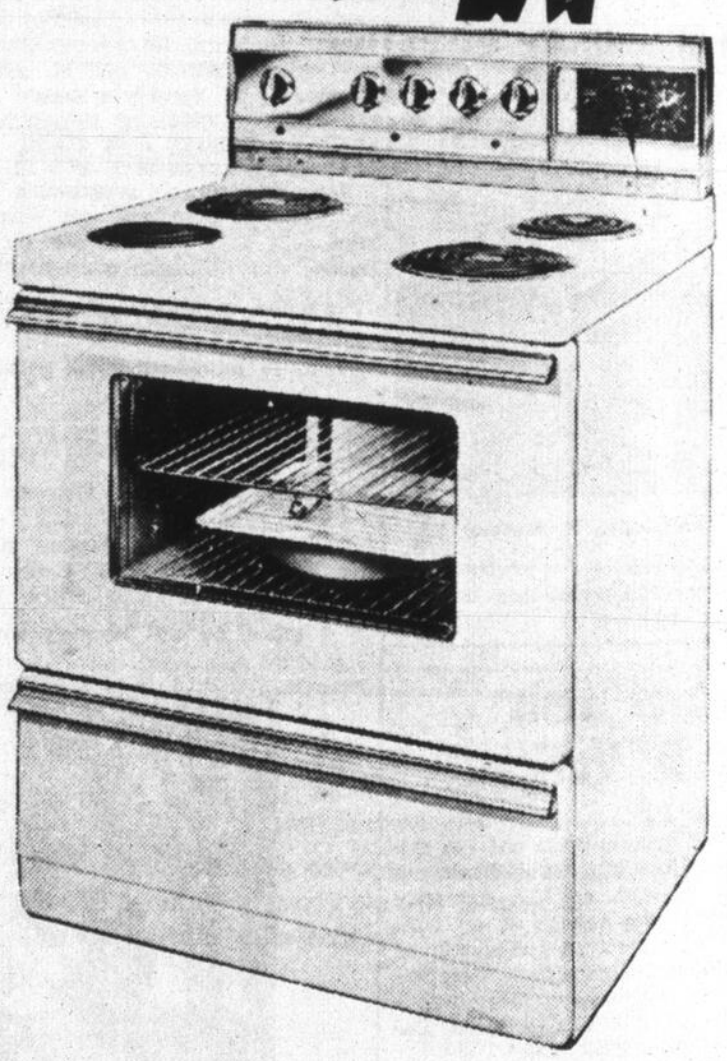
THERMO-GARDE AUTOMATIQUE —
Cuit automatiquement les rôtis ou les volailles selon vos désirs et les conserve juste à point durant cinq heures.

TOURNE-BROCHE —
Pour une saveur délicieusement différente dans la cuisson des viandes et volailles.

ÉLÉMENTS DE SURFACE DE SÉCURITÉ —
Protègent automatiquement contre les aliments trop cuits ou brûlés — même si les liquides sont évaporés.

MINUTERIE —
Le summum de la perfection en cuisson automatique.

PLUS —
DEUX ÉLÉMENTS DE SURFACE DE 8 POUCES • CADRAN SIMPLE POUR CONTRÔLE DU FOUR • DISPOSITIF SPÉCIAL POUR PRÉCHAUFFER LE FOUR • CONTRÔLE PRÉCIS POUR ÉLÉMENTS DE SURFACE • FOUR MIRACLE ÉTANCHE • ÉLÉMENTS DE FOUR À CHALEUR RAYONNANTE • LARGE FENÊTRE ANTI-BUÉE • GRILLE DE FOUR RÉVERSIBLE • AMPLE ESPACE DE RANGEMENT • LA CUISINIÈRE LA PLUS FACILE À NETTOYER.



Cette superbe cuisinière Westinghouse électrique, de conception toute nouvelle, se vend au remarquable bas prix de

$309.00

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES
voyez votre marchand favori ou

Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

J.-M. Pétrin & Frère

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE
305 boulevard Gouin
Tél. FI. 7-4396

RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. FI. 6-6171

SAINT-JEAN, Qué.

Notes Paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 1er juillet a été baptisée Marie, Rita, Lucie, Lyne née le 17 juin, enfant de M. Léon Castonguay et de Jacqueline Dion. Le parrain a été M. Claude Loiselle et la marraine Rita Castonguay, oncle et tante.

x x x

A la Cathédrale, le 1er juillet, a été baptisée Marie, Lyn, Sylvie, née le 23 juin, enfant de M. Rolland Langdeau et de Jeanne d'Arc Martel. Le parrain a été M. André Langdeau et la marraine Claire Martel, frère et tante de l'enfant.

x x x

A la Cathédrale, le 1er juillet, a été baptisé Joseph, Maurice, Christian, né le 20 juin, enfant de M. André Hince, et de Pierrette Demers. Le parrain a été M. Maurice Demers et la marraine Gisèle Demers.

x x x

A la Cathédrale, le 1er juillet a été baptisé Joseph, Aristide, Alain, né le 23 juin, enfant de M. Maurice Dupuis et de Denise Boudreau. Le parrain a été M. Aristide Dupuis et la marraine Nicole Dupuis, grand-père et tante.

x x x

A NDA le 1er juillet a été baptisé Joseph, Guy, Jean, Yves, né le 20 juin, enfant de M. Réjean Durand et de Gisèle Marcil. Le parrain a été M. Guy Marcil et la marraine Micheline Marcil, oncle et tante.

x x x

A NDA le 1er juillet a été baptisé Joseph, André, Daniel, né le 10 juin, enfant de M. Roger Carrazato et de Jeannine Bellinno. Le parrain a été M. André Tererro et la marraine Agnes Belinno.

A NDA le 1er juillet a été baptisée Mary, Sherron, Louise, née le 28 mai, enfant de M. Arthur Hall et de Fernande Choquette. Le parrain a été M. Fernand Choquette, oncle et la marraine Denyse Rondeau.

x x x

A Saint-Lucien, le 30 juin a été baptisé Joseph, François, Alain, né le 18 juin, enfant de M. André Charest et de Simonne Lessard. Le parrain a été M. Joseph Charest et la marraine Mignonne Bessette, grands-parents.

x x x

A Saint-Lucien, le 30 juin a été baptisé Joseph, Marcel, Ivan, né le 20, enfant de M. Roger LaBelle et de Laurette Trudeau. Le parrain a été M. Marcel Renaud et la marraine Jeannette Trudeau, oncle et tante.

C'est M. l'abbé Paul LaBelle, oncle du bébé qui a présidé la cérémonie.

x x x

A St-Gérard Majella le 1er juillet a été baptisé Joseph, Jean, Paul, né le 15 juin, enfant de Dr Julien Denhez et de Colette Boivin. Le parrain a été M. Charles Denhez et la marraine Marie McCarthy, oncle et tante.

MARIAGES

En l'église Cathédrale, le 30 juin a été célébré le mariage de M. Yvon Plante, fils de M. Roland Plante et de Jeanne Gravel à Mlle Marguerite Leblanc, fille de M. Lionel Leblanc et de Simonne Boivin. Les témoins ont été MM. Roland Plante et Lionel Leblanc.

En l'église Cathédrale, le 2 juillet a été célébré le mariage de M. Claude Ducharme, fils de M. Alexandre Ducharme et de Albertine Noel à Mlle Jeannine Desrochers, fille de M. Albert Desrochers et de Zénoïde Laroche. Les témoins ont été MM. Roméo Ducharme et Albert Desrochers.

x x x

En l'église NDA a été célébré le mariage de M. Lucien Leduc, fils de M. Raoul Leduc et de Marie-Rose Gagné à Mlle Claudette Lefrançois, fille de M. Conrad Lefrançois et de Oliva Marion. Les témoins ont été MM. Raoul Leduc, père et Jean-Guy Lefrançois, frère.

x x x

En l'église NDA a été célébré le mariage de M. André Marcoux, fils de feu Alcide Marcoux et de Claire Langevin à Mlle DeLourdes Dion fille de M. Conrad Dion et de Elvina Fraser. Les témoins ont été MM. Emile Langevin, oncle et Conrad Dion, père. C'est le R. P. Gilles Marie Dion, o.p., cousin de la mariée, qui a béni l'union.

x x x

En l'église St-Gérard Majella a été célébré le mariage de M. Jean-Claude Ledoux, fils de feu Joseph Ledoux et de Marie Leduc à Mlle Réjane Paquette, fille de M. Josaphat Paquette et de Olive Kerry. Les témoins ont été MM. Lucien Larue beau-frère et Josaphat Paquette père.

x x x

En l'église Notre-Dame de Lourdes, le 30 juin a été célébré le mariage de M. François Barbeau, fils de M. Victor Barbeau et de Lucille Clément à Mlle Manon Gagnon, fille de M. Léon Gagnon et de Pauline Laurin. Les témoins ont été MM. Victor Barbeau et Léon Gagnon.

A la Corporation de l'hôpital du Haut-Richelieu:

Nouveaux membres nommés au bureau de direction

La Corporation de l'hôpital du Haut Richelieu vient de se donner un nouveau bureau de direction. M. Conrad Camaraire est nommé président du bureau de direction tandis que les directeurs en sont MM. Vial Lavoie, médecin, Maurice Gamache, Maurice Trahan, Robert Rainville, Alex Drysdale et Yves Deland, notaire. Les gouverneurs de la Corporation sont le Dr Gérard Archambault, le Dr Jean-Louis Mayer et le Dr P. Simard.



M. CONRAD CAMARAIRE prés.

Le président du bureau de direction de la Corporation laisse entendre que l'idée d'un nouvel hôpital pour la région de Saint-Jean est chose reconnue par le gouvernement provincial. Tous sont d'accord sur la nécessité d'un nouvel hôpital pour la région de Saint-Jean. L'hôpital actuel qui dessert la région ne répond plus aux besoins croissants et pressants de notre population. De plus, à cause du manque de locaux, l'hôpital de Saint-Jean ne peut assurer différents services essentiels tels que la cardiologie, la diabétologie, la neurologie.

Fait paradoxal, l'assurance hospitalisation qui devait permettre au plus grand nombre possible de malades de franchir les portes de l'hôpital est une des causes actuelles du congestionnement de l'hôpital.

La réorganisation du plan d'assurance-hospitalisation au niveau provincial est également l'un des facteurs qui retardent la construction de nouveaux hôpitaux dans la province. De sources bien informées, on apprend que le gouvernement songerait également, après avoir réorganisé le plan d'assurance-hospitalisation, à standardiser la construction des nouveaux hôpitaux dans la province, en vue d'épargner le plus d'argent possible.

Il semble par ailleurs que la construction du nouvel hôpital à Saint-Jean ne pourrait commencer avant 1963 au plus tôt.

La taxe foncière . . .

(suite de la page 2)

choisisse Saint-Jean en mentionnant que c'est entre Laprairie et Saint-Jean que s'est effectué le premier trajet en chemin de fer en 1836. L'échevin Lorrain est contre la proposition et demande qu'on enregistre sa dissidence. Il n'est pas en faveur qu'on se mette à apporter toutes sortes de vieilles affaires à Saint-Jean et il rappelle qu'on a déjà défoncé un mur de brique pour entrer la locomotive Dorchester et qu'elle est restée 3 ans seulement à Saint-Jean.

LE CENTRE D'ARTS

Le Centre d'Arts, dirigé par Mlle Forget, qui a ses salles sur la Place du Marché, demande permission de tenir un "tag day" les 6, 7 et 8 juillet et de faire une souscription publique pour permettre son financement. L'échevin Lorrain demande s'ils se rasent, ces gens-là. "Ils ne se rasent pas, continue-t-il, il faut du monde propre. C'est une affaire personnelle, on ne peut financer les gens qui sont en affaires et qui ne réussissent pas". La permission de tenir un "tag day" est accordée mais on refuse la demande de lancer une souscription publique.

DEPENSES RATIFIES

Le Conseil a ratifié quelques déboursés urgents qui ont été faits depuis la dernière assemblée. On a acheté 12 uniformes de musiciens de la firme Frs Payette et Fils, au prix de $82.50 chacun. L'autre soumission était celle de Jos Trifiro au prix de $85. Les soumissions avaient été ouvertes devant les intéressés. — On a aussi ratifié l'aménagement au parc Laurier, l'achat d'un radiateur de $200 pour un camion, des dépenses de voyage de $127.26 au Directeur de la police qui a assisté au congrès des Chefs de Police de la province, à Percé; une allocation de $50 à Mlle Hallé, bibliothécaire qui a assisté au congrès de la Fédération des Cinémathèques, à Plessisville; l'engagement de deux personnes, Mlles Labenski et Beaulieu à la Bibliothèque Municipale, durant les mois d'été.

CIRCULATION

Suivant avis de motion déjà donnés, un règlement de circulation est adopté pour permettre le stationnement avec compteurs sur la rue St-Charles, côté sud, entre Jacques-Cartier et Champlain. Il ne sera plus permis de stationner sur la Place du Quai, entre les rues St-Jacques et St-Charles.

DIVERS

On avait déjà accordé un octroi de $100 à la Croix-Rouge. Sur demande de la Société, on décide d'ajouter $100 à cet octroi initial.

On demandera aux propriétaires de la rue Lafontaine de signer une requête pour obtenir le pavage de cette rue.

M. Frappier, de l'Edition Municipale, pourra solliciter des annonces pour sa revue à la condition qu'il paie la licence prévue.

M. le maire demande aux échevins s'ils veulent vivre suivant les moyens de la Cité et ne pas participer au congrès de l'Union des Municipalités, cette année, ou s'ils veulent y participer. "Oui, on va y aller, dit M. Lorrain. On rencontre d'autres villes et on peut en apprendre". Le congrès se tiendra à Québec du 27 au 29 septembre. On décide de faire des réservations pour le maire, les échevins, le secrétaire et l'ingénieur. M. le maire dit qu'il y aura probablement des cancellations. Mais il faut réserver tout de suite pour s'assurer de ne pas coucher sur les Plaines d'Abraham, selon la remarque d'un échevin.

Des employés des parcs demandent que leur salaire de $1.15 l'heure soit augmenté. Après discussion, on décide d'accorder .15c l'heure d'augmentation.

On accorde à Champlain Oil et à B.P. Imperial l'obtention de servitudes pour posage de poteaux sur leur propriété.

La Cie de Téléphone Bell obtient permission d'enfouir des fils souterrains sur la rue Longueuil, en face de l'hôpital et sur quelques nouvelles rues de la Cité.

BUDGET 1962

Les prévisions budgétaires pour l'année 1962 ont été remises aux membres du Conseil. Ce budget sera adopté à la prochaine assemblée. D'ici là, les membres du Conseil pourront demander des renseignements au secrétaire-trésorier.

Et l'assemblée est ajournée à lundi prochain. Il est 1 heure a.m.



Soyez prêts pour vos vacances

N'attendez pas à la dernière minute. Faites nettoyer vos vêtements dès maintenant.

Appelez 6-6024

SHEFFORD CLEANING

130, rue Saint-Georges Saint-Jean, P.Q.

LE VOICI! Coke MARQUE DÉPOSÉE à 3¢ le verre!



Format 16 oz

SERVEZ Coca-Cola MARQUE DÉPOSÉE

6 bouteilles de 16 oz seulement 53¢ plus le dépôt

EN VENTE DANS LES RÉGIONS DESSERVIES PAR

Monarch Bottling Works Inc.

Embouteilleurs autorisés

Sous contrat avec Coca-Cola Company

90, rue Saint-Georges Fl. 7-2369 Saint-Jean, P.Q.

Annonces Classées

A VENDRE

Maisons ●

A VENDRE: Maisons de tout genre, à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures, FI. 6-6922. (2409)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, Saint-Jean; tél. FI. 8-4362. (2470)

A VENDRE: Maison à Iberville, dans le rang O'Cain, 5 pièces. S'adresser à J.-H. Janelle Ltée, Napierville; tél. CH. 5-3348. (3183)

A VENDRE: Propriétés, une située à 216 rue Collin, 3 logis, lot pour bâtir; une autre située à 275 rue St-Jacques, coin Bouthillier, 2 logis. S'adresser sur les lieux. (3550)

A VENDRE: Maison de 11 pièces, cause de maladie, grand jardin. S'adresser à Mme Osias Bessette, 292, rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-6343 avant-midi ou le soir. (3593)

A VENDRE: Cottage, rue commerciale, $1,500. comptant, à 176 rue Chaussé, Saint-Jean. (3610)

A VENDRE: Maison de pierre 6 pièces, terrain 148 de façade par 600 de profondeur, au centre du village à L'Acadie. S'adresser à D. Demeule, tél. 7-7020. (3619)

A VENDRE: Emplacement, bord du Richelieu, 300 pieds de grève par 900 pieds, très beaux gros arbres sur le terrain, plusieurs bâtisses pouvant servir pour communauté ou maison de repos. Pour informations, s'adresser à 5860 Papineau, Montréal; tél. CR. 6-5519. (3654)

Terrains ●

DEVELOPPEMENT STE-MARGUERITE

A VENDRE:: sur route L'Acadie, 250 terrains 70' x 120', aucun dépôt initial, $10.00 par mois, sans intérêt, ni taxes. S'adresser à Roger Deland, 197 rue Saint-Jacques, tél. FI. 7-3866; projet: FI. 6-3265, Saint-Jean. (2442)

A VENDRE: Terre à St-Isidore, 120 arpents, terre franche, 65 arpents de terre noire, maison de brique, bâtiments neufs, modernes, installation plan "Beatty"; nettoyeur automatique, lait vendu en nature à Montréal, poulailler, capacité de 800 à 1000 poules. Cause de maladie. S'adresser à Camille Poupart, St-Isidore, cté de Laprairie, P.Q. (3627)

A VENDRE: 90 arpents de foin. S'adresser à Léo Dupuis, 264 Talon, cté Saint-Jean. Tél. FI. 8-2082. (3632)

A VENDRE: 110 arpents de foin à vendre. S'adresser à Romain Dérome, St-Mathieu, cté Laprairie. Tél. MIssion 3-8509. (3634)

Chalets ●

A VENDRE ou à louer: Chalet meublé avec électricité, pour la saison, situé à Iberville, sur les bords du Richelieu. S'adresser par tél. CHamplain 5-3335 (Napierville) ou Saint-Jean, FI. 7-7867. (3572)

Autos - Motos ●

A VENDRE: Chevrolet 1962, 4 portes, bonne condition. — Chevrolet 1953 aussi en bonne condition. — Dodge 1960, V-8, 4 portes, très propre et en excellente condition. S'adresser à Lacolle, CH. 6-3846. (3591)

A VENDRE: Pour balance de finance: 1 auto Isard 700 (1961), très peu de millage, comme neuf. (Prix rég. $1745.) pour seul. $1,338.13; 1 Chevrolet 4 portes 1955, en très bonne condition, bas millage, $450.; 1 Oldsmobile 1958, hard-top, 4 portes, aubaine à ne pas manquer. Termes faciles. S'adresser à Ethier & Frères, St-Blaise; tél. FI. 6-3122. (3628)

A VENDRE: Camion "Volkswagen", panel, 1960, 18,000 milles, comme neuf. Spécial à $1,350.00. S'adresser à Gérard Brault & Frères, 582, rue St-Jacques; tél. FI. 6-3910, Saint-Jean. (3647)

Divers ●

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (2791)

A VENDRE: Poêle combiné gas propane et bois-charbon, 4 ronds et fourneau. Légèrement usagé, comme neuf. Prix d'aubaine. S'adresser à 229 rue Champlain, Saint-Jean. (3373)

A VENDRE: Machine à coudre de marque "Singer" de manufacture, usagée. Voir M. Guy Baillargeon, Saint-Constant, cté Laprairie, a/s F. Baillargeon Ltée, jour seulement. (3445)

A VENDRE: Tracteur "Case" en très bonne condition, modèle SC hydraulique avec charrue à trois raies, année 1956. S'adresser à Madame Roméo Favreau, tél. NE. 2-2938, 146 Côte Ste-Catherine, cté de Laprairie. (3557)

A VENDRE: 1 presse "Case" avec prise de pouvoir en très bonne condition; 1 épandeur à fumier "Cockshutt" de 130 minots avec prise de pouvoir; 1 moulin à foin "John Deere" à tracteur; 1 râteau de côté "International"; 1 sarcleur à blé-d'Inde à 3 pointes; 1 combiné à blé-d'Inde sur champ. Aussi pick-up pour foin et moteur "Continental"; 1 "boil tank" de 250 gallons pour lait, marque "Wilson" avec bain de glace; 1 "boil tank" de 400 gallons avec expansion directe; 1 réfrigérateur à lait 10 bidons; 1 réfrigérateur à lait 8 bidons et un autre réfrigérateur à lait de 6 bidons. Le tout en bonne condition; plusieurs unités pour réfrigérateur à lait. S'adresser à René Dagenais Saint-Valentin; tél. FI. 6-4056. (3571)

A VENDRE: Un pony 3 ans dompté, attelage neuf, voiture d'hiver et d'été. S'adresser par tél. 454-3827, Restaurant Jean-Marie Provost, Sherrington. (3617)

A VENDRE: Mobilier de chambre à coucher. S'adresser à St-Remi de Napierville; tél. 454-2838. (3604)

A VENDRE: A Laprairie, duplex bien situé, 2 grands 6 pièces, moderne, cave 8½ pieds, garage, chauffage eau chaude, belle terrasse. Tél. OL. 9-1059. (3622)

A VENDRE: Sets de cuisine en bois, $10.00 et $15.00; Set de cuisine chrômé $19.00; Poêle à bois ou à l'huile, blanc, $25.00; Matelas à ressorts, de $5.00 à $10.00; lit usagé en métal, $2.00; Laveuse usagée, $29.00; Réfrigérateur usagé, $49.00; Set de salon 3 morceaux, $19.00; Radio combiné cabinet, très propre, $39.00; Radio de table, $9.95; Lampe de salon sur pied, $1.50. — Il nous faut faire de la place pour de la marchandise neuve. S'adresser à Ethier & Frères, Saint-Blaise; tél. FI. 6-3122. (3629)

A VENDRE: Aubaine pour futurs ou vieux mariés: faute d'espace il me faut vendre rapidement les meubles de 3 appartements, 1 set de cuisine chrômé, 1 réfrigérateur, 1 laveuse, 1 set de chambre, 1 set de salon, 1 lampe de salon, 1 chaufferette électrique, 1 poêle électrique, 1 télévision. Sacrifierais le tout pour $325.00. Termes faciles. Pour plus d'information, s'adresser par tél. FI. 7-3681. (3630)

A VENDRE: Laveuse et sécheuse pour vaisselle, automatique, portative (Marque "Waste-King Universel de luxe), 9 mois d'usure seulement. Cause départ. S'adresser par tél. FI. 7-1280. (3635)

A VENDRE: Presse à broche "New-Holland", $900.00; Presse à broche "John Deere", $700.00; Fourragère "Gelt" avec barre de coupe à foin et à blé-d'Inde; Souffleuse avec déchargeur à $1,000.00; Wagon 4 tonnes, spécial à $150.00; Tondeuse à gazon, 21 pouces, à prix très spécial. S'adresser à Gérard Brault & Frère, 582 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-3910. (3646)

A VENDRE: Lieuse à grain "Internationale", 7 pieds, sur pneus. Chenille à tracteur, le tout en parfait ordre. S'adresser à Lionel Savaria, 6e rang, Boucherville. Tél. 655-5133. (3648)

A VENDRE: Un yatch de 15 pieds avec moteur "Mercury" 16 forces. S'adresser à Gilles Grégoire, 32 St-André, Ville St-Remi. Tél. le jour: UN. 1-6293 et le soir 454-9856. (3649)

A VENDRE: Un garage pour camions 14 x 30 pieds. S'adresser à Viateur Boyer, St-Remi de Nap., tél. 454-9853. (3650)

A VENDRE: Cabines de restaurant, poêle à hot-dogs et à patates, tables et chaises. S'adresser à 576 rue Champlain, Saint-Jean; tél. FI. 8-3821. (3652)

A VENDRE: 50 arpents de foin, debout. S'adresser à Irené Roy, Iberville; tél. FI. 7-2143. (3673)

A VENDRE: 7 taures de 30 mois, mise à bas vers le mois d'août. S'adresser à M. Aldéi Beaudin, Sherrington; tél. 454-3655. (3656)

A VENDRE: Arrache-patates sur pont "McCormick", presque neuf. S'adresser à M. Orel Lefebvre, St-Philippe, cté Laprairie. (3658)

A VENDRE: 115 arpents de beau foin dont la moitié serait bon pour foin à graine. S'adresser à M. J.-Dominique Lefebvre, Saint-Philippe, cté Laprairie; tél. NE. 2-1069. (3659)

A VENDRE: Une grange, 50 pi. de long par 30 de large, couverte en tôle. S'adresser à Mme Donat Nantel, Rang St-Grégoire, Laprairie; tél. MI. 3-8633. (3660)

A VENDRE ou à moitié: 60 arpents de bon foin. S'adresser à M. Conrad Tremblay, rang St-Grégoire, St-Philippe cté Laprairie; tél. MI. 3-8394. (3661)

A VENDRE: A qui la chance? Un système de Haute Fidélité comprenant un amplificateur "Bogen" de 12 watts, une table tournante et un haut-parleur 8" de bonne qualité. Prix: $75.00. Raison: possède un stéréo et un haute fidélité. S'adresser à Gerry Radio T.V., a/s Gerald Forget, Napierville; tél. CH. 5-3751. (3663)

A VENDRE: 30 arpents de foin. S'adresser à Mme rang Ste-Thérèse, St-Remi, Napierville; tél. 454-3478. (3667)

A VENDRE: Faisans d'une semaine, 50c; d'un mois, $1.00. S'adresser à P.-E. Moreau, tél. FI. 6-5501; 6-3349. (3668)

A LOUER

Logis ●

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces, sur la rue Saint-Hubert. S'adresser à 223 rue Chaussé, St-Jean; tél. FI. 7-1561. (2973)

A LOUER: Logis de 4½ pièces chauffées, garage, à 119 rue Latour. S'adresser à tél. FI. 8-3212 ou à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. (3021)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, non chauffées, garage, à 419 rue Saint-Michel. S'adresser à tél. FI. 8-3212 ou à 545 rue Lalemant, Saint-Jean. (3022)

A LOUER: Logis de trois pièces, $25.00 par mois, situé au village St-Grégoire, près de l'église et de l'école, cinq minutes en auto de St-Jean, maison de briques, très chaude, grande cour, endroit idéal. Toutes les commodités, aqueduc, chambres de bain, 220 volts. S'adresser à 357 rue Mercier, Saint-Jean; tél. FI. 7-4506. (3146)

A LOUER: A Iberville, chalets, maison de 5 pièces. S'adresser à 154, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1466. (3122)

A LOUER: Logis de 3 pièces, plus chambre de bain, chauffé et eau chaude à l'année, libre le 1er mai, au 2e étage, rue Richelieu, près St-Jacques. S'adresser par tél. le jour: FI. 6-4476; le soir FI. 6-3611. (3188)

A LOUER: A 272 rue St-Germain, Saint-Jean, logis moderne de trois grandes pièces et à 148 boulevard Gouin, Saint-Jean, sous-sol de 3 pièces, chauffé, eau chaude fournie et ménage fait à neuf. S'adresser par tél. à FI. 6-5279. (3354)

A LOUER: Logis à 127 D, rue Mercier, 3 pièces, très propre, avec réservoir à eau chaude, 220 v. Tél. FI. 6-9585. (3403)

A LOUER. CHAMBRE, bon chez-soi, au centre de la ville, près de l'Hôpital. S'adresser à tél. FI. 8-4744. (3244)

A LOUER: Logis de 3 pièces et chambre de bain, situé sur la rue Frontenac entre St-Pierre et Cousins. Près de l'école et de l'église. Idéal pour un couple. S'adresser à 86, rue Saint-Pierre, Saint-Jean. (3386)

A LOUER: Logis à 201 Notre-Dame, 2 pièces, chauffé, éclairé et partiellement meublé. Libre le 1er juillet. Tél. FI. 6-9585. (3543)

A LOUER: 800 pieds de plancher pour petite industrie ou entreposage. S'adresser à Roméo Poutré, tél. FI. 6-3000, Saint-Jean. (3430)

A LOUER: Un logis de trois grandes pièces avec chambre de bain et 220 v., très propre, situé à 148 rue Dollier, Saint-Jean. S'adresser par tél. à FI. 6-5989. (3551)

A LOUER: Grande chambre au centre de la ville, foyer paisible, eau chaude, téléphone. S'adresser à 207 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. (3575)

A LOUER: Logis de 5 pièces, presque neuf, moderne, 220 v., eau chaude, situé à 172, rue Latour. S'adresser par tél. à FI. 8-3327, Saint-Jean. (3576)

A LOUER: Logis libre de 4 pièces à 71 rue Perras, Saint-Remi. S'adresser à Mme Amédée Desrosiers, 69, rue Perras, Ville Saint-Remi; entrée 220 v., près de l'église ; tél. 454-2383. (3605)

A LOUER: Logis de 2 pièces, complètement seul, chambre de bain, réservoir à eau chaude, situé sur la rue St-Pierre, idéal pour un couple. S'adresser à 86 rue St-Pierre, Saint-Jean. (3616)

A LOUER: Belle grande chambre, pour homme seulement. S'adresser à 154, rue St-Jacques, Mme L. Bergeron, tél. 7-1466. (3612)

A LOUER: Logis de 4 grandes pièces, chambre de bain, 220 v., très grande cuisine, propre, à 86 rue des Carrières; un bas, $45.00. S'adresser à 285, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean; tél. FI. 6-3573. (3625)

A LOUER: A St-Philippe, cté de Laprairie, maison seule de 5 pièces, 220 v., ménage fait à neuf. S'adresser à tél. MI. 3-8663. (3639)

A LOUER: Logis de 2 pièces, meublé, chauffé, chambre de bain, lavabo, douche, 2 entrées privées, cave. S'adresser à 125 Notre-Dame, Saint-Jean. (3642)

A LOUER: Logis de 2 pièces, prélart et vénitiens compris, poêle, chauffé, éclairé, eau chaude. S'adresser à 334 rue Laurier, St-Jean. (3643)

A LOUER: Logis à L'Acadie, 4½ pièces, près du C.P.R. Tél. FI. 6-4029. (3645)

A LOUER: Bungalow détaché, très moderne, 1er septembre, six pièces, gazon, grande cour, chambre de bain en tuile, système de chauffage, $100.00 par mois. S'adresser par tél. FI. 8-2260. (3653)

A LOUER: 2 logis, chacun de 5 pièces, 2 en haut et 3 en bas; entrée 220 v., $30.00 chacun par mois. S'adresser à 192, rue Papineau, Saint-Jean. (3675)

A LOUER: Logis de 4 pièces, 79 rue Labelle, Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 6-4342. (3672)

A LOUER: Logis et grande chambre meublés, droit au téléphone, site résidentiel, tout près de la Cathédrale et face à l'hôpital. S'adresser à 224, rue Longueuil, St-Jean; tél. FI. 7-4432. (3674)

A LOUER: Maison, ½ mille du croisement des routes 9 et 36. Chambre de bain, eau chaude. S'adresser à M. Aldéi Beaudin, Sherrington; tél. 454-3655. (3655)

A LOUER: 4 pièces, plus chambre de bain, 220 v., planchers en bois-franc, très propre, à 226 rue Chaussé, Saint-Jean. S'adresser à: 285, rue Jacques-Cartier; tél. FI. 6-3573. (3657)

A LOUER: Logis de 5 pièces, $60. par mois, libre le 1er septembre. S'adresser par tél. FI. 6-3810. (3664)

A LOUER: Logis libre de 3 pièces, chauffées, éclairées et meublées, si on le désire. S'adresser à 116 St-André, Ville St-Remi. (3666)

A LOUER: Logis de 3 pièces. S'adresser à 301 rue Notre-Dame, St-Jean; tél. FI. 8-3692. (3669)

A LOUER: Logis meublé au complet, 3 pièces, un bas, 220 v., entrée, chambre de bain, situé à 1[illegible] rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. [illegible]-7976. (3671)

A LOUER: Bureau pour professionnel, éclairé, chauffé. S'adresser à 157, rue Notre-Dame, Saint-Jean; tél. FI. 8-4468. (3676)

ON DEMANDE

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général de maison privée; pas de lavages. S'adresser à 185 rue St-Jacques; tél. FI. 7-4182 ou après 7 heures à 93 rue Cousins, tél. FI. 6-6409, St-Jean (3565)

FEMME DEMANDE du travail à l'heure ou à la semaine. Référence si désirée. S'adresser par tél. FI. 6-6127. (3609)

ETUDIANTS de collège et école: Si vous aimez un ouvrage excitant pour cet été, gagnant jusqu'à $2.50 de l'heure, tout en acquérant une expérience des affaires, téléphonez à FI. 8-5005. (3614)

HOMMES DEMANDES

Nous sommes à la recherche d'un homme qui peut disposer de 40 heures par semaine. En retour d'un salaire de $65.00 à $110.00. Pour informations, écrire à Gérard Roy, 100, rue Grégoire, à Saint-Jean ou tél. FI. 8-5005. (3615)

ON DEMANDE

INSTITUTRICES pour 8e et 9e années et un directeur ou directrice pour Ecole Centrale. S'adresser à M. Lionel Tremblay, Saint-Bernard de Lacolle, tél. jour DO. 6-7445 à Montréal; soir, CHarlotte 6-3447, à Lacolle. (3638)

DIVERS

Pour vos

REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE

ATTENTION! pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams", à Saint-Jean, 177, rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (2548)

MADAME! Pour réparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (2842)

J.-L. HOULE

J.-L. HOULE, PEDICURE (frère de J.-D. Houle, décédé), sera à l'hôtel Saint-Jean, les 11 et 12 juillet pour cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean, tél. FI. 6-6886. (2812)

LA VITRERIE ST-JEAN ENR. peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. VITRERIE ST-JEAN ENR., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean; tél. FI. 6-5200. (2217)

POUR REPARATIONS DE MATELAS à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont Saint-Grégoire; tél. FI. 6-3415; rés. FI. 6-9208. (3362)

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins Fl. 7-4527 Saint-Jean

Annonces classées

(suite) Divers ●

NETTOYAGE RICHELIEU

Pour vos lavages de murs et plafonds, laissez-nous le problème de les laver avec notre équipement moderne. Les résultats techniques redonnent à vos peintures leur apparence originale. Prix raisonnable. Estimé gratuit, sans obligation, planchers lavés et cirés, entretien de bureau, etc. Résidentiel et commercial. Nettoyages intérieurs. — Richelieu Enr. Tél. FI. 7-1947 ou FI. 7-2513. (3224)

COUVREUR DE TOITS

COUVREUR responsable, qualifié et APPROUVE par les manufacturiers de papier à toiture. Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. Commerce fondé en 1939; équipement moderne; assurances contre dommages et accidents.

PRIX MODIQUES

S'adresser à:
J.-A. MORIN ET SES FILS
R.R. No 40, Iberville FI. 6-5260

REAL BEAUDIN

BARDEAUX D'ASPHALTE de tous genres, ribbonstone et rolebricks de toutes les couleurs, slate surface 90 livres, papier isolant, etc., et autres matériaux de construction. S'adresser à 226, rue St-Alexandre, Napierville. Tél. CH. 5-3806. (3393)

RICHELIEU NETTOYAGE

Pour vos entretiens de gazon et lavage de maisons à l'extérieur. S'adresser à tél. FI. 7-2513 ou 7-1947. (3547)

VACANCES IDEALES

Magnifique yatch de 15' 6" en fibre de verre. Moteur électrique 40 forces en excellente condition. Prix de vente raisonnable. S'adresser à Guy L'Heureux, Théâtre Impérial, Saint-Jean; FI. 7-3166. (3651)

A TOUS LES RESIDENTS DE NAPIERVILLE ET DES ENVIRONS: Veuillez prendre note que je suis encore à votre disposition pour toutes réparations de télévisions, radios de maison et d'automobiles et vos phonographes. S'adresser à Gerry Radio T.V., 295 de l'Eglise, Napierville, P.Q. Tél. CH. 5-3751. (3662)

STUDIO CHARMIS

CONFIEZ VOS PROBLEMES de poils superflus, poils follets, à une personne qui a plus de 10 ans d'expérience. Vous serez surprise du résultat. Satisfaction garantie. — Studio Charmis, 242, rue St-Jacques, Saint-Jean. (3670)

REPARATIONS ELECTRIQUES

Laveuses automatiques, sécheuses, poêles, réfrigérateurs et petits appareils domestiques.

L. DANIEL — 7-7358

138 Place du Quai — FI. 7-4951

IMMEUBLES FAUST Ltée

HYPOTHEQUES

Service de 24 heures

Première - Deuxième

Consolidation de dettes

Amélioration de propriété

Réal L'Héreault

Tél. FI. 8-2251
Saint-Jean

Service de 24 heures

AVIS
REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que la personne ci-après mentionnée a fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

Nom:	Adresse:	Catégorie:
TOY, Harry	287, rue Richelieu Saint-Jean	Restaurant

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ce permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi de ce permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à:

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

Les films de la semaine

Dans nos cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T TOUS. Films visibles par tous, y compris les enfants.
Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent pas aux adolescents.
AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.
*FILMS A VOIR:
L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

★ ★ ★

SAINT-JEAN

CARTIER ●

7 au 13 juillet:
"LA REVOLTE DES GLADIATEURS" ..... A

Film italo-espagnol 1958, film pseudo-historique réalisé par Vittorio Cottagavi avec Georges Marshall.

La réalisation des plus pauvres mise au service d'un scénario simpliste. Le metteur en scène a buté à toutes les difficultés techniques, même les plus élémentaires, et les interprètes paraissent ignorer l'A B C de leur métier.

► Appréciation morale: **Des combats violents et des scènes de supplice font réserver le film aux adultes.**

► Appréciation artistique: Simpliste.

—aussi—

"LES ENFANTS DE LA VIOLENCE" ..... AR

Film italien, mélodrame réalisé par Raffaello Matarazzo avec Lea Padovani, Pierre Cressoy et Anna Maria Ferrero.

Ce mélo, malgré une réalisation assez bonne, est interprété sans naturel ni spontanéité. Lea Padovani réussit tout de même à émouvoir ainsi que le bambin.

► Appréciation morale: **La thèse du film est juste. Mais on y trouve des scènes de violence et des situations délicates qui le font réserver aux adultes avertis.**

► Appréciation artistique: Moyen.

IMPERIAL ●

4-5-6-7 juillet:
"BY LOVE POSSESSED" ..... AR

Film américain, drame familial réalisé par John Sturges avec Efrem Zimbalist jr., Lana Turner et George Hamilton.

Le romain de Cozzens a été un événement littéraire aux Etats-Unis; le film qu'on en a tiré est long, bavard et ennuyeux. Le scénario n'a gardé des situations de base du roman que leur aspect mélodramatique et le traitement en reste superficiel. Les interprètes sont excellents mais ne peuvent vaincre les obstacles que leur pose le film.

► Appréciation morale: **Le film comporte de nombreux éléments répréhensibles dont certains sont présentés avec une certaine sympathie. Adultes, des réserves.**

—aussi—

"EXPERIMENT IN TERROR" ..... A

Film américain, drame policier avec Glen Ford. Blake Edwards manifeste un talent original dans la conduite de ce suspense bien monté. L'histoire ménage les surprises nécessaires et la réalisation technique est au point. Il faut signaler l'utilisation intelligente d'un stade de baseball et de la foule qui l'occupe, dans la dernière séquence. Les interprètes ont un jeu sobre et convaincant.

► Appréciation morale: **La tension constante des meurtres et des brutalités font réserver ce film de préférence aux adultes.**

► Appréciation artistique: Un suspense réussi.

x x x

8-9-10 juillet:
"ENFER DANS LA VILLE" ..... A

Film Italien, étude sociale avec Anna Magnani.

Le réalisme du film dans la description de la vie des prisonnières est quelque peu affaibli par le numéro d'actrice auquel se livre Anna Magnani. Cela dit, on doit louer le travail du réalisateur pour la récréation d'atmosphère et la puissance dramatique de l'oeuvre. L'exubérance du dialogue et de l'action rappelle d'autres oeuvres de l'école néoréaliste.

► Appréciation morale: Le film montre avec réalisme le danger de contamination morale résultant de la détention commune. **La réahibilitation d'une jeune prisonnière et l'éveil de la conscience d'une autre constituent des éléments positifs. Adultes.**

► Appréciation artistique: Un spectacle dur.

—aussi—

"L'INVINCIBLE SPACEMAN" ..... Aa

Film japonais, film de science-fiction avec Ken Utsui, Utako Mitsuya.

Même en tenant compte du postulat de base, ce film est tellement bourré d'invraisemblances et se développe à un niveau tellement puéril qu'il ne peut soulever d'intérêt pour personne. Les trucages (emploi de maquettes, surimpressions, etc.) sont d'une maladresse désarmante.

► Appréciation morale: **Il est désagréable de trouver ici la religion mêlée à des aventures fantastiques invraisemblables. L'ensemble, par ailleurs, ne prête guère à conséquences. Adultes et adolescents.**

► Appréciation artistique: Fantastique de pacotille.

MONT SAINT-GREGOIRE

Décès de Mlle M.-Ange Carreau

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès de Mlle Marie-Ange Carreau, survenu mercredi matin à l'hôpital de Saint-Jean, après quelque temps de maladie. Agée de 52 ans, la défunte était la fille de feu Modeste Carreau et de feu Agnès Quintin.

Elle laisse dans le deuil deux frères: M. Alcibiade Carreau, de St-Grégoire et M. Sylvio Carreau, d'Iberville; sa belle-soeur: Mme Sylvio Carreau (A. Allard), plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire à St-Grégoire et les funérailles auront lieu samedi en l'église paroissiale, à 9 h. 30.

Nos sincères condoléances à la famille.

Procès Jean-Guy Pratte

L'accusé Jean-Guy Pratte était dans l'assistance, mardi matin, en compagnie de Zonzon Touchette. Ce dernier doit subir son procès aux prochaines assises criminelles. Pratte aussi accusé de faux prétextes, comme Touchette, subira son procès le 23 juillet.

Filles demandées

avec ou sans expérience pour ouvrage à l'usine.

● S'adresser à:

The St. Johns Shirt Mfg. Co. Ltd.

Napierville Tél. CH. 5-3318

● **A VENDRE**

Propriété de 12 pièces dans le rang Richelieu près du Golf 6 chambre à coucher; 1 grand living-room; grande salle à manger; 1 cuisine; 1 solarium chauffé; 2 chambres de bain; 2 foyers en bonne condition; système de chauffage eau chaude à l'huile; terrain 200 x 100. Possession immédiate. Prix très intéressant pour argent comptant.

S'adresser à Armand Baraby
229 Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 7-1212

■ **A VENDRE**

CABIN CRUISER

26 pieds — 1959

Parfait ordre, équipé, pour 4 personnes, prêt à partir.

UNE AUBAINE

S'adresser à:
170 Centrale, Côte Ste-Catherine
Tél. 632-2179

● **A VENDRE . . .**

A QUI LA CHANCE?

Boucherie-Epicerie, installée depuis 22 ans au centre d'une localité très prospère et appelée à de grands développements. La vente de ce commerce comprend aussi une résidence de 7 pièces et un garage apte à recevoir trois autos, le tout situé sur un terrain de 95' x 85'.

● Possession immédiate.
● A très bonnes conditions!

INFORMATIONS
Contrecoeur, tél. 786-2276

Salle Climatisée **IMPERIAL**

Continuel tous les jours

Dimanche à mercredi



UN SPECTACLE UNIQUE ! !

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier **Tél. FI. 6-9890** **Saint-Jean**

Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la province de Québec

Instruction aux résidents de la Municipalité de Saint-Hubert

Un nouveau service de livraison postale sera bientôt inauguré dans la municipalité de Saint-Hubert. M. Hector Cormier, directeur du district, désire mettre toute la population au courant que vers le 9 juillet 1962, une équipe de facteurs sera chargée de distribuer le courrier. Afin de rendre plus efficace le nouveau service, nous publions ici une liste d'instructions auxquelles les gens voudront bien se conformer Il serait souhaitable que tous les abonnés prennent connaissance et fassent lire à leurs amis ces directives nécessaires pour le succès de l'entreprise.

1) Toutes les maisons doivent avoir un récipient à courrier, de préférence une entrée de lettres dans la porte de devant ou bien une boite aux lettres convenable et résistante, fixée solidement sur l'encadrement de la porte ou tout près. Le récipient doit être facile d'accès pour le facteur en tout temps.

2) L'entrée de lettres pratiquée dans la porte doit mesurer au moins 4½" X 1¼" ou mieux, 6" X 1¼". Elle doit être placée, si possible, à 36" du plancher, jamais à moins de 18".

3) Toutes les maisons doivent être numérotées dans un ordre conforme aux plans municipaux et les numéros doivent être bien visibles de la rue.

4) Il faut, de la rue à la maison, un trottoir en bon état et praticable l'année durant.

5) Si la maison est à plus de 40 verges de la rue ou compte beaucoup de marches, il faut installer le récipient à courrier au bord ou près du bord de la rue, mais sur la propriété.

6) Les maisons appartements doivent avoir une batterie de boites aux lettres d'un modèle approuvé.

7) La distribution à domicile ne commencera que lorsque huit (8) chefs de maison sur 10 auront installé ce qu'il faut pour la réception du courrier, et une fois le service commencé, le courrier ne sera pas livré aux points de remise où ces conditions ne seront pas remplies.

8) Il est de la plus haute importance que chaque citoyen fasse connaitre son adresse postale complète à tous ses correspondants et spécialement aux éditeurs de revues et journaux auxquels il est abonné. Il faut bien indiquer le numéro du domicile et le nom de la rue. Pour le faire commodément, le Ministère des Postes a mis à la disposition du public des cartes portant le numéro 86-B, lesquelles sont gratuites, et ne demandent aucun affranchissement.

Elles peuvent être obtenues à la quantité voulue, aux bureaux de poste même.

SAINT-PAUL

M. L. Ethier est réélu président

A la Commission scolaire

M. Lionel Ethier a été réélu président de la Commission scolaire de Saint-Paul-Ile-aux-Noix pour l'année 1962-63 à l'occasion de l'assemblée tenue le 19 juin.

M. Ethier est élu président pour la 11e année consécutive.

Nos félicitations!

Le congrès des Foyers Notre-Dame se tiendra à Montréal du 19 au 23 sept.

MONTREAL (CCC) — Me Julien Roy, notaire, et Mme Roy, ont été désignés comme présidents du congrès des Foyers Notre-Dame qui aura lieu à Montréal du 19 au 23 septembre prochain et dont le thème sera: "Le rôle du foyer chrétien dans l'Eglise".

Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province M. Paul Comtois et son épouse ont accepté de présider la séance d'ouverture de ce congrès, tandis que Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger présidera le banquet de clôture.

En prévision de cet événement, plus de 250 responsables des Foyers Notre-Dame se sont réunis ces jours derniers au Manoir de l'Estérel pour des journées d'études préparatoires au Congrès. Ces responsables représentaient toutes les régions de la province.

Le congrès de septembre se déroulera à l'auditorium du Plateau et à l'hôtel Reine Elisabeth.

Un événement . . .

(suite de la page 25)

M. Rainville nota que c'est la première fois que la Banque sort des limites de l'île de Montréal. Après avoir rappelé que la succursale telle que conçue par les architectes coûtera au moins $300,000, il dit que la Banque a voulu dans cette construction, allier et le style moderne et quelque chose de chez-nous.

Il a également annoncé que M. Jean Mercure sera le premier gérant de la nouvelle succursale.

M. Paul Gouin tout en soulignant que ce n'est pas un édifice historique, mais qui s'éloigne du style moderne 'passe-partout" et se rattache aux choses du passé et a un caractère qui le rapproche des architectures anciennes. Il félicite la Banque du bel effort fait dans ce sens.

M. Paul Pratt, maire de Longueuil a remercié la Banque d'avoir voulu rappeler un événement historique de chez-nous et a dit que l'édifice futur cadrera bien dans une ville qui est remplie de souvenirs historiques et qui compte plus de 300 ans d'existence.

Notons, présents à cette manifestation, M. Paul Boucher, président de la Société historique de Longueuil, l'abbé René Bédard, représentant la paroisse, plusieurs échevins de Longueuil, le gérant de la ville, M. Paul Gagnon et le greffier, M. Jean Beland.

Notons que ces officiers de la Commission des sites et monuments historiques ont collaboré à la préparation des plans de cette succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal.

Etes-vous en faveur . . .

(suite de la page 25)

Cartier, qui compte le double de population, soit fusionnée à Longueuil, qui, elle, est limitée dans son expansion.

Même si nos taxes sont plus élevées actuellement, il se pourrait que l'inverse se produise dans quelques années. N'oublions pas que Longueuil est une ville tricentenaire, tandis que Jacques-Cartier n'a qu'une quinzaine d'années d'existence.

Ensuite, je suis fier de Jacques-Cartier. Malgré notre mauvaise réputation, il ne faut pas perdre de vue tous les progrès que nous avons accomplis. Il faut penser à l'avenir et prendre tous les moyens nécessaires pour se débarrasser des éléments indésirables. Et tout rentrera dans l'ordre.

Enfin, je ne comprends pas pourquoi on nous annexerait. Est-ce à cause de nos dettes? Nous sommes en tutelle, alors il n'y a pas de danger pour qu'on s'enlise davantage. Et sur une longue période, lorsque Jacques-Cartier sera plus habitée, ses revenus seront plus considérables et par conséquent nous serons en meilleure posture financière.

M. A. Cartier, instituteur

Je suis favorable à l'annexion de Jacques-Cartier à Longueuil. Quand je me suis établi à Jacques-Cartier, je croyais être à Longueuil. J'ai su que j'habitais Jacques-Cartier au moment de la transaction. Pour la première fois que j'ai visité ma propriété on m'a dit qu'elle était située à Longueuil annexe. On n'a pas voulu me tromper, car tout le monde à cette époque appelait cette partie de Jacques-Cartier ainsi.

REFRIGERATEURS
de toutes marques
A prix imbattable Ethier
LESSIVEUSES
pompe automatique et essoreuse de toutes marques
A prix imbattable Ethier
LESSIVEUSES ET SECHEUSES
automatiques de toutes marques
A prix imbattable Ethier

ETHIER & FRERES Enr. toujours les PIONNIERS des BAS PRIX
49e année au service du public
● Pas d'agents ● Salaires et dépenses moins élevés
● Pas de taxes d'affaires ● Achats massifs


TV portatifs "62
1 an de garantie
PRIX IMBATTABLE ETHIER $169.

LAVEUSES


avec pompe automatique et essoreuse

VENEZ VOUS CONVAINCRE !

MOBILIER DE CHAMBRE "Scandinave" 3 mcx
Joli fini noyer. Construction solide. Tiroirs: assemblage à queue d'aronde aux quatre coins, avec coulisse centrale à action flottante, guides de nylon. $129.
GRAND CHOIX DE SETS DE CHAMBRE

Chaise pivotante


Couleurs variées. Matériel caoutchouté.
Telle qu'illustrée
$21.95

Chaise berçante et pliante
$6.95


Aussi autre berçante avec siège rembourré, couleurs assorties. SPECIAL ETHIER 3.75


MAGNIFIQUE DAVENPORT 2 mcx
Comprenant 1 grand fauteuil pouvant servir de lit confortable la nuit, et soit 1 fauteuil fixe ou soit 1 fauteuil berçant et pivotant. Couverture de matériel ou combiné cuirette et matériel. Tel qu'illustré. ..... PRIX IMBATTABLE ETHIER $89.95


SECTIONNEL "AIR-FOAM"
3 MORCEAUX — Construction de haute qualité qui vous procure un confort particulier. Choix de beaux tissus lavables. Coussins réversibles en caoutchouc-mousse avec fermeture-éclair. Il ne faut pas manquer pareille aubaine. $139.
PRIX IMBATTABLE ETHIER
AUSSI MODELE A 4 SIEGES ET FAUTEUIL AU MEME BAS PRIX

Pour rendez-vous, Signalez 6-3122
une auto ira vous chercher
Ouvert tous les soirs jusqu'à 11 heures

LAZY BOY

Cuirette ou matériel de frisé caoutchouté des plus chic. — Choix de couleurs. Aubaine inégalée. $39.95
Spécial ETHIER

Economisez de 30 à 50%
En plus gagnez ces magnifiques prix:
● 1 voyage à Paris pour deux personnes toutes dépenses payées ou $1,000 en argent.
● 1 auto Isard 700
● 1 réfrigérateur "Roy"; 1 radio; 1 caméra; 1 bouilloire élect.
● 1 grille-pain; 2 montres; 1 coutellerie; 25 prix surprises.

Les plus importants vendeurs de meubles de la région
ETHIER & FRERES
SAINT-BLAISE ENRG Fl. 6-3122